VIES
DES
SAINTS
DU DIOCESE
DE BORDEAUX,

AVEC

UN TRAITÉ DE LA DEVOTION
aux Saints à l'usage du même Diocese.

A BORDEAUX,

Chez RAYMOND BRUN, Imprimeur & Marchand Libraire, ruë S. Jâmes, à l'Imitation de JESUS.

M. DCC. XXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

A MONSEIGNEUR

FRANCOIS-ELIE DE VOYER DE PAULMY D'ARGENSON,

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, PRIMAT D'AQUITAINE, CONSEILLER DU ROY EN TOUS SES CONSEILS.

MONSEIGNEUR,

L'Ouvrage que j'ai l'honneur de presenter à VÔTRE GRANDEUR, *est*

composé de deux Parties, dont l'une est un Traité de la Devotion aux Saints du Diocese de Bordeaux, *& l'autre contient les* Vies de ces mêmes Saints.

Dans celle-ci, MONSEIGNEUR, vous verrez les Saints Pontifes, dont vous occupez aujourd'hui si dignement le Siege, & les Saints Hommes qui sont nez ou morts dans vôtre Diocese, ou dans vôtre Province.

Nous devons esperer, MONSEIGNEUR, que sous un Ministere aussi Apostolique que le vôtre, on verra fleurir ces mêmes vertus qui ont formé tant de Heros dans le Christianisme.

Avant nous les Eglises de Dole & d'Ambrun s'étoient justement flatées de cette même esperance. La Providence Divine qui a pourvû à nos besoins, sçaura bien, pour l'interêt de sa gloire, dedommager ces deux Dioceses de ce qu'elle leur a ôté en nôtre faveur.

Il nous faloit un Pasteur d'une vertu hereditaire. Elle est naturelle à vôtre Maison, aussi respectable aux siecles

paſſez qu'au nôtre, par des ſervices rendus à l'Egliſe & à l'Etat. On ſe ſouvient encore de ce Blaiſe Voyer qui fleuriſſoit ſous l'Empereur Charles le Chauve, vers l'an 877. de ce celebre Othon Voyer de Paulmy, dont parle nôtre Hiſtoire, dans l'année 935. de cet illuſtre Argenſon Ambaſſadeur de France à Veniſe, où l'on voit le Mauſolée que la Republique fit élever à ſon honneur; de René Voyer Vicomte de Paulmy, à la fin du ſeiziéme ſiecle, le plus ſçavant Homme de ſon temps. Nous avons vû cet illuſtre Garde des Sceaux de France, qui avoit policé la Capitale du Royaume, & dont la place eſt aujourd'hui occupée par un de ſes Fils. Le Conſeil d'Etat a vû l'autre à l'âge de 24. ans, aſſis parmi ſes plus grands Juges.

Les vertus hereditaires ont, je ne ſçai quoi de plus impoſant & de plus fort, que les vertus acquiſes. Plus conſtantes, plus courageuſes, plus reſpectées, elles ſont plus propres à conſerver la pureté de la Foi, & la Sainteté des mœurs dans les Fidéles.

C'est sous la protection d'un tel Pasteur, MONSEIGNEUR, que j'ai dû mettre un Ouvrage destiné à l'édification des Ames. Je vous le devois encore comme un témoignage de mon dévoüëment, & une marque du trés-profond respect, avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VÔTRE GRANDEUR,

Le trés-humble & trés-obéïssant Serviteur,
R. BRUN.

PREFACE.

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

LA Foi porte dans l'Ame une certaine ſecurité, qui fait que nous vivons le plus ſouvent dans la Religion, ſans en rechercher ni connoître l'eſprit du culte. Cette ſecurité paroît ſur tout dans l'honneur qu'on rend aux Saints. On les invoque plûtôt ſur la reputation des Miracles qu'ils ont operez en faveur des Malades, que pour acquerir leurs vertus & leur ſainteté.

Pour redreſſer une telle negligence, on doit inſtruire les Fidéles ſur la Devotion qu'ils ont pour les Saints : leur faire voir, 1°. Les vrais motifs que l'on doit avoir d'honorer ceux de leur Dioceſe. 2°. Les moyens de les honorer. 3°. La veritable & ſolide Devotion qu'on leur doit. 4°. Quels ſont les Saints que nous devons honorer

particulierement ; c'eſt-à-dire, quels ſont ceux dont l'Egliſe de ce Dioceſe fait la Fête, ou l'Office, ou Memoire.

C'eſt ce que contient le Traité de la Devotion aux Saints du Dioceſe de Bordeaux, qui ſert ici d'introduction à la lecture des Vies de ces mêmes Saints. Un tel Ouvrage ſemble manquer à tous ces gros Recüeils, qu'on a faits juſqu'ici, & que nous liſons avec plus de curioſité & d'admiration, que de legitime pieté.

Aprés cette inſtruction qui nous paroît neceſſaire pour prendre l'eſprit de l'Egliſe, on lira avec plus de fruit les Vies de tant de Heros de l'Evangile & de la Penitence, que la même Egliſe nous donne à lire. Elles ſont écrites avec beaucoup de diſcernement & de diſcretion pour les faits, & d'un ſtile purement hiſtorique. De ſi grands exemples peuvent beaucoup ſur l'eſprit & ſur le cœur, ſans autre artifice & ſans autre refléxion. D'ailleurs cette lecture eſt aſſez intereſſante par les

évenemens arrivez dans nôtre Patrie, par les liaisons que plusieurs Saints ont eûës avec nos Peres, & par les motifs qu'on a eûs de les prendre pour nos Protecteurs auprés de Dieu.

Comme ce ne sont que des Abbregez de la Vie de chaque Saint qu'on donne ici: on a voulu donner au Public l'Histoire au long de S. Simeon Stylite, pour sonder la curiosité des Lecteurs, dont la plûpart regardent la Vie de ce S. Homme comme un probléme. Les Critiques qui jugent de la Penitence ancienne par celle de nos jours, qui est devenuë plus humaine, & peut-être moins Chrêtienne, comprendront que celle-là étoit plus ingenieuse & plus courageuse que la nôtre. Il seroit à souhaiter que l'Auteur, qui a été determiné à nous donner cette Histoire, par l'amour particulier qu'il a eû pour un Saint, Patron de la Paroisse où il est né, voulut bien nous donner sur ce modele les Vies de quelques autres Saints, qui ne sont

pas peut-être moins problématiques.

On a ajoûté à ce Volume les Litanies de tous les Saints qu'on honore dans ce Diocese, sur le modéle de celles que S. Charles Borromée composa pour l'Eglise de Milan. On a mis à la suite plusieurs Oraisons qui ont rapport à ces Litanies, ou à quelques Saints particuliers, & qui sont tirées des œuvres de S. Chrisosthome & de S. Bernard, ou de quelques anciens Breviaires.

L'Auteur de ce Livre touché de tant d'exemples de modestie & d'humilité qu'il a trouvez en écrivant ces Histoires, a voulu cacher ici son nom, pour éviter les éloges que le Public lui auroit donnez. Je l'ai presque forcé à me donner son Manuscrit, auquel il n'avoit fait ni Preface ni Table, n'ayant pas dessein de le livrer à l'impression, du moins aussi-tôt.

FIN.

TABLE
DU TRAITE' DE LA DEVOTION aux Saints du Diocese de Bordeaux.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIE'ME PARTIE.

FIN.

TABLE

Des Matieres contenuës dans les Vies des Saints.

Et dirigées par ordre alphabetique.

A

G

H

J

L

V

FIN DE LA TABLE.



PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Nôtre bien amé Raymond Brun Imprimeur & Libraire à Bordeaux, Nous a fait exposer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre, *Vies des Saints du Diocese de Bordeaux, avec un Traité de la Devotion aux Saints à l'usage du même Diocese*, qu'il souhaiteroit imprimer ou faire imprimer, & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de dix années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la char-

ge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de nôtre trés-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Biblioteque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtredit trés-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Daguesseau, le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Paris le vingtiéme jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil sept cens vingt-un, & de nôtre Regne le septiéme. Par le Roy en son Conseil. *Signé* CARPOT. Et scellé.

Registré sur le Registre quatriéme de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 788. N°. 856. conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris le 21. Octobre 1721. Signé, DELAULNE Sindic.

Registré sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de cette Ville, conformément à nos Reglemens. A Bordeaux le 20. Octobre 1721. Signé, SEJOURNE' & CHAPUIS.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'orde de Monseigneur le Chancelier, un. Manuscrit qui a pour titre, *Traité de la Devotion aux Saints du Diocése, & la Vie abregée des mêmes Saints à l'usage du Diocese de Bordeaux.* Dans lequel je n'ai rien trouvé de contraire à la Foi Catholique & aux bonnes mœurs. L'Auteur explique trés-bien les motifs qui nous engagent à honorer ces Saints ; & répond solidement aux difficultez qu'on pût faire contre les Fêtes locales. A Bordeaux ce 5. Juillet 1721.

F. C. FERBOS Religieux de la Mercy.

S. GREGOIRE DE NAZIANZE dans l'Oraison funebre de son Frere S. Cesaire.

HÆC exposui vobis, non ut illorum laudes prædicarem... verum ut ostenderem ...nec mirum vobis aut incredibile videri debere, si tales parentes nactus, talibus laudibus dignum se præbuit: sed illud potius, si neglectis domesticis & propinquis, alios sibi spectandos proposuisset. Orat. 10.

En vous racontant de si grandes choses, je n'ai pas eu intention de vous faire seulement les Eloges des Saints ; mais encore de vous faire voir qu'il n'étoit ni merveilleux ni incroyable que ce S. Homme qui s'est rendu digne des Eloges que meritoit la vertu de ses Parens, ait plûtôt suivi des exemples domestiques que des étrangers.

TRAITÉ DE LA DEVOTION AUX SAINTS DU DIOCESE DE BORDEAUX.

PREMIERE PARTIE.

Des motifs que nous avons d'honorer les Saints de ce Diocese.

CHAPITRE I.

Le choix que Dieu en a fait lui-même pour être nos Protecteurs.

Premier motif.

C'est Dieu qui choisit le lieu de nôtre naissance.

1. PERSONNE n'ignore que ce ne soit le Seigneur qui choisisse & qui determine, comme il lui plait, le lieu de nôtre naissance, & la condition de nos Parens. Delà cette inclination secrete, qui nous porte si fort à aimer & à cherir ce dou-

ble choix que le Seigneur a fait en nôtre faveur. Delà cette horreur naturelle que nous ressentons pour ceux qui sont assez denaturez pour oublier ce qu'ils doivent à leurs Proches, à leur Patrie & à leur Prince.

C'est aussi Dieu qui choisit les Saints, qu'il veut nous donner pour Protecteurs.

2. Pouvons-nous douter que ce ne soit également le Seigneur qui ait choisi & determiné lui-même ceux d'entre ses Saints qu'il a voulu être nos Protecteurs & nos Mediateurs auprés de lui; tandis que nous serons dans ce lieu de nôtre exil, & dans cette vallée de larmes. A-t'il pû nous le faire connoître plus sensiblement, qu'en nous faisant naître dans cette Province & dans cette Ville, où ces Saints sont honorez d'une maniere toute particuliere? N'est-ce pas nous avertir suffisamment que c'est à eux qu'il veut que nous ayons recours dans nos besoins, que de nous engager d'abord, & dés les premieres années de nôtre vie, à aller auprés de leurs Tombeaux, ou dans leurs Eglises, lui offrir nos prieres, & repandre des larmes ameres de la plus vive componction, pour implorer sa misericorde, appaiser sa colere, & detourner les fleaux de sa Justice.

En combien de manieres il nous le fait connoître.

Combien nous sommes inexcusables, si nous l'ignorons.

3. En bonne foi peut-on ignorer, ou peut-on croire, qu'un Saint, Patron & Titulaire de l'Eglise Paroissiale du lieu où nous sommes nez; qu'un Saint, Patron & Titulaire de l'Eglise où nous avons été regenerez dans les eaux salutaires du Baptême; qu'un Saint, Patron & Titulaire du Diocese dont nous sommes, ne soit pas un de ces Saints que Dieu nous a choisis

pour être un de nos Protecteurs? Peut-on se persuader qu'un Saint dont on voit tous les ans honorer la memoire par un concours infini de peuple, qui vient en foule dans son Eglise, & qui y passe quelque fois une partie de la nuit en veilles & en prieres; qu'un Saint, dont on entend tous les ans faire l'éloge, & chanter publiquement les loüanges, peut-on se persuader, dis-je, que ce soit-là un Saint qu'on puisse sans aucun scrupule ne prier & n'invoquer jamais, ou presque jamais? Oserai-je le dire, qu'on puisse oublier, negliger, & comme dedaigner d'honorer, dans le temps même que tous les Fidéles de ce Diocese & de cette Ville s'empressent à l'envi à lui rendre le culte qui lui est dû? Peut-on se persuader serieusement que ces Saints, Patrons & Titulaires de ces Eglises où nous entrons tous les jours, ne soient que les Patrons & les Protecteurs de ces Temples materiels qui portent leurs noms; & non pas plûtôt des personnes qui y viennent tous les jours recevoir les Sacremens, assister au Sacrifice, & y remplir les devoirs du Christianisme

St. Bernard attribuë une sẽblable ignorance à une espece de stupidité & de bêtise.

4. Je ne crois pas, disoit autrefois S. Bernard aux Religieux de Clairvaux, à l'occasion de la mort de S. Malachie, qu'il y ait personne au monde, qui ne reconnoisse clairement, que c'est un effet d'une Providence toute particuliere, que ce S. Prelat soit venu mourir au milieu de nous, & que ses Ossemens sacrez se trouvent heureusement mêlez & confondus avec ceux de nos Freres. Si tout le monde sçait qu'il

Quis tam hebes? ut non evidenter in hujus beati viri advẽtu & transitu magnũ prorsus consilium superg

ne tombe point une seule feüille d'arbre sans la permission de Dieu ; se pourroit-t'il trouver quelqu'un assez stupide & assez depourvû de raison, pour ne pas reconnoître évidemment que c'est la main du Seigneur qui l'a conduit à Clairvaux, qui a interrompu son voyage de Rome, & qui l'a arrêté ici au milieu de sa course, afin que nous eussions la consolation de recevoir ses derniers soupirs.

næ pietatis advertat. . . . Deo providente pro nobis, ne à nobis egressus alibi consummaretur.

St. Bern. *in transf.* S. Malach. ser. 1. n. 1.

Combien nous devons être sensibles à une si grande marque de bonté du Seigneur envers nous.

5. Quelles actions de graces, continuë S. Bernard, ne devons nous pas rendre au Seigneur, de nous avoir ainsi favorisez, & distinguez d'une maniere si avantageuse & si glorieuse pour nous. Il nous a vû pauvres, & il a voulu nous enrichir d'un si grand Trésor. Il nous a vû foibles & languissans dans la vertu, & il a voulu nous animer par les exemples d'un Saint, qui a été un des plus fermes soutiens & des plus fortes colonnes de son Eglise. Où pourrions nous trouver ailleurs un plus grand succez de consolation ? Une si grande grace, & une misericorde si speciale du Seigneur, n'est-elle pas pour nous une preuve que ce lieu est déja l'objet de ses complaisances, ou qu'il le sera dans la suite, puisqu'il l'a choisi préferablement à tant d'autres, pour être celui de la mort & de la sepulture d'un Saint, qu'il y a conduit & attiré lui-même des extrémitez de la Terre.

Alterum si quidem è duobus signum istud . . persuadet quod aut placitus Deo sit locus, aut sibi placitum velit ad quē tantæ sanctitatis virū à finibus terræ, moriturum sepeliendumque perduxit.

Ibid. n. 2.

Raisons sur lesquelles St. Maxime de Turin fonde une

6. C'étoit à peu prés dans le même sens & dans les mêmes sentimens, que S. Maxime Evêque de Turin exhortoit ses Dio-

cesains à solemniser avec une ferveur extraordinaire la Fête des Saints Octave, Adventor & Solutor, Patrons & Protecteurs de la Capitale du Piemont. Nous pouvons, leur disoit ce S. Prelat, honorer, prier & invoquer avec confiance tous les Saints que l'Eglise universelle propose à nôtre culte & à nôtre veneration : mais nous devons le faire encore avec une plus tendre confiance, & une devotion plus fervente à l'égard des Saints Martirs qui ont repandu leur sang au milieu de nous, & pour l'amour de nous. S'ils font sentir leur pouvoir à tous les Peuples de la Terre, ils le font plus particulierement en faveur de ceux qui marchent tous les jours sur une terre consacrée, penetrée & imbibée de leur sang. Tous les Saints, il est vrai, s'interessent pour nous; mais ceux-ci ont un droit & un motif particulier de le faire. Comme ils ne sont point étrangers à nôtre égard, nous sommes dans une heureuse possession de nous adresser à eux avec une espece de familiarité toute sainte. Un Martir en donnant sa vie pour JESUS-CHRIST, ne merite pas seulement pour lui, mais il merite encore pour ses chers Concitoyens. Sa mort devient pour lui le commencement d'une gloire & d'une felicité qui n'aura jamais de fin; & elle est a même temps pour les Concitoyens une source de benedictions & de graces, dont le seul souvenir ranime leur ferveur, les attendrit & les confond.

> persuasion si consolãte pour nous.
>
> *Cuncti Martyres devotissimè percolendi sunt : sed specialiter venerandi sunt à nobis quorum reliquias possidemus . . . Cum his nobis familiaritas est.*
> S. Maxim. Taurin. hom. de ss. octav. advent. & solut. on lit le même Sermon dans les anciennes Editions de S. Ambroise, Sermon 77. *de Sanctis* n. 6.
>
> *Martyr... Cum patitur, non sibi tantum patitur, sed & civibus. Sibi . . ad præmium. . . ad requiem . . civibus ad exẽplum . . ad salutem.* Ibid.

7. Qu'avons-nous à craindre, disoit S. Basile aux Habitans de Cesarée ? N'avons nous

> Jusqu'où doit aller nôtre confiance en

vers nos Saints Protecteurs.

pas un asile sûr & inviolable dans les Saints Protecteurs de cette Province ? Ne sont-ils pas pour nous un rampart & un boulevard invincible contre les efforts de nos ennemis ? Ils offrent à l'envi nos prieres, nos larmes & nos gemissemens au Seigneur, & ils se font une gloire de nous servir d'Intercesseurs & de Mediateurs auprés de lui : Emploi consolant pour nous, dont ils s'acquittent avec d'autant plus de zele, que c'est le Seigneur qui les en a chargez lui-même en nôtre faveur. Oüi c'est le Seigneur lui-même qui a voulu qu'ils fussent, comme ses Agens & ses Ministres deputez pour lui recommander nos interêts

Hi sunt, qui nostram obtinẽtes regionem, quasi quædam turres contra adversariorum incursum refugium exhibent... Optimi curarũ socii, precum ac votorum... suffragatores, legati apud Deũ Potentissimi.

S. Basil. or. de 40. Martyr.

Ce sentiment est universellement répandu dans tous les Royaumes Catholiques.

8. Aussi voyons-nous universellement dans tous les Royaumes Catholiques éclater par tout les marques publiques d'une veneration particuliere pour leurs Saints Protecteurs. Jusqu'où ne va pas en ce point la pieté de la France envers S. Denis ? A-t'elle d'autre cri de guerre que celui qu'elle a conservé depuis le temps de la Conversion du Roy Clovis, *Monjoye S Denis*, c'est-à-dire, mon Jupiter, cesse S. Denis. Voilà le Protecteur de nos armes, je n'en reconnois plus d'autre. Jusqu'où ne va pas la confiance de l'Espagne en l'Apôtre Saint Jacques, de la Republique de Venise en l'Evangeliste S. Marc, de l'Irlande Catholique en S. Patrice? &c.

CHAPITRE II.

Le lieu de leur Naissance.

Second motif.

Il y a eu de trés grands Saints dans tous les Pays du monde.

1. C'EST ſans doute un effet ſenſible de la Providence, qu'il y ait eû toûjours de temps en temps, preſque dans tous les Païs du Monde, des Saints, & des Saints d'une vertu rare & ſurprenante; ſoit afin qu'il n'y eût aucun Royaume qui ne pût prendre part à une gloire ſi intereſſante & à un avantage ſi conſolant; ſoit auſſi afin qu'il n'y en eût aucun qui ne pût honorer & reſpecter du moins aprés leur mort, ceux dont la vertu la plus ſolide & la plus édifiante, a coûtume, par je ne ſçai quelle biſarre & injuſte prévention d'être meconnuë, & ſouvent même perſecutée pendant leur vie, par ceux qui devroient naturellement l'eſtimer le plus, la cherir & la favoriſer.

Les Juifs ont été ſenſibles à une deſtination ſi honorable pour eux.

2. Les Juifs, Nation autrefois ſi cherie du Seigneur, ont parû infiniment ſenſibles à l'honneur qu'ils avoient de conter parmi leurs Ancêtres un ſi grand nombre de Saints. Juſques dans leurs prieres, les noms glorieux d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob & de tant d'autres Saints Patriarches, dont ils étoient les deſcendans, redoubloient leur ferveur, & leurs inſpiroient de vifs ſentimens d'une pieté tendre.

Les Chrêtiens le ſont encore plus & avec plus de raiſon,

3. Quelle gloire pour l'Eſpagne d'avoir donné dans ces derniers ſiecles, preſque en même temps à l'Egliſe S. Ignace de Loyola,

S. Jean de Dieu, S. François Xavier, S. Loüis Bertrand, S. Pierre d'Alcantara, S. Thomas de Villeneuve, S. François de Borgia, le Bien-heureux Jean de la Croix, Sainte Therese, Sainte Rose, &c. Si chaque Royaume Catholique ne peut pas en proposer un nombre aussi grand dans un espace de temps aussi court; au moins n'en est-il aucun qui ne puisse prendre quelque part à une gloire à peu prés semblable. La France ne conte-t'elle pas parmi les Rois un S. Loüis, comme l'Espagne un S. Hermenegilde, la Pologne un S. Casimir, la Baviere un S. Henri, l'Autriche un S. Leopold, la Castille un S. Ferdinand, le Danemarc un S. Canut, l'Angleterre un S. Edoüard? Et dans tous ces florissans Royaumes n'a-t'on pas vû le même zele, & la même émulation à faire connoître le merite de ces Saints; & à faire passer jusqu'à la posterité la plus reculée le souvenir de leurs vertus? La France s'est distinguée par les sçavans Hommes qui ont travaillé à composer l'Histoire des Saints de l'Eglise Gallicane; & elle ne cede en rien au zele de tous les autres Etats de la Chrêtienté.

Du Saussay, le Cointe, Ste. Marche, Robert, Labbé.

Non-seulement les Royaumes, mais encore les Villes particulieres ont eu le même zele envers leurs Sts. Protecteurs.

4. Les Villes particulieres ont imité celui des Royaumes; & elles ont fait ramasser avec soin dans des Ouvrages separez les noms & les éloges des Saints qu'elles ont eû le bonheur de voir naître ou mourir dans l'enceinte de leurs murs. En Italie, Rome. Naples, Genes, Luques, Palerme, Messine, Parme, Bologne, Veronne, Sienne, &c. ont signalé leur pieté en ce point: en

Allemagne, Eistad, Cologne & Ausbourg: en Espagne, Seville & Cordouë : en France, Orleans, Dijon, Troyes, Lyon, &c. ont fait la même chose. Il est bien naturel que Bordeaux ne differe pas plus longtemps à rendre ce juste tribut de reconnoissance & de religion à ces Saints que cette grande Ville se fait honneur de reconnoître pour ses Enfans & pour ses Protecteurs. Les noms de S. Paulin Evêque de Nole, de S. Amand, S. Seurin, S. Delphin Archevêques de Bordeaux, de S. Exupere Archevêque de Toulouse; ces noms glorieux si respectables & si respectez dans toute l'Eglise, peuvent-ils ne pas exciter les sentimens d'une noble & d'une sainte émulation dans le cœur de tous ceux qui ont droit de les regarder comme leurs Concitoyens, & avec qui par consequent ils ont un rapport & une liaison si étroite.

Il est naturel que Bordeaux suive le même exemple.

A l'égard de S. Paulin, S. Amand, S. Seurin, S. Delphin, S. Exupere, &c.

5. Est-il surprenant, disoit S. Basile au Peuple de Cesarée, que le S. Martyr Gordius étant nôtre Concitoyen, nous soyons si sensibles à sa gloire ? Elle nous interesse plus que personne, & tous les honneurs qu'on lui rend réjaillissent jusques sur nous. Les fruits delicieux qui naissent dans une Province la font estimer des Etrangers, & la rendent plus chere à des Habitans. C'est cette Ville même qui a donné à l'Eglise le Saint dont nous solemnisons la Fête. C'est dans ce lieu même où nous sommes, que ce fruit déja mûr pour le Ciel a été cueilli, pour y être heureusement transplanté pour toûjours. Le souvenir du bonheur dont il

Sentimens de S. Basile sur ce point

Fuit hic Martyr beatissimus civis noster . . . ex quò non mirum, si nostræ mentis affectus ad eum potissimum dirigitur, quòd profectò ad verum ac domesticum nobis facit ornamentum. Nam sicut arbores quæ bona ferunt poma, propriæ bonitates laudem nutrienti tribuunt humo, &c.

S. Basil hom. 29. in S. Gordium.

jouit, pourroit-il nous être indifferent, & l'esperance de la gloire qu'il possede, ne nous est-elle pas un gage de celle aprés laquelle nous soupirons ? Le goût & la fraicheur d'un fruit bien conditionné nous fait plaisir, de quelque part qu'il vienne : mais quel goût particulier ne trouvons-nous pas dans ceux que nous avons cultivé de nos mains, & vû mûrir sous nos yeux. Le rapport singulier qu'ils ont avec nous, leur fait donner d'abord je ne sçai quelle préference sur les autres, qu'il ne nous est pas libre de leur refuser.

Ces sentimens sont aussi universels, qu'ils sont justes & équitables.

6. Ces sentimens au reste d'amour & de confiance pour les Saints qui sont nez dans la même Province ou dans la même Ville où nous sommes, sont si naturels, & en même temps si raisonnables, que le seul doute & la seule vraisemblance en cette matiere a causé des divisions & des disputes sans fin entre des Villes & des Royaumes entiers ; chacun voulant & croyant être en droit de s'attribuer la gloire de leur avoir donné la naissance. Naples & Benevent se disputent encore cet honneur par rapport à S. Janvier Martyr ; Catane & Palerme par rapport à Sainte Agathe ; Vienne & Lyon en France par rapport à Sainte Blandine ; Huesca, Valence & Sarragosse par rapport au Glorieux Martyr S. Vincent ; l'Ecosse & l'Irlande par rapport à une infinité de Saints.

Ils se trouvent jusques dans le fond

7. Jusques dans le fonds des Deserts, & parmi les personnes de la vertu la plus austere & la plus desinteressée on sent cette

devotion pour les Saints dont nous parlons. S. Nil dans sa Lettre à Heliodore le Silentiaire qui se trouve dans le septiéme Concile general en rapporte une preuve bien naturelle dans la personne d'un S. Solitaire. Ce S. Homme, Galate de naissance, s'étoit retiré avec son Fils dans un Monastere qui étoit sur le mont Sinai. Des Barbares y étant entrez un jour violemment & à l'improviste l'enleverent avec son Fils; & aprés leur avoit fait souffrir sur la route toute sorte de mauvais traitemens, ils les conduisirent dans des prisons differentes, & éloignées les unes des autres. Le Pere inconsolable de ne voir plus un Fils si cher, s'adresse du fonds de son cachot au Seigneur, pour le conjurer de lui rendre son Fils : & d'abord par un sentiment trés-naturel, il le presse instamment de lui accorder cette grace, par l'intercession du Saint Martyr Platon son cher Compatriote. Il fut bientôt exaucé. Le S. Martyr paroît tout à coup dans la prison où le Fils étoit renfermé. Il rompt ses liens. Il le conduit à son Pere; & donne à même temps à tous les deux la liberté & la vie.

des deserts parmi les plus saints Solitaires.

Dominum flagitabat . . . per Platonem Compatriotam Martyrem.

Synod. 7. act. 4.

8. Ce n'étoit donc pas sans raison que l'éloquent S. Eucher Archevêque de Lyon recommandoit si fort aux Lyonnois cette devotion particuliere en leurs Saints Protecteurs. Vous êtes loüables, leur disoit-il, de celebrer avec tant de zele les solemnitez qui vous sont communes avec le reste des Fidéles; mais souvenez-vous qu'il faut quel-

Avec quel zele S. Eucher les inspiroit aux Habitans de Lyon.

Magnum quidem est publicis atque communibus dare vota solennitatibus : sed excellentiori

que chose de plus, & qu'une pieté commune ne suffit pas pour honorer les vertus des Saints qui sont nez, ou qui ont vêcu parmi vous. Comme vous ressentez une joye & une consolation extraordinaire en solemnisant leur Fête; il faut que vous excitiez pour eux dans vôtre cœur de plus tendres sentimens d'une confiance filiale. Si vous prennez tant de plaisir à rappeller le souvenir des combats & des triomphes des Saints qui vous sont étrangers : si vous vous plaisez avec raison à honorer les vertus de ceux qui ont souffert le Martyre au delà des Mers; si vous croyez par un juste sentiment de Religion, pouvoir regarder comme un bien où vous avez droit de pretendre la protection de ces Saints que la distance des lieux a si fort éloignez de nous pendant leur vie, qu'il n'y a que nos vœux & que nos desirs qui puissent aller jusqu'à leurs Tombeaux; avec quelle ardeur, & avec combien plus d'empressement ne devons nous pas adresser nos vœux & nos prieres à ceux à qui nous sommes redevables de la Religion Catholique que nous professons; à qui l'Eglise doit tout son éclat & toute sa splendeur dans ce Diocese; à qui cette Province ne sçauroit refuser les sentimens d'une tendresse maternelle pour des enfans qui font sa plus grande gloire & sa plus douce consolation. Le culte que nous leur rendons dans cette Ville, leur est dû à plus de titres que ne l'est celui que nous rendons aux autres Saints. La Religion, l'Eglise, la Patrie, tout nous engage à leur rendre

quædam festivitas judicanda est, alumnis exultare . . . . . indigenarum Martyrum cultus, & honor specialium Patronorum, sicut peculiare dat gaudium, ita proprium requiri affectum. . . . si peregrinas palmas . . ac transmarinos triumphos tanta nos oporteat sedulitate venerari . . quantò apertius convenit in eorum celebritate fervere . . . quibus multiplicem debet Religio devotionem, Ecclesia honorem, Patria charitatem . . ad eas fidei devotione accedamus, & quorum esse, cives gratulamur in terris, cum his municipatum, habere mereamur in cælis.
S. Eucher. hom. de ss. Alexandr. & Epipodio.

un si juste devoir. L'affinité & le rapport particulier que nous avons avec eux, à raison du lieu de leur naissance, nous invite à en avoir encore avec eux un plus grand par les liens de la charité & de la grace. Si nous ressentons tant de joye à penser seulement qu'ils ont eu sur la terre, & pour quelques momens la même Patrie que nous; quel excez de joye & de consolation ne doit pas causer en nous la douce & vive esperance que nous avons de regner un jour éternellement avec eux dans nôtre commune & veritable Patrie, qui est la Cité des Saints dont ils sont déja en possession.

CHAPITRE III.

Le lieu de leur demeure.

Trosiéme motif.

On n'aime pas moins le lieu où l'on a fait un long sejour, que celui de nôtre naissance.

1. S'IL est naturel à l'homme de sentir une inclination particuliere pour le lieu de sa naissance, il ne l'est gueres moins d'en ressentir une égale, & quelquefois même plus forte, pour le lieu où l'on a fait un long séjour, ou une grande fortune; les habitudes que l'on y a contractées, les biens que l'on y a amassez, la reputation qu'on y a acquise, & le credit où l'on s'y trouve; tout cela fait qu'on s'y affectionne souvent plus qu'à sa propre Patrie; & l'on voit tous les jours des personnes plus attachées aux interêts & aux avantages des Royaumes ou des Provinces où ils se trouvent, qu'à ceux des Royaumes & des Provinces où ils sont nez.

Cet attachement n'est pas toûjours blâmable.

On se tromperoit si on croyoit que ces sortes d'attachemens ne sçauroient avoir rien que de trop humain & de trop naturel, on les trouve également dans les Saints & les plus grands Saints ; mais d'une maniere bien plus parfaite, parce que la grace qui ne detruit pas toûjours tous les mouvemens naturels de nôtre cœur, ne manque jamais de les purifier, de tout ce qu'ils pourroient avoir de vicieux & de blâmable, ou de moins pur, de moins desinteressé & de moins parfait.

Delà vient que la plûpart des Saints ont fait plus de bien hors de leur Patrie.

2. On peut même dire à cette occasion, qu'il semble que la Providence ait pris plaisir à menager tellement les choses, que la plûpart des Saints ont été communement employez à sanctifier des Païs & des Terres qui leur étoient étrangeres, & où ils se sont, si on ose parler de la sorte, comme naturalisez par le long séjour qu'ils y ont fait. On leur en a donné même quelquefois le nom, que l'on a substitué à celui de leur veritable Patrie. Ainsi, disons-nous encore tous les jours, *S. Ambroise de Milan*, quoiqu'il fut Romain, & né à Arles, tandis que son pere y étoit Prefet des Gaules : *S. Nicolas Tolentin*, quoiqu'il fut né dans la Marche d'Ancone : *S. Antoine de Padouë* ou *de Pade*, quoiqu'il fut né à Lisbone : à peu prés comme les anciens Romains avoient coûtume de donner à leurs Empereurs ou à leurs Generaux d'armées le nom des Royaumes qu'ils avoient conquis, & des Provinces qu'ils avoient soûmises à l'Empire de Rome.

Et qu'ils ont regardé le lieu

3. Mais c'est sur tout le lieu où les Saints

ont eu le bonheur de mourir qu'ils regardent comme leur veritable Patrie, parce qu'ils y ont trouvé le commencement d'une vie heureuse & immortelle, au lieu que celle que la mort nous enleve est toûjours une vie peu durable, sujette à toute sorte d'ennuis, de chagrins, de disgraces & d'afflictions, qui doivent nous la faire paroître plûtôt une mort continuelle qu'une veritable vie. Aussi les Saints ne peuvent-ils oublier dans le Ciel, le lieu où ils ont terminé le temps de leur exil, & commencé à joüir d'une felicité qui ne finira jamais. C'est-là, dit Ennode, une de ces veritez sensibles qu'on ne peut ignorer, que la raison & l'experience nous apprenent également. Voulez-vous sçavoir quelle est la veritable Patrie des Saints? disoit autrefois S. Gregoire de Nysse; c'est le lieu où ils meurent pour JESUS-CHRIST. Leurs veritables Concitoyens, leurs Freres, leurs Parens, leurs Proches; ce sont ceux qui sont assez heureux pour posseder leurs précieuses Reliques.

de leur mort comme leur Patrie veritable.

Negari non potest . . . plus tribui & majorem, loco affectum impetrare de quibus ad superna transitur.

Ennod. de SS. Apost. Petro & Paulo.

Patria Sancti Locus est mortis: Cives . . . & Fratres & Cognati, qui habent eum.

S Greg Nyss. or. de S. Theodoro.

4. Mais si nous ne pouvons pas douter que les Saints n'ayent des sentimens si favorables pour les Villes & pour les Provinces où ils ont vêcû, & où ils sont morts; nous ne pouvons pas plus douter aussi que nous ne soyons par-là même engagez à avoir pour eux des sentimens d'une devotion & d'une confiance toute singuliere. La seule vûë des lieux où ils ont habité, & qu'ils ont consacré par leur presence, nous touche & nous remplit de componction,

Aussi ne sommes-nous pas libres à sentir une confiance particuliere pour ces Saints.

Sur tout quãd nous voyons les lieux qu'ils ont sanctifié par leur presence.

comme le souvenir des actions saintes qu'ils ont faites, nous cause toûjours un nouveau plaisir. Ainsi lisons-nous dans la vie de S. Hilarion, que ce grand Saint, aprés avoir marché trois jours dans une affreuse solitude pour arriver à la montagne où S. Antoine étoit mort, apprenoit avec une consolation sensible de la bouche de ses deux Disciples Isaac & Pelusien le détail des plus menuës occupations de ce Saint, dans ces lieux qu'il avoit sanctifiez pendant sa vie par la pratique de tant de vertus. Voici, lui disoient-ils, où il chantoit les loüanges du Seigneur: voici où il prioit. Là il travailloit: là il se reposoit quand il étoit fatigué du travail. Il a planté lui-même ces vignes & ces petits arbres. Il a dressé lui-même ce terrain de ses propres mains. C'est lui qui a creusé ce reservoir pour arroser son jardin. Voila le hoyau dont il se servoit pour labourer. Voyez-vous ces deux cellules taillées dans le roc? c'est-là où il se retiroit pour éviter la foule des visites, & même la compagnie de ses chers Disciples, pour pouvoir s'entretenir uniquement & plus long-temps avec Dieu.

Vit. S. Hilar. c. 26.

Nous ressentons quelque chose d'approchant pour les Princes ou les grands Hommes qui sont venus dans cette Province.

5. Nous ressentons quelque chose de semblable, ou du moins d'approchant à l'égard des Princes ou des fameux Guerriers qui sont venus dans cette Province pour la garantir des insultes de nos ennemis. Si dans la chaleur du combat ils ont perdu la vie, rien ne peut effacer de nôtre cœur les sentimens de douleur, de regret, d'amour, d'estime & de reconnoissance que nous leur devons

devons. Malgré les revolutions les plus inesperées, nous ne pouvons oublier ces Princes, & ces illustres Heros, genereuses victimes de l'amour de la Patrie, & de la fidelité inviolable qui est dûë à ceux à qui Dieu nous commande d'obéïr. Nous conservons cherement jusqu'au souvenir des Villes par où ils ont passé pour venir à nôtre secours, & des actions de bravoure que nous leur avons vû faire sous nos yeux. Nous regardons comme une marque de distinction infiniment interessante pour nous, ces maisons qui ont été pendant quelques momens honorées de leur presence. Tant il est vrai que c'est un sentiment & un instinct né avec nous, d'avoir une liaison & un rapport particulier d'estime, d'amour, & de confiance dans les personnes qui ont vêcu, ou qui ont fini leur vie dans le lieu où nous vivons nous-mêmes, & où nous nous attendons de mourir : sentiment & instinct d'autant plus fort & plus juste qu'il se porte sur des personnes qui ont eu plus de veritable grandeur & de vrai merite.

6. Sur ce principe incontestable, fondé sur l'experience de tout le monde, quelle impression ne doit pas naturellement faire sur nos cœurs le souvenir de ces Heros du Christianisme qui ont vêcu dans cette Ville. Ces maisons où nous logeons peut-être, * ces Eglises où nous entrons tous les jours, ces places publiques où nous marchons ; tout cela a été sanctifié autrefois par leur presence : & cette seule idée ne nous rappelle-t'elle pas dans l'esprit celle

Nous sommes donc inexcusables, si nous ne recourons à ces Sts.

* Celle de Monsieur l'Intendant de Bordeaux par S. Paulin.

* Celle de Mr. Sage, dans la ruë Neuve.

par S. François de Borgia.

de toutes les vertus qu'ils y ont pratiquées ; de leur zele pour travailler à nôtre salut, pour lequel nous avons tant d'indifference ; de leur éloignement du monde, que nous ne pouvons oublier ; de leur ferveur dans la priere, pour laquelle nous sentons si peu d'attrait & un si grand dégoût ; de la rigueur de leurs austeritez & de leurs penitences, dont le seul recit nous effraye & nous épouvante. Ces reflexions qui se presentent si aisément à nôtre esprit, ne nous font-elles pas sentir combien nous sommes inexcusables si nous ne nous adressons pas souvent à eux avec une tendre confiance. He ! Pourquoi le Seigneur a-t'il donc voulu qu'ils pratiquassent ces vertus heroïques dans cette Province & dans cette Ville, si ce n'est afin de nous engager à marcher sur leurs traces, & à nous les faire regarder comme de puissans Mediateurs & Intercesseurs auprés de lui, qu'il nous a marquez, designez & determinez lui-même par son propre choix.

Chapitre IV.

Quatriéme motif.

Les biens que nous en avons reçûs, & que nous en esperons.

Dieu accorde les graces comme il lui plaît.

I. Le Seigneur est le maître absolu de ses biens & de ses graces. Il les distribuë à son gré, comme il lui plaît, à qui il lui plaît, & quand il lui plaît. C'est une verité évidente, dont personne ne peut raisonnablement

douter. Mais ce n'en est pas aussi une moins sûre ni moins évidente qu'il nous les communique pour l'ordinaire plus ou moins abondamment, selon que nous les lui demandons avec plus ou avec moins de ferveur, par l'intercession de quelques Saints particuliers à qui il veut que nous nous adressions plûtot qu'à d'autres, pour les obtenir.

Il les accorde communement à l'intercession de certains Saints, qu'il veut qu'on invoque pour les obtenir.

2. Il n'est presque point de Royaume, de Province, ni de Ville Catholique qui ne nous en fournisse des preuves sensibles. Dans les affreux embrasemens du Mont Vesuve, les Napolitains ne recourent-ils pas d'abord à leur S. Protecteur S. Janvier Martyr? Et les Peuples du Royaume de Sicile, pour se garantir des embrasemens du Mont Ethna, ne recourent-ils pas également avec la même ardeur & la même confiance à leur Ste Protectrice & Concitoyenne Sainte Agathe? Combien de fois S. Agnelli n'a-t'il pas delivré Naples, & S. Narcisse n'a-t'il pas delivré Girone, assiegées & pressées vivement par les ennemis? Combien de fois Besançon assiegé par des armées nombreuses, qui étoient sur le point de s'en rendre les maîtres, a-t'il été secouru & delivré miraculeusement par S. Ferreol & S. Ferrutien *? Avignon par S. Pierre de Luxembourg, Nantes par S. Donatien & S. Rogatien, Troyes par S. Loup, Auxerre par S. Germain, Orleans par S. Aignan; & tous les ans la Legende de S. Seurin ne nous rappelle-t'elle pas le souvenir de la maniere miraculeuse dont ce Saint preserva Bor-

* S. Ferjus.

Propr. dicc. Burdig. fer. v. Octav. S. Severini Lect. 5. 6.

deaux de l'invasion des Goths, qui n'attendoient que le moment d'y entrer à la faveur de la solemnité de la Fête du Saint, & d'un concours infini de peuple de la campagne qui s'y rendoit pour la celebrer : d'épaisses & de profondes tenebres deroberent tout à coup à ces Barbares la vûë de la Ville : une terreur panique se repandit parmi leurs troupes, & les obligea à prendre honteusement la fuite, & à se dissiper avec perte & confusion. Enfin si le Ciel devenu de fer & de bronze pour nous, brûle nos campagnes arides, & nous menace d'une famine prochaine, ne s'adresse-t'on pas à Paris à Sainte Genevieve? A Bourges à Sainte Solange Vierge & Martyre ; à Avignon à S. Agricole ; à Billom en Auvergne à S. Sirene Martyr ; dans le Languedoc à S. Pons Abbé ; dans le païs du Maine à S. Sirene de Confesseur ; & sans aller chercher tant d'exemples éloignez ou étrangers, avec quelle pieté n'invoque-t'on pas à Bordeaux dans de pareilles circonstances l'Apôtre de la Guienne S. Martial ? On porte son Bâton Pastoral en procession. C'est un Chanoine de l'Eglise Collegiale de S. Seurin à qui on confie un dépôt si précieux. Il le mouille dans la fontaine de Figueros. Il y renouvelle les prieres ferventes que le peuple fidéle y offre au Seigneur : & il est inoüi que le Seigneur ne les ait pas exaucées.

Du Saussay. *In Martyrog. Gallic.* pag. 1244.

Effets miraculeux du Bâton Pastoral de S. Martial à Bordeaux.

* Figueros.

3. Ce n'est pas sans doute que le Seigneur ne puisse nous accorder ces graces, sans nous obliger de les lui demander par la mediation de ces Saints, ou que nous devions

C'est-là une de ces dispositions libres du Seigneur qu'il ne nous est pas

pour cela donner la preference du merite à ces Saints sur les autres, non sans doute; mais c'est uniquement parce que le Seigneur se plaît à faire paroître sa puissance & sa liberalité à recompenser ses Saints, & à les faire honorer sur la terre comme il lui plaît, & où il lui plaît. Ainsi voyons nous dans le monde que les Rois & les Princes Souverains veulent que leurs peuples s'adressent à quelqu'uns de leurs Ministres plûtôt qu'aux autres, pour en obtenir certaines graces particulieres, sans que les peuples soient pour cela en droit de se flatter que ces Ministres sont ceux qui ont toûjours le plus de merite, de credit & de faveur.

permis d'approfondir.

On voit quelque chose d'aprochant dans le Gouvernement politique des Princes.

4. Tout le monde sçait ce qui arriva à S. Augustin, lorsque pour decouvrir la verité d'une accusation atroce d'un Clerc contre un Prêtre de son Diocese, il les envoya tous deux au Tombeau de S. Felix Evêque de Nole. Le Clergé aussi bien que le peuple d'Hippone parut surpris que le Saint Evêque les eût engagez à faire un si long voyage pour un semblable sujet, tandis qu'il y avoit, disoit-on, dans la Province assez de Reliques & de Tombeaux de Saints, où l'on eût pû également reconnoître le parjure & le calomniateur.

Cette verité est confirmée par l'exemple & le témoignage de S. Augustin.

5. Dieu est sans doute également puissant dans tous les lieux du monde, repond S. Augustin; mais qui sommes-nous pour vouloir sonder la profondeur de ses jugemens impenetrables, & lui demander la raison pourquoi nous voyons faire des miracles en certains endroits, & non pas en

Quis potest consilium ejus perscrutari, quare in aliis locis hæc miracula fiant, in aliis non S. Aug. Ep. 78. olim 137. n. 3.

d'autres ? On connoit par tout la reputation & la sainteté du lieu où repose le Corps de S. Felix Evêque de Nole : j'ai crû pour cela même devoir les y envoyer, afin de reconnoître plus facilement & plus sûrement la verité d'un fait dont nous sommes tous affligez & consternez. Ne sçavons-nous pas les prodiges surprenans qui s'operent tous les jours à Milan au Tombeau des Saints Martyrs, & quel pouvoir ces Saints y exercent sensiblement sur les puissances de l'Enfer ? Qui de vous ignore qu'un voleur ayant osé vouloir y faire un parjure, a été obligé d'avoüer malgré lui publiquement son larcin, & de restituer ce qu'il avoit pris ? Est-ce mes Freres, qu'il n'y a pas aussi dans l'Afrique desCorps de plusieurs Saints Martyrs ? L'Afrique n'est-elle pas assez heureuse pour posseder plusieurs de leurs Saintes Reliques ? Cependant nous ne voyons pas qu'il s'y fasse de semblables prodiges. En voulez-vous sçavoir la veritable raison ? N'en cherchez point d'autre, que le seul bon plaisir de Dieu. Car comme il ne donne pas également à tous les Saints pendant leur vie, le don de guerir les malades, & de discerner les esprits : de même aussi ne leur accorde-t'il pas également à tous aprés leur mort le pouvoir d'operer des miracles à leurs Tombeaux ; mais seulement à ceux qu'il juge à propos, & comme il le juge à propos.

Numquid non & Africa Sanctorum Martyrũ corporibus plena est? Et tamen nusquam hic scimus talia fieri. Ibid.

Il en est à peu prés de même dans la distribution des

6. On peut dire à peu prés la même chose touchant les Reliques des Saints que certaines Eglises possedent préferablement à

d'autres, qui eussent dû naturellement les conserver & les retenir. Ecoutons sur cela S. Jean Chrysostome, à l'occasion du transport des Reliques de S. Ignace Martyr de Rome à Anthioche. Quel excez des misericordes du Seigneur envers nous ! s'écrie ce grand Saint, que celui qui nous fait revoir encore au milieu de nous ce Saint Prelat qui gouvernoit autrefois cette Ville avec tant de zele & de sagesse. Rome, il est vrai, a pris part à la Gloire de son Martyre : elle a vû couler son Sang, elle en a été teinte & arrosée : mais nous avons à present le bonheur de posseder ses Reliques, qu'il étoit si naturel que cette Capitale du monde Chrêtien voulût retenir chez elle. Nous l'avons eu pour Evêque avant que les Romains ayent pû le compter au nombre de leurs Martyrs : ils l'ont vû combattre & mourir genereusement pour la foi : mais nous avons sur eux l'avantage de joüir de ses précieuses dépoüilles que l'Enfer n'a pû nous enlever. Le même Seigneur qui nous l'avoit ôté pour quelques momens, nous l'a enfin rendu, mais avec un nouveau surcroit de gloire pour lui, & avec un juste sujet d'esperance pour nous qu'il ne nous l'ôtera plus. Il étoit seulement nôtre Evêque lorsqu'il nous quitta pour aller à Rome ; & Rome nous le redonne, lorsqu'il a ajoûté à cette premiere qualité, celle de Martyr. A son départ toute la Ville d'Antioche fondoit en larmes : à son retour, la joye & l'allegresse publique paroît sur le visage de tous ses Habitans.

Reliques des Saints en faveur de certaines Eglises.

Id quoque fuit divinæ benignitatis qui disposuit eum ad nos rursus redire, & civitatibus Martyrem impartiri, Roma stillantem ejus sanguinem excepit : vos autem reliquias ejus suscepistis, &c.

S. Chrisost. hom. 42. in S. Ignat.

Les Villes voisines & celles qui se sont trouvées sur la route ont pris part à la joye commune ; une foule inombrable de peuple a accompagné ses précieuses Reliques jusques dans cette grande Ville, heureuse dépositaire d'un Trésor inestimable que tout le monde Chrêtien voudroit partager avec nous. La seule vûë de son Tombeau ranime nôtre pieté languissante, & il n'est pas possible d'en approcher avec foi, sans se trouver aussi-tôt saisi d'une frayeur sainte, & penetré des sentimens de la plus vive componction.

Quel sujet de consolation pour les Peuples qui possedent ces Saintes Reliques?

7. Approchons-nous en donc, continuë le Saint, approchons-nous en avec la plus tendre confiance, & n'oublions jamais que c'est au Seigneur que nous sommes uniquement redevables du Trésor que nous possedons. Souvenons-nous qu'il ne nous l'a accordé, que pour nous porter à imiter les vertus de ce grand Saint, & pour que nous puissions trouver toûjours auprés de lui nôtre ressource & nôtre consolation. Ce Tombeau qui renferme ses Cendres & ses Ossemens sacrez, sera pour nous à l'avenir un azile sûr & inviolable. Si nous sommes pecheurs, nous implorerons son secours, & il nous en obtiendra le pardon : si nous avons le bonheur d'avoir conservé la grace, nous le conjurerons de s'interesser pour nous, de peur que nous n'ayons le malheur de la perdre. Si nous sommes dans l'affliction, il nous consolera : si nous joüissons du calme & de la paix, il nous en fera prolonger la durée: invo-

Eam ob causam reliquias Sanctorum concessit nobis Deus, ut nos ad se eorum invitatione perducat, & sint nobis velut portus . . & . . . solatium eorum malorum quæ assiduè nos affligunt . . utilis cunctis thesaurus, & refugium salutis. Eccl. Ibid.

quons-le donc avec une égale confiance, soit pour nous garentir de la maladie, soit pour recouvrer la santé & l'employer constamment à remplir toutes les obligations de nôtre état.

Chapitre V.

La possession de leurs Reliques.

Cinquiéme motif.

1. La Mort, dit S. Jean Chrysostome, a procuré à l'homme un trés-grand bien, en lui fournissant une occasion de mourir pour Jesus-Christ; si l'homme eût été immortel, il n'eût jamais pû donner à Dieu la preuve la plus forte de l'amour le plus grand qu'on puisse donner en ce monde, qui est le sacrifice de sa vie pour celui que l'on aime. Il falloit donc que l'homme pût mourir, pour qu'il pût être Martyr.

Si les Saints n'étoient pas morts, ils n'eussent pas donné à Jesus-Christ la plus grande preuve de leur amour.

Nisi mortales fuissent, Martyres facti non fuissent.

S. Chrisost. in laud. omn. Sanctor. Martyrum.

2. J'ajoûte que la Mort nous a aussi procuré un autre bien dont nous lui sommes également redevables. Ce sont les précieuses Reliques des Saints, ces Ossements sacrez que nous conservons si cherement: précieux restes de leurs Corps consumés pendant leur vie par les travaux & les rigueurs de la penitence, ou par la violence des tourmens qu'on leur a fait souffrir: uniques restes qui nous soient demeurez de ces Heros du Christianisme, dont nous ne pouvons nous empêcher de cherir, & de respecter le souvenir jusques dans les cendres de leurs Tombeaux, c'est-à-dire, dans

Majorem hâc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Joan. 15. v. 13.

Et nous n'aurions pas le bonheur de posseder leurs Reliques.

ce qu'il y a de plus affligeant & de plus humiliant pour l'homme. Glorieux & aimable sort des Saints bien different de celui du reste des hommes, dont les Corps aprés la mort, deviennent aussi-tôt un objet d'horreur & de frayeur pour tout le monde, pour leurs Proches également comme pour les Etrangers ; pour ceux qui les ont cheri le plus tendrement, comme pour ceux qui leur ont porté une haine mortelle.

S. Greg. Nyss. or. de S. Theodor.

Difference du sort des Saints aprés leur mort d'avec celui du reste des hommes.

3. Oh ! mon Dieu, que vos Jugemens sont justes ! & que vôtre providence en faveur de vos Saints paroît pleine d'équité & de misericorde. Oh ! qu'il fait bon vous servir, ô mon Dieu ; & que les recompenses que vous reservez à vos fidéles Serviteurs, l'emportent sur celles que peuvent esperer les Esclaves du monde ! tandis qu'on ne peut aprés leur mort supporter un moment la puanteur intolerable des cadavres affreux de ceux-ci ; on s'empresse à voir & à baiser les Cendres & les Ossemens sacrez de ceux-là. Tandis que le moindre des hommes foule aux pieds avec dédain & avec mépris les cendres des plus grands Conquerans & des Princes autrefois les plus redoutez & les plus redoutables ; on voit tout ce qu'il y a de plus grand & de plus respectable sur la Terre, venir à l'envi se prosterner humblement au pied du Tombeau des Saints, de ces Saints autrefois si pauvres, si humiliez, si oubliez, si maltraitez, si persecutez dans le monde, lorsqu'ils vivoient parmi nous.

La devotion que nous por-

4. Ces sentimens au reste d'une pieté si

tendre & si respectueuse pour les Reliques des Saints, ne sont point l'éfet d'une prévention & d'une erreur populaire. Ils sont fondez non-seulement sur le merite de ces Saints que le Seigneur se plaît à glorifier d'autant plus sur la Terre, qu'ils y ont voulu autrefois s'humilier davantage pour sa gloire & pour son amour; mais ils le sont encore sur la protection continuelle qu'on éprouve, & sur les graces particulieres qu'on reçoit dans les lieux où l'on a le bonheur de posseder un si précieux Trésor. Aussi les Saints Peres appellent-t'ils communement les Tombeaux des Saints, des gages précieux dont les Saints nous ont laissez les depositaires *Pignora Sanctorum*, & les preuves sensibles de la confiance que nous devons avoir en leur protection, *Patrocinia Sanctorum.*

tons aux Reliques des Saints est trés-juste & trés-sainte.

Sentiments de S. Jean Chrisost. sur ce sujet.

5. Les Reliques des Saints Martyrs que nous possedons, disoit S. Jean Chrysostome aux Habitans d'Antioche, nous sont un gage assuré du secours que nous en devons attendre : secours bien plus sûr pour nous, que ne le seroit une longue chaine de rochers escarpez & inaccessibles qui entoureroient nos murs, ou que toutes les fortifications que l'art pourroit avoir inventées pour les défendre. Si nous n'avions pas de meilleurs ramparts pour nous garantir que ceux que peuvent faire les hommes ; nos ennemis pourroient à leur tour nous en opposer d'aussi forts, ou du moins ils pourroient les rendre inutiles par la valeur & le nombre de leurs troupes aguerries & supe-

rieures aux nôtres. Mais lorsque recourant au Seigneur, nous lui presentons ces précieux restes des Corps de ces Saints Martyrs, qui ont donné leur vie pour son amour, est-il rien qu'il puisse refuser à nos justes demandes soûtenuës d'une si puissante intercession ? A la bonne heure que des Peuples qui ne peuvent invoquer que le nom de ces Saints qu'ils connoissent à peine, n'ayent pas une foi si vive, ni une confiance si tendre en leur protection ; mais nous qui avons le bonheur de voir sous nos yeux au milieu de cette Ville ces précieuses Victimes de la foi la plus pure, & de la charité la plus ardente, précieuses Victimes que le Seigneur nous a confiées lui-même, pouvons-nous ne pas avoir en eux toute sorte de confiance.

Non tantum nomina, sed ipsa quæ dicertarunt corpora prætendentes Deum propitiũ ac benignum habere poterimus. S. Chrysost. or. de SS. Martyr. Ægyptia. hom. 70.

6. Les Habitans de Nisibe éprouverent autrefois d'une maniere bien sensible jusqu'où va la protection des Saints en faveur d'une Ville où reposent leurs Reliques. Tandis qu'ils furent assez heureux pour conserver celles de S. Jacques leur Evêque, ils furent toûjours invincibles, & repousserent constamment les efforts de tous leurs ennemis : mais à peine l'infame Julien l'Apostat leur eût-il enlevé les Reliques de leur S. Protecteur ; la Ville tomba bientôt entre les mains des Perses, & fut perduë pour l'Empire. Le Peuple d'Antioche profita du malheur & de l'exemple de celui de Nisibe ; & il ne voulut jamais consentir qu'on enlevât le Corps de S. Simeon Stylite, que l'Empereur Leon vouloit par res-

Les Habitans de Nisibe en perdãt le Corps de S. Jacques, éprouverent ce que peut la protection des Saints dont on possede les Reliques.

Ceux d'Antioche furent plus zelez & plus heureux à conserver celles de S. Simeon Stilite.

pect, & par un sentiment de pieté faire transporter à Constantinople.

7. Il est donc naturel, que nous sentions une devotion particuliere pour les Saints dont nous avons les Reliques en cette Ville, & que nous ayons pour eux une confiance égale à celle que nous avons pour ceux qui sont nez ou morts dans cette Province. C'est la remarque judicieuse du sçavant Alcuin. Nous avons, dit-il, un droit tout particulier d'honorer & d'invoquer avec la même confiance les Saints qui ont fait leur séjour dans les Villes où nous habitons, & ceux dont on y conserve les Reliques. Ils sont veritablement les uns & les autres nos Concitoyens, & le rapport qu'ils ont avec nous en cette qualité, les porte à s'interesser également en nôtre faveur.

Il est naturel que nous sentions la même confiance pour les Saints dont nous avons les Reliques, que pour les Saints qui sont nez parmi nous.

Propter familiaritatem cohabitationis cujuslibet illorum & propter præsentiam Sanctorum reliquiarum... speciali veneratione apud cives suos familiarius honorantur.

Alcuin. in Nat. S. Willetrod.

8. Delà cet empressement que l'on a toûjours vû parmi les Fidéles à découvrir & à conserver les Reliques des Saints. Avec quel zele l'Empereur Constance ne fit-il pas transporter à Constantinople celles de S. André, de S. Luc & de S. Timothée? Avec quel concours de Peuples, l'Empereur Arcade n'eût-il pas la consolation de voir porter par son ordre les Ossemens du Prophete Samuel, de la Judée, où ils étoient auparavant, jusques dans la Thrace. A peine S. Martin eût-il expiré à Candes, petite Ville de son Diocese, que les Habitans de Tours & de Poitiers vinrent à main armée pour enlever son Corps. Les premiers le demandoient, parce que le Saint étoit leur Evêque & leur Pasteur. Les seconds préten-

De-là ce zele que les Fideles ont toûjours eu à découvrir, & à conserver les Reliques des Sts.

S. Hier adv. vigilant.

S. Greg. Turon. l. 1. hist. franc. c. n. 43.

Dispute entre les Tourangeaux & les Poitevins pour

avoir les Reliques de S. Martin.

doient qu'il devoit leur appartenir, parce qu'ils n'avoient fait que le prêter pour quelque temps à la Touraine, lorsqu'ils avoient consenti pour le bien de la paix, qu'on enlevât le Saint de son Monastere de Ligugié * pour l'élever à l'Episcopat. Quoiqu'il en soit, le zele de ses fidéles Diocesains fut le plus efficace & le plus heureux : car ceux-ci profitant à propos du silence & de l'obscurité de la nuit, & sur tout du profond sommeil de ceux qui vouloient leur enlever un si grand bien, l'embarquerent à petit bruit sur la Vienne, & le conduisirent en triomphe à Tours, en chantant des Hymnes & des Cantiques de loüanges, dont le bruit éveilla, mais trop tard, ceux qui étoient venus dans l'esperance de le ramener avec eux dans le Poitou.

* A une grã. de lieuë de Poitiers.

Les Deputez de Cologne furent plus heureux en venant à Bordeaux demander les Reques de S. Seurin.

9. Les Habitans de Cologne furent plus heureux, lorsque la sterilité & la famine desolant leur Province, ils envoyerent à Bordeaux des Deputez, pour demander instamment qu'on leur accordât dans un si pressant besoin les Reliques de S. Seurin leur ancien Pasteur, afin que la protection de leur S. Archevêque pût les garantir des maux encore plus grands dont ils étoient menacez. Ils ajoûterent que S. Evergisile leur Evêque & Successeur de S. Seurin avoit connu par une revelation particuliere du Ciel, que ce fleau qui ravageoit depuis trois ans leur Diocese, ne cesseroit point jusqu'à ce qu'on y eût rapporté le Corps du Saint. Les Bordelois sensibles à leur disgrace, se laisserent fléchir à leurs prieres.

Propr. Diœc. Burdigal. in Octav. S. Seuerini die 7. Lect. 4. 5. 6.

Ils partagerent genereusement avec eux un si précieux Trésor, qu'ils avoient possedé jusques là en entier. Aussi l'Eglise de Cologne conserve-t'elle encore aujourd'hui si cherement cette partie des Reliques de S. Seurin, que tous les lundis on va les honorer dans l'Eglise des Saints Corneille & Cyprien, où on les a placées avec honneur. C'est même une espece de proverbe parmi ces Peuples, pour marquer l'esperance qu'ils ont de reussir en quelque chose, de dire, nous ne craignons rien, S. Seurin est chez nous.

Apud Incolas abiit in proverbium Sanctum Severinum domi esse. Ibid. lect. 6.

10. Si tous les Peuples du Monde en eussent usé avec autant de bonne foi & de generosité que ceux de Bordeaux en userent avec ceux de Cologne, l'empressement & l'ardeur pour avoir les Reliques de quelques Saints n'auroient pas donné lieu à toutes les précautions qu'on a été quelquefois obligé de prendre pour les derober à la connoissance de ceux qui vouloient les enlever à leurs veritables & legitimes possesseurs. Ainsi voyons-nous que dés le temps même de S. Athanase on ignoroit déja où étoit le Corps du grand S. Antoine. Celui de l'Evangeliste S. Marc a demeuré caché dans l'auguste Basilique que la Republique de Venise a fait bâtir à son honneur depuis l'an 820. jusqu'à l'année 1094. que le Saint fit connoître d'une maniere miraculeuse le lieu où l'on avoit mis ses Reliques, dans la crainte qu'elles ne fussent enlevées par les François, comme les Venitiens les avoient enlevées eux-mêmes à Alexandrie

C'est à cet empressement des Peuple pour enlever les Reliques des Sts. qu'on doit attribuer l'incertitude où l'on est quelquefois de sçavoir où sont veritablement celles de plusieurs Saints.

S. Athanas. in vitâ S. Anton.

Baron ad ann. 820. n. 41.

S. Hier. in vitâ S. Hilarion.

d'entre les mains des Sarrasins. S. Jerôme raconte quelque chose à peu prés semblable du zele des Peuples de la Palestine pour enlever à ceux de Chypre le Corps de S. Hilarion, par le moyen de son Disciple Hesychius. Celui-ci alla dans cette Isle. Il y demeura pendant dix mois dans le jardin où le Saint étoit mort, comme s'il y eût voulu finir aussi lui-même ses jours. Mais tout à coup, lorsque personne ne pensoit plus à se défier de lui, il prit le moment favorable pour enlever les Reliques de son S. Pere, à l'insçû des Cypriots, qui lui eussent infailliblement ôté la vie, s'ils l'eussent surpris dans ce pieux larcin, qu'on ne peut excuser que par une ignorance invincible, ou par une inspiration particuliere de Dieu. Le Corps étoit encore tout entier & frais. Ses habits s'étoient également conservez sans être endommagez en rien, & repandoient une odeur infiniment douce. Constance femme devote qui passoit toutes les nuits auprés du Tombeau de S. Hilarion, ayant sçû qu'on l'avoit enlevé & transporté dans la Palestine en mourut de douleur sur le champ. Ce qu'il y a de plus admirable, dit S. Jerôme, c'est que ceux de la Palestine & de Chypre se disputent mutuellement la possession de ce grand Homme, les uns disant qu'ils en ont le Corps, les autres disant qu'ils en ont conservé l'esprit, qui en est la portion la plus précieuse & la plus estimable. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'est fait dans l'un & l'autre endroit de trés-grands Miracles: mais il s'en fait plus dans le jardin où il mourut en Chypre.

SECONDE PARTIE.

Les moyens que nous avons d'honorer les Saints du Diocese.

CHAPITRE I.

Lire souvent les vies de ces Saints.

Premier moyen.

Il est peu de lectures plus utiles pour nous, que celle de la vie des Saints.

1. DE toutes les lectures que nous pouvons faire pour nous instruire & nous édifier, il en est peu qui puisse nous être plus utile que celle de la vie des Saints. Aussi voyons-nous qu'elle a été pour l'ordinaire un des moyens dont le Seigneur s'est servi de temps en temps, pour operer dans le cœur de plusieurs personnes ces changemens prodigieux, & ces miracles surprenans de sa grace ; dont le seul souvenir nous cause toûjours un nouveau plaisir, comme il cause toûjours à ces Saints une gloire nouvelle.

Cela se voit bien sensiblement dans la conversion de S. Augustin.

2. Qui de nous, sans se sentir penetré & attendri de devotion, peut lire dans les Confessions de S. Augustin, ce que ce grand Saint raconte des impressions que fit sur son cœur le simple recit de la vie de S. Antoine. Tandis, dit-il, que Pontitien me racontoit les vertus admirables

Narrabat hæc Pontitianus, tu autem Domine

inter verba ejus retorquebas me ad meipsum. S. August. l. 8. confess. c. 7. n. 16.

de ce Saint ; vôtre grace ô mon Dieu ! parloit fortement à mon cœur ; vous me faisiez sentir interieurement, & vous m'appliquiez personnellement à moi-même tout ce qu'il me disoit. J'avois beau vouloir detourner mon attention ailleurs, & éviter de rentrer en moi-même, j'étois obligé de le faire malgré moi. Vous me faisiez voir toute la laideur de mes crimes, & toute la confusion de mon peché. Je rougissois de honte en comparant ma vie dereglée & criminelle avec la vie pure & innocente dont on me parloit, & qui me paroissoit si douce & si aimable. Je voulois en vain me dérober à l'excez de la douleur qui me pressoit. Je n'en pouvois venir à bout. Plus je sentois de plaisir à entendre loüer les vertus de ce Saint, plus sentois-je de regret, de & peine à m'en trouver si éloigné. Je voyois dans le détail de sa vie reguliere & fervente comme dans un Miroir fidéle les taches honteuses de mon peché qui rendent mon ame horrible & haïssable à vos yeux, ô mon Dieu ! & la distance infinie que j'apperçois entre ce Saint & moi, en me causant une amertume & une confusion salutaire, ranimoit les foibles desirs que je commençois à avoir de me donner enfin tout à vous, ô le Dieu de mon cœur !

Invado Alypum & exclamo. Quid audisti? surgunt Indocti & cœlum rapiunt, & nos cum doctrinis

3. Au plus fort d'un combat si penible pour moi, je m'écriai presque hors de moi-même, Alype, mon cher ami Alype, à quoi pensons-nous ? & que venez-vous d'entendre ? des hommes grossiers & ignorans, des

gens ſans lettres & ſans politeſſe s'élevent genereuſement juſqu'au Ciel, & l'emportent de violence ; & nous avec toutes nos belles connoiſſances & tout l'uſage du monde que nous avons, comme ſi nous n'étions capables d'aucun ſentiment d'honneur ; nous demeurons toûjours attachez à la Terre, & nôtre eſprit n'eſt occupé que de penſées baſſes, terreſtres & charnelles. Eſt-ce donc peut-être que nous avons honte de ſuivre les glorieux exemples des Saints, parce qu'ils nous ont precedez, ou plûtôt ne devrions-nous pas mourir de honte de n'oſer pas même marcher ſur leurs traces, & les ſuivre quoique de bien loin.

noſtris ſine corde ecce ubi volutamur in carne & ſãguine, an quia præceſſerunt pudet ſequi, & non pudet, nec ſaltem aſſequi. Ibid. c. 8. n. 19.

4. Si nous ſommes redevables de la converſion de S. Auguſtin au recit de la vie de S. Antoine, nous ne le ſommes pas moins de la vertu heroïque & de la ſublime perfection de Sainte Thereſe à la lecture de la vie des Saints Martyrs, & en particulier du Livre des Confeſſions de S. Auguſtin, comme elle nous l'apprend elle-même dans l'Hiſtoire qu'elle a écrite de ſa vie. Dés ſa plus tendre enfance, elle ſe joignoit à un de ſes Freres, qui étoit à peu prés de ſon âge, & qu'elle cheriſſoit plus tendrement, pour lire enſemble les vies des Saints. En conſiderant, dit-elle, les tourmens que les Saints avoient endurez en ſouffrant le Martyre pour l'amour de Dieu, je trouvois, ce me ſembloit, qu'ils avoient acheté à bon marché l'avantage d'aller joüir d'un ſi grand bien ; & je ſouhaitois beaucoup de mourir ainſi pour poſſeder ſans délai

Et dans la determination genereuſe que prit Ste. Thereſe de ſe donner tout à Dieu.

Vie de Sainte Thereſe c. 1.

ces grands Trésors que je lisois qu'il y avoit dans le Ciel. Nous nous assemblions mon Frere & moi, pour consulter des moyens qu'il y avoit à prendre pour cela. Nous étions touchez de voir dans ce que nous lisions, que la peine & la gloire étoient pour toûjours. Nous demeurions quelquefois un fort long-temps ensemble à nous entretenir, prenant plaisir de dire à plusieurs reprises, *pour toûjours*, *pour toûjours*, *pour toûjours*.

Ibid. c. 9.

5. Je trouvois beaucoup de consolation, continue la Sainte, dans tous les Saints que Dieu avoit ramenez à lui, aprés avoir été pecheurs, m'imaginant qu'ils m'aideroient par leur moyen, & que comme il leur avoit pardonné, il me pardonneroit. Comme je commençai alors à lire les Confessions de S. Augustin, il me sembla que je me voyois là toute depeinte, & je m'affectionnai davantage à me recommander à ce Saint : mais lorsque je fus à l'endroit de sa Conversion, & que je lûs comme il entendit dans le jardin cette voix, levez-vous, prenez, lisez ; je ne la pris, ce me semble, pas autrement que si elle m'eût été adressée à moi-même, par l'effet que j'en ressenti dans mon cœur. Je m'arrêtai-là un grand temps fondant en larmes, & sentant en moi-même un combat, & une peine excessive. Dés ce moment mon ame s'apperçût d'un grand surcroît de forces, & je sentis croître en moi le desir d'être toute à Dieu.

Surge, tolle, lege.

Celle de la vie des Saints de ce Diocese

6. Si la vie des Saints qui nous sont en quelque maniere entierement étrangers, fait

des impressions si fortes sur nôtre esprit & sur nôtre cœur, combien en doit faire de plus fortes sur nous celle de la vie des Saints que nous regardons comme les Patrons & les Protecteurs de ce Diocese & de cette Ville. C'est pour cela sans doute que Saint Charles Borromée, dans son troisiéme Concile de Milan, exhorte si fort tous les Evêques suffragans de sa Metropole à faire composer & imprimer les vies des Saints de leur Diocese ; à en communiquer à leurs Diocesains les actes sinceres & veritables, aprés les avoir fait examiner avec soin, & approuver par des personnes d'une pieté reconnuë, & d'une capacité suffisante, pour reconnoître sûrement quelle foi meritent les Auteurs de qui nous tenons ces actes, & distinguer avec une critique sage & judicieuse, ce que l'ancienne tradition de chaque lieu en a conservé dans chaque Eglise particuliere jusqu'à nous, dans ce que la superstition ou l'erreur d'une credulité populaire peut y avoir ajoûté de fabuleux & d'incroyable.

doit faire encore plus d'impression sur nous.

Et c'est pour cela que Saint Charles Borromée ordonna qu'on composât les vies des Sts de tons les Dioceses de sa Metropole.

De vitis Sanctorum qui in unaquâque hujus Provinciâ & Urbe, Diœcesive certis potissimum locis coluntur, liber ab Episcopo conficiatur, doctis & piis viris adhibitis, tum ex probatis autoribus, tum certis suæ Ecclesiæ scriptis ac traditionibus.

Ul. Eccles. Mediol. tom. 1. edit. in fol. pag. 70.

7. Pour composer plus exactement & plus sûrement ces sortes d'ouvrages si interessans pour le bien de chaque Diocese, le même Saint Cardinal ordonne qu'on ramasse avec un trés-grand soin tout ce qui peut y servir, non seulement dans les Chartres & les monumens particuliers de chaque Eglise, mais encore dans les Registres & les Memoires publics & authentiques de chaque Ville qu'on doit consulter pour la même fin, & qu'on cherche par tout avec

En consultant les Memoires publics, & les Archives de chaque Eglise.

In veteribus suæ Ecclesiæ libris manuque scriptis, tum in publicis civitatis scriptis, monimentisve, atque aleunde. Ea diligentius conscripta in Epis-

copali Archivio conservanda curet. Ibid.

un soin égal tout ce qui peut fournir quelque nouvelle connoissance pour l'histoire de ces Saints, & des autres devotions locales qu'on a coûtume d'observer depuis long temps dans chaque Province. Il veut enfin qu'aprés avoir ramassé toutes ces pieces avec beaucoup de discernement & de choix, on les mette en ordre pour les conserver ensuite comme un précieux dépôt dans les Archives de l'Evêché.

Afin qu'on pût lire publiquement les vies des Saints locaux dans leurs Eglises le jour de leur Fête. Ibid.

8. Ce Saint & zelé Prelat enjoint de plus à tous les Curez de son Diocese, que le jour qu'on fera la Fête du Patron ou du Titulaire de leurs Paroisses, ils en lisent eux-mêmes la vie, ou la fassent lire dans l'Eglise à leurs Paroissiens : qu'ils leur expliquent au long le détail des actions, des vertus, des miracles & des maximes de leurs Saints Protecteurs, afin que tout conspire à leur faire connoître, aimer & imiter leur S. Patron, dont la sainteté & le merite fait leur veritable gloire.

La vertu des Saints fait la gloire de ceux qui les honorent.

9. Je dis leur veritable gloire. Car il n'en est pas des Saints comme des Heros de la Terre. On loüe ceux-ci du lieu de leur naissance, ou de la noblesse de leurs Ancêtres. Foibles loüanges, éloges peu interessans pour ceux à qui on affecte le plus de les prodiguer. En suis-je donc plus grand, disoit S. Basile, si je suis né dans une Ville fameuse par ses exploits de Guerre, ou delicieuses par la douceur de l'Air pur qu'on y respire, ou opulente par la fertilité des Campagnes qui l'environnent, & des Fleuves considerables qui l'arrosent : ce n'est pas

Quidnam ego melior, si mea civitas olim magna bella gessit ineptum.. si Sanctis qui res orbis universas contempserunt, his esse opus cōmendationibus

ainsi qu'on doit loüer les Saints. Une gloire plus solide est leur partage ; & un motif plus noble & plus relevé nous engage à faire leur éloge. Ce seroit une folie d'oser faire un sujet de merite de si peu de chose à des personnes qui se sont fait un honneur d'abandonner & de fouler aux pieds tout ce que le monde a de plus grand pour pouvoir plaire à JESUS-CHRIST. Le motif des loüanges que nous leur donnons, n'est donc pas la gloire qui peut leur revenir d'être nez, ou d'avoir vecû dans cette Ville ou dans cette Province : mais c'est plûtôt la gloire & l'avantage que nous recevons nous-même du souvenir de leurs vertus, qui nous étant devenuës comme propres, domestiques & familieres, frappent, touchent & attendrissent plus facilement nôtre cœur, & y excitent naturellement le desir de les imiter.

putamus... Non non nostris indigere laudibus ornari, sed nos ipsorum vitæ historiâ, & commemoratiõe imitationis gratiâ indigemus. S. Basil. hom. 19. in S. Gordium.

10. Non sans doute, continuë S. Basile, un Martyr n'emprunte pas sa gloire de celle de son Païs ou de ses Ancêtres : mais il en communique à sa Patrie & à ses Descendans une bien plus solide & plus durable. Il est semblable à une fontaine intarissable à qui sa propre source fournit continuellement & en abondance des eaux pures & salutaires ; & non pas à un torrent impetueux qui ne grossit que pour quelques momens, & que par des eaux bourbeuses qui lui sont étrangeres. Le S. Martyr Mamas n'est redevable de sa gloire à aucun de ses parens : mais tous ses parens lui sont redevables de celle qu'il leur a procurée par son Martyre.

Et ils communiquent plus de gloire à leurs parens, qu'ils n'en peuvent recevoir d'eux.

A Mamante reliqui ; non ab alio Mamas gloriam habet. S. Basil. hom. 26. de S. Mart. Maman.

Chapitre II.

Second moyen.

Passer saintement le jour de leur Fête.

Comment S. Charles Borromée veut qu'on passe ces saints jours.

Act. Eccles. Mediol. in propr. 3. pag. 70.

1. On ne sçauroit mieux sanctifier les jours que l'Eglise a consacrez à l'honneur des Saints de ce Diocese, qu'en les employant à des actions de pieté conformes à celles qu'ils ont pratiquées pendant leur vie. Nous pouvons aisément les reduire à celles que S. Charles Borromée a prescrites à ses Diocesains pour celebrer saintement la Fête du Patron & du Titulaire de leur Paroisse.

En s'y disposant dés la veille par le jeûne & la penitence.

2. Il seroit bon, dit ce Saint Cardinal, de s'y preparer dés la veille par le jeûne, ou par quelqu'autre penitence enterieure, sur tout de celles que le Saint que nous honorons en ce jour avoit coûtume de pratiquer lors qu'il vivoit encore sur la terre : jeûnes & penitences qui ont si fort contribué à l'élever à ce haut point de gloire où il est à present dans le Ciel, & qui l'ont mis en état de nous faire éprouver si sensiblement les effets de son pouvoir auprés de Dieu, & de sa protection bien faisante sur nous.

En les employant dans la pratique des bonnes œuvres.

3. Que le jour de la Fête, continue le même Saint, soit employé dans la pratique de toute sorte de bonnes œuvres, & d'actions de pieté. Qu'on y assiste devotement à la Sainte Messe, aux Offices divins & au Sermon. Qu'on visite ce même jour les Malades, sur tout ceux de la Paroisse,

qu'on rende les mêmes offices de charité aux Prisonniers, qu'on aille consoler ceux qui sont dans la peine & la souffrance, qu'on donne plus liberalement l'aumône aux Pauvres, qu'on s'entretienne de discours édifians, & des exemples édifians que nous avons dans la vie de nôtre Saint Protecteur dont nous honorons la memoire. On peut ajoûter, sans doute, que nous ne sçaurions mieux solemniser ces jours de pieté & de devotion, qu'en purifiant nôtre conscience par une Confession sincere & exacte de tous nos pechez, & en nous approchant avec respect, amour & ferveur de la Sainte Table, pour nous y nourrir du pain des Anges, & nous y enivrer de ce vin celeste qui fait les Vierges.

Et en nous approchant de la Confession & de la Communion.

4. A tous ces exercices ordinaires de pieté, joignons-y encore la meditation serieuse des vertus du Saint dont on celebre la Fête. Employons une heure ou une demie heure à nous appliquer à nous-même ces trois choses que S. Bernard veut que nous meritions dans ces saints jours. 1°. Le secours que nous devons attendre par l'intercession de ces Saints. 2°. Les exemples de leurs vertus que nous devons imiter. 3°. La confusion salutaire que nous devons ressentir de nous voir si éloignez de leur Sainteté.

Joignons-y une serieuse meditation des trois effets que doit produire en nous le souvenir de ces Sts.

Tria sunt quæ in fest. Sanctorum vigilantes cõsiderare debemus, auxilium Sancti exemplum ejus, & cõfusionem nostram.

S. Bern. serm. in vigil. SS. Petr. & Paul. Apost, n. 2.

5. Le secours que nous en devons attendre est fondé. 1°. Sur l'interêt qu'ils prennent à ce qui nous regarde. 2°. Sur le pouvoir qu'ils ont auprés de Dieu. 3°. Sur la connoissance de nos besoins qu'ils ont à present toute autre qu'ils ne l'avoient sur la

1°. Le secours que nous en devons attendre.

terre. 4°. Sur la ferveur de leur charité, qui est plus pure, plus sincere & plus ardente qu'elle ne l'étoit pendant leur vie. Disons leur donc sur tout en ce jour avec S. Bernard. Grands Saints, vous qui êtes nos Protecteurs auprés du Seigneur, ayez pitié de nous; vous qui ne pouvez vous dispenser de nous aimer & de nous cherir, interessez-vous en nôtre faveur. Vous connoissez le danger où nous sommes à tout moment de nous perdre : vous sçavez jusqu'à quel point nous sommes foibles : vous n'ignorez pas la corruption & la malignité naturelle de nôtre cœur; nôtre ignorance extréme dans les voyes du salut; les ruses & les artifices de nos ennemis; leur obstination, leur fureur & leur acharnement contre nous; nôtre molesse & nôtre nonchalance à nous soutenir au milieu de tant d'attaques si frequentes, si importunes & si opiniâtres; protegez-nous donc & secourez-nous dans un si pressant besoin, vous qui dans cette Province, dans cette Ville, dans ce Lieu même où nous sommes avez éprouvé les mêmes tentations, soutenu les mêmes combats, surmonté les mêmes ennemis : & qui par une longue experience de ce que vous avez eû à souffrir, avez appris à avoir compassion de ceux qui souffrent ce que vous avez souffert, & qui desirent ardemment de marcher sur vos traces, & de suivre vos exemples.

Miseremini mei, miseremini mei saltem vos amici mei. Nostis ipsi figmentum nostram: nostis ignorantiam nostram & dolos adversariorum: nostis eorum impetus & nostrã fragilitatem... vobis.. loquor qui in eâdem tentatione fuistis, qui eosdem superastis conflictus, eosdem laqueos evasistis, qui didicistis ex his quæ passi estis compassionem.

S. Bern. serm. 5. in fest. omn. Sanct. n. 10.

2°. Les exemples que nous en devons imiter.

6. Exemples que nous en devons imiter par rapport à nous-mêmes, par rapport au prochain, & par rapport à Dieu.

1°. Par rapport à nous-mêmes. Souvenons-nous que ces Saints ont eû une vigilance continuelle & une attention infinie à ne se permettre rien qui ne fut dans l'ordre, à observer toutes leurs demarches pour ne rien faire qui pût déplaire à Dieu, à regler chaque jour le temps qu'ils devoient donner à la priere, & au soin moderé & raisonnable de leurs affaires temporelles, sans oublier ni perdre jamais de vûë celle de leur salut, comme la plus necessaire & la plus importante de toutes. 2°. Par rapport au prochain. Les Saints à l'exemple de Jesus-Christ se sont étudiez à faire du bien à tout le monde, à adoucir les cœurs les plus aigris & les plus envenimez contre eux, à dissimuler les affronts & les outrages qu'on leur a faits, à pardonner les injures qu'ils ont eû à souffrir, à supporter patiemment les foiblesses, les défauts, les imperfections, les manieres degoûtantes & desobligeantes des personnes avec qui ils ont eû à vivre, à les prévenir, à les excuser, à les soulager, & à les prévenir en tout; en un mot à aimer constamment la vertu & la rendre aimable à tout le monde. 3°. Par rapport à Dieu. Souvenons-nous combien profonde & sincere a été l'humilité de ces Saints. Aprés avoir tâché d'accomplir la Loi du Seigneur; & d'observer exactement jusqu'à ses conseils, ils se sont regardez comme des serviteurs inutiles, trop honorez & trop recompensez de pouvoir servir un si grand Maître. Aprés avoir exercé sur des corps tendres & innocens, les rigueurs

Ordinabiliter sibi, socialiter proximo, humiliter Deo S. Bern. serm. 1. in fest. SS. Apost. Petr. & Paul. n. 4.

Par rapport à nous-même.

Au prochain.

Et à Dieu.

de la penitence la plus austere ; aprés avoir essuyé les persecutions les plus injustes, & les insultes les plus humiliantes, ils ont reçû humblement de la main du Seigneur, & sans oser se plaindre, les disgraces les plus affligeantes, les épreuves les plus sensibles, les maladies les plus douloureuses, les revers de fortune les plus inesperez & les plus accablans ; & tout cela sans murmure, avec soûmission, & action de graces.

3°. La confusion salutaire que doit nous causer un tel souvenir.

7. Un tel souvenir, peut-il ne pas causer en nous une confusion salutaire, de nous voir si éloignez de la vertu de ces grands Saints. Car enfin, ils étoient hommes comme nous, foibles comme nous, sujets aux mêmes imperfections, exposez aux mêmes tentations, engagez dans les mêmes occasions, distraits par des emplois & des occupations semblables aux nôtres. Le jeûne, la penitence, la priere, & les macerations les plus rudes ne leur ont parû avoir rien d'impossible, ou de trop difficile. Ils y ont trouvé au contraire, dans ces exercices qui nous paroissent si penibles & si laborieux, un fonds inepuisable de joye, de paix & de consolation. Les mépris, les rebuts, les humiliations, la pauvreté, la douleur, & la mort même ont été l'objet de leurs desirs & de leur plus douce esperance, tandis que le seul nom de toutes ces choses nous épouvante, nous éfraye, & nous fait perdre cœur.

Il doit aussi nous animer à combattre la langueur, la tiedeur & l'er-

8. Profitons donc, selon le conseil de S. Bernard, profitons de ces heureux jours, où l'Eglise solemnise la Fête de ces Saints,

pour nous animer efficacement, à sortir au plûtôt de ce triste état de langueur, de tiedeur, & d'erreur où nous vivons peut-être depuis si long temps. Employons leurs intercessions, pour nous soutenir contre nôtre propre foiblesse : que le souvenir du bonheur dont ils joüissent, nous fasse surmonter ce fonds de paresse & d'indolence qui nous domine si fort : que leurs exemples toûjours presens à nôtre esprit, nous desabusent pleinement des erreurs, & des illusions de l'amour propre, qui nous aveugle & nous seduit : opposons à nôtre lâcheté la ferveur de ces Saints, à nôtre inconstance & à nôtre legereté, leur constante perseverance dans le bien.

reur où nous vivons.

Fructuosa invenitur memoria festitua Sanctorum, languorem, leporem, erroremq; depellens, uni eorum intercessione juvetur infirmitas nostra; consideratione beatitudinis excitetur negligentia nostra: ignorantia quoque nostra ipsorum erudiatur exemplis.

S. Bern. serm. 2. in fest. omn. sanct. n. 1.

9. Voulons-nous, dit S. Augustin, celebrer dignement les Fêtes des Martyrs, ne pensons qu'à leurs vertus; que ce soit-là l'unique sujet de tous nos entretiens; ne nous réünissons ensemble que pour chanter leurs loüanges. Portons-leur une sainte envie, & tâchons de les imiter. Ils sont grands devant Dieu, il est vrai, & nous sommes petits : mais le Seigneur n'est-il pas également le Dieu des uns & des autres? Ils nous ont précedez, ils sont loin devant nous : hé bien, si nous ne pouvons pas les joindre, nous pouvons au moins les suivre. Si nous ne pouvons pas prendre sitôt part à toute leur gloire, nous pouvons du moins nous en réjoüir, & les en feliciter. Si nos merites ne peuvent égaler les leurs, nos vœux & nos desirs peuvent le faire : nous ne pouvons pas souffrir le Martyre qu'ils ont souf-

Et à honorer leurs vertus par nôtre fidelité à les imiter.

Illi magni & nos parvi .. si eos sequi non valemus actu sequamur affectu : si non gloriâ, certè lætitiâ: si non meritis, votis : si non passione compassione . . .

Ps. 113. v. 13.

fert, mais nous pouvons y compatir. Nous n'oserions nous flatter de pouvoir atteindre à une si haute perfection que celle où ils sont arrivez, mais nous y devons aspirer. Puisque la terre où nous marchons, a été arrosée de leur Sang, & honorée de leur presence, nous sommes en droit de nous regarder comme l'heureux fruit de leurs travaux & de leur zele : tandis que nous admirons leur bonheur & leur gloire, ils nous portent compassion dans nos foiblesses & dans nos disgraces. Tandis que nous les felicitons d'être déja dans le Ciel, ils prient afin que nous puissions y aller regner un jour avec eux pour toûjours. Nous servons tous le même Maître, nous suivons tous le même Guide, nous sommes tous unis au même Chef; & nous marchons tous vers la même Jerusalem celeste, où ils sont heureusement arrivez avant nous; & où nous devons aussi esperer d'arriver comme eux.

Terram sanguine suo irrigaverunt: fructus laboris ergo illorum etiam nos sumus. Miramur eos; miserantur nos. Gratulamur eis, precantur pro nobis. S. Aug. serm. de Sanctis 280. ol. 103. de diversis in Natali Martyr. Perpet. & Felic. c. 6. n. 6.

Sur tout dans chaque action particuliere du jour.

10. Tâchons donc sur tout d'offrir à Dieu toutes nos actions particulieres, dans le même esprit de ferveur, que ces Saints lui offroient autrefois ces mêmes actions. Tâchons de prier comme ils prioient, d'obéïr comme ils obéïssoient, de souffrir comme ils souffroient. Demandons souvent à Dieu cette grace par leur intercession. Disons-lui mille & mille fois en ce jour, avec une confiance tendre & filiale : si vous le voulez, ô mon Dieu ! vous pouvez me donner la même foi, la même douceur, la même humilité, la même patience, la même devotion, & la même ferveur que

vous avez donnée à Saint N. & à Sainte N. dont nous faisons la Fête. Si vous le voulez, ô mon Dieu ! vous pouvez également purifier, sanctifier, & embraser mon cœur de vôtre amour. Oüi, oüi, vous le pouvez, ô mon Dieu ! vous à qui rien n'est impossible.

Domine, si vis, potes me mundare. S. Luc. 5. v. 12.

11. Au reste, il seroit à souhaiter, que comme l'Eglise Universelle celebre tous les ans le premier jour de Novembre la Fête de tous les Saints : chaque Eglise particuliere, (comme il se pratique dans quelques Ordres Religieux) celebrât aussi tous les ans une Fête generale de ceux qui sont honorez plus particulierement dans chaque Diocese. Mais comme une telle solemnité ne peut se faire publiquement sans l'approbation des Superieurs Ecclesiastiques, chacun peut en attendant, satisfaire sa devotion en son particulier, & choisir pour cela le jour, qui lui sera le plus libre & le plus commode. Je dis la même chose des Litanies des Saints du Diocese que chacun peut reciter en son particulier selon sa devotion, non seulement en ce jour, mais encore tous les jours de l'année. S. Charles Borromée en avoit fait composer pour les Saints du Diocese de Milan. On en a fait aussi pour les Saints de l'Eglise de Lyon, & de celle de Poitiers.

Il seroit à souhaiter qu'on descernât un jour à celebrer la fête de tous les Saints du Diocese.

L'Ordre de S. Dominique le 9.

L'Ordre de S. Benoît le 13.

L'Ordre de S. François le 26. de Novembre.

26. S. Frassin, tiers Ordre.

Les Carmes & les Carmelites le 14.

CHAPITRE III.

Troisiéme moyen.

Visiter souvent les Eglises où reposent leurs Reliques.

Pourquoi devons-nous aller souvent visiter les Eglises où reposent les Reliques de ces Saints?

1. Nous devons aller souvent visiter les Eglises, où sont les Reliques de nos Saints Protecteurs. 1°. Pour y reconnoître quel est le pouvoir de ces Saints. 2°. Pour y implorer leur secours dans nos besoins. 3°. Pour y remarquer la difference infinie qu'il y a entre les honneurs qu'on rend aux Saints aprés leur mort d'avec ceux qu'on rend aux Grands du Monde pendant leur vie.

1°. Pour reconnoître la grandeur du pouvoir de ces Saints.

O quanta Sanctorum virtus! non solum ipsorum verba, & corpora, sed & ipsa indumenta creaturæ omni perpetuo sunt venerabilia.

S. Chrysost. hom. 8. ad pop. Antioch.

2. O mon Dieu! s'écrie S. Jean Chrysostome, jusqu'où ne va pas le pouvoir de vos Saints? non seulement leurs Corps, ou une seule de leurs paroles ont une force à laquelle rien ne peut resister; mais encore leurs vêtemens les plus pauvres, les instrumens les plus affreux de leurs supplices, ou de leur penitence, seront jusqu'à la fin des siecles, l'objet du culte & de la veneration des Fidéles. Tout plie & se soûmet en leur presence. On s'estime heureux de posseder une petite portion de la moindre chose qui ait eû quelque rapport avec eux. On se fait un honneur de la conserver avec soin, & de l'embellir de ce qu'on a de plus précieux. Le Manteau du Prophete Elie a la force de separer les eaux du Jourdain; la Chaussure des trois Enfans, resiste à la violence du feu de la fournaise de Babylone;

ſone ; le ſimple attouchement du Phophete Eliſée, communique à un bois ſec la vertu de faire remonter & ſurnager le fer ſur la ſurface des eaux ; la Baguette de Moyſe, ouvre un paſſage ſûr au milieu de la Mer rouge, & fait ſortir d'un Rocher aride & ſterile, une ſource pure & abondante ; les Vêtemens de S. Paul, gueriſſent les Malades ; l'Ombre de S. Pierre, reſſuſcite les Morts ; les Cendres des Martyrs, mettent les Demons en fuite. A quoi penſons-nous donc, ſi nous ne penſons à devenir Saints ? Si nous le ſommes, rien ne pourra nous nuire. Fuſſions-nous dans l'état le plus pauvre & le plus humiliant, tous les efforts de nos ennemis ne ſçauroient prévaloir contre nous, ni triompher de nôtre vertu. Fuſſions-nous au contraire, dans la plus grande élevation & la plus grande fortune. Fuſſions-nous les plus heureux & les plus puiſſans des hommes ſelon le monde ; ſi nous ne ſommes pas Saints, tout cela nous ſervira de peu, tout cela nous deviendra inutile, & nous ſerons bientôt le joüet & la proye de nos ennemis, qui nous feront donner à tout moment dans leurs pieges, ſans nous laiſſer goûter aucun repos ſolide, ni durable ſur la Terre.

Meditare igitur homo ſecundum Deum vivere ; & nemo te ſuperabit : ſed etiam ſi omnium viliſſimus eſſe videaris, omnium eris potentiſſimus : ſicut ſi animi virtutem neglexeris, etiā ſi ſis omnium potentiſſimus, omnibus inſidiantibus eris facile expugnabilis. Ibid.

2°. Pour implorer leur ſecours.

3. Mais que nous ſerviroit-il d'être pleinement convaincus du pouvoir de nos Saints Protecteurs, ſi nous negligions dans nos beſoins d'implorer leur ſecours. C'eſt donc dans les Egliſes bâties & conſacrées à leur honneur, que nous devons venir preſenter à Dieu nos vœux & nos prieres les plus

D

Paratum est hic Christianis auxilium. S. Basil. hom. 20. in 40. Martyr.

ferventes. Pourquoi cela ? Parce que c'est-là, repond S. Basile, que les Fidéles sont toûjours assûrez de trouver & recevoir un secours prompt & infaillible. Les Saints que nous y venons invoquer sont toûjours prêts à s'interesser pour nous. Continuellement occupez à loüer le Seigneur, ils sont toûjours en état d'en obtenir de nouvelles graces en nôtre faveur. C'est au pied de ces Autels, qu'une mere éplorée doit venir avec confiance demander la santé d'un fils unique qu'elle voit sur le point d'expirer ; & qu'une épouse inconsolable doit offrir des vœux ardens pour le retour & la conservation d'un époux exposé aux dangers de la guerre, ou aux horreurs du naufrage dans une longue & perilleuse navigation.

Adolescentes suos ævos imitentur : patres talium filiorum parentes esse exoptent : Matres exemplum optimæ Matris spectant. Ibid.

Que les jeunes personnes s'empressent à y venir demander à Dieu la grace & la force d'imiter la tendre, mais solide vertu des Saints de leur âge qu'on y honore Que les peres & les meres y redoublent leurs prieres, pour conjurer le Ciel d'exaucer les vœux de leurs enfans, qui commencent à vouloir mener une vie sainte ; & de ne pas leur refuser la douce consolation qu'ont eu les Parens du Saint Patron & Titulaire de cette Eglise. Qu'une mere chrêtienne ne cesse d'y repandre son cœur, & d'y verser des larmes ameres, pour obtenir à des enfans indociles, qui la font gemir, un naturel heureux, une devotion tendre, & une éducation chrêtienne. Qu'elle fasse au pied de ces mêmes Autels, une sainte violence au Seigneur, pour qu'il accepte le

genereux sacrifice, qu'elle est prête de lui faire de ses enfans qui lui sont si chers, & qui ne paroissent nez que pour la vertu. N'ayez aucun égard, ô monDieu! lui doit-elle dire dans toute la sincerité de son cœur, n'ayez aucun égard à ma tendresse trop naturelle, ni à ma trop grande sensibilité. Quelque aimable que me paroisse cet enfaut, quelque chere que me soit cette fille, ils sont à vous plus qu'à moi, & je vous les sacrifie du meilleur de mon cœur. Pourveu qu'ils soient des Saints, comme l'a été Saint N. ou Sainte N. que nous honorons dans cette Eglise. Je suis contente, ô mon Dieu! & vous qui connoissez les plus secrets replis de mon cœur, vous sçavez si ce n'est pas là ce que je vous demande avec le plus d'ardeur, & pour eux, & pour moi.

3°. Pour reconnoître la difference qu'il y a entre les honneurs qu'on rend aux Saints, & ceux qu'on rend au reste des hommes.

4. Rien ne peut exciter plus efficacement dans nôtre cœur de si justes desirs, que la vûë & le souvenir de la gloire, que Dieu fait rendre à ces Saints. Il n'en est point sur la terre, qui y soit comparable. Celle des Mondains, en est bien éloignée, & celle qu'on rend aux plus grands Princes, n'en approche pas. Voyez, dit S. Basile, voyez ces superbes Mausolées des Grands du monde, & leurs magnifiques ornemens. Tout cela est abandonné, tout cela est desert & solitaire, tandis que toute la Ville & la Province accourent en foule au pied du Tombeau du S. Martyr Mamas. Les grands comme les petits, les riches comme les pauvres, tous s'empressent à l'envi, à

Ad Martyres memoriam.... tota regio mota est, & ad illius

festum diem urbs universa immutata gestit . . . omnes ad pietatis locum tendunt . . . vides honorem cõstare in virtute, non in divitiis. S. Basil. hom. 26. de Mart. Mamante.

qui l'honorera le plus. Tout le monde se rend dans le Lieu Saint qui lui est consacré. Une devotion sincere & une pieté tendre, y conduisent également tous les Fidéles sans aucune distinction. Les enfans oublient en ce jour leurs propres parens pour penser uniquement au S. Martyr dont on celebre la solemnité. Ils croyent lui être plus redevables des lumieres de la Foi, qu'ils ont reçûë par son moyen, qu'ils ne se croyent redevables à leurs peres, de la vie qu'ils tiennent d'eux. Tant il est vrai, que la solide & veritable gloire se trouve, non pas dans les richesses perissables de la terre, ni dans les fragiles honneurs du monde, mais uniquement dans la seule vertu.

Combien l'Eglise tâche de nous inspirer par ce moyen le mépris des grandeurs humaines.

5. Et c'est pour cela que l'Eglise, pour nous desabuser de l'entêtement & de l'effollement que nous avons pour les vaines grandeurs du monde, presente si souvent à nos yeux les exemples des Saints, en nous obligeant de solemniser leurs Fêtes avec tant de pompe & avec tant d'appareil. Comme si elle nous disoit en ces jours de solemnité, ne vous amusez plus à accumuler des richesses sur la terre, ni à y poursuivre de vains & fastueux titres d'honneur, ni à courir aprés la fausse gloire du monde. Tout cela passe en un instant, & se dissipe comme la fumée. La durée n'en peut égaler tout au plus que celle de nôtre vie, qui peut finir à tout moment. Attachez-vous à la pratique d'une pieté solide, durable & constante. Elle seule vous procurera cette gloire, aprés laquelle vous sou-

Noli divitias sectari . . . sed pietatis esse studiosus sectator, illa enim . . . . immortalem sibi memoriam, & perennem apud homines gloriam per hoc.

pirez depuis si long temps & si inutilement jusqu'à la fin des siecles, le nom de vos Saints Protecteurs sera en benediction, & l'on viendra dans ce même lieu, leur rendre les mêmes honneurs que vous leur rendez en ce jour.

6. Souvenez-vous, disoit S. Augustin, aux Fidéles de son temps, en leur parlant de la gloire des Martyrs, que les tourmens de ces Saints ont bientôt fini, & que leur recompense ne finira jamais. Tout a passé, & la fureur de Dacien, & le supplice de Vincent. Mais les tourmens que souffre Dacien, & la felicité dont joüit Vincent n'auront jamais de fin. La gloire de ce S. Martyr durera sur la terre autant que le monde même. Il n'est déja aucune Province soûmise à l'Empire Romain & à l'Eglise Catholique, où l'on ne respecte le nom de ce Saint, & où on ne solemnise le jour de sa Fête. Qui se souviendroit aujourd'hui du nom de Dacien, s'il ne se trouvoit dans les actes du Martyre de S. Vincent ? Les précieuses Reliques du S. Martyr conservées & honorées aprés sa mort, font bien voir la Toute-puissance du Dieu qu'il a servi pendant sa vie. Dacien a paru faire plier pour un moment le S. Martyr sous le poids de son autorité tirannique, & le faire succomber à l'excez de sa cruauté. Mais le Saint a triomphé aprés sa mort de celui qui se glorifioit de l'avoir vaincu & anéanti. Le même Dieu qui avoit soutenu Vincent dans la plus grande rigueur des supplices, l'a conservé également aprés sa mort,

Sans le souvenir du nom des Saints Martyrs, à peine se souviendroit on de celui de leurs Tirans.

Illa omnia transierunt & ira Daciani & pœna Vincentii nunc autem pœna Daciano, corona manet Vincentio . . . quæ hodie regio . . . natalem non gaudet celebrare Vincentii? qu s autem hodie Daciani vel nomen audisset nisi Vincentii passionem legisset.

S. Aug. serm. de Sanctis 276. ol. 12. c. 4. n. 4.

contre la fureur des flots d'un mer orageuse, qui n'ont pû engloutir ses précieux restes. Le feu n'a pû pendant qu'il vivoit endommager son Corps, & l'eau a respecté ses Cendres, aprés qu'il a cessé de vivre. Ainsi voit-on sensiblement, que la mort des Saints, est précieuse aux yeux de Dieu, & glorieuse à ceux des hommes.

Quatriéme moyen.

CHAPITRE IV.

Se rappeller souvent dans l'esprit le souvenir de ces Saints.

En combien de manieres nous pouvons nous rappeller le souvenir de ces Saints.

1. COMME il n'est rien, qui marque mieux l'estime & l'affection que nous avons pour les personnes que nous cherissons, que le souvenir continuel qui en est toûjours present à nôtre esprit. Aussi n'est-il rien, qui contribuë davantage à conserver dans nôtre esprit ce doux souvenir. 1°. Que de parler souvent de ces personnes. 2°. Que d'avoir toûjours avec nous, ou de porter sur nous leurs portraits. 3°. Que de nous rappeller incessamment la memoire de leur nom qui nous est si cher. Et c'est aussi comment nous devons en user envers nos Saints Protecteurs.

1° En faisant le sujet de nos conversations.

2. Se peut-il ? que dans ces conversations qui occupent quelquefois la meilleure partie du jour, même parmi les personnes d'une vie d'ailleurs assez reguliere, on ne parle presque jamais des Saints que nous honorons comme les Protecteurs de cette Vil-

le ? Est-il quelqu'un qui veüille, & qui espere faire sa cour, ou avancer sa fortune dans le monde, qui ne parle à tout propos, & souvent même hors de propos, de celui qu'il regarde comme son Patron ? Des Enfans bien nez se lassent-ils jamais de parler d'un Pere & d'une Mere dont ils sont tendrement cheris, & qu'ils cherissent eux-mêmes tendrement ? Des Sujets fidéles à leur Prince, peuvent-ils, même dans un Païs étranger, oublier ce qu'ils doivent à leur Patrie & à leur Roy ? Peuvent-ils jamais finir, quand ils sont sur l'éloge de sa puissance, de ses forces, de ses richesses & de son merite ? He quoi ! les Saints que nous honorons dans ce Diocese, ne sont-ils pas à nôtre égard plus que tout cela ? Ne les devons-nous pas regarder comme nos Protecteurs & nos Peres ? Pouvons-nous ignorer, qu'ils regnent déja dans le Ciel, & que nous y devons regner un jour avec eux ? Comment pouvons-nous donc, ne parler jamais ou presque jamais de ces Saints dans nos entretiens ordinaires ? Comment pouvons-nous garder sur ce qui interesse leur gloire un si profond silence ? Comment se peut-il, que nous soyons dans une ignorance extréme de tout ce qui les regarde, jusqu'à en ignorer quelquefois même le nom ?

2°. En conservant avec soin leurs images & leurs Portraits.

3. S'il est naturel de parler toûjours avec un nouveau plaisir des personnes que nous honorons, & que nous aimons beaucoup : il ne l'est pas moins de rechercher avec soin & de se procurer, s'il est possible, leurs

portraits fidéles qui puissent nous les conserver toûjours presens à l'esprit, lorsque nous serons obligez malgré nous de nous en voir éloignez pour quelque temps, & sur tout lorsque la mort viendra nous enlever ces personnes qui nous sont si cheres & si respectables. Delà cette coûtume si ancienne & si universelle dans tous les Païs polis & civilisez, de garder avec soin dans les maisons particulieres le portrait au naturel des grands Hommes qui les ont illustrées par leurs belles actions, par leurs charges & leurs emplois; ou des Princes qui ont gouverné leurs Etats avec bonté, avec sagesse & avec justice. C'est-là une espece d'hommage que les Enfans se font un plaisir de rendre à leurs Peres, un Epoux fidéle à une Epouse qu'il cherit uniquement, & tous les Peuples à leurs Rois & à ces fameux Generaux d'armée qui ont défendu & conservé le Royaume.

4. Pourquoi ne prendrons-nous pas le même plaisir, & n'aurons-nous pas le même zele à donner publiquement cette marque sensible de nôtre reconnoissance & de nôtre devouëment pour nos Saints Protecteurs? Pouvons-nous meubler & embellir plus utillement nos appartemens, qu'en les enrichissant des plus beaux portraits & des images les plus ressemblantes de ces Saints que le Seigneur nous a choisis pour être les Patrons Titulaires de cette Ville & de tout ce Diocese? Un tel ornement de nos chambres, si édifiant & si propre d'un Chrétien, ne conviendroit-il pas mieux

que ces peintures prophanes & souvent immodestes, qui font rougir tous ceux à qui il reste encore quelque sentiment de pudeur. Les jeunes Enfans en voyant d'abord les images de ces Saints apprendroient dés leur plus tendre enfance à les connoître & à les aimer; & ensuite à les imiter à mesure qu'ils avanceroient en âge, & qu'ils deviendroient plus capables de pratiquer les vertus heroïques dont ils nous ont laissé de si grands exemples.

5. Suivons du moins en cela l'esprit de pieté & le zele de S. Charles Borromée, qui ordonna si sagement dans son sixiéme Concile de Milan, qu'on mit à l'avenir dans l'Eglise Metropolitaine les tableaux de tous les Saints Patrons & Titulaires des Eglises particulieres du Diocese. Il est de l'équité naturelle, dit ce S. Cardinal, & c'est un veritable devoir de pieté & de religion, dont on ne peut avec bienséance se dispenser, que nous ayons une attention particuliere à embellir nôtre Eglise Metropolitaine des tableaux des Saints qui sont les Patrons & les Protecteurs de chaque Ville de cette Province. Ce seroit une indignité & une injustice criante que d'oser refuser, ou même negliger tant soit peu cette marque de nôtre veneration & de nôtre reconnoissance envers des Saints dont nous venons implorer le secours dans cette Eglise pendant qu'on y recite l'Office Divin à leur honneur; sur tout dans ce temps d'affliction & de desolation generale, où la main du Seigneur s'appesantit sur nous,

S. Charles Borromée ordonna qu'on mit dans son Eglise Metropolitaine les Portraits des Patrons & Titulaires des Eglises de toute la Province.

Æquissimum est rationique pietatis conjunctum, Sanctorum Patronorum unius cujusque civitatis Provinciæ hujus sacris imaginibus Ecclesiam Metropolitanam splendescere, cũ eorum etiam intercessionẽ, Patrocinium ve ibĩ divinis officiis & Litaniis implorari moris sit. Act. Eccl. Mediol. Conc. Provinc. 6. pag. 245.

& nous punit par les fleaux terribles de la Guerre, de la Famine, ou des Maladies populaires. Ne seroit-ce pas porter l'ingratitude aussi loin qu'elle peut aller, que de n'invoquer ces Saints que dans de si tristes circonstances lorsque nous faisons des Processions, & que nous chantons leurs Litanies dans ce saint Temple, pour appaiser la colere du Seigneur iritée contre nous, afin qu'il se laisse fléchir par leurs prieres & leurs intercessions en nôtre faveur.

Dés le quatriéme siécle les fidéles observoient cet usage de mettre dans leurs Eglises & dans leurs maisons les portraits de ces Saints.

6. Dés le quatriéme siecle un usage à peu prés semblable ranimoit déja la pieté & la devotion des Fidéles envers leurs Saints Protecteurs. Non seulement ils avoient soin de mettre leurs portraits dans les Eglises & dans les maisons des Particuliers ; mais ils le faisoient encore graver sur les meubles qu'ils avoient les plus précieux ; & comme si cela n'eût pû suffire à leur tendre pieté, ils donnoient encore le nom de ces Saints à leurs enfans, afin de se mettre dans la necessité de prononcer plus souvent un nom si cher, si interessant pour eux, & par-là même le rendre de plus en plus aimable à tout le monde. Car qui est-ce qui peut ignorer qu'on cherit jusqu'au nom des personnes qu'on estime & qu'on aime ; & qu'on ne sçauroit entendre prononcer leur nom sans ressentir aussitôt l'impression qu'il fait sur nôtre cœur.

Et d'en donner le nom à leurs enfans.

Solent enim amantes eorum quos amant, vel nuda complecti nomina & incalescere ad ipsas appellationes.

S. Chrysost. hom. 45. de S. Meletio Antioch.

7. Il y a déja cinq ans, disoit S. Jean Chrysostome au Peuple d'Antioche, que vôtre saint Evêque Melece est allé dans le Ciel se réünir heureusement à Jesus-Christ

aprés lequel il ſoûpiroit avec tant d'ardeur : & il ſemble à voir aujourd'hui vôtre empreſſement à le venir honorer dans cette Egliſe que ce n'eſt que depuis hier qu'il a expiré. Dés le moment qu'il entra dans vôtre Ville, vous donnâtes auſſitôt ſon nom à tous vos enfans, comme ſi avec ſon nom vous euſſiez eſperé de faire entrer le Saint lui-même dans toutes vos maiſons pour les ſanctifier. Les Meres oubliant le nom de leurs Peres, de leurs Ayeux, & de leurs Biſayeux ne voulurent plus que leurs Enfans en reçuſſent d'autres au Baptême que celui de Melece. Les ſentimens d'une tendre devotion pour ce Saint prévalurent dans leur cœur ſur ceux de leur tendreſſe maternelle, & cet aimable nom qu'elles ne ceſſoient de repeter à tout moment leur rendoit leurs Enfans encore plus aimables. Elles le regardoient comme un nom qui faiſoit honneur à celui de leur Famille, qui mettoit en ſûreté leurs biens & leurs maiſons contre toute ſorte d'accidens & de diſgraces, un ſi doux nom repeté mille & mille fois chaque jour attendriſſoit de plus en plus leur cœur, & l'embraſoit d'une ferveur nouvelle. Par un ſi pieux & ſi innocent artifice le ſouvenir du Saint leur étoit toûjours preſent à l'eſprit, & devenoit pour eux une eſpece de boulevard invincible, & à l'épreuve de toutes les tentations. Aucune penſée moins pure, aucun deſir déreglé, aucun ſentiment de vangeance ne pouvoit les diſtraire de l'attention, qu'elles avoient à penſer à un Saint, dont

Unus quiſque filium ſuum appellabat ab illius appellatione, per appellationem exiſtimans unuſquiſque in domum ſuam introducere Sanctum : Ibid.

Cum aſſidue cogitentur meminiſſe illius appellationis, & illum ſanctum animo complecti, habebat hoc nomen tanquam arma quædam, quibus fugabatur quævis à ratione aliena affectio & cogitatio. Ibid.

on entendoit prononcer à tout moment le nom. Dans les ruës, dans les places publiques, en Ville, à la Campagne, c'étoit par tout des échos continuels qui faisoient retentir incessamment l'aimable nom de Melece.

Quomodo fe-stis & in nominibus, hoc etiam fecistis in illius imagine.... in patis annullorum, in poculis, in phealis, in thalamorum parietibus, & ubique sacram illam multi expresserunt imaginem, ut non solum audirent, sanctam illam appellationem, sed etiam ubique viderent figuram corporis, & ejus peregrinationis duplicem haberent consolationem. Ibid.

8. Au doux plaisir d'entendre prononcer par tout le nom du Saint, vous avez joint celui de voir son portrait par tout où vous avez pû le placer avec decence. On le voit gravé sur vos bagues, sur vos bijoux les plus rares, sur vos vases les plus precieux. Les murs de vos Chambres en sont embellis, & le lieu même, où vous prenez vôtre repos, est sanctifié par des images si saintes & si édifiantes. En tout lieu, on apperçoit des tableaux de vôtre Saint Pasteur, & on entend par tout prononcer son nom, comme si vous vouliez par cette double consolation, vous dedommager de son absence & vous soutenir dans la douce esperance de le revoir enfin dans le Ciel.

CHAPITRE V.

Assister avec devotion aux Processions qu'on fait à leur honneur.

Cinquiéme moyen.

Il n'est presque point de Ville Catholique où l'on ne fasse tous les âs des Processions à l'honneur des Saints du Diocese.

1. L'Usage des Processions est trés-ancien dans l'Eglise, & il n'est presque point de Ville Catholique, qui ne soit engagée par vœu à en faire tous les ans, pour remercier le Seigneur de quelque bienfait signalé, accordé à la Province par l'intercession de quelqu'un de ces Saints Protecteurs.

Ainsi voyons-nous tous les ans à Bordeaux, le Clergé aller en Procession, le Dimanche de *Quasimodo*; & le jour de S. Sebastien dans l'Eglise des Peres Augustins; & le jour de S. Roch dans celle des Peres Carmes sur les fossez, pour remercier Dieu d'avoir delivré plusieurs fois cette Ville de la Peste. La premiere Pierre qui fut jettée dans les fondemens du Monastere des Peres Minimes fera foi à la posterité que cette sainte Maison a été fondée pour remercier Dieu de la même grace. Voici les paroles qui y sont gravées & qui sont à mon sujet. A la gloi« re du Dieu Tout-puissant, de la Sainte « Vierge Mere de Dieu, de S. François de « Paule Fondateur des Minimes & de Saint « Roch, la Ville de Bordeaux accomplit au« jourd'hui seizieme d'Août jour de S. Roch « de l'an 1608. le vœu qu'elle avoit fait de« puis long-tems de faire bâtir ce Monastere « pour être un monument éternel de la « juste reconnoissance qu'elle conserve d'a« voir été delivrée par l'intercession de ces « Saints du terrible fleau de la Peste dont « elle a été affligée, & presque entiere« ment desolée pendant plusieurs années.

Cela se fait en particulier à Bordeaux pour remercier Dieu d'avoir délivré cette Ville de la Peste.

Fondation des P. P. Minimes pour le même sujet.

Deo optimo maximo . . Deiparæ Virgini... Sancto Francisco de Paulâ. .. ac Sancto Rocho Burdigalensis civitas cœnobium jam pridem votum nunc exoluit . . . ipsâ S. Rocho dicatâ die 15. Augusti 1608. in obsignationem gratiæ mentis ob extinctam luem quâ multos annos circiter intabuerat, ac pene deflagraverat.

Chroniq. Bordeloise d'Arnac. pag. 129.

3. Trois ans auparavant, c'est-à-dire le 23. de Juin de l'an 1605. Messieurs du Corps de Ville s'étoient engagez par vœu de la même maniere & pour la même fin 1°. D'envoyer à l'Eglise de Nôtre-Dame de Lorette une Lampe du poids de dix-huit marcs de pur Argent, sur laquelle on feroit graver les armes de la Ville. Le sieur Moysset Curé de Ste. Colombe, fut deputé pour

Autres engagemens de pieté contractés par la même Ville.

la porter à Lorette, où on la voit encore ſuſpenduë dans la Sainte Chapelle. 2°. D'aller tous les ans le jour de la Fête de la Viſitation de la Sainte Vierge, dans l'Egliſe de Nôtre-Dame du Chapellet pour y faire dire une Meſſe & chanter les Litanies de la Sainte Vierge. 3°. D'aſſiſter tous les ans, à la Proceſſion qui ſe fait à S. Seûrin, le jour de la Fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, & d'y entendre le Sermon.

Zele du Parlement de Bordeaux dans les même circonſtances.

4. La maladie contagieuſe ayant recommencé à affliger encore cette Province, la Cour du Parlement eut de nouveau recours à la même protection de la Sainte Vierge, & ordonna par un Arrêt ſolemnel du 14. d'Août 1629. qu'on renouvelleroit tous les ans le ſouvenir du vœu que l'on avoit fait pour ſe mettre ſous ſa protection. Voici les propres termes de l'Arrêt. La Cour en « cette affliction commune a pris la Sainte « Vierge pour Protectrice, & Avocate de « cette Ville, & pour le témoignage de ſa « ſervitude en ſon endroit, elle s'eſt obli- « gée par vœu & promeſſe ſolemnelle, les « Chambres aſſemblées, d'aller chaque an- « née en Robbes rouges devant l'Autel de- « dié à Dieu en ſon honneur, dans la nef « de l'Egliſe Metropolitaine de S. André & « de s'y preſenter le jour & Fête de ſon Aſ- « ſomption, y faire célébrer le Saint Sacri- « fice de la Meſſe ſolemnellement, avec l'aſ- « ſiſtance des venerables Meſſieurs les Do- « yen, Chanoines & Chapitre de ladite « Egliſe, leur Muſique, & bas Chœur, & « oüir enſuite la Predication. . . & offre en

Egl. Metropol. de Bordeaux pag. 44.

« consequence de ce vœu d'entretenir une
« Lampe d'Argent qu'elle donne pour brû-
« ler continuellement devant son image,
« & donne outre ce un ornement de riche
« étoffe, sçavoir une Chasuble, Dalmati-
« ques, & devant d'Autel pour ledit jour,
« lequel vœu la Cour fait pour toute la
« Ville.

Dans quel esprit nous devons assister à ces Processions.

5. Nous ne pouvons donc ignorer l'obligation particuliere que nous avons dans cette Ville, de renouveller tous les ans ces Processions si solemnellement instituées pour remercier Dieu d'une si grande grace, que si nous voulons sçavoir dans quel esprit nous devons y assister, nous ne pouvons mieux l'apprendre que dans les instructions admirables de S. Charles Borromée à ses chers Diocesains, à l'occasion des mêmes Processions instituées à Milan, pour le même sujet, & presque dans le même tems & les mêmes circonstances.

Instructions de S. Charles Borromée au sujet de ces Processions.

6. N'oubliez jamais, leur dit le Saint, la grandeur du bien dont vous venez rappeller le souvenir, ni ceux à qui vous en êtes redevables ; voulez-vous sçavoir jusqu'où il va ce bienfait ? rappellez-vous dans l'esprit la grandeur du mal dont vous avez été delivrez. Comparez l'état où étoit vôtre Ville avec celui où elle est à present, un morne & affreux silence regnoit dans les maisons des particuliers & dans les places publiques, l'infection & l'horreur des Cadavres qu'on trouvoit à chaque pas faisoit tomber en défaillance ceux que la maladie avoit épargnez. On ne voyoit par tout

1°. Pensons au sujet pour lequel elles sont instituées.

Agnosce o Mediolanensis civitas quod accepisti beneficium &c.
Act. Eccl. S. Mediol. Lib. memorial. p. 1. c. 1. pag. 1047.

Beatissimæ Virginis Mariæ ut pote præcipuæ patronæ nostræ intercessione .. gloriosi Martyris nostri concivis Sebastiani meritis hanc misericordiam obtinuimus .... alsorumque urbis Patronorum. Ibid. c. 2. pag. 1059.

que des mourants & des morts. C'est le Seigneur qui a fait cesser un si terrible fleau. Il nous avoit frappez dans sa colere, & il nous a gueris dans l'excez des ses plus grandes misericordes. C'est la Sainte Vierge nôtre Protectrice & nôtre Mere : c'est le glorieux Martyr S. Sebastien nôtre Concitoyen, & les autres Saints Patrons & Protecteurs de cette Ville qui ont intercedé pour nous, & obtenu grace en nôtre faveur.

2°. Rougissons de voir jusqu'où va nôtre ingratitude

7. Mais quelle confusion accablante pour nous ! au lieu de repondre à une si grande grace par une vie plus sainte & plus fervente, jusqu'où ne va pas au contraire nôtre ingratitude & nôtre insensibilité pour Dieu ; pendant le tems même qu'on fait ces Processions ! quel oubli de Dieu ne regne pas parmi nous ? quelle fureur pour le jeu, pour le luxe & l'immodestie des habits ? l'impieté, l'irreligion & la débauche ne sont elles pas montées à un excez, qui fait horreur ? hé mon Dieu ! que pouvez donc trouver en nous capable d'appaiser vôtre colere, ou d'en suspendre ces effets terribles que cette Ville ingrate & malheureuse a éprouvez tant de fois & dont elle vient solemnellement vous remercier de l'avoir délivrée par l'intercession de ses Saints Protecteurs.

O qualis ego sum Domine ... cui tantam bone Deus gratiam contuleris. Ibid. c. 3. pag. 1063.

Opposition impie & extravagante des divertissemens prophanes. du Carnaval avec le souvenir du sujet pour lequel nous fai-

8. Quelle imprudence & quelle folie continue le Saint, d'oser masquer dans ces jours même qui nous rappellent ces jours de larmes & de désolation où cette Ville plongée autrefois dans la douleur & la tris-

tesse

tesse à vû mourir un si grand nombre de de ces Citoyens. Du moins pendant tous ces jours dont la Procession de S. Sebastien nous renouvelle la memoire, bannissons de cette Ville ces divertissemens prophanes & scandaleux ; ces habits de Comedien & ces déguisemens affectez, sous lesquels on croit pouvoir dire&entendre impunement les paroles les plus indecentes & s'émanciper à des libertez honteuses & criminelles ; funeste & superstitieux reste de l'Idolatrie ; coutûme impie & abominable ; abus intollerable & indigne d'un membre de Jesus-Christ ; usage impie & criminel qui ne sçauroit jamais prescrire contre les Loix Saintes du Christianisme ; usage inexcusable en vertu duquel on se flatte vainement que sous un masque bisarre & ridicule à la faveur d'un habit étranger on peut sans rien craindre franchir les bornes de la bienseance & de la pudeur, passer par dessus toutes les regles de l'honnêteté, se dispenser de cette vigilance continuelle sur nous-même que Dieu nous commande d'avoir en tout tems & en tout lieu; en un mot d'oublier entierement que nous sommes Chrêtiens.

sons' tous les ans la Procession de S. Sebastien.

Valeant . . . maledicti enervandi detestandi larvarum usus, quarum privilegio fas est cuilibet obscena & impudica verba impuné profari, gestus & actus omnimodé impuros edere, impiæ larvæ honnestatis appugnatrices . . . ruinâ piæ hujus vigilantiæ cui foris & intus tenetur Christianus indulgere. Ibid. p. 2. c. 7. pag. 1212.

9. Oh qu'il seroit bien plus avantageux pour nous d'employer un tems si saint dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres ! Oh qu'il seroit bien plus à souhaiter, qu'en assistant à la Procession qui se fait en cette Ville le jour de S. Sebastien, vous pensassiez serieusement au motif qui vous engage à la faire, & que vous racontas-

Sentimens que nous devons exciter en nous à la vûë de ces Processions.

Cum his Processionibus . . . gloriosi Martyris Sebastiani. . . . interfueritis, intra vos metipsos cogita-

tis filios moneatis, amicis narretis in perpetuam accepti à Deo beneficii quo vos à contagii morbo .. liberavit memoriam hæc esse instituta ..... dicatis sis tu benedictus, Martyr Sebastiane cujus præsidio utiliter adeo urbs nostra pestis tempore voto se addixit. Ibid. pag. 1208.

siez à vos enfans & à vos amis le sujet qu'ils ont de benir le Seigneur de vous avoir délivré d'un si grand fleau, & de nous en preserver encore par l'intercession de ce grand Saint! Oh qu'il seroit bien plus édifiant de vous entendre du moins de tems en tems repeter ces paroles, soyez beni mille & mille fois grand Saint, glorieux Martyr de Jesus-Christ S. Sebastien, vous à qui cette Ville est redevable de sa conservation, vous à qui elle est engagée par un vœu solemnel de n'oublier jamais ce qu'elle vous doit, vous à qui nous devons la vie que nous avons reçûë de ceux qui par vôtre moyen ont été arrachez à la mort qui dépeuploit cette Province.

Qu'est-ce que cette Ville nous dit pendant les jours de Procession?

10. Ecoutez du moins, continuë Saint Charles Borromée, écoutez ce que vous dit cette Ville dans ce saint jour où elle accomplit son vœu en faisant cette Procession & solemnisant la Fête de ce Saint. Souvenez-vous, dit-elle, de cet heureux jour où vous commençâtes à respirer, & à être enfin delivrée des horreurs de la mort. Rappellez dans vôtre esprit la désolation affreuse ou j'étois pour lors, souvenez-vous de cette foule innombrable de Pauvres qui mouroient dans vos ruës faute de secours, & de ces enfans qui dans le sein de leur Mere ou entre les bras de leur Nourrice, expiroient faute d'un peu de lait que les bêtes même refusoient de leur donner. Rappellez dans vôtre esprit ce nombre prodigieux de personnes mourantes exposées dans les places publiques, pe-

netrées de la rigueur du froid, accablées de la violence du mal qu'elles souffroient; ou tristement renfermées dans des cabanes de paille faites à la hâte, & qui ne pouvoient les garentir des injures de l'air : les autres errant ça & là dans ces sombres demeures, presque sans aucune connoissance, sans avoir la force de se revêtir de leurs habits, paroissant comme des spectres au milieu d'un tas de corps morts dont ils étoient entourez sans s'en appercevoir, tant ils étoient occupez & saisis de la crainte d'une mort prochaine. Rappellez encore dans vôtre esprit ces tristes & lugubres jours, où l'on ne voyoit dans vos ruës que des Charriots chargez de Cadavres, où l'on n'entendoit que des voix plaintives & les cris lamentables de ceux qui pleuroient leur pere, leur mere, leurs enfans, leurs épouses, leurs époux, leurs proches, & leurs amis. Toutes les Boutiques étoient fermées, tous les Tribunaux de Justice suspendus, les Eglises desertes, les Habitans exilez volontairement de leurs propres maisons; en un mot, toute la Province noyée dans les pleurs & dans les larmes. C'est pour remercier le Seigneur de nous avoir délivrez d'une si affreuse désolation que vous venez assister aujourd'hui à cette ceremonie Sainte que vous êtes obligez par un vœu perpetuel & irrevocable à renouveller tous les ans. Une telle ceremonie peut-elle bien être indifferente pour vous? Pouvez-vous vous en dispenser sans aucune raison legitime? Pouvez-vous en igno-

rer ou en mepriſer l'obligation ? Ne craignez-vous pas que vôtre inſenſibilité & vôtre ingratitude n'attire encore ſur vous le même fleau de la colere de Dieu, & qu'il ne vous faſſe reſſentir les mêmes effets de ſa juſte vengeance ? Les pechez de nos Peres étoient-ils plus grands que les nôtres ; ou le Seigneur eſt-il moins droit ou en état de les punir de même quand il lui plaira.

Eſpece de Litanies qu'on peut reciter dans ces jours de Proceſſion. Ibid. pag. 1093.

11. Invoquez du moins en ces jours de priere & de penitence, invoquez les Saints à qui vous êtes redevables de la conſervation de vos Ancêtres dont vous tenez la vie, dites leur mille & mille fois dans toute l'effuſion de vôtre cœur & la plus tendre confiance.

Vierge Sainte, nôtre Protectrice & nôtre Mere, beniſſez vôtre cher Fils unique qui nous a fait reſſentir en ce jour de ſi grands effets de ſa plus grande miſericorde.

Eſprits bien-heureux, Anges Titulaires de cette Ville, beniſſez le Seigneur qui la conſervée par vos prieres & par vos interceſſions reïterées en nôtre faveur.

Patrons de Bordeaux. Saint André. Saint Martial. Saint Seurin. Saint Amand. Saint Delphin. Saint Fort. Saint Clair. Saint Exupere Saint Simon Stol de. Saint Roch. Saint Sebaſtien

Patrons & Protecteurs de cette Ville, Saints N. N. N. beniſſez le Seigneur de ce qu'il a eu plus d'égard à vos prieres qu'à nos pechez, & qu'il a bien voulu nous faire grace pour l'amour de vous.

Glorieux Martyr S. Sebaſtien, beniſſez ce Dieu de bonté qui a daigné agréer & accepter les vœux que nous lui avons offerts à vôtre honneur ; il n'a pas rejetté la promeſſe que nous lui avons faite de vous renouveller tous les ans une marque éter-

nelle de nôtre juste reconnoissance.

Zelez Ministres des Autels qui eûtes autrefois le bonheur de mourir Victimes publiques de la charité la plus parfaite : Magistrats sages & vigilans qui exposâtes genereusement vôtre vie pour assister vos Concitoyens, benissez en ce jour le Seigneur avec nous.

Vierges pures & ferventes qui immolâtes vos corps tendres & delicats aux exercices laborieux de la penitence la plus rude pour fléchir la colere d'un Dieu irrité contre nous. Vous tous enfin qui dans le service humble & penible des pestiferez, avez eu le bonheur de perdre une vie passagere & de peu de momens pour en meriter une éternelle & bien-heureuse qui n'aura jamais de fin, joignez aujourd'hui vos actions de grace aux nôtres, & loüez éternellement le Seigneur avec nous.



TROISIEME PARTIE.

De la veritable & ſolide Devotion que l'on pratique en honorant les Saints du Dioceſe.

CHAPITRE I.

Combien cette Devotion eſt conforme à l'eſprit de l'Egliſe.

L'Egliſe ordonne qu'on celebre les Fêtes locales.

1. ON ne peut mieux connoître quel eſt l'eprit de l'Egliſe par rapport aux Fêtes locales des Saints de chaque Dioceſe, que par les Loix qu'elle a portées ſur ce ſujet, & par la fin qu'elle s'eſt propoſée en les portant.

Loix de l'Egliſe ſur ce ſujet.

2. Les Loix de l'Egliſe pour honorer d'une maniere particuliere les Saints du Dioceſe, ſont auſſi empreſſez que celles qu'elle a établies pour en faire honorer quelques uns univerſellement & generalement dans tous les Dioceſes. Outre les Fêtes de Noël, dit le Pape Gregoire IX. & celles de S. Etienne, de S. Jean l'Evangeliſte, des Saints Innocens, de S. Silveſtre, de la Circonciſion, de l'Epiphanie, de la Semaine de la Paſſion, de l'Octave de Pâques, de l'Aſ-

C. Conqueſtus de Feriis. l. II. Tit. IX. c. V.

cension, de la Pentecôte avec ses deux Feries suivantes, de la Nativité de S. Jean Baptiste, de toutes les Fêtes de la Sainte Vierge, des douze Apôtres, & sur tout de S. Pierre & de S. Paul, de S. Laurent, de la Dedicace de S. Michel, de la Toussaints & de tous les Dimanches de l'année : on doit observer aussi dans chaque Diocese les Fêtes que l'Evêque avec le Clergé & le Peuple aura jugé à propos de solemniser.

Cæterisque solemnitatibus quas singuli Episcopi in suis diœcesibus cum clero & populo duxerint solemniter celebrandas. Ibib.

Solemnitates Dedicationum Ecclesiarum ... per singulos annos solemniter tunc celebrandæ. De consecr. dist. 1. c. 16. & 17.

3. On lit à peu prés la même chose dans la troisiéme partie du decret de Gratien, excepté qu'on y ajoûte encore la Fête de la Dedicace de chaque Eglise particuliere, & qu'on avertit expressement que ces Fêtes locales n'obligent que ceux qui se trouvent dans le lieu où elles doivent s'observer, & non pas universellement tout le monde & les étrangers qui ne sont pas du Diocese ni dans le Diocese. Le Concile de Mayence tenu sous Charlemagne, dit en termes exprés, qu'on doit religieusement garder les Fêtes des Saints Martyrs & Confesseurs, dans les Eglises où sont leurs Reliques ; & qu'il ne faut garder moins religieusement le jour de la Dedicace de ces mêmes Eglises. C'est donc évidemment se conformer aux Loix de l'Eglise & entrer veritablement dans son esprit, que d'honorer d'un culte particulier les Saints du Diocese.

Dedicatio cujuscumque Oratorii ... & illæ festivitates quas singuli Episcopi in suis Episcopatibus cum populo collaudaverint, quæ vicinis commorantibus indicendæ sunt, non generaliter omnibus. Ib. dist. 3. c. 1.

Et illas festivitates Martyrum, vel Confessorum observare decrevimus, quorum in unaquâque Parochiâ Sancta corpora requiescunt similiter etiam Dedicationem templi. Conc. Mogunt. c. 36.

4. La fin que l'Eglise se propose dans ces solemnitez extraordinaires & ces devotions locales, c'est d'honorer Dieu dans ces Saints, en reconnoissant publiquement & avec actions de graces les biens infinis dont il nous

Pourquoi l'Eglise ordonne-t'elle qu'on honore ainsi les Saints du Diocése ?

1°. Pour honorer Dieu dans ces Saints par le ministere desquels il nous a accordé de si grands biens.

prevenus par leur ministere, sur tout en nous éclairant des lumieres de la foi, de cette foi pure & sincere qu'ils ont soutenuë par l'innocence de leur vie & la regularité de leurs mœurs, qu'ils ont confirmée par leurs miracles, qu'ils ont augmentée & étenduë par leur zele infatigable, qu'ils ont illustrée par leurs doctes écrits, qu'ils ont observée par la pratique constante des conseils Evangeliques, qu'ils ont enfin scellée par l'effusion de leur sang, & le sacrifice de leur vie. Telles sont à peu prés les raisons qu'allegue le Pape Boniface VIII. en ordonnant la Fête & l'Office double des douze Apôtres, des quatre Evangelistes, & des quatre Docteurs de l'Eglise Latine, S. Gregoire, S. Ambroise, S. Augustin & Saint Jerôme. Toutes ces raisons ne sont elles pas les mêmes, pour nous par rapport aux Saints du Diocese ? Ne leur sommes nous pas redevables des mêmes biens & des mêmes avantages spirituels & temporels, d'une maniere encore plus immediate, & par consequent plus interessante pour cette Province ? Tel a été aussi constamment l'usage & la pratique de toutes les Eglises particulieres depuis l'établissement du Christianisme. Nous avons amassé avec soin, disoient les premiers fidéles de l'Eglise de Smirne, & nous avons placé avec honneur les sacrez Ossemens de S. Policarpe nôtre Pasteur & nôtre Pere, ses Cendres mille fois plus precieuses pour nous que l'or, & que toutes les richesses du monde, seront à jamais le plus tendre objet de nôtre veneration, de

Sext. decret. l. 3. Tit. 22. de Reliq. & vener. Sanct.

Ep. Eccles. Smirn. apud Eusebi. l. 4. c. 14. ol. 15.

nôtre amour & de nôtre confiance. Nous nous assemblerons tous les ans dans ce S. lieu, pour les y honorer par des Chants d'allegresse, des Hymnes & des Cantiques dans les sentimens de la plus vive reconnoissance pour nôtre Saint Protecteur.

2°. Pour nous proposer un motif plus interessant & plus facile d'arriver à une haute perfection.

5. L'Eglise ne se contente pas dans la celebration de ces Fêtes locales, que nous nous proposions une fin si noble & si parfaite, elle veut encore qu'en solemnisant la Fête des Saints du Diocese, nous nous animions par le souvenir de leurs vertus à pratiquer celles qui sont les plus propres de nôtre état. Voulez-vous, dit S. Jean Chrysostome, un moyen sûr, facile, court & interessant pour arriver à une Sainteté consommée ? Pensez souvent à ce qu'ont souffert ces Saints Martyrs dont vous venez honorer la memoire dans cette Eglise, par toutes ces marques exterieures d'une pieté si édifiante. Si pendant la nuit le sommeil vous échappe ou refuse de venir, dans le lieu même de vôtre repos, occupez-vous du souvenir des tourmens qu'ont enduré ces Saints Martyrs, couchez & étendus sur des brasiers ardens, ou sur des grils tout rouges de feu. Remplissez vôtre esprit des plus vives images, des supplices affreux qu'on leur a fait souffrir. Nulle autre peinture ne sçauroit être plus utile ni plus salutaire pour vous. Laissez aux Idolatres & aux Partisans du monde le soin d'orner & d'embellir leurs somptueux & magifiques appartemens, par des peintures prophanes & indecentes. Elles leur servent peu, & leur coûtent beau-

Illa quidam pictura est inutilis : ista verò plena commodorum ; non pecuniis indiget, non expeensis. S. Chrisost. hom. 74. de Sanctis Martyribus.

coup. Elles flattent leur orgueil & leur sensualité, & en irritant leurs passions, elles en facilitent & authorisent les excez les plus honteux. Mais celles que je vous propose ne demandent pas qu'on se mette en frais pour les avoir ; & elles vous procurent des biens infinis. Vôtre imagination remplie de ces idées saintes & édifiantes, produira dans vôtre cœur des affections pures & innocentes. Le souvenir de la ferveur de ces Saints ranimera vôtre foi languissante. Leur force & leur constance dans les tourmens vous fera desirer & esperer une patience égale dans vos peines & dans vos disgraces. Le Seigneur viendra lui-même loger avec plaisir dans un cœur orné & enrichi de ces peintures qui lui plaisent si fort, & il y établira sa demeure pour toûjours.

3°. Pour nous apprendre que parmi les Chrêtiens il n'est rien de si respectable que la Sainteté.

6. Ajoûtez que ces solemnitez saintes nous avertissent, & nous font voir sensiblement, que parmi les Chrêtiens, il n'est rien en comparaison de la Sainteté ; & qu'elle seule suffit pour nous rendre respectables à tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre. Nous ne reconnoissons point de veritable grandeur que celle qui donne la vertu, disoit à cette occasion S. Paulin, écrivant à une Dame de qualité. Nous avons peu d'égard aux talens & aux qualitez naturelles des personnes, si la Grace & la Sainteté n'en rehaussent l'éclat, & n'y ajoûtent un nouveau merite. Il n'y a point parmi nous de noblesse plus grande que celle qui l'est aux yeux de Dieu même. Est-il parmi les

Quid apud Deum in viris nobilius Petro qui piscator & pauper fuit quid in fœminis Mariâ Illustrius que sponsa fabri descrebitur. S. Paulin Ep. ad celantiam.

hommes quelqu'un plus grand & plus respectable que S. Pierre ? Il n'étoit pourtant que pauvre pescheur. Parmi les femmes, en est-il aucune qu'on osât comparer à la Trés-Sainte Vierge ? Elle n'étoit pourtant que la femme d'un simple artisan. Et c'est cependant à ce pauvre pescheur que Jesus-Christ a confié les clefs de son Eglise : & c'est cette femme d'un simple artisan qui a été choisie pour être la Mere d'un Dieu fait Homme, qui a donné à Pierre la puissance de lier & délier. Pour nous faire comprendre sans doute que si nous oublions quelque fois que nous venons tous d'un seul Homme, qui est Adam, à qui nous tous originairement devons nôtre naissance temporelle ; nous n'oublions au moins jamais que nous avons tous été regenerez par un seul Homme, c'est-à-dire, Jesus-Christ, qui nous a tous rachetez de son Sang.

C'est dans toutes ces vûës que presque tous les Ordres Religieux ont fait composer des Martyrologes particuliers de ces Saints.

7. C'est aussi dans toutes ces mêmes vûës que presque toutes les Communautez Religieuses ont fait composer des Martyrologes & des Menologes des Saints de leur Ordre. Il y a déja long temps qu'on a imprimez ceux des Ordres de Sainr Benoît, de Citeaux, de Prémontré, de S. Dominique, de S. François, des Chartreux, des Minimes, des Jesuistes, &c.

Chapitre II.

Combien cette Devotion est juste & agréable à Dieu.

Il n'est rien de plus juste que le culte que nous rendons aux Saints du Diocese.

1. LA droite raison nous apprend qu'il est juste d'honorer ceux qui le meritent, ceux dont nous avons besoin à tout moment, ceux qui nous ont déjà procuré mille biens, & qui sont en état de nous en procurer encore de plus grands, ceux dont nous avons les gages les moins suspects & les plus consolans de leur bonne volonté à nôtre égard ; ceux enfin dont l'honneur & la gloire réfoule & réjaillit jusqu'a nous. Tels sont, par rapport à nous, les Saints que l'on honore dans ce Diocese ; ils meritent sans doute les honneurs que nous leur rendons. Nous avons incessamment besoin de recourir à eux comme à nos Protecteurs. Nous avons obtenu par leur moyen une infinité de biens, & dés que la main du Seigneur s'appesantit sur nous, n'est-ce pas à eux que nous avons aussitôt recours ? Leurs précieuses Reliques ne sont-elles pas pour nous les gages les plus sûrs & les plus sensibles de leur bienveillance ? Et la gloire enfin qu'on vient leur rendre de toutes parts, ne rejaillit-elle pas necessairement sur nous, à cause des rapports que nous avons avec eux, à raison du lieu de leur naissance, de leur séjour, de leur mort, & du précieux dépôt de leurs Reliques.

2. Tous ces rapports interessans qu'ils ont avec nous sur la Terre, nous en promettent encore de bien plus consolans dans le Ciel. Ils en sont allez prendre possession avant nous, dit S. Eucher, dans l'esperance de nous y attirer aprés eux. Qui peut douter qu'ils ne soient en attendant sensibles aux devoirs de pieté que nous leur rendons dans cette vûë & avec cette esperance? N'est-il pas naturel qu'ils se plaisent à se voir honorez aprés leur mort dans les lieux mêmes où ils ont été les plus humiliez pendant leur vie? N'est-il pas juste que nôtre empressement à les invoquer & a les prier à present, l'emporte sur la violence de la persecution qu'ils y ont éprouvée autrefois, ou sur la rigueur des penitences volontaires qu'ils y ont exercées contr'eux-mêmes? Quoi de plus raisonnable que de nous voir pleins de zele à offrir à Dieu le Sacrifice non sanglant de l'Agneau sans tâche, sur ces Autels bâtis & érigez à l'honneur de ces Saints, dans le lieu même où ils se sont offerts au Seigneur, comme des Victimes pures & innocentes immolées à sa gloire en odeur de suavité? Quoi de plus juste que de venir en foule répandre nos cœurs devant le Seigneur, & lui offrir nos prieres au pied de ces mêmes Autels où ces Saints ont eu autrefois le bonheur de répandre leur Sang pour Jesus-Christ, ou de lui offrir si souvent des prieres longues & ferventes.

Les rapports qu'ils ont déja avec nous sur la terre, nous en promettent de plus consolants encore dans le Ciel.

Eos ibi potissimum excolat fervor pietatis, ubi super eos fervor incubuit passionis. Eucher. hom. de Sanct. Epipod. & Alexandr.

3. Quelle honte & quelle confusion pour le demon, de voir ces Saints Martyrs ho-

Ils couvrent de confusion les demons qui ont si fort persecuté ces Ss.

norez aujourd'hui avec tant de zele & de pieté dans cette Ville & dans cette Province, où il les a autrefois persecutez jusqu'à la mort. Il s'étoit proposé de les y couvrir d'un opprobre éternel, & il les y voit honorez & reverez d'un culte particulier. A ces mepris outrageans, à ces insultes humiliantes, à ces supplices affreux qu'il leur avoit fait souffrir en ce lieu, ont succedé des Cantiques de loüanges & de benediction dont ces saints Temples retentissent & retentiront jusqu'à la fin des siecles. Ces glorieux Martyrs, ces genereux Confesseurs de la Foi se voyent à present l'objet de la veneration de ces Peuples qu'ils ont autrefois cheri si tendrement, & cultivez avec tant de travaux & de fatigues. Ils voyent leurs Cendres & leurs Ossemeus exposez avec honneur dans nos Eglises & sur nos Autels, d'où ils ressusciteront un jour pour aller se reünir à leurs ames déja bien-heureuses dans le Ciel; & c'est cela même qui ranime leur zele en nôtre faveur, & qui les engage à s'interesser pour que nous ayons le courage de suivre leurs exemples.

Ils nous invitent à glorifier le Seigneur à leur exemple.

4. Apprenez-nous, disent-ils, continuë S. Eucher, apprenez à estimer le don précieux de la Foi que nous avons prêchée: apprenez à la cultiver avec soin, & l'augmenter de jour en jour par vos bonnes œuvres, & à le conserver cherement jusqu'au dernier soupir. Dût-il vous en coûter tout ce que vous avez de plus cher au monde, vos biens, vos enfans, vos amis. vôtre

liberté, & vôtre vie même- Apprenez à nôtre exemple à craindre moins la mort que le peché, à préferer la crainte de Dieu & son amour à la vie la plus douce & la plus longue, à la possession des richesses & des honneurs perissables de la Terre. N'ayez jamais le malheur de perdre dans le calme & au milieu d'une paix profonde la Foi, la Charité & la Grace que nous avons conservée au plus fort des persecutions les plus sanglantes. Tenez-vous fortement à cette anchre ferme & solide de l'esperance Chrêtienne & de la Religion de nos Peres, à laquelle nous nous sommes tenus inebranlablement attachez au plus fort de l'orage. Souvenez-vous que dans ce monde on peut meriter, mais non pas posseder un veritable bonheur & une felicité durable. Ne vous attendez pas à trouver sur la Terre une paix que JESUS-CHRIST n'y a pas trouvé lui-même. La paix du monde priveroit l'Eglise de la gloire d'avoir des Martyrs. Pour donner à JESUS-CHRIST la preuve la plus forte de nôtre amour, il nous a fallu passer par les épreuves les plus rudes. Nous eussions moins paru l'aimer, si nous eussions eu moins à souffrir pour lui plaire.

Beatitudo parari hic potest, non potest acquiri... non hic quæras, quid nec Christus invenit... si mundus pacem haberet, gloriam Martyres non haberent. Ibid.

5. Pensons souvent, disoit S. Bernard aux Religieux de Clervaux, pensons souvent au bonheur de S. Malachie que nous avons vû mourir dans ce Monastere. Courons avec ardeur aprés le doux parfum de ses vertus édifiantes dont nous avons été les témoins. Peut-il se trouver ailleurs un motif plus pressant pour nous, de faire succeder à

Sentimens de S. Bernard sur ce sujet.

Curamus... post eum crebrius illi clamantes, trahe nos post te. S. Bernard in Transitu S. Malach. serm. 1. n. 8.

nôtre tiedeur une ferveur ſemblable à celle que nous avons admirée nous-même dans ce Saint ? Diſons lui donc mille & mille fois le jour avec confiance, attirez-nous aprés vous dans cet heureux ſéjour dont vous êtes déja en poſſeſſion, nos cœurs brûlent du deſir de vous imiter, & de vous ſuivre. Nous contons ſur vôtre protection, & nous ſommes en droit de le faire. Nôtre eſperance n'eſt pas appuyée ſur nos propres merites, mais ſur les vôtres que nous n'oublirons jamais.

Priere à l'honneur de tous les Saints dont on poſſede les Reliques en cette Ville.

Tuum eſt Jeſu bone depoſitũ quod nobis creditum eſt. Tuus Theſaurus qui reconditur penes nos. Servamus illum reſignandum in tempore quo reſpoſcendũ cenſueris. Tantum ne abſque contubernalibus ſuis non egrediatur, ſed quẽ habuimus hoſpitem habeamus ducem tecum, & cum ipſo pariter regnaturi in ſæcula ſæculorum. Amen. S. Bern. in vitâ S. Malach. c. 31. n. 75.

6. Ajoûtons-y cette fervente priere du même Saint, que nous pouvons faire également à l'honneur de tous les Saints dont nous poſſedons les Reliques. Ce dépôt ſacré que vous avez bien voulu nous confier ! ô mon Dieu, vous appartient à toute ſorte de titres. Il eſt à vous, Seigneur, ce Tréſor dont nous ne ſommes que les dépoſiſitaires. Nous les conſervons cherement juſqu'au moment qu'il vous plaira nous les redemander, pour lui faire part de la gloire qui lui eſt reſervée dans le Ciel. Qu'il n'aille pas, ô mon Dieu ! s'y rejoindre à vous, ſans que nous ayons le bonheur de le ſuivre: Puiſqu'il eſt à preſent avec nous, ne permettez pas que nous ayons le malheur d'en être ſeparez pour toûjours. Puiſque nous avons été aſſez heureux pour le recevoir, & le loger ici ſur la Terre, recevez-nous avec lui dans le Ciel, afin que nous y vivions & regnions éternellement pour vous loüer, benir & aimer pendant une éternité toute entiere. Ainſi ſoit-il.

Chapitre III.

On propose les difficultez qu'on peut faire contre les Fêtes & les Devotions locales.

Deux sortes de personnes ont coûtume de former ces sortes de difficultez.

1. IL y a deux sortes de personnes qui ne peuvent souffrir qu'on ait une Devotion particuliere pour quelques Saints, ni qu'on s'adresse aux uns plûtôt qu'aux autres pour obtenir de Dieu quelque grace par leur intercession. Les premiers sont des Heretiques ou des Impies qui n'ont aucun sentiment de Religion. Les seconds sont certains pretendus esprits forts qui font profession de ne croire rien, & de plaisanter bassement sur les choses les plus saintes. On peut leur joindre quelques Catholiques peu éclairez, ou prévenus par de faux préjugez : Voici à peu prés les difficultez principales que les uns & les autres ont coûtume de proposer.

Premiere difficulté.

2. Cette Devotion, disent-ils, paroît superstitieuse, & elle n'est qu'un veritable reste d'Idolâtrie. Car qui ne sçait que les Payens avoient coûtume de préposer dans chaque Province, & pour chaque besoin particulier de la Republique, des Dieux aussi particuliers, & des Divinitez d'une nouvelle espece ? N'est-ce pas dans le fonds renouveller le même culte idolâtrique, que de vouloir que l'on honore certains Saints dans une Province, & les autres dans un autre ? Qu'on en invoque les uns pour guerir de la

fiévre, les autres pour guerir de la goutte; les autres pour guerir de la pierre? Ceux-ci pour obtenir de la pluye, ceux-là pour faire cesser une maladie contagieuse? Tous les Saints ne sont-ils pas veritablement Saints? Pourquoi donc prétend-on que nous devions avoir une plus grande confiance dans les uns que dans les autres? Mais, ce qui paroît plus intolerable, comment peut-on croire que ces Saints osent ou veüillent demander à Dieu pour nous des biens purement temporels?

Seconde difficulté.

3. A quoi bon ce culte superstitieux qui consiste en partie à allumer en plein jour un certain nombre de cierges sur les Autels ou sur les Tombeaux des Saints, comme s'ils avoient encore besoin d'une si foible lumiere, ou qu'ils en pûssent recevoir quelque consolation, eux qui ont le bonheur d'être continuellement auprés du Thrône de l'Agneau, & parmi l'éclat & la splendeur de la gloire & de la Majesté de Dieu même? A quoi bon ce zele excessif à ramasser avec tant de scrupule jusqu'à la terre & à la poudre de leurs Tombeaux, jusqu'aux choses les plus viles & les plus méprisables qui leur ont servi, pour renfermer ensuite tout cela & souvent un je ne sçais quoi dans des Reliquaires precieux, superbes & magnifiques que l'on adore & que l'on baise avec respect? A quoi bon porter sur leurs Autels des offrandes de pain & de vin? A quoi bon y faire des repas où l'on ne garde pas même les regles d'une honnête temperance? A quoi bon enfin toutes ces veilles prolongées

bien avant dans la nuit, où il se commet tant d'inmodesties & de prophanations ?

4. Croit-on bien que ces Saints entendent nos prieres, ou qu'ils s'embarrassent beaucoup de ce qui nous regarde ? La douce felicité qu'ils goûtent dans le Ciel les occupe entierement & ne leur permet pas de penser à nous ? Ne nous suffit-il pas de nous adresser à JESUS-CHRIST qui est nôtre seul & unique mediateur ? N'est-ce pas lui faire injure que de lui en associer d'autres à qui on s'adresse plus souvent avec plus de facilité & plus de confiance qu'à lui-même?

Troisiéme difficulté.

5. N'est-ce pas une espece de partialité, & le pur effet d'un veritable esprit national, que de vouloir qu'on s'adresse aux Saints qui sont nez ou qui ont vécu dans ce Diocese plûtôt qu'à des Saints étrangers ? Les Saints eux-même n'ont-ils pas désaprouvé plus d'une fois & d'une maniere miraculeuse une devotion si bisarre & si mal-entenduë : comme on le voit dans l'Histoire des Joannites, des Basiliens & des Gregoriens, qui sous l'Empereur Alexis Comnene, vouloient absolument donner chacun la préference pour le merite à celui de ces trois Saints, dont ils avoient pris le nom ? S. Cesaire ne rapporte-t'il pas une pareille folie & une pareille simplicité de deux Religieuses qui disputoient obstinement entr'elles pour la preference entre S. Jean-Baptiste & S. Jean l'Evangeliste. L'Autheur du livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST, ne traite-t'il pas avec raison cette espece de nouvelle devotion, de devotion purement hu-

Quatriéme difficulté.

S. Cesar. l. 8. Mirac. c. 51.

Affectu humano potius quam divino.. carnales & animales homines.. pro suâ inclinatione non prout

placet æternæ veritati natura & affectu & humanâ amicitiâ . . . ignorantiâ eorũ . . . qui parum illuminati, raró aliquem perfectâ dilectione spirituali diligere norunt. l. 3. c. 56.

maine & qui ne vient point de Dieu ; de devotion propre des hommes terrestes, grossiers, & charnels qui ne suivent que les sentimens d'une inclination basse & toute naturelle, sentimens bien eloignez de ces sentimens nobles & desinteressez que nous enseigne la verité éternelle & que la grace nous inspire ; de devotion qui n'a pour principe qu'une amitié purement humaine, & qui marque en nous une profonde ignorance des choses de Dieu, & combien nous sçavons peu en quoi consiste le veritable amour pur & spirituel qu'il demande de nous.

Cinquiéme difficulté.

6. Peut-on sans être souverainement credule, ajoûter foi à tout ce qu'on lit dans les legendes des Saints de quelques Dioceses par exemple de S. Christophle, de S. George, Ste. Ursule, &c. Chaque Province ne paroît elle pas vouloir encherir sur les autres pour attribuer à ses Saints des vertus & des prodiges extraordinaires & tout-à-fait incroyables ? Ceux d'Avignon ne pretendent-ils pas que c'est S. Benoît ou Benezet qui est le Fondateur miraculeux de leur Pont sur le Rhône. & que ce jeune enfant porta lui seul à l'âge de douze ans une pierre d'un poids & d'une grosseur énorme pour en jetter les premiers fondemens ? Les Provençaux, leurs voisins, ne croyent-ils pas que Ste. Magdeleine a été à la Sainte Baume, comme les Espagnols croyent que S. Jacques Apôtre est allé à Compostelle ? N'est-on pas persuadé à Cologne que les Compagnes de Ste. Ursule souffrirent avec

elle le martyre au nombre d'onze mille? Ne lît-on pas sur une muraille de l'Eglise Collegiale de S. Seurin à Bordeaux, que Jesus-Christ en a beni lui-même le Cimetiere assisté de sept Evêques; Sçavoir, S. Maximin d'Aix, S. Trophime d'Arles, S. Paul de Narbonne, S. Saturnin de Toulouse, S. Front de Perigueux, S. Martial de Limoges, & S. Eutrope de Saintes. Guibert Abbé de Nogent dans le Diocese de Laon qui vivoit au commencement du douziéme siécle, ne se plaignoit-il pas amerement de ceux qui osoient faire passer pour de veritables Reliques celles qui ne l'étoient pas, par exemple les deux Chefs de S. Jean-Baptiste, l'un à Constantinople, & l'autre à Saint Jean d'Angely.

Egl. Metrop de Bordeaux c. 11. pag. 114.

In l. de pignoribus Sanctorum.

7. Je ne crois pas qu'on m'accuse d'avoir ou dissimulé, ou affoibli ce qu'on entend dire, ou qu'on peut avoir lû contre le culte particulier des Saints du Diocése. J'espere aussi qu'on ne m'accusera pas de l'avoir voulu éluder, ou de n'y avoir pû répondre qu'à demi, sans en faire sentir pleinement & clairement toute la fausseté.

Chapitre IV.

On répond aux difficultez qu'on vient de proposer.

Réponse generale.

1 Il me suffiroit de répondre en general à toutes ces difficultez ce peu de paroles de S. Augustin, que personne n'i-

Si quid horum sola per orbem frequentat Ecclesia .. quin ita faciendum

ſit diſputare inſolentiſſimæ inſaniæ eſt. S. Aug. Ep. 54. ol. 118. ad Januar. c. 5. n. 6.

gnore. C'eſt aſſez qu'une choſe ſoit univerſellement approuvée dans l'Egliſe, pour qu'elle ſoit bonne, ſainte & loüable. Penſer autrement, c'eſt une eſpece de fureur temeraire & une folie conſommée. Je vas pourtant répondre dans le détail à chaque objection en particulier.

§. I.

Si la devotion aux Saints du Dioceſe eſt un culte ſuperſtitieux, ſemblable au choix arbitraires des Divinitez Payennes?

Réponſe à la premiere difficulté.

Elle ſuppoſe deux fauſſetez manifeſtes.

2. Cette premiere difficulté n'a rien de vrai, ni même de vraiſemblable ; elle ſuppoſe évidemment deux fauſſetez manifeſtes.

1°. Que ce ſoit nous qui ayons fait le choix des Saints Protecteurs de ce Diocéſe.

La premiere fauſſeté qu'elle ſuppoſe, c'eſt ce que ſoit nous qui ayons fait arbitrairement & de nous-même le choix des Saints que nous invoquons d'une maniere particuliere dans ce Dioceſe. Ce n'eſt pas nous, mais c'eſt Dieu lui-même qui l'a fait cet heureux choix, en faiſant naître ou en conduiſant ces Saints dans cette Province, ou en nous confiant leurs précieuſes Reliques, ou en nous inſpirant le deſir de bâtir des Egliſes à leur honneur. En bonne foi, que penſeroit-on d'un Catholique qui oſeroit nous faire un reproche de ce que nous avons une confiance particuliere en nôtre Ange Gardien, & de ce que nous l'avons choiſi préferablement à tant d'autres Eſprits bienheureux pour être nôtre Ange Titulaire? Que penſeroit-on d'une homme ſenſé qui nous reprocheroit ſerieuſement un tel choix

comme ayant été fait sans raison, & à l'exemple des Payens qui se choisissoient à leur gré & selon leur caprice, de nouvelles & ridicules divinitez pour présider à leurs Campagnes, à leurs Maisons, à leurs Portes, à leurs Foyers, &c.

Ou des Saints particuliers à qui on s'adresse pour obtenir la guerison de certaines maladies

3. Il en est de même du choix des Saints, par l'intercession de qui nous demandons à Dieu la guerison de certaines maladies. C'est le Seigneur lui-même qui l'a voulu, & qui l'a déterminé de la sorte, pour recompenser ces Saints de la patience avec laquelle ils ont supporté pendant leur vie les mêmes maladies, ou du zele avec lequel ils ont autrefois assisté & secouru ceux qui en étoient affligez. Ainsi a-t'on coûtume d'invoquer dans les douleurs de la goutte S. Julien Martyr, S. Chromace, S. Gregoire de Nazianze, S. Gregoire le Grand, S. Martin Pape, S. Leandre Evêque de Seville, S. Gregoire, S. Trophime Archevêque d'Arles, &c. parce que ces Saints en ont beaucoup souffert. Ainsi invoque-t'on dans le temps d'une maladie contagieuse S. Macaire Patriarche d'Antioche, S. Loüis Roy de France, S. Roch, &c. parce qu'ils ont servi avec une charité extraordinaire ceux qui étoient attaquez de ce mal. Cela supposé, que devient, je vous prie cette idolâtrie prétenduë & cette ridicule superstition dont on nous accuse? Faut-il pas manquer de bonne foi ou de bon sens, pour oser nous faire à ce sujet le même reproche que Tertulien faisoit autrefois avec tant de Justice aux Idolâtres

Si Dii seligun tur ut Bulbi utique cæteri reprobi indicantur. S. Aug. l. 7. de civ. Dei c. 1.

de ſon temps comme le rapporte S. Auguſtin. Puiſque vous choiſiſſez vos Dieux, comme on choiſit les champignons ; il faut donc que vous en ayez auſſi de rebut que vous rejettez à même temps que vous prenez les autres.

2°. Que toute ceremonie qui a été en uſage chez les Payens, ne ſçauroit l'être enſuite chez les Chrêtiens ſans ſuperſtition.

4. La ſeconde fauſſeté n'eſt ni moins évidente, ni plus pardonnable que la premiere ; elle conſiſte à ſuppoſer, que c'eſt contre la ſainteté du Chriſtianiſme de pratiquer à l'honneur des Saints certaines ceremonies exterieures qui ont été autrefois en uſage parmi les Payens: ſans prendre garde que les Chrêtiens ne ſe ſervent jamais de ces ceremonies, qu'aprés les avoir ſanctifiées & purifiées plûtôt de tout ce qu'elles pouvoient avoir de prophane & de ſuperſtitieux, à peu prés comme nous avons purifié & ſanctifié les Temples des Idoles en les convertiſſant en de veritables Egliſes deſtinées & conſacrées au ſeul culte du vrai Dieu. Telle eſt encore actuellement à Rome l'Egliſe de Nôtre-Dame de la Rotonde, anciennement le Pantheon des Romains, maintenant conſacrée à l'honneur de tous les Saints.

S. Aug. l. 20. cont. fauſt. c. 21.

5. IL y a long-tems que S. Auguſtin reprochoit aux Manichéens d'avoir donné dans une ſemblable erreur, & leur en faiſoit voir ſenſiblement tout le ridicule. Quoi donc, leur diſoit ce Saint Docteur, faudra il avoir en horreur à l'avenir la pureté des Vierges Chrêtiennes, parce que parmi les Payens les Veſtales ont fait une Profeſſion publique de conſerver leur Vir-

ginité ? Faudra-t'il à l'avenir blâmer & condamner les sacrifices que les anciens Patriarches offroient au seul vrai Dieu dans la Loi de Moyse, sous pretexte que les Payens avoient aussi coûtume d'offrir de semblables Victimes aux fausses Divinitez qu'ils adoroient ? Les Agapes que nous faisons aux Tombeaux des Martyrs n'ont rien que de reglé & de Saint. Nous desapprouvons hautement les excez qui s'y peuvent commettre. Hé comment pourrions-nous les permettre ou les dissimuler, nous qui les defendons & les condamnons si severement même dans les Maisons des Particuliers.

Excez des Villageois dans leurs fêtes locales, plus pardonnables, que l'impieté des pretendus esprits forts.

6. Mais apres tout, cette simplicité stupide & grossiere de ces Pauvres Villageois qui terminent si mal & d'une maniere si indigne les jours de leurs solemnitez & de leurs devotions locales, toute blâmable qu'elle est, l'est encore moins, que ne l'est cet orguëil impie de ces pretendus esprits forts, qui fiers de condamner avec raison des excez monstrueux d'une devotion mal entenduë, que tout le monde condamne avec eux, osent sous ce specieux pretexte insulter mal à propos & d'une maniere scandaleuse à la veritable pieté des fidéles, eux qui pour l'ordinaire n'ont aucun sentiment de Religion, & à qui l'on pourroit adresser ces paroles de S. Augustin quoique dans un sujet bien different. Sçachez que c'est un moindre mal de manquer à la temperance en venant de celebrer les Fêtes des Martyrs, que ce

Longè .. minoris peccati est ebrium redire à Martyribus, quam vel jejunum sacrificare

Martyribus. Ibid.

n'en est un d'aller même à jeun, offrir à ces Saints Martyrs le sacrifice qu'on ne peut offrir qu'à Dieu seul.

L'Eglise demande à Dieu des biens naturels & temporels.

7. On n'a garde de s'arrêter long-temps à refuter le vain scrupule de ceux qui pensent qu'il n'est pas permis d'employer l'intercession des Saints pour demander à Dieu des biens temporels. La pratique constante de l'Eglise qui ne peut se tromper, nous convainc tous les jours du contraire. Nous voyons qu'elle fait regulierement tous les ans des Processions publiques pendant le temps des Rogations, pour demander à Dieu qu'il veüille nous donner & conserver les fruits de la Terre ; elle fait renouveller la même priere toutes les fois qu'elle nous ordonne de reciter les Litanies des Saints, ou qu'elle permet & commande même aux Ministres des Autels de celebrer le saint Sacrifice de la Messe, pour obtenir la pluye, le beau temps, la santé, la cessation de guerre & des autres maux temporels qui nous affligent.

Ut fructus terræ dare & conservare digneris. Litan. Sanctor.

§. II.

Réponse à la seconde difficulté.

Si les Saints ont besoin des Cierges qu'on allume : ou des Offrandes, & des veilles qu'on fait à leurs Tombeaux ?

Il y a long-temps que S. Jerôme y a répondu.

8. Ceux qui prennent plaisir de proposer quelquefois avec tant d'affectation & par une espece de fade plaisanterie cette difficulté, ignorent apparemment que dés le commencement du cinquiéme siecle S. Jerôme la mise en poudre en répondant aux

An. 406.

objections de l'impie vigilance. Nous n'allumons pas en effet, lui répond le Saint, des Cierges au Tombeau des Martyrs, dans la persuasion ni dans l'esperance que cette foible lumiere leur soit de quelque utilité, ou puisse leur donner quelque consolation dont ils ayent besoin: mais nous les y allumons par le même motif, & pour la même fin qu'on les allume tous les jours dans toutes les Eglises d'Orient pendant qu'on lit l'Evangile à la Sainte Messe, non sans doute pour dissiper les tenebres de la nuit en plein jour, mais pour faire paroître des marques éclatantes de la joye interieure que nous ressentons dans le cœur. Que s'il se trouve peut-être quelqu'un qui par ignorance ou par simplicité pense autrement d'une Ceremonie si sainte, comme il peut être arrivé quelquefois parmi le petit peuple, & parmi des femmes qui ont plus de pieté que de science, plus de devotion dans le cœur, que de lumieres dans l'esprit. Que peut-on inferer de-là contre un si saint usage? Les Apôtres ne furent-ils pas injustement & severement repris par JESUS-CHRIST, pour avoir osé blâmer Magdeleine de lui avoir lavé les pieds, & prodigué les parfums les plus précieux pour les arroser. Certainement JESUS-CHRIST n'avoit pas plus besoin des parfums de Magdeleine, que les Martyrs ont besoin de la lumiere des flambeaux que la pieté des Fidéles fait brûler sur leurs Autels ou sur leurs Tombeaux. Comme l'intention pure & droite de cette sainte penitente fut agréable au

Neque indigebat, (Christus unguento neque Martyres lumine cereorum . . . & tamen illa mulier in honore Christi hoc fecit, devotioque mentis ejus recipitur.

S. Hier. advers. vigilant.

Seigneur, celle aussi de ces personnes devotes ne peut que lui plaire beaucoup, dés qu'elles croyent & veulent uniquement honorer les Martyrs de la maniere qu'elles pensent devoir lui être la plus agréble.

Replique de Vigilance.

9. Du moins, repliquoit l'heretique Vigilance, ne peut-on disconvenir que les Idolâtres & les Payens n'allument aussi un certain nombre de flambeaux dans leurs Ceremonies superstitieuses. C'est donc les imiter en quelque chose que d'honorer nos Martyrs comme ils honorent leurs Idoles?

Réponse de S. Jerôme.

Illud fiebat Idolis, & idcirco detestandum: hoc fit Martyribus, & ideo recipiendū. Ibid.

Quel pitoyable raisonnement reprend S. Jerôme. He quoi donc, parce qu'avant d'être Chrêtiens, nous avions le malheur d'adorer les Idoles, il ne nous est plus permis d'adorer le vrai Dieu, de peur que nous ne paroissions lui rendre le même culte que nous rendions auparavant aux simulachres inanimez de ces fausses Divinitez? Le bon sens & la droite raison ne nous fait-elle pas conclure tout le contraire, en disant, nous étions autrefois asses aveugles & assez insensez pour rendre le culte suprême à des Dieux de bois, de pierre & de bronze; & c'étoit une horrible sacrilege, dont nous ne pouvons sans horreur rappeller le souvenir. Nous devons donc à present en rendre un autre & tout different aux Martyrs qui ont donné leur vie pour Jesus-Christ; & ce nouveau culte que nous leur rendons bien inferieur à celui de latrie qu'on doit rendre à Dieu seul, sera pour nous une action de pieté trés-juste & trés-loüable.

10. Mais quelle fureur & quelle extra-

vagance outrée, continuë S. Jerôme, que celle de cet impie & malheureux Apostat! Il ose ouvrir sa bouche sacrilege pour appeller les Reliques des Saints, un peu de poussiere, un peu de terre, *un je ne sçai quoi.* Qu'entend-il donc par ce *je ne sçai quoi*? Et quelle signification veut-il qu'on donne à un terme si méprisant? Qu'il s'explique clairement, s'il est encore assez hardi pour le faire. Quoi! lorsque le Pape de Rome offre le plus redoutable de nos mysteres au Tombeau des Saints Apôtres, S. Pierre & S. Paul, il ne l'offre que sur un vil reste de poussiere, & sur un certain *je ne sçai quoi*! Quelle fureur! quelle impieté! quel blaspheme! non seulement l'Evêque de Rome, mais aussi tous les Evêques du monde, & à leur exemple les Empereurs, les Rois, & tous les Princes Chrêtiens n'entrent qu'avec respect & qu'avec une Sainte frayeur dans les augustes Basiliques qui renferment les Reliques des Saints; & l'impie vigilance a l'affront de nous dire hardiment, que dans ces Temples superbes où les fidéles n'entrent presque qu'en tremblant, on n'y conserve qu'un méprisable reste de poussiere prophane & superstitieux, & un *je ne sçai quoi* qui n'a pas de nom. Peut-on porter plus loin la folie & l'irreligion!

Zéle de S. Jerôme contre les blasphêmes de vigilance.

Quid est illud nescio quid? Ibid.

11. A Dieu ne plaise, que l'Eglise veüille excuser ou tolerer, beaucoup moins autoriser les prophanations indignes, & les abus sacrileges qu'une jeunesse étourdie ou quelques personnes de néant ont commis

La faute de quelques particuliers pendant les veilles des Saints, n'ôte rien de la sainteté de cette

quelquefois à la faveur de ces veilles si saintement établies dans leur premiere origine. C'est uniquement la faute d'un petit nombre de personnes que tout le monde blâme & condamne hautement : mais une telle faute ne sçauroit préjudicier à un si saint usage, ni ôter rien du merite d'une action en elle-même si sainte, si religieuse & si édifiante. Qui ne voit que ces mêmes personnes commettroient encore plus facilement ces mêmes abominations dans leurs propres Maisons, & dans des lieux plus écartez de la vûë du monde ? C'est donc l'abus qu'on doit blâmer, & qu'on doit impitoyablement retrancher, & non pas la pratique d'une ceremonie si sainte observée si religieusement & pendant si long-temps dans l'Eglise. La noire perfidie de Judas n'a fait nul tort à l'inviolable fidelité des autres Apôtres, & l'abus indigne qu'on a fait quelquefois des veilles Chrêtiennes n'ôtera ni ne diminuëra jamais rien du merite de leur sainte institution.

ancienne pratique de pieté.

Paucorum culpa non præjudicat Religioni, qui & absque vigiliis possunt errare, vel in suis, vel in alienis domibus : Apostolorum fidem judæ proditio non destruxit; & nostras ergo vigiliā malæ aliorum vigiliæ non destruent. Ibid.

12. Ajoûtez à cela l'attention infinie des Prelats sages & éclairez pour autoriser ou pour défendre ces sortes de veilles selon les diverses circonstances des tems où ils le jugent utiles ou nuisibles à la pieté des Fidéles. Ainsi voyons-nous dans ce Diocese que le Cardinal de Sourdis dans son Synode du 5. & 6. May 1609. rétablit les veilles qu'on avoit interrompuës dans l'Eglise de la Paroisse de Begle, * parce qu'il en crût pour lors le rétablissement plus utile à ses Diocésains, que les jours de jeû-

Attention des Prelats pour permettre ou pour défendre ces Veilles.

Ordonnances Synodales de Bordeaux, Edit. 1686. in 8. pag. 70.

* A une lieuë de Bordeaux.

ne qu'on y avoit substituez. Au contraire Monseigneur Armand Bazin de Bezons, à present Archevêque de Roüen, * défendit dans son Synode du 8. Avril l'an 1704. pour des raisons trés-fortes & necessaires pour l'édification publique; toute sorte de veilles dans les Eglises, excepté la nuit de Noël & celle du Jeudy au Vendredy Saint, avec ordre aux Curez & Superieurs des Eglises d'en faire fermer les Portes pour le plûtard à neuf heures du soir, & de ne les point faire ouvrir avant quatre heures du matin.

* 1719. Ordonnances Synodales du Diocése de Bordeaux du Synode, tenu le 8. Avril 1704. c. 2. n. 21. pag. 12.

§. III.

Si les Saints s'interessent pour nous dans le Ciel, & si c'est faire injure à Jesus-Christ *nôtre unique Mediateur, que de nous adresser à eux avec confiance.*

Réponse à la troisiéme difficulté.

Un Catholique ne peut pas faire cette objection.

13. Est-il de Catholique qui ose faire une pareille objection? S'il est vrai que les Saints ne s'interessent plus à ce qui nous regarde; s'il est inutile de les invoquer pour demander quelque chose au Seigneur par leur intercession; à quoi servent donc les Litanies des Saints que nous recitons à leur honneur dans les Processions publiques que l'Eglise nous ordonne? A quoi servent donc les Oraisons qu'on leur adresse à la sainte Messe & dans la recitation du Breviaire? A quoi aboutissent donc les Pelerinages que les Fidéles ont fait de tout temps aux Tombeaux de ces Saints, & les prieres réïterées que nous leur offrons chaque jour pour les con-

jurer de prier eux-mêmes Dieu pour nous ? Est-il personne qui puisse ignorer que ce ne soient là des pratiques de pieté reçûës & autorisées dans l'Eglise universelle depuis ces premiers commencemens jusqu'à nous ?

14. Ce seroit une erreur bien pitoyable & bien grossiere, dit S. Bernard, que de se persuader que les Saints qui ont demeuré autrefois dans cette Province, ayent entierement oublié ceux qui leur ont succedé dans ce même Diocese. Pourrions-nous bien avoir une idée si injuste & si desavantageuse de leur pieté & de leur charité, maintenant qu'elle est & plus pure & plus forte que jamais ? Non sans doute, la gloire dont ils joüissent dans le Ciel ne leur fait point oublier ce que nous souffrons sur la Terre. Le Ciel, cet heureux séjour des Saints ne les rend point insensibles & indifferens à nos peines. Il ne diminuë point en eux le souvenir de nos besoins, ni ne rallantit leur zele bien-faisant. Les Anges qui n'ont jamais éprouvé ce que nous éprouvons de peines, de combats & de revoltes interieures dans la pratique de la vertu s'interessent en nôtre faveur : comment pourroit-il donc tomber dans l'esprit d'un homme tant soit peu raisonnable, que les Saints qui ont été autrefois des hommes foibles comme nous, qui ont vêcu au milieu des mêmes occasions & des mêmes dangers où nous sommes exposez tous les jours, puissent maintenant ne prendre aucune part à ce qui nous regarde, & ne pas s'interesser pour nous tandis qu'ils nous

Numquid cælestia habitatis cives quos admittit, indurat? aut memoriâ privat aut spoliat pietate ... quid ergo ... Angeli succurrunt hominibus & qui ex nobis sunt, nesciunt nos, nec norunt jam compatiquibus passi sunt, & ipsi? S. Bern. serm. 2. de S. Victor. n. 3.

nous voyent engagez à soûtenir les mêmes combats qu'ils ont soûtenus, & à triompher des mêmes ennemis dont ils ont triomphé, ou à gemir entre leurs mains dans une captivité éternelle si nous venons à en être vaincus.

15. Qui pourroit croire, disoit S. Jerôme, à l'impie vigilance, que les Saints dans le Ciel soient moins puissans ou moins sensibles à nos besoins qu'ils ne l'étoient lors qu'ils étoient sur la Terre? Qui pourroit se persuader, que Moïse conducteur du Peuple Juif, ait pû & voulu autrefois obtenir grace du Seigneur pour six cens mille Combatans, que S. Etienne le premier des Martyrs ait pû obtenir le pardon & la conversion de Saul son Persecuteur, que Saint Paul cet Apôtre des Nations ait pû preserver du naufrage cent soixante-seize personnes qui étoient avec lui dans le Vaisseau, & que ces mêmes Saints aprés leur mort, c'est-à-dire, lors qu'ils sont dans le Ciel, possedant Dieu, aimant Dieu, sûrs de l'aimer & de le posseder pour toûjours, ayent cessé tout à coup de prendre aucune part, ou de s'interesser le moins du monde pour la conservation de ces Peuples, dont le salut leur étoit autrefois si à cœur, de ces Peuples qui les honorent & qui les invoquent comme leurs Patrons & leurs Protecteurs? Si les Apôtres & les Martyrs dans le plus fort de leurs persecutions, & au milieu des tourmens ont prié pour nous, s'ils n'ont pû oublier nos interêts; combien moins peuvent-ils les oublier à present qu'ils joüissent doucement du fruit de leurs

Si Apostoli & Martyres in corpore constituti possunt orare p:o cæteris. . . quantò magis post coronas victorias & triumphos. S. Hyer. advers. vigilant.

travaux, & qu'ils n'ont plus qu'à se feliciter pendant une éternité toute entiere des victoires & des triomphes qu'ils ont remportez sur leurs ennemis.

L'invocation des Saints du Diocése n'est-elle pas contraire à la Doctrine de l'Apôtre qui nous dit, que nous n'avons qu'un seul Mediateur, c'est à-dire, Jesus-Christ.

16. Mais, dit-on, n'est-ce pas faire injure à JESUS-CHRIST nôtre seul & unique Mediateur, que d'en reconnoître d'autres avec lui? N'est-ce pas lui faire outrage que de joindre son nom dans une même priere avec celui des Saints, comme si ceux-ci pouvoient jamais entrer en comparaison avec un Dieu? ou qu'on pût esperer d'obtenir plus facilement une grace par leurs intercessions que par la mediation de JESUS-CHRIST même.

Réponse.

Cette objection est une preuve sensible de l'excez où peut aller l'ignorance ou la prévention de l'esprit de l'homme. Car enfin comment peut-on supposer serieusement, ou se persuader que ce soit faire injure à JESUS-CHRIST, que de le reconnoître nôtre seul & unique Mediateur souverain, parfait, independant, comme parle S. Thomas, tandis qu'on reconnoît que les Saints ne le sont & ne le peuvent être que d'une maniere imparfaite, soûmise & dependante? Comment veut-on que ce soit faire injure à JESUS-CHRIST, que de declarer publiquement que sa mediation est une mediation d'autorité & de puissance qui lui est propre, au lieu que celle des Saints n'est qu'une mediation d'intercession & de priere, qu'ils n'ont que par grace & par faveur en vertu des merites de JESUS-CHRIST? Est-ce donc faire injure à JESUS-CHRIST, que d'honorer ses merites dans

Difference de la Mediation de Jesus-Christ, & de celle des Saints.

3. p. 26. a. 1

On honore Dieu dans ses Saints.

les Saints ? Pouvons-nous au contraire faire rien qui lui soit plus glorieux ? Seroit-ce parler sensément, que de dire, que c'est faire une insulte & un outrage au Prince, que de respecter pour l'amour de lui ses Ministres & ses favoris, ou de s'adresser à eux par son ordre pour obtenir de lui quelque grace par leur moyen ?

Et c'est lui seul qu'on adore.

17. Quand nous invoquons les Saints, dit S. Augustin, c'est principalement le Dieu des Saints que nous invoquons. Nous ne reconnoissons point les Martyrs pour des Dieux. Nous ne leur consacrons point des Autels ni des Temples pour leur offrir des Sacrifices. Non, ce n'est point à eux qu'on sacrifie, mais à Dieu seul. Lorsqu'on celebre les Saints mysteres sur leurs Autels ou sur leurs Tombeaux, c'est à l'honneur de Dieu seul qu'on les y celebre. On lit à la verité pendant la Messe les noms des Martyrs, mais on ne les adore pas pour cela comme JESUS-CHRIST. Faites-y réflexion, MES TRE'S-CHERS FRERES. Vous souvenez-vous de m'avoir jamais oüi dire, ni à aucun de mes Confreres, ni absolument à aucun Prêtre sur le Tombeau de S. Theogene ; S. Theogene je vous offre ce Sacrifice, ou bien S. Pierre c'est à vôtre honneur que je sacrifie sur cet Autel ; vous ne l'avez jamais entendu, & vous ne l'entendrez jamais, parce qu'il n'est pas permis de le dire. Si quelqu'un vous demande, n'adorez-vous pas S. Pierre quand vous le priez ? répondez-lui aussi-tôt ce que le Diacre Euloge répondit au Juge qui lui demandoit

Nos Martyres nostros.... pro diis non habemus, non tanquam Deos colimus.... etiam apud memorias Sanctorum Martyrum cum offerimus, nonne Deo offerimus ? .... in recitatione ad altare Christi loco meliore recitantur, non tamen pro Christo adorantur. Quando audistis dici apud memoriam S. Theogenis à me vel aliquo Presbitero offero tibi Sancte Theogenes, aut offero tibi Petre.... nunquam audistis. Non fit, non licet, & si dicatur tibi, numquid in Petrum colis : responde quod de fructuoso respondit Eulogius. Ego Petrum non colo, sed Deum colo quem colit & Petrus.

S. Aug. serm. de Sanctis 273. ol. de diversis 101. c. 7. n. 7.

s'il n'adoroit pas S. Fructuose Evêque de Taragne. Non, je n'adore point S. Pierre: mais j'adore uniquement le Dieu que S. Pierre adore.

C'est donc un scrupule pueri-le de n'oser pas prononcer dans la même priere le nom des Saints aprés celui de Jesus-Christ.

Confiteor Deo omnipotenti, Beatæ Mariæ semper Virgini, &c.

18. N'est-ce donc pas un scrupule bizarre & puerile, que de craindre manquer au respect que l'on doit à l'Auguste & à l'Adorable Nom de Jesus; si dans la même priere on osoit y ajoûter celui des Saints dont l'Eglise honore la memoire. Croit-on que l'Eglise en obligeant les Prêtres à dire tous les jours à la sainte Messe, à Prime & à Complie le *Confiteor*, pretendent faire aller de pair la Sainte Vierge, S. Michel, S. Jean-Baptiste, les Apôtres & tous les Saints avec Jesus-Christ? Est-il aucun Catholique tant soit peu instruit de sa Religion, qui ignore la difference infinie qu'il y a entre le Créateur & la créature, entre Dieu & l'homme, entre J. C. & les Saints? Comment donc un Ministre des Autels aprés avoir dit sans aucun scrupule le *Confiteor* à l'Introït de la Messe, à Prime & à Complie, aprés l'avoir fait reciter à tous ceux qui s'approchent du Sacrement de la Penitence, peut-il blâmer, désaprouver & condamner pour une raison aussi frivole la devotion de ceux qui à la fin de l'Office recitent l'Oraison *Sacro Sanctæ & individuæ Trinitati, &c.* approuvée par le Pape Leon X. avec Indulgence.

§. IV.

Réponse à la quatriéme difficulté.

Si la Devotion envers les Saints du Diocese marque un esprit national & un esprit de partialité, condamné par l'Auteur du Li-

vre de l'Imitation de Jesus-Christ.

19. Cette objection marque dans ceux qui la font beaucoup d'ignorance, & un esprit fort confus qui n'a pas seulement l'idée juste & précise de ce dont il s'agit.

Cette objection marque dans ceux qui la font beaucoup d'ignorance, & un esprit peu juste.

1°. Ils ignorent évidemment ce que l'Histoire Ecclesiastique apprend à tout le monde; Sçavoir, que plusieurs Grands Saints ont eu pendant leur vie une devotion plus particuliere pour quelques Saints que pour d'autres, sans qu'on se soit jamais avisé de leur en faire aucun reproche, ni de les accuser pour cela d'esprit national ou d'un esprit de partialité trop naturelle & inexcusable. Qui a jamais pensé à faire un semblable reproche à S. Jean Chrysostome de la devotion singuliere qu'il avoit pour l'Apôtre S. Paul, a S. Gregoire le Grand de celle qu'il avoit pour S. André, à S. Paulin de celle qu'il avoit pour S. Felix de Nole, à S. Augustin de celle qu'il avoit pour S. Etienne, à S. Edoüard Roy d'Angleterre de celle qu'il avoit pour S. Jean l'Evangeliste, à Ste. Therese de celle qu'elle avoit pour S. Joseph, à qui elle dedia presque tous les Monasteres qu'elle fonda ?

Premiere ignorance des exemples des Saints qui ont eu une semblable devotion.

2°. Ils ignorent également que Dieu a fait connoître quelquefois d'une maniere miraculeuse, qu'il ne vouloit accorder certaines graces qu'on lui demandoit, que par l'intercession de quelques Saints particuliers à qui il a voulu qu'on s'adressât; en effet pour les obtenir. C'est ainsi qu'une Dame de la premiere qualité d'Antioche obsedée depuis long-temps par le Demon, ne pût

Seconde ignorance des miracles que Dieu a faits pour autoriser cette devotion.

obtenir sa delivrance dans le Monastere de S. Marcien, que par l'intercession de S. Sabin que le Seigneur lui avoit fait voir en songe pendant la nuit comme devant être son Liberateur. En vain lui fit-on venir d'abord le Superieur; elle assûra sans hesiter que ce n'étoit pas celui que Dieu lui avoit montré. Elle dit la même chose du second qu'on lui presenta ensuite : mais à peine eût-elle apperçû le troisiéme, (c'étoit S. Sabin) qu'elle n'avoit jamais vû auparavant, qu'elle s'écria transportée de joye & toute hors d'elle-même : ah ! c'est celui-là qui doit me guerir. Je n'en puis pas douter; je le reconnois aux élevûres qui paroissent sur son visage. S. Martin Evêque de Tours, s'apparût également à une Dame de qualité aveugle dés sa naissance, qui depuis trois jours étoit venuë à son Tombeau, & ne cessoit de le conjurer de lui rendre la vûë : allez lui dit-il, si vous voulez guerir, allez dans l'Eglise de S. Julien Martyr; elle y alla, & au bout de trois jours, elle y recouvra miraculeusement tout-à-coup la vûë. Un prodige si subit & si étonnant causa une si grande rumeur & un si grand murmure dans toute l'Eglise, que les applaudissemens & les cris de joye de tout le peuple, en apprirent la premiere nouvelle au Prêtre qui celebroit à l'Autel le saint Sacrifice de la Messe. S. Gerard enfin Abbé de la Seauve-Majour, n'alla-t'il pas chercher bien loin & fort inutilement la guerison d'un mal de tête dont il ne fut delivré qu'à son retour par S. Ade-

Theodoret. in hist. Relig. Marcianus. c. 3.

Si lumen recipere desideras, require Basilicam Sancti Juliani.

S. Greg. Turon. l. de Mirac. S. Juliani c. 47.

lard dans le lieu même de sa naissance; * qui n'admirera s'écrie avec raison à ce sujet l'Auteur de la vie de ce Saint, & qui n'adorera les jugemens impenetrables du Seigneur! ni S. Michel sur le Mont Gargan, ni S. Benoît sur le Mont Cassin, ni Pierre à Rome même, ne lui avoient pû procurer un soulagement que S. Adelard lui procura dans l'instant dans sa propre patrie.

* Corbie en Picardie.

Occulta Dei judicia! non Michaël in suo Gargano, non S. Benedictus in suo Cassino, non S. Petrus in suâ Româ, quod S. Adelardus in suâ Corbeiâ. Vita. S. Gerrard. c. 2. n. 11. apud Bolland.

3°. Ils ignorent entierement ce que le Saint & pieux Auteur du Livre de l'Imitation de J. C. enseigne dans cet endroit, & faute de comprendre son veritable sens, ils lui font dire une chose toute differente & toute opposée à ce qu'il dit. Cet Auteur blâme uniquement ceux qui sur de frivoles conjectures & par un entêtement tout-à-fait puerile, veulent juger & deviner qui des Saints est le plus grand dans le Ciel, & leur donner la preference pour le merite & pour l'élevation dans la gloire; & tout cela par des motifs purement humains & par des vûës basses, mercenaires & interessées. Certainement c'est-là en effet une erreur & une illusion pitoyable qu'on ne sçauroit trop blâmer, comme le prouve trés-bien l'exemple des Jacobites, des Gregoriens & des Joannites. Cette inegalité & cette superiorité des Saints dans le Ciel est pour nous un secret impenetrable dont Dieu s'est reservé la connoissance à lui seul. C'est là une verité incontestable: mais ce n'en est pas aussi une moins incontestable, qu'il est des Saints à qui Dieu veut que nous soyons redevables de certaines graces qu'il a

Troisiéme ignorance du sens de l'Auteur du Livre de l'Imitation de J. C.

Qui de eorum majoritate vel parvitate disputat . . . multi quærunt quis major sit in regno Dei, &c. l. 3. c. 58.

resolu de ne nous accorder que par leur intercession ; & en qui par consequent nous ne pouvons nous dispenser d'avoir une confiance particuliere.

Combien il y a de Saints en qui nous devons avoir une confiance plus particuliere.

20. Peut-on raisonnablement douter que nous ne devions mettre dans ce nombre les Saints dont on nous a imposé le nom au Baptême ou à la Confirmation ? Peut-on douter que les personnes Religieuses ne doivent avoir une devotion singuliere à leur S. Fondateur & à tous les Saints de leur Ordre? Peut-on douter * que nous ne soyons en droit d'invoquer avec plus de confiance les Saints à l'honneur de qui nos ancêtres ont fondé des Eglises, des Chapitres & des Monasteres dans cette Ville & dans cette Province ? Ne peut-on pas dire la même chose à peu prés de tous ceux qui par le bonheur de leur naissance ou de la situation de leurs Maisons, de leurs Terres & de leurs Domaines, se trouvent auprés des Eglises de ces Saints? ou qui ont dans le tems de leur premiere éducation, ont succé dans des Maisons Religieuses les sentimens d'une veritable pieté & d'une tendre devotion: Ceux enfin qui sont assez heureux pour pouvoir prouver dans leurs familles des Saints reconnus & solemnellement Canonisez dans l'Eglise. Est-il personne qui osât traiter de devotion humaine, basse, charnelle, terrestre & nationale celle que les Parens de S. Dominique, de S. François de Paule, de S. Ignace de Loyola, de S. François Xavier, de S. François de Borgia, de S. François de Sales, de S. Charles Borro-

* Oseroit-on faire à Bordeaux un scrupule à Messieurs le Comte de la Tresne & de Lestonac, d'avoir une devotion particuliere pour S. Ignace, S. François Xavier, S. François de Borgia, &c. eux dont les ancêtres ont fondé les uns l'Eglise, les autres la Maison Professe des Jesuites. Oseroit-on en faire un à Messieurs de Gourgue, d'avoir une pareille confiance dans ces mêmes Sts. & en tous ceux de l'Ordre du Carmel, eux dont les ancêtres ont fondé en cette Ville le Noviciat des Jesuistes & le Monastere des Carmelites de

mée, de Ste. Catherine de Sienne, de Ste. Therese & de plusieurs autres, ont encore de nos jours pour ces Saints qui sont & seront jusqu'à la fin des siécles la gloire la plus belle & la plus respectable de leurs familles, quelque anciennes & quelque illustres qu'elles fussent déja dans le monde.

S. Joseph & celui du desert du Virou vers Blaye.

§. V.

Si l'on est obligé de croire tout ce qui se trouve dans les legendes des Saints de chaque Diocese?

Réponse à la cinquiéme difficulté.

21. On n'oblige personne à croire aveuglement & sans aucun examen tout ce qui peut se trouver dans certaines legendes des Saints peu correctes & peu exactes. L'Eglise est si éloignée de vouloir exiger de ses enfans une foi & une soûmission si peu raisonnable, que les Souverains Pontifes & les Prelats les plus distinguez par leur pieté & par leur zele, ont toûjours fait de tems en tems examiner avec soin les Histoires des actions des Saints qu'on avoit données au public, & les ont declarées apocryphes, dés qu'on s'est apperçû que la verité des faits n'y étoit pas appuyée sur des preuves suffisantes.

Quelle foy l'Eglise demande de nous en ce point?

Son zele à faire examiner la verité des Actes des Saints.

22. Mais s'ensuit-il delà, que chaque particulier soit en droit de rejetter arbitrairement, comme faux & apocryphe dans le recueïl des actions des Saints tout ce qu'il croira y avoir de moins conforme à ses idées & à ses préjugez? Non sans doute. Et un pareil entêtement ne peut être comparé

Une critique arbitraire & outrée est peu propre à juger de la verité de ces Actes.

qu'à celui de ces païsans ignorans & opiniâtres qui ne sçauroient croire que le Soleil soit plus grand qu'il ne paroît l'être à leurs yeux. Est-ce force d'esprit & de penetration dans ces bonnes gens, ou plûtôt n'est-ce pas leur bêtise & leur grossiereté qui les empêchent de se rendre aux demonstrations les plus évidentes, qui ne permettent pas aux gens sages de douter tant soit peu que la grandeur apparente du Soleil ne soit incomparablement moindre que sa grandeur veritable.

Eclaircisse- sur les faits de S. Benezet.

L'an 1717.

23. Mais enfin que peut-on en particulier opposer raisonnablement à l'ancienne tradition des Habitans du Comtat Venaissin touchant l'origine & la fondation de leur fameux Pont sur le Rhône par S. Benezet au douziéme siecle. Cette espece de tradition ne se trouve-t'elle pas autorisée & confirmée par les anciennes inscriptions qu'on lit sur les Arches de ce Pont ? Par l'Histoire qu'on en trouve dans les Registres publics ? Par l'Office du Saint que l'Eglise Collegiale de S. Agricole en fait tous les ans ? Par les Bulles & les Rescrits des Papes ? Comme en font foi Vincent de Beauvais, Usuard, Papyre, Masson, le Cardinal Baronius, Paradin, André Duchesne, Gourdon, & Theophile Reynaud sçavant Jesuiste qui a composé un Ouvrage critique, pour justifier la pieuse créance de la verité de ce fait. A quoi pourra-t'on ajoûter une foi humaine, si l'on est en droit de la refuser à un fait rapporté, assuré & prouvé par tant de témoins ? Toutes ces préten duës

raisons de convenance ou d'impossibilité qu'on allegue contre, doivent-elles l'emporter dans l'esprit d'un homme sage & raisonnable sur des témoignages si anciens, si universels & si peu suspects ?

2°. De S. George.

24. Il y a long temps que les Calvinistes nous ont reproché que nous honorions dans l'Eglise Romaine des Saints imaginaires, chimeriques & supposez, qui n'ont jamais été au monde. Par exemple S. George, S. Christophle &c. Mais sur quoi Melancton, Chamier & les autres Ministres Protestans fondent-ils un pareil reproche contre les Catholiques ? Est-ce sur certains Actes prétendus du Martyre de S. George qui leur paroissent contenir des choses incroyables ? Si cela est : où est leur bonne foi ? Ne sçavent-ils pas que le Pape Gelase a declaré ces Actes appocryphes ? Ne sçavent-ils pas que la même Eglise qui nous ordonne de faire l'Office de ces Saints, n'a pas voulu qu'on y inserât aucune Legende de leur vie, jusqu'à ce qu'elle ait jugé à propos d'en donner une qui n'ait rien de suspect ou de moins vrai ?

3°. De S. Christophle.

25. Est-ce peut-être la figure gigantesque que les Peintres se sont avisez de donner à S. Christophle, ou les simboles enigmatiques & arbitraires qu'il leur a plû de mettre communement dans ses Tableaux ? mais qu'est-ce qui les oblige à croire que ces peintures & ces images de S. Christophle ne sont pas simboliques & allegoriques pour exprimer la force & la constance de ce S. Martyr à tout entreprendre & à tout souffrir pour J. C. ? Ou s'ils l'aiment mieux, &

ce qui paroît plus naturel ? Qui les empêche de croire que ce Saint Martyr a été effectivement d'une taille beaucoup plus grande que l'ordinaire ? Y a-t'il en cela rien de fort impossible, ou évidemment faux ? Que trouvent-ils dans les Tableaux de S. George qui leur persuade que ce Saint n'a jamais été qu'un Saint en peinture ? Peuvent-ils bien se le persuader à la vûë de tant d'Eglises bâties anciennement à son honneur, & de ces Ordres Militaires qui portent son nom, n'y eût-il que celui de la Jarretiere en Angleterre ?

4°. De Ste. Ursule & de ses Compagnes.

26. Peuvent-ils soupçonner raisonnablement rien de semblable par rapport à Sainte Ursule, à la vûë de ces fameuses Universitez * qui la regardent comme leur Patrone ; mais sur tout à la vûe des Fêtes que l'Eglise Universelle en solemnise tous les ans, sans determiner quoi que ce soit sur le nombre de ses Compagnes, & laissant la liberté aux Fidéles de croire en cela pieusement ce qu'ils jugeront le plus à propos. Le sçavant Auteur de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux, dit prudemment la même chose, en rapportant la fameuse Inscription du Cimetiere de S. Seurin. *Une Inscription ancienne*, dit-il, *marque sa Sainteté & son Antiquité. Je n'entre point en discution si la chose est veritable ou non.* Au reste ceux qui regardent le nombre des onze mille Vierges Compagnes de Sainte Ursule, comme une pure fable, & une pure chimere absolument incroyable, n'ont pas apparemment lû le Livre des nombres, où on lit que

* La Sorbonne en France, Vienne en Allemagne, & Conimbre en Portugal.

Pag. 114.

du seul Païs des Madianites, dont l'étenduë n'étoit pas tout au plus de cent cinquante lieuës deFrance,les Israëlites emmenerent en captivité trente-deux mille Vierges. Quelle prétenduë impossibilité peut-on donc supposer à croire que les Hums ayent pû ramasser onze mille Vierges dans l'Angleterre & dans la basse Allemagne jusqu'à Cologne ; & que ces Barbares craignant l'Armée de Maxime qui les poursuivoit de prés, ils les ayent égorgées vers Cologne en haine de la Foi ? Les Tartares de nos jours ne font-ils pas souvent des incursions sur les Païs des Chrêtiens, ou de leurs ennemis, d'où ils emmenent un nombre infini de femmes & de filles esclaves sans faire aucune insulte a leur honneur?

Animas hominum sexus fœminei quæ non cognoverunt viros triginta duo millia. 1. numer. c. 31. v.

27. Sans m'arrêter ici à une longue & inutile discution sur les deux faits historiques du voyage de S. Jacques en Espagne, & de Sainte Magdeleine en Provence, je me contente de répondre qu'on ne peut sans impieté, sans irreligion, & sans une espece de folie revoquer en doute si c'est une chose sainte & loüable que d'aller par un veritable sentiment de devotion honorer Sainte Magdeleine à la Sainte Baume, & S. Jacques Apôtre à Compostelle en Galice. Tant de Bulles des Papes qui autorisent ces sortes de Pelerinages, pourveu qu'ils le fassent avec les intentions & dans les circonstances qu'il convient de les faire ; tant d'Hôpitaux fondez richement & depuis si long temps presque par tout en faveur des Pelerins qui y vont de toutes les

5°. Des Pelerinages à S. Jacques & à la Ste. Baume.

Nations du Monde honorer ce S. Apôtre ; la devotion singuliere de toute l'Espagne envers ce Saint qu'elle a choisi pour son Patron & son Protecteur ; tant d'Eglises bâties dans tous les Royaumes Catholiques avec tant de magnificence à son honneur, ne permettent pas à un homme de bon sens qui a encore quelque sentiment de Religion, de blâmer & de condamner la confiance que les Espagnols ont en leur Saint Protecteur, & les Provençaux en leur Sainte Protectrice.

6°. De la multiplicité des Reliques du même Saint.

28. Enfin cette multiplicité surprenante des mêmes Reliques du même Saint, soit qu'elle vienne de la ressemblance du même nom que plusieurs Saints ont porté, comme quelqu'uns croyent qu'il est arrivé au Chef de S. Jean-Baptiste qu'on montroit à Constantinople, à Saint Jean d'Angeli, à Emese, à Amiens & à Rome : soit qu'elle vienne d'une veritable multiplication miraculeuse, comme on le croit communement de la vraye Croix de Nôtre Seigneur : soit qu'elle vienne de l'habileté des Copistes qui ont si bien imité le veritable original, qu'on ne peut plus le distinguer des copies qu'on en a faites ; comme on croit qu'il est arrivé au S. Suaire qu'on montre à Turin, à Besançon, au Puy en Velay, à Chartres, &c. Cette multiplicité, dis-je, & cette innocente erreur quel qu'elle soit, ne peut préjudicier en rien à la pieté sincere des Fidéles, qui en honorant ces Reliques, se proposent principalement d'honorer les Saints dont elles portent le nom.

Baron. in not. ad Martyrol. Rom. 29. Aug.

Ne voyons-nous pas tous les jours, dit S. Augustin, les enfans rendre sans balancer à leurs peres & à leurs meres les justes devoirs de soûmission & de respect qu'ils leurs doivent, quoique peut-être l'infidélité d'une mere coupable, ou d'une nourrice interessée, ou d'un domestique gagné par une somme d'argent, leur fasse rendre ces devoirs d'une amour & d'une confiance filiale à ceux qui ne sont pas veritablement leurs peres. Une erreur si pardonnable pour eux ne diminuë en rien le prix & le merite de leur obéïssance. Ils se rendroient au contraire un objet d'horreur à tout le Monde, si sous pretexte d'une pareille crainte de se tromper, ils pretendoient pouvoir se soustraire à l'autorité paternelle, & refuser d'obeïr à leurs parens.

Quis vel insanus eum culpandum putet, qui eis officia debita impenderit quos parentes esse crediderit, etiamsi non essent: quis contra non exterminandum judicaverit qui veros fortasse parentes minimè dilexerit, dum ne falsos diligat, metuit.

S. Aug. l. de util. credendi c. 12. n. 26.

QUATRIÉME PARTIE.

Des Saints qu'on doit honorer dans ce Diocese, & dans cette Ville en particulier.

JE comprens dans ce nombre. 1°. Les Saints qui sont nez, ou qui ont vecû, ou qui ont fait quelque séjour en cette Ville, comme S. Paulin, S. Seurin, S. Amand, S. Delphin, S. Exupere, S. Simon Stock, S. Cesaire, S. Cibard, S. François de Borgia, &c. 2°. Ceux dont nous possedons les Reliques, comme sont S. Martial, S. Fort, S. Clair, S. Blaise, Sainte Apollonie, S. Charles Borromée, &c. 3°. Ceux qui sont les Patrons & les Titulaires des Eglises Paroissiales de cette Ville, comme S. Pierre, S. Remy, S. Simeon, S. Maixant, S. Projet, Sainte Eulalie, Sainte Colombe, &c. 4°. Ceux dont nous avons un Office particulier dans le Propre du Diocese, comme S. Eutrope, S. Macaire, S. Mommolin, S. Romain, Sainte Quitere, &c. 5°. Ceux qui sont les Fondateurs des Ordres Religieux dont nous avons des Communautez dans cette Ville. Il est naturel d'y joindre les Saints de ces mêmes Ordres dont on fait la Fête avec le plus de solemnité

nité durant le cours de l'année ; par exemple, dans l'Ordre de S. Benoît, S. Maur, S. Placide, Sainte Scolastique, &c. Dans l'Ordre de S. Dominique, S. Pierre Martyr, S. Vincent Ferrier, S. Pie, Sainte Catherine de Sienne, Sainte Rosé, &c. Dans l'Ordre de S. François, S. Pierre d'Alcantara, S. Didaque, S. Felix de Cantalice, Sainte Claire, &c. Chez les Augustins, S. Guillaume, S. Nicolas Tolentin, S. Thomas de Villeneuve, Sainte Monique, &c. Chez les Jesuistes, S. François Xavier, le Bienheureux Stanislas de Koska, le Bien-heureux Jean François Regis, &c. On y peut ajoûter encore S. Pierre Celestin Fondateur des Celestins qui sont à Verdelais, & S. Jean de Dieu Fondateur des Freres de la Charité qui sont à Cadillac. 6°. Enfin ceux dont on fait la Fête par obligation ou par devotion dans le Diocese.

Pour ne pas grossir trop ce Volume. 1°. On ne dira rien des Saints dont la Fête est d'obligation dans toute ou presque toute l'Eglise, aux Fêtes de la Sainte Vierge prés, ni des Saints des Ordres Religieux qui n'en sont pas les Fondateurs. On excepte S. Thomas d'Aquin & S. Bonaventure, parce qu'ils sont universellement reconnus pour Docteurs de l'Eglise. 2°. On ne mettra dans ce Recueïl que les choses qui paroissent les plus sures & les plus incontestables au sentiment même des Critiques du temps les plus exacts & les plus severes. On s'est servi pour cela même, autant qu'on l'a pû, de l'Histoire Ecclesiastique de Mon-

ſieur l'Abbé Fleury Confeſſeur du Roy, & l'on s'eſt fait un plaiſir d'en emprunter quelquefois juſqu'aux expreſſions, n'en pouvant ſubſtituer ni trouver ailleurs de plus naturelles, de plus vives ni de plus nobles.

Il faudroit n'avoir nulle connoiſſance de l'Hiſtoire de l'Egliſe de Bordeaux, pour ignorer la pieté tendre, & la confiance filiale que cette grande Ville a toûjours eû pour la Sainte Vierge. 1°. Outre les Fêtes de ſa Purification, de ſon Annonciation, de ſon Aſſomption, de ſa Nativité & de ſon Immaculée Conception qui y ſont d'obligation, celles de ſa Viſitation & de ſa Preſentation au Temple y ſont des Fêtes de devotion. 2°. L'an 1605. le 23. Juin, & & l'an 1629. le 14. Août, cette Ville s'engagea par un vœu public & irrevocable à la reconnoître à l'avenir pour ſa Protectrice & pour ſa Mere.

De plus dans l'Egliſe Metropolitaine de S. André. 1°. Depuis le 19. Avril juſqu'au jour de la Nativité de la Sainte Vierge, on chante en muſique tous les ſoirs les Litanies devant ſa Chapelle qui eſt dans la Nef: & le reſte de l'année, on les chante regulierement tous les Samedis aprés Vêpres. 2°. La veille des Fêtes principales de la Sainte Vierge, le Chanoine officiant porte proceſſionnellement aprés Complies ſes Reliques ſur l'Autel de la même Chapelle, oû elles demeurent expoſées à la veneration des Fidéles juſqu'au lendemain aprés Vêpres. 3°. On va dire proceſſionnellement tous les Samedis aprés Complies l'Antien-

ne *Salve Regina*, ou quelqu'autre qui se dit selon le temps à l'Office dans la Chappelle de Nôtre-Dame qui est derriere le grand Autel. Cette Fondation fut faite l'an 1489. le 20 Octobre par Pierre Bosco Chantre & Chanoine de S. André, Prevôt & Chanoine de Saint Seurin, & Prieur de S. Jâmes. Il assigna & donna pour cette Fondation la Baronnie de Vertueil en Medoc. Il est enseveli dans l'Eglise du College des Jesuistes. Le Chapitre de S. André va tous les ans en Procession dans cette Eglise le jour de S. Marc & le Lundi des Rogations chanter pour lui aprés la Messe qui s'y celebre un Responsoire de l'Office des Morts & trois Oraisons.

Hist. de l'Eglise Metropol. de Bordeaux l. 3. ch. 8. pâg. 365.

Il n'est personne qui ne soit édifié de voir tous les ans cette foule innombrable de Fidéles qui s'approchent des Sacremens le jour de Nôtre-Dame du Mont Carmel ou du Scapulaire de Nôtre-Dame des Anges, ou de la Portioncule de Nôtre-Dame du Rosaire ; & pendant toute l'Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Eglise Paroissiale de S. Eloy. On ne l'est pas moins de voir la pieté constante des mêmes Fidéles à venir presque continuellement offrir leurs prieres devant l'Autel de Nôtre-Dame qui est dans la Nef de l'Eglise de S. André depuis l'année 1628. La premiere Messe qui fut dite à cet Autel, fut pour demander à Dieu que Loüis le Juste pût repousser & défaire la Flotte Angloise qui venoit au secours de la Rochelle revoltée alors contre son Prince legitime & contre l'Eglise.

Hist. de l'Eglise Metr. de Bourd. l. 1. ch. 6. pag. 43. 1628.

Nous sommes tous les jours les témoins de la ferveur avec laquelle on va aussi honorer la Sainte Vierge devant l'Autel de Nôtre-Dame de Rose dans l'Eglise Collegiale de S. Seurin.

Pag. 303. n. 4.

C'est donc avec raison, que le celebre & sçavant Monsieur Pierre de Marca, dans le Traité qu'il a fait des merveilles operées dans la Chapelle de Nôtre-Dame du Calvaire de Betharan assûre, que *comme les* « *Bordelois* ont toûjours temoigné une par- « faite inclination à honorer les grandeurs « de la Glorieuse Mere de Dieu, ainsi qu'en « font foi les grands dons qu'en ont reçû en « divers temps, comme une marque de leur « pieté signalée, les devotes Maisons de « Verdelais, de Garaison & de Betharan, « (il auroit pû ajoûter de Monthusez.) Aussi « cette incomparable Princesse a montré en « plusieurs occurrences qu'elle étoit fort « disposée à leur faire ressentir les effets « de sa bonté Royale, lors qu'ils ont re- « cours à ses faveurs en leurs necessitez « pressantes. Il rapporte ensuite plusieurs Miracles faits dans la Chapelle de Nôtre-Dame de Betharan, en faveur de Messieurs de Moneins, de la Roche, de Fayard & de Montagne, Conseillers au Parlement de Bordeaux, & de Mademoiselle Pontac d'Anglade, &c.

Confrairie de Matelots à l'honneur de la Sainte Vierge, fondée & dotée par Loüis X I. l'an 1462 lors qu'il vint à *Bordeaux* pour celebrer les nôces de sa sœur Magdeleine avec Gaston de Foix. Ce fut la même année que le Parlement de Bordeaux établi par Charles VII. tint sa premiere séance le 12. Nov-

VIES DES SAINTS DU DIOCESE DE BORDEAUX.

S. SIMEON STYLITE.

Le 5. Janvier.

Fête d'obligation dans la Paroisse.

IL est peu de Saints dont la vie ait quelque chose de plus extraordinaire & de plus merveilleux. Dés l'âge de treize ans il quitta sa Maison paternelle pour aller dans le Desert. Il vêcut durant quelque temps dans un Monastere, mais l'attrait tout particulier qu'il avoit pour la Penitence ne lui permit pas de se contenter d'une vie commune. Il se retira dans une plus grande Solitude, où il observa un jeû-

ne si rigoureux, qu'il passoit les quarante jours sans prendre aucune nourriture. Il logea successivement sur diverses colonnes, dont la derniere avoit quarante coudées de hauteur, Il y demeuroit continuellement exposé aux injures de l'air. Les Idolâtres venoient en foule admirer ce S. Homme, & plusieurs se convertissoient aprés l'avoir vû ou entendu précher Parmi tant d'austeritez & de jeûnes, il conserva toûjours une égalité d'esprit, & une affabilité qui charmoit tout le monde. Enfin cet Homme de prodiges, doüé du don de Prophetie, honoré des Empereurs & des Rois, comblé de vertus & de merites expira tranquillement en priant Dieu, âgé d'environ *69.* ans; dont il en avoit passé 47. sur sa colonne. Ce fut vers l'an 4*62*. On trouvera la vie de ce Saint plus au long à la fin de cet Ouvrage.

---

17. JANVIER.

S. ANTOINE ABBE'.

Fête de devotion Athanase. Vit. S. Ant. Bolland.

SAint Antoine étoit Egytien, né à Come prés d'Heraclée. Ses Parens étoient nobles & riches. Six mois aprés la mort de son Pere & de sa Mere, n'ayant encore que dix-huit à vingt ans, étant entré dans l'Eglise, il entendit lire ces paroles de JESUS-CHRIST, si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, & donne-le aux Pauvres. Sitôt qu'il fut sorti de l'Eglise, il executa à la lettre ce qu'il venoit d'entendre, & vendit tout son pa-

Math, 19.

trimoine, qui étoit de trois cens arures * de terre trés-fertile & trés-agréable. Il en distribua l'argent aux Pauvres, à la reserve de quelque peu qu'il retint pour sa Sœur. Il alla ensuite dans le Desert pour recueïllir & imiter toutes les vertus qu'il remarqueroit dans les Saints Solitaires. Le Demon l'attaqua par les tentations les plus violentes & les plus opiniâtres : mais il les surmonta toutes avec une fidélité & une constance invincible. Il passoit presque toutes les nuits sans dormir. Il ne mangeoit qu'une fois le jour aprés le Soleil couché, quelquefois seulement de deux jours en deux jours, & souvent de quatre en quatre. Sa nourriture étoit du pain & du sel. Il ne beuvoit que de l'eau. Sa demeure ordinaire étoit un sepulchre où il fut trés-souvent maltraité par les Demons qui le laisserent plus d'une fois pour mort. Il passa de la sorte environ les quinze premieres années de sa vie ; c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans. Il se retira ensuite au-delà du Nil dans un Château abandonné depuis long temps. Il en ferma l'entrée & fit provision de pain pour six mois. En Thebaide on en faisoit qui duroit même un an entier sans se corrompre. Ses amis venoient de temps en temps lui porter le même secours, sans qu'il sortit jamais de sa retraite pendant vingt ans, ni qu'il se laissât voir à personne. Il la quitta pourtant pour venir à Alexandrie, encourager & soûtenir les Fidéles contre les erreurs & la persecution des Arriens. Ayant appris avec quelle

* Arure est un peu moins de demi arpent.

Hist. Eccles. tom. 3. lib. 12. n. 15.

fureur le Duc Balacius faisoit battre les Vierges, dépoüiller & foüetter les Solitaires pour leur faire embrasser l'Arrianisme, il lui écrivit en ces termes. Je vois la colere de Dieu venir sur toi. Cesse donc de persecuter les Chrêtiens de peur qu'elle ne te surprenne : car elle est prête à tomber. Balacius se mit à rire, jetta la lettre par terre, maltraita ceux qui la lui avoient portée, & les chargea de dire à Antoine pour réponse. Puisque tu prends soin des Moines, je vais venir à toi. Mais cinq jours n'étoient pas passez, que la vengeance divine éclata sur lui. Comme il alloit à Cherce avec Nestorius, tous deux montez sur des chevaux les plus doux de son écurie, celui de Nestorius se jetta sur Balacius, le mordit & lui dechira la cuisse à belles dents. On le rapporta à la Ville, il mourut en trois jours : & tout le monde admira le prompt accomplissement de la prediction du Saint. Au plus fort de la persecution le Saint disoit aux Catholiques, ne vous decouragez pas mes Enfans : comme le Seigneur s'est mis en colere, il nous pardonnera : l'Eglise reprendra sa beauté, & sa splendeur ordinaire, vous verrez les persecutez rétablis, l'impieté renfermée dans ses tanieres, la Foi Catholique prêchée librement par tout : seulement ne vous laissez pas infecter par les Arriens ; cette Doctrine n'est pas celle des Apôtres, mais celle des Demons & de leur pere le Diable. Des Philosophes étant venu voir le Saint, & paroissant le mépriser parce

Ibid n. 10.

qu'il n'avoit point étudié, & qu'il ne sçavoit ni lire ni écrire, il leur dit, que vous en semble? Lequel est le premier, le bon sens ou les lettres? Lequel est la cause de l'autre? C'est direnr-ils le bon sens qui est le premier, & qui a trouvé les lettres. Si cela est, reprit le Saint, les lettres ne sont donc pas necessaires à celui qui a le bon sens. Trois Solitaires avoient accoûtumé de l'aller voir une fois l'an: deux lui proposoient des questions, le troisiéme ne disoit jamais mot. S. Antoine lui en demanda la raison. Il répondit, mon Pere il me suffit de vous voir. Que chacun de nous, disoit-il à ses Disciples, marque & écrive ses actions & les mouvemens de son ame, comme si nous devions nous en rendre compte les uns aux autres. Assûrez-vous que la honte d'être connus nous fera cesser de pecher, & d'avoir aucune mauvaise pensée: nôtre écriture nous tiendra lieu des yeux de nos Freres.

Coteler. monum. tom. 1. pag. 349.

S. Antoine avoit déja quatre-vingt-dix ans, lors qu'il lui vint dans l'esprit qu'il n'y avoit point dans le Desert d'autre Solitaire plus parfait que lui. Le Seigneur lui fit connoître en songe qu'il y en avoit un autre plus excellent, & qu'il devoit l'aller voir. Sitôt que le jour parût, le S. Vieillard commence à marcher, appuyé sur un bâton, sans sçavoir où il alloit. Le troisiéme jour de grand matin il arriva à la Caverne où S. Paul premier Hermite s'étoit retiré il y avoit quatre-vingt-dix ans, à peu prés en même temps que S. Antoine étoit

Hist. Eccles. Tom. 3. l. 12. n. 16.

17 JANVIER.

Hier. vit. S. Paul.

né. S. Antoine ayant apperçû de loin quelque lumiere, voulut se hâter : il choqua des pieds contre une pierre, & fit du bruit. Alors S. Paul ferma sa porte. S. Antoine se prosterna devant, le priant d'ouvrir, & lui disant, vous sçavez qui je suis, d'où je viens, & pourquoi. Je ne m'en irai point sans vous avoir vû. Je mourrai à vôtre porte, Au moins vous enterrerez mon Corps. Paul lui répondit, on ne demande point en menaçant : vous étonnez-vous que je ne vous reçoive pas, puisque vous ne venez que pour mourir ? Alors il lui ouvrit la porte en souriant. Ils s'embrasserent, se saluerent par leurs noms, eux qui n'avoient jamais oüi parler l'un de l'autre. Comme ils s'entretenoient ensemble, un Corbeau volant doucement vint mettre devant eux un pain entier, & se retira. Hà ! dit S. Paul, voyez la bonté du Seigneur, qui nous a envoyé à dîner. Il y a soixante ans que je reçois tous les jours la moitié d'un pain. A vôtre arrivée Jesus-Christ a doublé la portion. Ayant fait leur priere, & chacun voulant ceder à l'autre l'honneur de rompre ce pain, ils convinrent que chacun le tireroit de son côté. Ensuite ils burent un peu d'eau, appliquant la bouche sur la fontaine ; & passerent la nuit en veilles & en prieres. Dés le lendemain S. Antoine partit par ordre de S. Paul, pour aller chercher le Manteau que lui avoit donné le S. Evêque Athanase, esperant de trouver encore S. Paul en vie à son retour, mais en chemin il l'apperçût montant dans le Ciel, revêtu

d'une blancheur éclatante, au milieu des Anges, des Prophetes & des Apôtres. Aussitôt il se prosterna sur le visage, jetta du sable sur sa tête, & dit en pleurant, Paul pourquoi me quittez-vous ? Je ne vous ai pas dit adieu. Failloit-il vous connoître si tard pour vous perdre sitôt ? Quand il fut arrivé dans la Caverne, il trouva le Saint à genoux, la tête levée & les mains étenduës en haut, comme s'il eût été en vie. Tout à coup deux Lyons venus du fonds du Desert gratterent la terre de leurs ongles, & jettant le sable dehors, ils firent un fosse capable d'enterrer un homme, & ne voulurent point se retirer qu'aprés avoir reçû la benediction de S. Antoine. Aprés qu'ils furent partis, il enveloppa le Corps, & l'enterra en chantant des Hymnes & des Pseaumes suivant la tradition de l'Eglise. Il partit le lendemain pour s'en retourner dans son Monastere, emportant avec lui la Tunique que S. Paul s'étoit faite lui-même de feüilles de palmier entrelacées comme dans des corbeilles. Il s'en revêtit toûjours depuis aux jours solemnels de Pâques & de la Pentecôte. Quand on lui menoit des Malades du côté de la Syrie, il leur disoit, pourquoi vous êtes vous fatiguez à venir si loin, puisque vous avez là mon fils Hilarion. Il l'appelloit ainsi, parce que ce Saint n'ayant pas encore quinze ans étoit venu trouver dans le Desert ce Saint Viellard, & avoit demeuré auprés de lui environ deux mois. Quelque temps avant sa mort S. Antoine alla visiter les Moines qui étoient

Hist. Eccles. Tom. 3. l. 13. n. 36.

sur la Montagne exterieure, & leur dit ; c'est ici ma derniere visite. Il est temps que je m'en aille, puisque j'ai prés de cent cinq ans. Ne vous troublez pas pour voir les Juges à la tête des Arriens & des Meletiens : cette puissance mortelle & imaginaire passera bien-tôt. Gardez la tradition des Peres, & principalement la foi en Nôtre Seigneur J. C. que vous avez apprise dans les Ecritures, & que je vous ai souvent remise en memoire. Etant rentré dans la Montagne interieure où il avoit accoûtumé de demeurer, il tomba malade au bout de quelques mois. Il n'avoit auprés de lui que deux de ses Disciples Macaire & Amathas. J'entre, leur dit-il, dans la voye de mes Peres, & je vois que le Seigneur m'appelle. Enterrez mon Corps en un lieu qui ne soit connu que de vous seuls. Au jour de la Resurrection, je le recevrai incorruptible de la main du Sauveur. Donnez à l'Evêque Athanase une de mes peaux de Brebis, avec le Manteau sur lequel je couche, qu'il m'a donné tout neuf, & que j'ai usé. Donnez à l'Evêque Serapion l'autre peau de Brebis, & gardez pour vous mon Cilice. Adieu mes Enfans, Antoine s'en va, & n'est plus avec vous. Quand il eût ainsi parlé, ils l'embrasserent : il étendit ses pieds, & demeura couché avec un visage gai, comme s'il eût vû ses amis le venir voir. Il mourut ainsi tranquillement le 17. de Janvier l'an 356. âgé de cent cinq ans. Depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'à un âge si avancé, il garda toûjours la mê-

me exactitude & la même ferveur dans tous les exercices de pieté, sans qu'il ressentit jamais aucune incommodité de la vieillesse. On remarque que pendant sa vie on conta plus de vingt Empereurs qui se succederent l'un à l'autre.

Bolland.

L'Eglise où sont à present les Feüillants à Bordeaux, appartenoit auparavant aux Religieux de S. Antoine. Ce fut l'an 1297 le 18. May que le Pape Boniface VIII. donna à Orviete une Bulle pour la Fondation des Chanoines Reguliers de S. Antoine sous la regle de S. Augustin, avec ordre de porter sur leur habit le T. ou Potence, semblable à celles dont se servent les impotens pour se soûtenir. Ils succederent d'abord aux Hospitaliers qui servoient dans un Prieuré des Benedictins, dépendant de l'Abbaye Montmajour dans le Diocese d'Arles, les malades qui étoient attaquez du feu sacré, maladie alors fort commune en France. Ces Hospitaliers fondez par un Gentilhomme nommé Gaston portoient pour marque de leur Profession le même T. ou Potence. Dans la suite des tems, étant survenu de grands differens entre les Moines de ce Prieuré, * où l'on gardoit depuis prés de deux cens ans les Reliques de S. Antoine; & les Hospitaliers, touchant les Offrandes & les Legs Testamentaires qu'on faisoit à S. Antoine: le Pape pour appaiser les Esprits, renvoya les Benedictins du Prieuré à l'Abbaye de Montmajour, & érigea le Prieuré en Abbaye chef d'Ordre, en nommant pour premier Abbé Etienne Aimon qui étoit déja leur Precepteur ou Superieur.

Hist. Ecclef. l. 89. n. 50. tom 18.

* Il étoit dans le Diocese de Vienne fondé par Guigues Didier du tems du Pape Urbain II.

18. Janvier.

LA CHAIRE DE S. PIERRE à Rome.

Fête de Devotion.

CEtte Fête est trés - ancienne dans l'Eglise. Paul IV. l'an 1558. ordonna qu'on la celebrât à Rome avec Office double. Il est assez surprenant, comme le remarque ce Pape, que les Romains eussent celebré jusqu'alors la Fête de la Chaire de S. Pierre à Antioche, & qu'ils n'eussent pas encore commencé à celebrer celle de ce Saint Apôtre dans leur propre Ville, comme on la celebroit déja ailleurs en France & en Espagne. Au reste selon l'ancien usage de l'Eglise, chaque Evêque solemnisoit tous les ans le jour de l'Anniversaire de sa consecration. Anastase le Bibliotequaire dans la vie d'Adrien I. rapporte que dans ces sortes de Fêtes, on avoit coûtume à Rome de suspendre dans le Presbytere de l'Eglise de S. Pierre une espece de lustre en forme de Croix, où il y avoit trois mille trois cens soixante & dix bougies allumées.

Rome moderne, tom. 4.

On voit à Rome la Chaire qui servoit à S. Pierre dans ses fonctions pontificales. Elle est de bois, & enfermée dans une autre Chaire de bronze doré, environnée de rayons, & soûtenuë par quatre Docteurs de l'Eglise, deux Grecs & deux Latins; Sçavoir, S. Anastase, S. Jean Chrisostome, S. Ambroise & S. Augustin. Ils sont debout sur de grands pieds d'estaux de marbre. Les Figures sont de bronze doré, & plus haut

que le naturel. Cette merveilleuse machine est du Cavalier Bernin. C'est le Pape Alexandre VII. qui la fit faire & placer dans le fonds de la grand Nef de l'Eglise de S. Pierre l'an 1665. au-dessus il y a une gloire d'Anges de bronze doré en plusieurs grouppes & attitudes : & au milieu le Saint Esprit sous la forme d'une colombe d'où sortent divers rayons aussi de bronze doré. Quelques-uns ont crû que cette Chaire de S. Pierre avoit été portée d'Antioche à Rome : mais les autres croyent plus raisonnablement que le Senateur Pudent Pere ou Ayeul de Ste. Praxede en fit present au Saint Apôtre qu'il eût le bonheur de loger chez lui.

---

20. JANVIER.

S. FABIEN ET S. SEBASTIEN.

Fête d'obligation jusqu'à midi.

Hist. Eccles. l. 6. n. 6.

SAint Fabien Pape & Martyr fut élevé à la Papauté d'une maniere miraculeuse. Il avoit quitté la campagne pour venir à Rome avec quelques autres aprés la mort du Pape Anteros qui ne tint le saint Siege que pendant un mois. Comme on étoit assemblé dans l'Eglise pour lui choisir un Successeur, tout d'un coup une Colombe volant d'en haut vint s'arrêter sur la tête de Fabien à qui personne ne pensoit. Le Peuple s'écria tout d'une voix qu'il étoit digne d'Episcopat : on l'enleva aussi-tôt, & on le mit dans le Siege qu'il remplit pendant quatorze ans. Cette Election se fit huit jours aprés la mort d'Anteros l'onziéme de Janvier l'an

17. Janvier. 236. Il eût la consolation de baptiser les premiers Empereurs Chrêtiens ; Sçavoir, Philippe & son Fils qui porta le même nom. Ce fut pendant le regne de ces deux Empereurs qu'on fit à Rome la solemnité de l'année millenaire depuis sa premiere fondation. L'Empereur Dece fit mourir ces deux Princes, & suscita une persecution cruelle contre l'Eglise. Un des premiers qui souffrit le Martyre en cette persecution fut le Pape S. Fabien qui mourut glorieusement le 20. Janvier l'an 250. il condamna les Novatiens.

Le même jour.

S. SEBASTIEN MARTYR.

SAint Sebastien étoit Milanois, il n'aquit vers l'an 287. Les Empereurs Dioclétien & Maximien l'estimerent & le cherirent beaucoup jusqu'à ce qu'il se fut declaré Chrêtien. Il fut percé de fléches & laissé pour mort. S'étant venu presenter de nouveau à Diocletien, ce Tyran commanda sur l'heure qu'on le foüettât jusqu'à ce qu'il eût expiré sous les coups. Ce Saint s'apparût à Ste. Lucine, & lui revela que son Corps avoit été jetté dans une Cloaque *in Campo Marzo*, où est à present à Rome la belle Eglise de S. André *de la Vallée* qui appartient aux Theatins; & qu'il souhaittoit qu'elle le trasportât aux Catacombes au lieu où les Corps de S. Pierre & de S. Paul avoient demeuré long-tems. L'Eglise de S. Sebastien est une des sept principales

Rome moderne tom. 4.

principales de Rome. Elle est à une lieuë de la Ville. On tient que ce fut l'Empereur Constantin qui la fit bâtir, & que le Pape Sylvestre la consacra. L'an 1612. le Cardinal Scipion Borghese qui en étoit Abbé Commendataire la rétablit magnifiquement & y introduisit les Feüillans. Le Cardinal Gabrielis qui étoit du même Ordre y a fondé la Communauté de ces Peres qui y fait à present le Service divin, & leur a bâti un Hospice à Ste. Pudentienne pour y passer les grandes chaleurs de l'Eté. Ce Cardinal mourut en 1711. le Martyre de S. Sebastien arriva vers l'an 304. dans le même temps environ que S. Pancrace illustre Martyr, âgé de quatorze ans le souffrit à Rome, & qu'Agnés jeune Vierge de douze ans y eût la tête coupée, étonnant les bourreaux même par sa fermeté. On fait la Fête de S. Sebastien le 20. Janvier dans l'Eglise Latine, & le 18. Decembre dans l'Eglise Grecque. On invoque ce Saint sur tout dans les maladies populaires; & Bordeaux a éprouvé plus d'une fois les effets de sa protection sur cette Ville desolée souvent par la Peste.

Hist. Eccles. l. 8. n. 47.

Bolland.

LA CONVERSION DE S. PAUL.

25. JANVIER.

Fête de Devotion.

CEtte Fête est ancienne dans l'Eglise. Innocent III. la rétablit & en recommanda l'observation aux Fidéles; elle a été chommée d'abord dans la plûpart des Eglises d'Occident, & on l'a retranchée peu à

25. JANVIER.

peu dans pluſieurs. Les Anglois en ſe ſeparant de l'Egliſe Romaine l'ont retenuë parmi eux, & la ſolemniſent tous les ans ſelon le Rit de l'Egliſe Anglicanne. On tient que dans le lieu même où ſe fit cette Converſion miraculeuſe, on bâtit une Egliſe pour en conſerver la memoire. Le College de S. Raphaël fondé depuis plus de trois cens ans à Bordeaux, s'appelle aujourd'hui le Seminaire de S. Paul depuis que le Cardinal de Sourdis Archevêque de cette Ville y a uni l'Egliſe, autrefois Paroiſſiale de S. Paul. Celui qui fonda le premier ce College, fut le celebre Pierre ou Saint Pey Berland Archevêque de Bordeaux. Il étoit né à Averſans dans le Medoc, & ſes Parens étoient de pauvres Laboureurs. Etant encore Enfant & gardant les brebis de ſon pere, il apprit à lire & écrire; il fit ſes études à Bordeaux & à Toulouſe. Il prit dans cette derniere Ville les degrés de Bachelier en Droit canon. François II. Archevêque de Bordeaux le fit ſon Secretaire, & le mena au Concile de Piſe. Il lui donna un Canonicat dans l'Egliſe Metropolitaine de S. André le 2. Octobre l'an 1410. Aprés la mort de ce Prelat, il alla à Jeruſalem viſiter les lieux Saints, & fut pourvû à ſon retour de la Cure de Bouliac; * l'Archevêché venant à vacquer, il fut élû malgré ſa reſiſtance pour ſucceder à David de Montferrand ſous le Pontificat duquel la Voute de la Nef de l'Egliſe de S. André avoit été renverſée par un horrible tremblement de terre le 2. Fevrier le jour de

On en fait la Fête au Seminaire depuis qu'on a uni au College de S. Raphaël la Cure de S. Paul.

Egl. Metropol. de Bord. 2. p. ch. 4. pag. 290.

Ibib. pag. 264.

* A une lieuë de Bordeaux.

la Purification l'an 1427. Martin V. qui avoit connu à Pise le merite de Pey Berland, confirma avec joye son Election par sa Bulle du 10. Octobre 1430. Le nouveau Prelat n'oublia rien pour remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur. Il se confessoit presque tous les jours & recitoit à genoux les sept Pseaumes de la Penitence. Il ne quitta jamais le Cilice, non pas même durant le tems de ses maladies. Il jeûnoit trois jours de la semaine, le Mercredy, le Vendredy & le Samedy, & depuis le jour de S. André jusqu'à Noël. Ce fut à sa solicitation que le Pape Eugene IV. institua l'Université de Bordeaux l'an 1441. à l'*Instar* de celle de Toulouse. Le Saint Archevêque en fut le premier Chancellier, & depuis sa mort, cette Charge a été toûjours occupée par le premier Archidiacre de l'Eglise Metropolitaine, qui est celui de Medoc. Il en dressa lui-même les Statuts avec l'Evêque de Basas. L'année suivante, c'est-à-dire, l'an 1442. Il fonda le College de St. Raphaël où l'on devoit élever douze Pauvres écoliers avec un Prieur pour étudier pendant dix ans la Theologie & le Droit canon. Il eût toûjours un amour tendre & compatissant pour les Pauvres. Il fonda pour eux un Hôpital au Fauxbourg S. Seurin. Il fit des presens considerables à plusieurs Eglises, fonda la Chartreuse de Vauclaire dans le Diocese de Perigueux, une Chapelle dans sa Maison paternelle, un Obit annuel dans l'Eglise Metropolitaine, & la Messe Matutinale de la Trés-Sain-

te Trinité qu'on y chante tous les Dimanches. On lui est également redevable de ce superbe & magnifique Clocher qui est dans la place de S. André, & où l'on voit un degré de pierre de deux cens vingt marches qui s'est conservé jusqu'à nous. Ce fut pendant son Pontificat que Bordeaux secoüa le joug des Anglois & se donna à Charles VII. Roy de France. Le Traité fut signé le 12. Juin 1451. & confirmé huit jours aprés par le Roy à S. Jean d'Angely. Ce vertueux Prelat se voyant avancé en âge & accablé d'infirmitez, se démit de son Archevêché entre les mains d'Alain Cardinal, Legat du S. Siege l'an 1456. & vint passer la derniere année de sa vie dans le College de S. Raphaël qu'il avoit fondé. Il y mourut saintement le 17. de Janvier l'an 1457. on lui fit des Obseques magnifiques dans l'Eglise Metropolitaine, & l'on mit son Corps derriere le Maître-Autel proche celui de S. Macaire. Les Fidéles y ont porté long-tems des Offrandes. Loüis XI. Roy de France, demanda sa Canonisation au Pape Sixte IV. l'an 1481. Le Pape commit Raymond Evêque de Bazas, Raoul Evêque de Perigueux & l'Evêque de Sarlat, pour en faire les Procez verbaux que l'on voit encore signez de plus de cent témoins. Mais Loüis XI. étant mort en 1483. toutes ses démarches n'ont pas eu d'autre suite.

25. JANVIER.

SAINT PROJET EVESQUE & Martyr.

Fête d'obligation dans la Paroisse.

Bolland.

Hist. Eccles. l. 39. n. 49. Tom. 8.

SA naissance étoit d'une des plus illustres Maisons d'Auvergne. Son pere s'appelloit Gondolene & sa Mere Helidia. Etant enceinte de ce Saint Enfant, elle eût un songe où il lui sembloit le voir baptiser dans une eau de couleur de Sang. Un serviteur de Dieu qu'elle consulta sur ce songe mysterieux, lui répondit que cet Enfant seroit un Saint & un Martyr. On vit bien-tôt reluire en lui dans un âge encore peu avancé, une vertu consommée, sa liberalité pour les Pauvres alla jusqu'au prodige. On vit plus d'une fois multiplier entre ses mains l'argent qu'il distribuoit avec profusion en aumônes. Un jour de Carême, vers la fête de Pâques, gardant exactement le jeûne prescrit par l'Eglise, il fut insulté par des impies qui ne gardoient pas même l'abstinence dans ces Saints jours : mais tout-à-coup le plancher de la chambre où ils étoient, manquant sous leurs pieds, ils furent écrasez sous les ruines.

Saint Projet n'étoit encore que Diacre, lorsqu'il composa les Vies des Saints Cassie, Victorin, Astrebode ou Anstremoine, & de plusieurs autres qui avoient souffert le Martyre à Clermont. Il en fut élû Evêque par un consentement unanime du Clergé & du Peuple. Il fonda un Monastere de Vierges, & un Hôpital pour les Pauvres a

la Chameliere. Cependant Hector Patrice de Marseille, demanda au Roy Chilperic la restitution des Biens de Claudia sa belle-mere, qui s'étant consacrée à Dieu, avoit donné une partie de ses Biens à S. Projet Evêque de Clermont & aux Pauvres de son Eglise. Elle avoit laissé en mourant une fille qu'Hector enleva & épousa : ce qui lui donna sujet de revendiquer ses Biens donnez à l'Evêque de Clermont au préjudice de sa femme. L'Evêque Projet eût ordre de se rendre à Autun; il obéït, & ayant representé au Roy que les affaires de son Eglise étoient sous la protection de la Reine Imnichilde, Veuve du Roy Sigebert, on ne passa plus avant: au contraire Childeric & la Reine Blichilde son Epouse, firent publiquement des excuses à S. Projet, de la peine qu'on lui avoit donnée de venir à Autun; ils voulurent même qu'il officiât en leur presence le Samedy Saint dans l'Eglise de S. Siphorien. Hector contre qui Childeric étoit déja trés-irrité à cause de son union avec S. Leger, s'enfuit dés la nuit même : mais le Roy fit courir aprés lui. Il fut rencontré & tué avec tous les siens aprés une rigoureuse resistance. Le Saint ayant obtenu de nouveaux ordres du Roy pour le confirmer dans la possession des terres contestées, s'en retourna chez lui. Mais un nommé Agricius ami du Patrice Hector, sçachant que le Saint étoit à Voluik, y vint avec une troupe de gens armez, & le massacra inhumainement avec ses deux Compagnons Amarin ou Damarin & Hellidius.

Il guerit en route le Saint Homme Amarin Superieur d'un Monastere, qui eût ensuite le bonheur de mourir Martyr avec lui le Saint, ayant sans peine tout ce qu'il pouvoit esperer de la pieté du Roy. Mais Agricius ami d'Hector, voulant le vanger, attaqua le Saint à son retour à Voluik, & le massacra inhumainement avec ses deux Compagnons Amarin & Hellidius. Amarin ayant apperçû d'abord les Meurtriers voulut tenter de les appaiser, & de les radoucir : mais le Saint lui dit, ah mon Fils, ne perdez pas la Couronne du Martyre que Dieu vous presente : Si vous manquez cette occasion, vous ne la recouvrerez peut-être jamais. Adressant ensuite la parole à ceux qui le cherchoient pour l'égorger : me voici, leur dit-il, mes enfans. C'est moi, à qui vous en voulez ; ils se jetterent sur lui, & lui ayant porté un coup mortel; il expira, en disant, Seigneur pardonnez-leur ma mort, parce qu'ils ne sçavent ce qu'ils font. Bodon & Placide qui avoient également conspiré contre sa vie, apperçûrent de loin trois Etoiles brillantes sur la Maison où se commettoit une si lâche & si noire action. Radebert qui avoit porré le coup de poignard dont le Saint mourut, perit miserablement consumé de chagrin & rongé par les vers. Il se fit beaucoup de miracles au tombeau du Saint : & Avit Evêque de Clermont fonda un Monastere, dont il donna le Gouvernement à Godon Parent de Saint Projet. Ce Saint vivoit au septiéme siecle. Il mourut

martyr des libertez de l'Eglise, & de son zéle à soûtenir la justice. Les anciens Breviaires de France, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne, en parlent avec éloge. Il est connu en Auvergne sous le nom de S. Priest, & à Paris on le nomme S. Prix. Il mourut l'an 674. le 25. Janvier.

---

29. JANVIER.

SAINT PIERRE THOMAS, ou Thomasio Patriarche de Constantinople de l'Ordre des Carmes.

Bolland.

IL fut employé par les Papes Innocent VI. & Urbain V. dans des Negociations trés-difficiles & trés-importantes à Genes, à Milan, dans la Servie, la Bulgarie, l'Esclavonie, chez les Grisons, à Venise, & à Constantinople. Il mourut à Famagouste dans l'Isle de Chypre le 6. de Janvier au jour & au moment qu'il avoit prédit l'an 1366. Le Pape Paul V. a permis aux Carmes d'en faire l'Office double en ce jour, parce que celui de son decez est occupé par la Fête de l'Epiphanie. Il n'acquit à Sales * dans le Diocese de Sarlat, de Parens fort pauvres. Il entra dans l'Ordre des Carmes à Condom & enseigna pendant un an la Philosophie à Bordeaux.

* Salinosa.

29. Janvier

SAINT FRANÇOIS DE SALES, Evêque & Prince de Geneve, Fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation.

Fête chez les Religieuses de la Visitation.

IL n'acquit le 21. du mois d'Août de l'an 1567. au Château de Sales, d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de la Savoye. La Comtesse sa Mere l'offrit au Seigneur lorsqu'elle le portoit encore dans son seing, & à la vûë du S. Suaire qu'on avoit porté de Chambery à Annecy en faveur de la Duchesse de Nemours; elle demanda instamment à Dieu de la priver plûtôt de la consolation de le voir naître, que de le voir jamais perdre la grace du Baptême. Quoiqu'il fût l'aîné de sa Maison, il reçût la tonsure aux quatre temps de Septembre l'an 1578. on l'envoya faire ses Etudes à Paris dans le College des Jesuites, comme il le souhaittoit avec ardeur; il y demeura six ans. Il portoit dés lors le Cilice trois jours de la semaine & communioit tous les huit jours. A l'âge de dix-huit ans il quitta Paris pour aller étudier en Droit à Padouë sous le fameux Pancyrole. Ce fut là qu'il connut le Sçavant Jesuite Antoine Passevin, en qui il eût dans la suite une si grande confiance. Il n'avoit que vingt-quatre ans lorsque Claude Granier Evêque de Geneve eût un secret pressentiment que François seroit un jour son Successeur. Il eût la consolation de lui conferer les Ordres sacrez

& de le voir Prevôt de l'Eglise de Geneve. Les travaux & les fruits immenses du zéle de S. François de Sales dans la Mission du Chablain, firent hâter le Prelat qui se sentoit déja affoiblir de jour en jour à le demander pour son Coadjuteur. Le Pape Clement VIII. l'examina lui-même à Rome, & fut surpris de sa capacité extraordinaire. Etant venu à la Cour de France pour obtenir d'Henri IV. le rétablissement de la Religion Catholique dans le Bailliage de Gex; les Duchesses de Mercœur & de Longueville l'engagerent à y prêcher le Carême. Il le fit avec un si grand applaudissement que le Roy voulut le retenir en France en lui offrant un Evêché considerable. Ce fut en ce même temps que le Cardinal de Berulle lui communiqua le dessein qu'il avoit d'établir en France les Carmelites. François qui estimoit & cherissoit ce Saint Ordre, n'oublia rien pour contribuer à cet établissement. Quelque éclatante que fut la vertu du Saint; elle fut calomniée. On l'accusa d'être venu à Paris pour travailler à renouveller la conspiration du Maréchal de Biron contre le Roy. On vint lui dire cette nouvelle lorsqu'il étoit sur le point de monter en Chaire à S. Benoît pendant l'Octave du Saint Sacrement qu'il prêchoit. Ce Saint sans s'émouvoir remercia le Gentilhomme qui lui étoit venu donner cet avis, prêcha avec toute la force & toute la presence d'esprit possible. Aprés le Sermon il alla trouver le Roy pour se justifier: mais le Prince le voyant, le prevint & le

L'an 1602.

prenant en particulier, lui dit qu'il n'avoit pas besoin d'apologie ni de justification, qu'il étoit persuadé de la droiture de son cœur & de son affection sincere; que s'il en étoit besoin il répondroit lui-même de son innocence, & l'embrassant tendrement, lui dit tout bas, *Monsieur de Geneve, je suis persuadé de ce que vous m'avez dit, soyons meilleurs amis que jamais.* Il lui fit offrir une pension de mille écus, que le Saint refusa.

A quelques lieuës de Paris, il apprit la mort de Claude Granier dont il étoit Coadjuteur. Il se rendit d'abord au Château de Sales pour s'y disposer à son Sacre. Il envoya chercher pour cela le P. Fourier Jesuiste Recteur du College de Cambray, sous la direction de qui il fit une retraite de vingt jours, & fut sacré Evêque le jour de la Conception Immaculée de la Sainte Vierge l'an 1602. dans l'Eglise Paroissiale de S. Maurice de Thorens par l'Archevêque de Vienne, & les Evêques de S. Paul & de Damas. Il institua un nouvel Ordre de Religieuses de la Visitation le 6. Juin l'an 1610. Il tomba malade à Lyon le 27. Decembre, & mourut le 28. l'an 1622. dans la cinquante-sixiéme année de son âge, & la vingtiéme de son Episcopat. Sa tendre devotion & son talent rare à en inspirer à tout le monde, lui ont attiré la confiance de tous les Fidéles qui l'invoquent par tout avec des sentimens d'une pieté extraordinaire. Les Dames de la Charité solemnisent à Bordeaux tous les ans sa Fête dans les Eglises de leurs Paroisses, & le

reconnoissent comme leur Patron & leur Protecteur.

---

31. Janvier.

S. PIERRE NOLASQUE,

Fête chez les Religieux de Nôtre-Dame de la Mercy.
Bolland. Hist. Eccles. l. 78. n. 64. tom. 16.

SAint Pierre Nolasque, Gentilhomme du Languedoc, nâquit au Mas saintes Puelles prés de Castelnaudari. Simon de Montfort le mit auprés du Roy Jacques d'Arragon, qui étoit retenu comme prisonnier à Carcassonne depuis la bataille de Muret, où son Pere avoit été tué en 1213. Ce jeune Prince qui n'avoit alors que dix ans, étant retourné dans ses Etats en 1214. Pierre Nolasque l'alla trouver trois ans aprés à Barcelonne, où il forma le dessein de fonder un Ordre Religieux destiné à la Redemption des Captifs qui étoient entre les mains des Maures. La même nuit la Sainte Vierge apparut à Pierre, à Raymond de Pegnefort de l'Ordre de S. Dominique son Confesseur, & à Jacques Roy d'Arragon; & leur dit qu'elle approuvoit fort l'institution de ce nouvel Ordre, & qu'elle vouloit qu'il portât son nom. Cet Ordre fut en effet établi solemnellement à Barcelonne le 10. d'Août jour de S. Laurens l'an 1223. ou 1218. dans l'Eglise Cathedrale dediée à la Sainte Croix en presence du Roy. L'Evêque Berenger celebra la Messe. S. Raymond de Pegnefort y fit un Sermon sur ce nouvel Institut, & aprés l'Offertoire S. Pierre Nolasque reçût l'Habit des mains de l'Evêque, consistant en une Tunique, un

[1214.]

Scapulaire, & une Chappe de couleur blanche, & sur le Scapulaire l'Ecu des Armes d'Arragon avec une Croix en chef. Gregoire IX. approuva douze ans aprés leurs Constitutions faites par S. Raymond de Pegnefort le 17. Janvier 1235. S. Pierre Nolasque mourut à Barcelonne le dernier jour de l'an 1249. âgé de cinquante-neuf ans. Quatre-vingt-sept ans aprés sa mort on trouva son Corps sain & entier. Il fut canonisé par Urbain VIII. le 11. d'Octobre 1628. Les Peres de la Mercy furent établis à Bordeaux presque à même temps que les Religieuses de l'Annonciade, sous le Pontificat de Jean de Foix Archevêque de Bordeaux l'an 1501. L'Auteur de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux a mis en cette année l'établissement de ces Reverends Peres dans cette Ville. & par les Registres de l'Université, il paroît qu'un de leurs Religieux en étoit Professeur en l'an 1496. Cet Archevêque fut sacré à l'âge de dix-huit ans. Il fit relever la voute de l'Eglise de S. André, renversée par un tremblement de terre en l'an 1427. On voit encore ses Armes à la clef de cette voute prés des grandes Orgues. Son Neveu François de Candale Evêque d'Aire fonda au College de Guienne une Chaire de Mathematique.

Le Martyrologe Romain met sa mort le 25. de Decembre.

Egl. Metropol. de Bord. 2. p. c. 4. pag. 279. 280.

2. Fevrier.

LA FESTE DE LA PURIFICATION de la Sainte Vierge.

Fête d'obligation.

Allat. in Method. Niceph. l. 17. 128. Sigebert. ad an. 542.

Cedren. in compend. an. 9. Justin imper.

Baron. in Martyrol. 2. Febr. Thomassin des Fétes l. 2. c. 11.

Sophron in Orat. de Hispaniæ. S. Elig. in serm. de Purific. 3. V.

ON ne convient pas du temps de l'Institution ni de l'Origine de cette Fête. Henskenius croit qu'elle est de Tradition Apostolique. Quelqu'uns en rapportent l'Institution à une Dame de la Palestine, nommée Julie, vers le milieu du cinquiéme siecle. Nicephore & Sigibert l'attribuent à l'Empereur Justinien, à l'occasion d'une mortalité extraordinaire qui ravagea la Ville de Constantinople l'an 542. Cedrene suppose qu'elle étoit déja instituée à Antioche dés l'an 527. aprés le tremblement de terre qui avoit presque renversé cette Ville l'année precedente. Baronius & Thomassin soutiennent que le Pape Gelase l'avoit instituée plus de trente ans auparavant en abrogeant les Lupercales que les Payens avoient coûtume de celebrer vers la mi-Fevrier à l'honneur de Pan Dieu des Pasteurs. Il y en a qui pensent que le Pape Serge est le premier qui a introduit l'usage de porter des cierges à la Procession qui se fait en ce jour. Mais il conste du contraire par les Ecrits de Sophronius Patriarche de Jerusalem. S. Ildephonse, S. Eloy, le Venerable Bede, & plusieurs autres, croyent qu'elle a été instituée pour abolir la ceremonie superstitieuse que les Romains faisoient de cinq en cinq ans au

commencement du mois de Fevrier pour remercier les Dieux de leur avoit fait subjuger tous les Peuples du Monde. Ce terme de cinq en cinq ans s'appelloit en Latin *Lustrum*, soit à cause des flambeaux allumez qu'ils portoient dans les ruës de Rome pour les purifier & les éclairer ; soit à cause de la revûë qui se faisoit dans le même temps de tous les Sujets de l'Empire Romain, en leur faisant payer à chaque lustre un certain tribut d'abord en or, ensuite en argent, enfin en cuivre. L'Ordre Romain attribuë au Pape Serge l'institution des Litanies que l'on chantoit pendant la Procession, depuis l'Eglise de S. Adrien jusqu'à celle de Sainte Marie Majeure. On remarque qu'entre toutes les Fêtes que l'Eglise a instituées à l'honneur de la Sainte Vierge, celle de la Purification est la premiere qu'on sçache avoir été chommée parmi le Peuple. Le Pape Clement XI. à present regnant, a ordonné qu'on jeunât à Rome la veille de la Purification de la Sainte Vierge, pour remercier Dieu d'avoir conservé cette premïere Ville du Monde Chrêtien pendant ces effroyables tremblemens de Terre qu'on y ressentit les premieres années de son Pontificat. Le Martyrologe de l'Eglise de France fait foi que les Eglises d'Amiens, de Langres, de Toul, de Saintes solemnisent cette Fête avec Octave, aussi bien que les Religieux de la Merci, de Cluni, de Cisteaux, & des Carmes.

S. BLAISE EVESQUE.

Fête de Devotion.
Bolland.
Hist. Eccles. l. 10. n. 21.

SAint Blaise Evêque de Sebaste en Armenie, souffrit le Martyre le troisiéme de Fevrier vers l'an 320. sous le Gouverneur Agricola. Aprés avoir eu les côtez dechirez avec les peignes de fer, & souffert plusieurs autres tourmens, il eût la tête coupée, & deux jeunes enfans avec lui. On fit aussi mourir sept femmes, qui furent reconnuës chrêtiennes, parce qu'elles recüeilloient les goutes de son sang. Les Grecs font la fête de ce Saint le onziéme de ce mois. On l'invoque sur tout en faveur des petits Enfans, & contre les maladies du bétail. Il est fort honnoré à Naples. Cette grande Ville le regarde comme son liberateur. Le Cardinal François Buoncompagno en étant Archevêque lui fit bâtir une Eglise magnifique l'an 1632. pour avoir delivré les Napolitains d'une maladié populaire qui enlevoit une infinité de personnes par une espece desquinancie pestilentielle dont on mouroit dés le second ou troisiéme jour. On invoque aussi ce S. pour les maux de gorge, les douleurs de dents, & dans les dangers d'être suffoqué par quelque arête, ou quoique ce soit qu'on ne peut avaler. On trouvera à la fin de cet ouvrage les prieres que l'on fait à Naples sur les Pains, le Vin, les Fruits & les Semences que l'on y benit tous les ans le jour de sa Fête. La Republique de Raguse l'a choisi

pour

pour ſon premier & principal Patron. La ſolemnité de ſa Fête y dure quatre jours. On conſerve à Bordeaux les Reliques de ce Saint dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Eloy, & dans celle de S. Jacques du College des Jeſuites, ou elles étoient toutes anciennement, auſſi bien que la Confrerie inſtituée à l'honneur de S. Blaiſe.

SAINTE JEANNE.

4. FEVRIER.

Fête chez les Religieuſes de l'Annonciade.

Bolland.

SAinte Jeanne étoit fille de Loüis XI. Roy de France. Elle épouſa Loüis Duc d'Orleans qui fut enſuite Roy de France, ſous le nom de Loüis XII. Ceux qui ont écrit que ce Prince en avoit eû quatre Enfans, lors qu'il la repudia, ſe ſont trompez, puiſque la Diſpenſe qu'Alexandre VI. accorda pour declarer la nullité de leur Mariage, eſt fondée ſur le défaut de liberté à le contracter, & ſur l'éloignement inſurmontable du Roy pour cette Princeſſe, avec qui il n'avoit jamais eû commerce. Elle ſe retira à Bourges, où elle mena une vie trés-ſainte, & fonda l'Ordre des Religieuſes de l'Annonciade. Elle mourut en 1505. Quoiqu'elle n'ait pas été canoniſée ſolemnellement, on ne laiſſe pas de l'invoquer, ſur tout dans les Egliſes de ſon Ordre, & dans le Dioceſe de Bourges. Les Religieuſes de l'Annonciade furent établies à Bordeaux par Madame Jacquette de Lanſac Femme d'Alexandre de Saint Gelais Ambaſſadeur du Roy en Eſpagne & en

Egl. Metrop. de Bord. 2. p. c. 4. pag. 280.

Suisse. Ce fut le 18. de Juillet l'an 1521. Jean de Foix étoit alors Archevêque de Bordeaux. La Maison de Lansac a toûjours été reconnuë depuis pour Fondatrice de ce Monastere. Outre les Religieuses de l'Annonciade fondées en France par Sainte Jeanne, il y en a d'autres en Italie qu'on appelle *Turchenæ*. Marie Victoire Forneri les fonda à Genes aprés la mort de son Epoux. Leur Habit est blanc, & leur Scapulaire est d'un bleu celeste. Cet Ordre est trés-austere & fort estimé dans toute l'Italie.

Habillées de bleu.

Spond. ad an. 1604. n. 9.

---

6. FEVRIER.

S. AMAND EVESQUE de Mastricht.

Egl. Metrop. de Bord. p. 2. ch. 4. pag 188. Martyrolog. Gallic. Hist. Eccles. l. 37. n. 36. 37. tom. 8.

SAint Amand étoit Fils de Serenus Duc d'Aquitaine. Sa Mere s'appelloit Amantia. Une éducation chrêtienne lui inspira de bonne heure le desir de se donner tout à Dieu. Il se retira dans un Monastere en l'Isle d'Oye sur la côte du Poitou prés l'Isle de Ré. Son Pere fit de vains efforts pour lui faire quitter sa chere Solitude. Il alla visiter à Tours le Tombeau de S. Martin, & y forma la resolution de ne retourner jamais plus dans sa Patrie. S'étant engagé dans la Clericature, il alla à Bourges, où S. Austregisile qui en étoit Evêque, & S. Sulpice qui en étoit Archidiacre lui firent bâtir une Cellule prés de l'Eglise. Il y demeura pendant quinze ans, revêtu d'un Cilice, jeûnant toûjours, ne mangeant que du pain d'orge. & ne beuvant que de

6.
Fevrier.

l'eau. Etant allé à Rome, & passant la nuit en prieres dans l'Eglise de S. Pierre, cet Apôtre s'apparut à lui, & lui ordonna de retourner dans les Gaules. Il obéit devers l'an *626.* il fut consacré Evêque selon le souhait du Roy Clotaire. Il prêcha la Foi aux Peuples de Tournay, de Gand & de Brabant. Un Voleur qui venoit d'expirer sur un gibet, ressuscité à l'instant par les prieres du Saint, aida beaucoup à persuader à ces Peuples barbares la verité de nôtre Religion. On admira son zele & son courage à reprocher au Roy Dagobert l'excez de ses debauches. Ce Prince le fit exiler, mais il le rappella avec honneur, & le pria de baptiser un de ses fils qu'il avoit eu de Ragnetrude. Le Baptême se fit à Orleans vers l'an *630.* Le Saint ayant donné la Benediction à l'Enfant qu'il tenoit entre ses mains, comme personne ne répondoit, l'Enfant qui n'avoit que quarante jours répondit clairement *Amen.* Il fut nommé Sigebert, & devint plus illustre par sa sainteté que par sa naissance Il y avoit déja long-temps que S. Amand étoit Evêque sans avoir aucun Siege certain; lorsque le Roy Sigebert l'obligea d'accepter celui de Maistricht vers l'an *647.* Il n'y resta que trois ans, & alla une seconde fois à Rome, où il obtint du Pape le pouvoir de travailler à la conversion des infidéles. Il mourut le six de Fevrier de l'an *679.* S Remacle son Successeur dans l'Evêché de Mastricht étoit aussi né en Aquitaine, & avoit été quelque temps à la Cour avec S. Eloy, qui le fit

d'abord Abbé de son Monastere de Solignac.

SAINTE APOLLONIE.

9. Fevrier.

Belland.

SAinte Apollonie Vierge & Martyre à Alexandrie sous l'Empire de Dece, vers l'an 249. S. Denis d'Alexandrie dans sa Lettre à Fabius Patriarche de Constantinople, qu'on lit dans Eusebe, dit qu'on commença par lui briser les machoires, & lui arracher les dents. On alluma ensuite un grand buchet, en la menaçant de l'y brûler toute vive si elle ne renonçoit à J. C. & si elle ne repetoit mot à mot tous les blasphemes qu'on lui suggereroit. La Sainte ayant demandé un moment, comme pour deliberer sur ce qu'on lui proposoit, courut tout à coup, par une inspiration particuliere, se precipiter elle-même au milieu des flammes, où elle fut bientôt reduite en cendres. On l'invoque dans les douleurs du mal de dents. Ses Reliques sont honorées à Bordeaux dans l'Eglise Paroissiale de S. Michel, & dans celle du College des Jesuistes. Elles étoient toutes anciennement aussi bien que celles de S. Blaise dans cette derniere Eglise de S. Jacques.

LA CHAIRE DE S. PIERRE à Antioche.

22. FEVRIER.

CE fut environ l'an 37. de J. C. que le S. Apôtre établit son Siege Episcopal dans cette Ville, aprés en avoir chassé Simon le Magicien. Il y demeura sept ans, & alla ensuite à Rome. Il y a plus de cinq cens ans que Jean Beleth assuroit que c'étoit une espece de Tradition que cette Fête avoit été instituée parmi les Chrêtiens pour abolir la coûtume superstitieuse qu'avoient les Payens d'offrir au mois de Fevrier un magnifique Festin sur le Tombeau de leurs Ancêtres, dans la ridicule persuasion que les ames des Morts venoient pendant la nuit manger les viandes qu'on leur avoit préparées. Delà vient que quelques-uns appellent cette Fête le *Festin de Pierre*. Le Concile de Tours tenu l'an 566. se plaint de ceux qui à la Fête de la Chaire de S. Pierre offroient des viandes aux Morts, & revenant chez eux aprés la Messe, mangeoient de ces viandes consacrées aux Demons. Il est ordonné aux Prêtres & aux Pasteurs de les chasser de l'Eglise, & de ne pas permettre qu'ils osent participer au S. Autel, de peur que par un culte de superstitieux on ne conservât parmi les Fidéles la ceremonie toute Payenne avec la Fête Chrêtienne instituée pour l'abolir. Cette ceremonie Payenne s'appelloit en Latin *Feralia*, & du-

Fête de Devotion.

Bolland.

Ch. 83. explic. Div. Offic.

Hist. Eccles. l. 34. n. 13, tom. 7.

roit depuis le vingtiéme de ce mois jusqu'à la fin de ce jour. Il est sûr que les Chrêtiens celebrerent d'abord en ce jour la Fête du Martyre de S. Pierre & de S. Paul. Il y en a qui croyent, que cette Fête ayant été dans la suite transferée au vingt-neuviéme de Juin, on fit le 22. de Fevrier la Fête de la Chaire de S. Pierre sans distinction de Rome & d'Antioche: mais que depuis on a mis au 18. de Janvier celle de Rome; & que celle d'Antioche est demeurée en l'ancien jour.

1. MARS.

LA FESTE DE L'ANGE Gardien.

Devotion dans l'Eglise Paroissiale de S. Remy.

Martyrolog. Gallic.

* Francisc. de Stanno-

LA premiere institution de cette Fête paroît avoir commencé dans l'Eglise de Tolede en Espagne, d'où elle passa ensuite en France dans le Diocese de Rodez. François d'Estaing * en étoit alors Evêque. On voit encore à Clermont en Auvergne des Autels fort anciens dediez à l'honneur des Anges Gardiens. Saint Louis Roy de France fit fonder à Chartres une Chapelle a leur honneur. La Fête de l'Ange Gardien se celebre à present dans toute l'Eglise le 2. d'Octobre par un Decret de Paul V.

S. THOMAS D'AQUIN.

7. MARS.

Chez les Religieux de S. Dominique.

Hist. Eccles. l. 84. n. 34. tom. 17.

IL nâquit à Aquino petite Ville de Campanie au Royaume de Naples vers l'an 1225 d'une famille trés noble & trés ancienne. Dés l'âge de cinq ans Landolphe son pere le mit au Mont-Cassin, pour y être instruit & élevé dans la discipline Monastique, esperant qu'un jour il en pourroit être Abbé. On l'envoya ensuite faire ses études à Naples, où il entra dans l'Ordre des Freres Prêcheurs en 1243. Comme il vouloit se refugier en France pour éviter la colere de ses Parens qui ne pouvoient se consoler, qu'il eût embrassé ce nouveau genre de vie; il fut surpris par ses Freres auprés d'Aquapendente, & conduit dans le Château de Rocheseche appartenant à son pere, où il fut enfermé & gardé pendant environ un an. Ses Freres n'oublierent rien pour lui faire quitter l'Ordre de S. Dominique. Ils lui envoyerent dans sa Chambre une trés-belle fille parée, enjoüée, & propre à le séduire par ses caresses : mais il prit un tison dans la cheminée, & chassa cette malheureuse avec indignation : puis ayant fait une croix a la muraille avec la pointe du tison, il se prosterna & demanda à Dieu le don de la virginité, qu'il garda en effet toute sa vie. Pendant cette prison il persuada à une de ses sœurs de quitter le monde : elle se fit Benedictine & fut depuis Abbesse de Sainte Marie de la Poüe.

7. Mars.

Enfin sa mere édifiée & touchée de sa constance, feignant de n'en rien sçavoir, permit qu'on le descendit de nuit par une fenêtre avec une corde, & que ses confreres qui l'attendoient le râmenassent à Naples. De-là on l'envoya aussi-tôt à Rome, ensuite à Paris, d'où il alla à Cologne étudier en Theologie sous Albert le Grand. Comme son application à l'étude lui faisoit garder un profond silence, ses Compagnons le croyant stupide le nommoient le Bœuf muet : mais Albert leur dit, que les doctes mugissemens de ce Bœuf retentiroient un jour par tout le monde. Le Pape Gregoire X. l'engagea de venir au Concile de Lyon. Il enseignoit pour lors la Theologie à Naples. En étant parti pour obéïr aux ordres du S. Siege, il tomba malade dans la Campanie, & s'arrêta en Fosseneuve, Abbaye de l'Ordre de Cisteaux, où il mourut saintement le septiéme jour de Mars 1274. à l'âge de 49. ans. Il paroît surprenant qu'une vie si courte ait pû suffire à composer un si grand nombre d'ouvrages si sçavans & si solides. Ce Grand Saint craignant que la subtilité des questions d'une Metaphisique trop abstraite ne lui dessechât le cœur, & refroidit en lui les sentimens d'une devotion tendre, faisoit à l'exemple de son Pere S. Dominique tous les jours quelque lecture des Conferences de Cassien. Il disoit souvent, qu'il ne comprenoit pas comment des Religieux pouvoient parler d'autre chose que de Dieu, & de ce qui sert à l'édification des ames.

Hist. Eccles. l. 86. n. 34. tom. 18.

Bolland. pag. 665. 669.

Il dormoit peu & passoit une grande partie de la nuit en priere, à laquelle il attribuoit sa science plus qu'à l'étude. On sçait par le rapport de ceux qui écrivoient sous lui, qu'il dictoit quelquefois à trois ou quatre Ecrivains sur differentes matieres, & à même temps. On conserve cherement les précieuses Reliques du Corps & du Chef de S. Thomas à Toulouse où elles furent transferées en 1368. sous le Pontificat d'Urbain V.

SAINT JEAN DE DIEU.

8. MARS.

Fête chez les Freres de la Charité à Cadillac.

Bolland. 8. Mart. Vie du Bien-heureux Jean de Dieu par Messire Jean de Loyac.

SAint Jean de Dieu Fondateur de l'Ordre des Freres de la Charité, n'acquit le 8. Mars l'an 1495. à Mont-Majore; il avoit en Portugal des Parens fort pauvres. Au moment de sa naissance on vit une colomne de feu sur la Maison de son Pere, & on entendit un agréable carillon des Cloches de l'Eglise où il devoit être baptisé. Un saint Hermite consulté sur ces prodiges, répondit qu'ils annonçoient la Grandeur & la Sainteté du fils d'André Ciudad qui venoit de naître. Il quitta la Maison de son pere à l'âge de huit ans pour suivre un Ecclesiastique d'une trés-grande pieté qui alloit à Madrid. Il fut pourtant obligé de s'arrêter à Oropesa, où il demeura jusqu'a l'âge de vingt-deux ans occupé à garder les Troupeaux à la Campagne. Ses Parens furent si affligez de son depart, que sa Mere en mourut de douleur vingt

jours aprés, & son Pere entra ensuite dans l'Ordre de S. François, où il vêcut & mourut saintement. Les bons traitemens que le Saint jeune homme reçût de son Maître, qui vouloit lui donner sa fille en mariage, le determinerent à embrasser la Profession des Armes, & d'aller au secours de Fontarabie assiegé par les François. Il y fut blessé & gueri miraculeusement par la Sainte Vierge. Depuis ce temps-là, il recita tous les jours à son honneur le Rosaire & vingt-quatre fois le *Pater* & l'*Ave Maria*. Aprés avoir servi dans les Troupes du Roy Catholique en Espagne, & dans celles de l'Empereur en Allemagne; il alla à Compostelle au Tombeau de S. Jacques, & y demeura pendant neuf jours en Oraison. Il passa dans l'Affrique pour aller chercher le Martyre: mais un Saint Religieux de l'Ordre de S. François qui étoit son Confesseur, lui declara que Dieu vouloit qu'il retournât au plûtôt en Espagne. Il partit de Ceuta, & étant échappé comme miraculeusement du naufrage; il arriva à Gibraltar, & y gagna sa vie à vendre des Images & des Livres de pieté. Nôtre Seigneur s'apparut à lui, & lui montrant une Grenade, où il y avoit au milieu une Croix d'une beauté admirable. Il lui commanda d'aller à Grenade, en lui disant, *Jean de Dieu Grenade sera ta Croix.* Ce fut dans cette Ville que le Saint par une inspiration particuliere & avec la permission de son Confesseur, commença le 20. de Janvier jour de S. Sebastien l'an 1537. à con-

trefaire le fou ; il avoit pour lors 42. ans. On le conduisit à l'Hôpital, où d'abord on le traita avec douceur ; mais voyant qu'il continuoit ses folies, on le traita avec rigueur, & on le foüetta cruellement pour le faire revenir dans son bon sens. Bien loin de se plaindre de ceux qui le frappoient, il leur disoit, frappez, frappez cette chair rebelle, il est juste qu'elle porte la peine du mal qu'elle a fait. Son Confesseur le Pere Jean d'Avila, Religieux de l'Ordre de S. François, qui lui avoit permis de pratiquer un exercice de vertu si extraordinaire, lui ordonna de le finir aprés quelque temps, & de tenir à l'interieur une conduite plus sensée & plus raisonnable Il le fit, & tout le monde s'empressa à l'envi à lui témoigner la joye qu'on avoit d'un tel changement. Avec l'agrément de son Directeur, il sortit de l'Hôpital de Grenade pour aller en Pelerinage à Nôtre-Dame de Guadaluppe. Ayant demeuré long-temps dans l'Eglise en oraison, il recita devant l'Autel de la Sainte Vierge l'Antienne *Salve Regina*, & au moment qu'il prononça ces mots, *illos tuos misericordes oculos ad nos converte*, le Rideau qui couvroit l'Image de la Sainte Vierge se retira pour que le Saint pût la voir, & contenter plus aisément sa Devotion Le Sacristain entendant le bruit qu'avoit fait le Rideau, voyant l'Image de la Sainte Vierge découvert, & n'apperçevant personne dans l'Eglise qu'un pauvre Pelerin, le prit pour un voleur, le maltraita de paroles, & voulut le chasser à

coups de pieds : mais le pied qu'il avoit levé pour le frapper devint tout à coup immobile, jusqu'a ce que le Saint eût demandé & obtenu grace pour lui. Il resta pendant vingt-deux jours dans le Monastere, où il eût toute sortes d'amitiez de la part des Religieux, & sur tout du Prieur qui fut témoin de la faveur insigne que le Serviteur de Dieu reçût dans cette même Chapelle de Nôtre-Dame ; lorsque la Sainte Vierge se baissant sur l'Autel, mit l'Enfant Jesus entre ses bras, lui donnant des langes & des bandelettes pour l'envelopper. Etant de retour à Grenade, il commença à bâtir un Hôpital, n'ayant pour cela d'autre fonds que celui de la Providence. Il sortoit tout les jours à huit à neuf heures du soir, portant deux marmites en ses deux bras & une hotte sur les épaules, demandant à haute voix l'aumône dans toutes les ruës, en disant, *faites du bien pour vous mes freres, faites du bien pour vous.* Quelques uns crûrent qu'il étoit retombé dans ses premieres folies : mais Dom Pedro Guerrero Archevêque de Grenade les désabusa, & favorisa en tout le Serviteur de Dieu. Dom Sebastien Ramirez de Fuenleal Evêque de Tuy lui donna l'habit de Religion, & lui commanda de s'appeller à l'avenir Jean de Dieu, comme nôtre Seigneur lui avoit déja ordonné. Les deux premiers Disciples du B. Jean de Dieu furent Antoine Martin & Pierre Velasco. Le premier avoit fait mettre Velasco en prison, & le poursuivoit comme ayant tué son frere. Un jour An-

toine Martin étant venu à l'Hôpital pour donner l'aumône, le Saint se jetta à ses pieds, & en lui presentant le Crucifix qu'il portoit toûjours dans sa manche, lui demanda grace pour Velasco. Il l'obtint sur le champ, & sans nul délai; ils allerent tous deux à la prison l'embrasser & lui procurer son élargissement. Le Saint eût le bonheur de servir plus d'une fois nôtre Seigneur, déguisé & vêtu en pauvre. Dans une de ces occasions l'Hôpital de Grenade parut être tout en feu, & les malades en furent tout épouvantez: mais le Saint les rassura, en leur disant, mes Enfans, ce feu n'est pas pour consumer vos corps ni pour embraser l'Hôpital, mais pour porter dans vos cœurs le feu de la divine charité que JESUS-CHRIST est venu lui-même visiter cette Maison sous la figure d'un pauvre. Sa vie est pleine d'évenements extraordinaires, dont le Ciel a recompensé sa charité désinteressée. Je me contente d'en rapporter ici deux. Dom Fernando Gentilhomme trés-riche âgé seulement de dix-neuf ans se déguisa en pauvre, & demanda au Serviteur de Dieu une aumône de deux cens Ducats, feignant qu'il en avoit un besoin extrême. Le Saint touché des prieres & des larmes de Fernando, qu'il ne connoissoit pas, lui dit de revenir le lendemain, & qu'en attendant il tâcheroit de mandier cette somme auprés de ses amis. Il tint exactement parole; & Fernando étant retourné le jour suivant, il lui remit la somme qu'il lui avoit promise. Alors Fernando charmé d'une si gran-

8. MARS

de generosité, se jetta à ses pieds, & lui dit, ô mon frere que les jugemens des hommes sont injustes! je ne suis point dans la necessité, & je n'ai aucun besoin d'argent : je suis Fernando ; j'ai voulu eprouver la verité des calomnies dont on a tâché de vous noircir, en vous accusant de divertir en vôtre faveur les aumônes qu'on vous donne pour les Pauvres. Gardez vos deux cens Ducats, & recevez en deux cens que j'ai mis dans cette bourse. Dom Pierre Henriquez Marquis de Tariffa étant à Grenade & joüant avec ses amis, le Saint vint lui demander l'aumône ; le Marquis lui donna vingt-cinq Ducats. A peine le Saint fut-il sorti de la Maison où ils joüoient, que ce Seigneur pour éprouver par lui même la vertu & le désinteressement du Serviteur de Dieu, quitte brusquement son jeu & profitant de l'obscurité de la nuit, va par des ruës ecartées dans un endroit où le Saint homme devoit passer. Des qu'il l'eût reconnu, frere Jean, lui dit-il, voici un Gentilhomme reduit à la derniere necessité & presque au desespoir ; si vous ne le secourez ; mon frere, répondit le B. Jean de Dieu ; consolés-vous, voilà vingt-cinq Ducats qu'on vient de me donner ; prennez les. Toute ma peine c'est de n'en avoir pas d'avantage à vous offrir ; aimez Dieu & fuyez le peché. Le Marquis saisi d'admiration, revint incessamment rejoindre la Compagnie qu'il avoit laissée, raconte à ses amis ce qui lui étoit arrivé, & leur montre la bourse avec les vingt-cinq Du-

cats. Dés le lendemain il alla à l'Hôpital, & aprés avoir salué le Serviteur de Dieu, frere Jean, lui dit-il, je sçais qu'on vous a ôté cette nuit vôtre bourse, ne me dissimulez point comment la chose s'est passée ; le Saint voulut d'abord s'en defendre, & lui persuader le contraire. Vous ne pouvez pas repliqua le Marquis, nier le fait puisque le larcin est entre mes mains, & que je suis le voleur. Reprennez vôtre bourse, vos vingt-cinq Ducats, & cent cinquante Ecus d'or que je vous donne. J'ai ordonné à mon Maitre d'Hôtel de vous fournir tous les jours pour vos Pauvres pendant que je serai à Grenade cent cinquante Pains, quatre Moutons & huit Volailles. Le feu ayant pris à l'Hôpital de Grenade, le Saint demeura plus de deux heures au milieu des flammes, occupé à secourir & à transporter les malades, & à sauver une partie des meubles de cette Maison des Pauvres : les Magistrats & tout le Peuple pouvant à peine croire un prodige si surprenant qu'ils voyoient sous leurs yeux. Etant allé à Madrid pour faire une quête à la Cour, il y amassa de trés-grandes sommes pour son Hôpital de Grenade. Son Compagnon voyant qu'il les distribuoit indifferemment à tous les pauvres qui se presentoient à lui, s'en plaignit, en lui disant qu'il devoit se souvenir du motif qui l'avoit engagé à venir chercher des aumônes si loin. Mon fils, lui répondit le Saint, donner au lieu où nous sommes, ou donner à Grenade, c'est toûjours donner à Dieu.

8. Mars.

Sa penitence étoit extrême ; il ne dormoit chaque nuit qu'une heure. Son Lit étoit une Natte étenduë sur la terre ; son Oreiller une pierre ; il avoit toûjours la tête découverte, les jambes & les pieds nuds. Il ne portoit point de linge ; il prenoit tous ses repas à genoux ; toutes les nuits il châtioit son Corps par des disciplines rudes & sanglantes. Son esprit de penitence le porta à se brûler tout le corps avec des carreaux embrasez, & il lui fallut garder le lit plusieurs jours avant de pouvoir guerir. Sentant approcher l'heure de sa mort, il nomma Antoine Martin pour son Vicaire & son Successeur. L'Archevêque l'obligea par son commandement exprés de sortir de l'Hôpital & de se laisser porter dans la Maison d'une Dame de qualité, * afin qu'on pût avoir plus de soin de lui. Toutes les personnes les plus qualifiées de la Ville vinrent lui rendre visite pendant sa maladie. Le Prelat le confessa & lui administra les derniers Sacremens. Aprés avoir dit adieu à ses chers Enfans & salué tous les Assistans, & en particulier les Peres Minimes qui devoient être les Dépositaires de son Corps aprés sa mort ; il tomba en extase, & étant revenu à lui, il prit ses habits & son Crucifix, se leva de son Lit, se prosterna à genoux auprés de l'Autel, & fondant en larmes, & prononçant ces paroles, *mon Dieu & mon tout, je remets mon esprit entre vos mains* : il expira tranquillement. * Il y avoit déja deux heures qu'il étoit mort, qu'on croyoit encore qu'il sommeilloit. On

* Anna osserio.

* Agé de cinquante-cinq ans.

le

le trouva à genoux le visage plus beau qu'à l'ordinaire, & son Corps exalant une odeur infiniment douce. Lorsque l'Archevêque de Grenade vint pour le voir, le Saint parut incliner la tête comme par respect : & toutes les Cloches de la Ville sonnerent d'elles-mêmes. Le Prelat ayant porté sa main sur le Crucifix du Saint, celles du B. Jean de Dieu s'entr'ouvrirent pour le lui laisser prendre : mais dés qu'il le lui eût remis, elles se rejoignirent, de telle sorte qu'on ne pût plus le lui ôter. On dressa dans la Chambre où le Saint mourut trois Autels, où l'on celebra la Messe pendant trois jours, Son Corps fut porté en terre sur les épaules de quatre Gentilshommes les plus distinguez de Grenade. Toutes les Communautez Seculieres & Regulieres assisterent à ses Obseques, & la solemnité dura pendant neuf jours. Le B. Jean de Dieu fut beatifié par Urbain VIII. l'an 1630. & canonisé par Alexandre VIII. La Reine Marie de Medicis Epouse d'Henri le Grand venant en France, mena avec elle les Freres de la Charité à Paris & leur fit bâtir un Hôpital. L'an 1602. Philippe IV. Roy d'Espagne envoya l'an 1660. à la Reine Mere sa sœur l'Os d'un Bras du B. Jean de Dieu. Cette Princesse en fit aussi-tôt present à l'Hôpital des Religieux de Paris. Ils furent établis à Cadillac par Monsieur Jean - Loüis Duc d'Espernon le 2. Juin 1617.

SAINT PATRICE EVESQUE & Apôtre d'Irlande.

Fête dans l'Eglise du Seminaire des Hebernois.

Bolland.

Hist. Eccles. l. 26. n. 13. Tom. 6.

SOn Pere s'appelloit Calphurnius, & sa Mere Conchessa. Sigebert a crû qu'elle étoit sœur de S. Martin Evêque de Tours. Cela paroît difficile, puisque S. Martin devoit avoir pour le moins soixante ans lorsque S. Patrice nâquit en Angleterre. Il seroit donc plus vraisemblable de dire qu'elle étoit tout au plus niece ou petite niece du Saint. S. Patrice nâquit vers l'an 377. en Ecosse ou au Territoire de la Ville d'Aclud, aujourd'hui nommée Dum-Boitton. A l'âge de seize ans il fut emmené Captif en Irlande & y demeura cinq ou six ans. Des Pirates le menerent en France vers l'an 400. Il alla au Monastere de Marmoutier, & y reçût la Tonsure Monastique, & y demeura trois ans. Etant retourné dans la grande Bretagne, il passa en Italie, où il employa sept ans à visiter les Monasteres du Païs & des Isles voisines. Il fut ordonné Prêtre, & vêcut pendant trois ans auprés de S. Senieur qu'on croit avoir été Evêque de Pise. Dieu lui fit connoître qu'il devoit aller travailler à la Conversion des Irlandois. Il y alla, mais ces Peuples encore barbares ne voulurent pas l'écouter. Il fut obligé de revenir en France, & passa environ sept ans auprés de S. Germain Evêque d'Auxerre, & neuf ans dans l'Isle d'Arles, c'est-à-dire, à Le-

tins. Ce fut par le conseil de S. Germain qu'il entreprit pour la seconde fois le voyage de Rome. Le Pape Celestin l'y ordonna Evêque & l'envoya en Irlande vers l'an 432. * Sa Predication soûtenuë & confirmée par les Miracles, eût un succez plus heureux qu'elle n'avoit eu d'abord. Il fonda l'Eglise d'Armagh Metropolitaine de l'Isle. Sa vie étoit trés austere. Il fit tous ses voyages à pied jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans. Les mauvais chemins d'Irlande l'obligerent à se servir dans la suite d'un Chariot. Saint Patrice fit encore deux voyages à Rome en 444. & en 455. Il mourut vers l'an 460. âgé de 83. ans. Ce qui regarde le fameux Purgatoire de S. Patrice, demande une Dissertation critique un peu plus longue qu'on ne peut la donner ici.

* Aprés la mort de S. Pallade.

SAINT JOSEPH EPOUX de la Sainte Vierge.

19. MARS.

Fête d'obligation jusqu'à midy.

Bolland.

CEtte Fête est trés-ancienne chez les Grecs qui la solemnisent le Dimanche dans l'Octave de la Nativité de Nôtre Seigneur. On en trouve aussi des Offices particuliers dans l'Eglise Latine il y a plus de 850. ans. Les Religieux de S. François dans leur Chapitre General en 1399. ordonnerent qu'on en feroit l'Office dans tout l'Ordre. Les Eglises d'Utrecht, de Spire & de Milan en ont aussi des Offices qui leur sont propres. L'Eglise de Rome en avoit déja un en 1490. qui fut retouché & per-

19.
MARS.

fectionné en 1522. S. Pie V. voulut qu'on n'en conservât que la Collecte, & les Leçons du second Nocturne prises de S. Bernard, & que tout le reste pris du Commun des Confesseurs non Pontifes. Enfin Clement XI. vient d'en composer un pour toute l'Eglise d'une beauté de stile & d'un goût de pieté capable de satisfaire la plus tendre devotion des Fidéles envers ce grand Saint. Il y a quelques Eglises qui font la Fête de S. Joseph le 20. de Juillet. L'Eglise de Milan la celebre le 12. de Decembre, parce que selon le Rit de la Liturgie Ambroisienne elle ne fait la Fête d'aucun Saint pendant le Carême. L'Ordre de Cluni la solemnise dans la troisiéme semaine de l'Avent. Le Royaume de Boheme l'an 1665. choisit ce Saint pour son Patron, sous le titre de Conservateur de la Paix, & l'Empereur voulut qu'on commençât cette solemnité avec une magnificence extraordinaire le 11. d'Avril, qui tomboit cette année-là le second Dimanche d'aprés Pâques. S. François de Sales insere de quelques Privileges accordez à S. Joseph qu'il est en Corps & en Ame dans le Ciel. C'est sur tout à Sainte Therese qu'on est principalement redevable de cet accroissement sensible de devotion que l'on a par tout pour S. Joseph de trente-deux Monasteres de sa Reforme qu'elle fonda. Pendant sa vie elle les dedia presque tous à ce grand Saint, & des dix-sept dont elle nous a donné l'Histoire, il y en a douze qui portent le glorieux Nom de ce S. Protecteur du Car-

Entretien des vertus de S. Joseph.

mel. A Bordeaux même, des deux Monasteres qu'il y a de Carmelites, le premier & le plus ancien est consacré à S. Joseph. Cette grande Sainte assûre qu'elle n'a jamais rien demandé à Dieu par l'intercession de ce Saint, qu'elle ne l'ait obtenu. Elle ne peut se lasser dans l'Histoire de sa vie qu'elle a écrite elle-même, de recommander aux personnes d'oraison d'avoir en ce Saint une confiance toute particuliere. Messieurs du Parlement de Bordeaux vont tous les ans en Procession avec Messieurs de la Cour des Aydes & les Jurats entendre le Panegerique de S. Joseph dans l'Eglise des Peres Jacobins.

Ch. 6.

S. BENOIST ABBE'.

21. MARS.

LEs Grecs en font la Fête le 14. de ce même mois. Il nâquit l'an 480. aux environs de Nursie sur les confins de la Marche d'Ancone & de Labruzzo. Son Pere se nommoit Eutrope, & sa Mere Abundantia. A l'âge de quatorze ans il se retira secretement à Sulac lieu solitaire à quarante mille de Rome. Il y demeura trois ans sans que personne en sçût rien, excepté un Moine nommé Romain, qui demeuroit dans un Monastere voisin, sous un Abbé nommé Theodac. Romain se deroboit quelquefois, & portoit du pain à S. Benoît d'une partie de sa portion. Il n'y avoit point de chemin pour arriver à la Caverne de Benoît du côté du Monastere de Theodac.

Fête chez les PP. Benedictins.
Bolland.
Hist. Eccles. l. 32. n. 13. Tom. 7.

C'étoit une roche fort escarpée, de sorte que Romain attachoit le pain à une longue corde avec une clochette pour avertir Benoît de le prendre. Un jour le Saint étant seul, le souvenir d'une femme qu'il avoit vûë, excita en lui une tentation si violente qu'il fut prêt à quitter le Desert. Mais étant revenu à soi, & voyant auprés de lui quantité d'orties & d'épines, il se jetta dedans, & s'y roula long-temps à nud, jusqu'à ce que l'excez de la douleur eût fait entierement cesser l'attrait funeste du plaisir criminel qui le mettoit en danger de perdre son innocence. Depuis ce temps-là il ne fut plus attaqué de pareilles tentations. Il y avoit là proche un Monastere nommé Vicovarro. L'Abbé étant mort, toute la Communauté vint prier Benoît d'en vouloir prendre la conduite. Le Saint resista long temps, & ne se laissa vaincre qu'à peine, leur prédisant que leurs manieres ne pourroient s'accorder avec les siennes. Ils se repentirent en effet bientôt de l'avoir appellé, & ne pouvant se resoudre à suivre ses conseils, ni à profiter de ses bons exemples, ils resolurent de s'en défaire, & lui donnerent du vin empoisonné. On lui presenta le verre à benir. Il étendit la main, & fit le Signe de la Croix. Aussitôt le verre, quoiqu'éloigné se cassa, comme s'il y eût été jetté une pierre. Le Saint comprit ce que c'étoit, & dit d'un visage tranquille ; Dieu vous pardonne mes Freres, ne vous avois-je pas dit que nous ne pouvions nous accommoder, allez cher-

cher un Superieur qui vous convienne. Alors il se retira dans sa chere Solitude, où il eût bientôt un grand nombre de Disciples. Les plus Nobles de Rome venoient à lui, & lui donnoient leurs Enfans à élever. Ainsi Equitius lui donna son Fils Maur, & le Patrice Tertullus son Fils Placide, encore Enfant. Un jour le jeune Placide alla puiser de l'eau dans le Lac; mais ayant trop enfoncé le vase, il tomba lui-même dans l'eau, qui l'emporta loin de terre, environ la portée d'un trait. S. Benoît qui étoit dans le Monastere le connut aussitôt, & appellant Maur, il lui dit, mon Frere, courez vîte, cet Enfant est tombé dans l'eau. Maur lui ayant demandé sa benediction, courut jusqu'à l'endroit où l'eau emportoit Placide, & l'ayant pris par les cheveux, il revint avec la même diligence. Sitôt qu'il fut à terre, il regarda derriere lui, & voyant qu'il avoit marché sur l'eau, il fut épouvanté. S. Placide étoit alors si jeune qu'on peut croire qu'il n'avoit pas encore l'habit de la Tonsure Monastique. Quelque temps aprés S. Benoît vint à Cassin, petite Ville sur le penchant d'une colline au Païs des Samnites. Il y avoit un ancien Temple d'Apollon que les Païsans adoroient encore. S. Benoît y étant arrivé brisa l'Idole, renversa l'Autel, coupa le Bois qui étoit aux environs, où l'on offroit des Sacrifices : & dans le Temple même d'Apollon, bâtit un Oratoire de S. Martin, & un de S. Jean à l'endroit où étoit l'Autel des Idoles. Il y bâtit aussi un

Monastere vers l'an 529. que les Lombards ruinerent quarante ans aprés, comme le Saint l'avoit predit. Totila Roy des Goths passant dans la Campanie voulut voir S. Benoît, ayant oüi-dire qu'il avoit l'esprit de Prophetie. Il vint donc à son Monastere, & s'étant arrêté assez loin, il manda qu'il alloit venir. Voulant éprouver le Saint, il envoya un de ses Ecuiers nommé Riggon, à qui il fit prendre ses Habits Royaux qui étoient de pourpre, & le fit accompagner de trois Seigneurs qui étoient le plus ordinairement auprés de sa personne, avec des Ecuiers & un grand cortege. Riggon étant ainsi entré dans le Monastere, S. Benoît qui étoit assis l'ayant apperçû de loin, lui cria, mon Fils, quittez l'habit que vous portez, il ne vous appartient pas. Riggon se jetta par terre épouvanté d'avoir voulu tromper un si grand Saint. Ceux qui étoient avec lui en firent autant, & allerent ensuite raconter en tremblant au Roy ce qui leur étoit arrivé. Alors Totila vint lui-même trouver le Saint, & dés qu'il le vit, il se jetta par terre sans oser l'approcher. S. Benoît qui étoit assis, lui dit par trois fois de se lever; & comme il n'osoit; il vint le relever lui-même, & lui dit, vous faites beaucoup de mal, vous en avez beaucoup fait: cessez enfin de commettre des injustices: vous entrerez à Rome, vous passerez la Mer, & aprés avoir regné neuf ans, vous mourrez le dixiéme. Tout cela fut accompli dans la suite. C'étoit l'an 542. Le Saint avoit une Sœur nommé Scholastique qui

Hist. Eccles. l. 33. n. 9. Tom. 7.

Ibid. n. 11.

vivoit dans un Monaſtere proche du ſien. Elle venoit le voir une fois l'an, & il alloit la recevoir aſſez prés de la porte du Monaſtere. Il y vint un jour avec ſes Diſciples, & aprés avoir paſſé la journée à s'entretenir de choſes ſaintes, ils mangerent enſemble ſur le ſoir. Comme il ſe faiſoit tard, Scholaſtique dit à ſon Frere, je vous prie ne me quittez point cette nuit, & que nous parlions de la joye celeſte juſqu'à demain matin. Il repondit, que dites-vous ma Sœur, je ne puis en aucune façon demeurer hors du Monaſtere. Le temps étoit fort ſerein. Sainte Scolaſtique mit ſa tête ſur la table, dans ſes mains jointes pour prier Dieu, repandant des torrens de larmes : & quand elle ſe releva, il vint de tels éclairs, un tel tonnerre, & une pluye ſi violente, que ni S. Benoît, ni les Freres qui l'accompagnoient ne purent mettre le pied hors de la porte de la Maiſon. S. Benoît demeura donc malgré lui, & paſſa la nuit avec ſa Sœur en converſation ſpirituelle. Le lendemain ils retournerent chacun chez ſoi. Mais trois jours aprés, S. Benoît étant dans ſon Monaſtere, & levant les yeux, vit l'ame de ſa Sœur entrer au Ciel en forme de Colombe. Ravi de ſa gloire, il rendit graces à Dieu, declara ſa mort aux Freres, & les envoya pour apporter le Corps à ſon Monaſtere, & le mettre dans le Tombeau qu'il avoit preparé pour lui-même, afin, dit S. Gregoire, que la mort ne ſeparât pas les Corps, dont les eſprits avoient toûjours été unis en Dieu. S. Benoît ne ſurvêcut pas

21. Mars.

long temps à sa Sœur. Six jours avant sa mort, (qu'il avoit déja predite à quelques-uns de ses Disciples, en leur recommandant le secret,) il fit ouvrir son Sepulchre. Aussitôt il fut saisi d'une fiévre violente, & comme elle augmentoit tous les jours, le sixiéme il se fit porter dans l'Oratoire, se prepara à la mort, en recevant le Corps & le Sang de Nôtre Seigneur, & levant les yeux & les mains au Ciel, entre les bras de ses chers Disciples qui le soutenoient, il rendit l'esprit en priant le Samedi 21. de Mars de l'année 543. la veille du Dimanche de la Passion. * Le même jour deux Moines virent un chemin couvert de tapis, & éclairé d'une infinité de flambeaux qui s'étendoient vers l'Orient, depuis le Monastere jusqu'au Ciel. Un Personnage venerable, qui y paroissoit, leur demanda pour qui étoit ce chemin, ils dirent qu'ils n'en sçavoient rien. C'est, leur dit-il, par où Benoît le bien-aimé de Dieu est monté au Ciel. Il fut enterré dans l'Oratoire de S. Jean-Baptiste, qu'il avoit fait bâtir à la place de l'Autel d'Apollon : & il se fit plusieurs Miracles dans la Caverne de Sublac qu'il avoit habitée.

* Il étoit âgé de 62. ans.

On le regarde avec raison comme le Restaurateur de la Discipline Monastique dans tout l'Occident. Pierre le Diacre assûre qu'on contoit plus de cinq mille Saints qui avoient vêçu dans le seul Monastere du Mont-Cassin.

L'ANNONCIATION DE LA *Sainte Vierge.*

L'Annonciation de la Sainte Vierge est trés-ancienne. L'Eglise d'Espagne en fait tous les ans une double Fête. La premiere le 25. de Mars, selon l'usage de l'Eglise de Rome ; & la seconde huit jours avant la Fête de Noël, c'est-à-dire, le 18. de Decembre, conformement aux Decrets du dixiéme Concile de Tolede l'an 656. On appelle cette seconde Fête en Espagne, la Fête de l'attente des Couches de la Sainte Vierge. Elle fut instituée par S. Idelphonse, & Gregoire XIII. en a approuvé l'Office. Le Breviaire de S. Ambroise fait l'Office de l'Annonciation de la Sainte Vierge le sixiéme Dimanche de l'Advent, * c'est-à-dire, le Dimanche qui precede immediatement le jour de la Nativité de Nôtre Seigneur Le Canon 52. du Concile *in Trullo*, l'an 692. défend de dire la Messe en Carême, si ce n'est le Samedi & le Dimanche, ou le Saint jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge. On celebre avant jour en Flandre le Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent * une Messe solemnelle de l'Annonciation. Le Diacre y chante les paroles de l'Evangeliste, & deux Chantres revêtus d'habits conformes à ceux qu'ils representent, chantent l'un les paroles de la Sainte Vierge, & l'autre celles de l'Archange Gabriël. Quand on

Fête d'obligation. Bolland.

* Selon le Rit Ambrosien, l'Advent commence le Dimanche le plus proche de la St. Martin.

* On l'appelle *Missa aurea*.

25. Mars.

prononce ces mots, *Ecce Ancilla Domini. Fiat mihi secundum verbum tuum.* On voit descendre une Colombe artificielle toute rayonnante de lumiere, comme un simbole de la descente du Saint Esprit sur la Sainte Vierge, dans le moment qu'elle donna son consentement pour devenir la Mere de Dieu. Cette Messe fut fondée dans l'Eglise de Tournay par un Chanoine fort riche nommé Pierre Cottereau, * environ l'an 1540. L'Ordre Militaire des Chevaliers de l'Annonciade, institué d'abord par Amedée VI. Comte de Savoye, sous le nom de S. Maurice, ne porta ce nom qu'en 1434. qu'Amedée VIII. premier Duc de Savoye, élû Pape au Concile de Basle sous le nom de Felix V. fit appeller cet Ordre Militaire l'Ordre de l'Annonciade, en faisant substituer au bout du Collier, composé de roses d'or émaillées de rouge & de blanc une Medaille de la Sainte Vierge au lieu de celle de S. Maurice. On lit dans le voyage litteraire de deux Religieux Benedictins * imprimé à Paris en 1717. que les Ducs de Savoye instituerent d'abord cet Ordre dans la Chartreuse de Pierre Castel, à une lieuë de Bellay; & qu'autrefois les Chevaliers le jour de leur reception portoient l'habit des Chartreux, & assistoient ainsi à l'Office.

* Petrus Cottercius.

* Ce sont les Peres Dom Edmond Martenue, & Dom Ursin Durand.

S. FRANÇOIS DE PAULE, Fondateur de l'Ordre des Minimes.

2. Avril.

Fête chez les Peres Minimes.

Bolland.

IL nâquit en Paule dans la Calabre, non pas en 1416. comme on le croit communement, mais en 1437. Le nom de son Pere Jacques Martorel qu'on a confondu avec celui de François Martorel son Oncle, qui étoit Secretaire d'Alphonse Roy de Naples en 1457. peut avoir donné lieu à cette erreur. Ses Parens qui l'avoient voüé à S. François d'Assise, le conduirent à l'âge de treize ans à un Convent des Religieux de cet Ordre, où il demeura un an. Il prit dans cette sainte Maison un esprit de ferveur & de penitence qu'il conserva jusqu'à la mort. Il passa cinq ans dans un espece de Caverne qu'il avoit pratiquée dans le Roc, environ à un mille de la Ville. La longeur en étoit de huit palmes, la largeur de cinq, & la hauteur de sept. Elle étoit située dans un fonds qui appartenoit à son Pere, ou selon d'autres à la Mere d'Allesso, qui épousa Brigite Sœur du Saint. A l'âge de dix-neuf ans il bâtit un petit Monastere ou Hermitage, avec la permission de son Evêque. Sixte IV. confirma cette permission en 1474. le 23. de May, & nomma S. François de Paule Superieur General de tous ceux qui voudroient embrasser ce même genre de vie. Le Saint fonda plusieurs autres Monasteres, passa miraculeusement

de Calabre en Sicile; son seul Manteau étendu sous ses pieds lui tenant lieu de Vaisseau pour faire un si long trajet de Mer. Loüis XI. Roy de France employa les sollicitations du Pape Sixte IV. pour l'engager à venir dans ce Royaume. Il y fut reçû avec de trés-grands honneurs. Il ne balança pas à avertir le Roy de se preparer à la mort, & ce Prince fut entierement édifié de la liberté & du zele de ce S. Homme. Le premier Monastere que S. François de Paule fit bâtir en France, fut celui du parc du Château du Plesis lés Tours. On en bâtit bientôt plusieurs autres; & le Saint prédit dés-lors qu'on en bâtiroit aprés sa mort à Nantes, à Blois & à Bordeaux. Sa Regle qui est trés-austere par l'observance continuelle d'une vie quadragesimale fut approuvée par Alexandre VI. & par Jules II. Ses Disciples furent dans la suite appellez Minimes, au lieu d'Hermites de S. François dont ils portoient d'abord le nom, afin de les distinguer des Freres Mineurs. Charles Successeur de Loüis XI. confirma les Donations que son Pere avoit faites en faveur de ces nouveaux Monasteres, & prit sous sa protection Royale le Neveu du Saint qu'on avoit fait venir en France, il s'appelloit André Alesso. Il étoit né en 1468. & épousa Jacquette de Molandrin, dont il eût plusieurs Enfans, entr'autres Jean Alesso né en 1513. Seigneur de Lezeau & Eraigny, Conseiller du Roy & Maître des Comptes, qui épousa Marie de la Saussave Niece de Jean de Morvilliers Evêque d'Orleans, &

Vice-Chancellier de France. Le Saint ayant connu que l'heure de sa mort approchoit, vint communier à l'Eglise avec ses Freres le Jeudi Saint, & le lendemain il expira en prononçant ces paroles, *in manus tuas Domine, commendo spiritum meum*, l'an 1507. Il fut canonisé par Leon X. le premier de May l'an 1519. Il est peu de Saints dont la vie ait été plus miraculeuse. Philippe de Comines avouë qu'il n'a jamais vû un Homme plus Saint, ni qui s'appliquât avec plus de sagesse & de presence d'esprit ; quoiqu'il n'eut jamais étudié, qu'il ne sçût pas même lire, & qu'il ne sçût parler que sa langue naturelle, qui étoit l'Italienne. La devotion qu'on appelle des treize Vendredis à l'honneur de Saint François de Paule a été autorisée par plusieurs Miracles. Elle consiste à faire dire treize Messes pendant treize Vendredis de suite, à se confesser & communier les mêmes jours, & à reciter au commencement ou à la fin de chaque Messe treize fois le *Pater noster* & l'*Ave Maria.* On a choisi le jour du Vendredi. 1°. Parce que le Saint mourut le Vendredi Saint. 2°. Parce que ce fut un Vendredi que le Saint reçût miraculeusement la Devise de son Ordr, qui est *Caritas.* On a pris le nombre de treize Vendredis. 1°. Parce que le Saint se retira au Desert à l'âge de treize ans. 2°. Parce qu'il s'associa dés le commencement de son Ordre treize Compagnons. Quelqu'uns ajoûtent parce que treize semaines font 91. jours qui répondent au nombre des

années qu'on croit que le Saint a vêcu. Mais cette raison ne paroît pas vrai-semblable ; puisque le Saint mourut à l'âge de 71. & non pas de 91. an. Jean de Foix Archevêque de Bordeaux, donna d'abord aux Peres Minimes qui commençoient à s'établir en France une place où étoit un Monastere desert & abandonné, qni avoit autrefois appartenu à des Religieuses de S. Augustin ou de Sainte Monique.

Egl. Metrop. de Bord. 2. p. c. 4. pag. 280.

SAINT GERARD.

5. Avril.

Fête chez les Benedictins de la Seauve.

Bolland.

SAint Gerard ou Gerauld Abbé de la Seauve n'âquit à Corbie en Picardie au onziéme siecle. Il se fit Religieux étant encore fort jeune. Il voyagea en Italie avec Fouques son Abbé & fut ordonné Prêtre à Rome par le Pape Leon IX. à son retour de la Palestine, il fut fait Abbé de S. Vincent de Laon, & ensuite de S. Medard de Soissons. La violence de quelques Moines Discoles & surtout de Pons appuyé de la faveur de la Reine Berthe ; * l'obligea de se refugier en Guienne où Auger Seigneur de Rions * lui donna des Terres pour y batir un Monastere dans le lieu qu'on appelle à present la Seauve Majour * à cause des grands Bois & des Broussailles épaisses dont ce lieu inculte & désert étoit rempli. Ce fut l'an 1079. ou 1080. le 28. d'Octobre jour de la fête des Apôtres Saint Simon & S. Jude. Il y fonda aussi à même tems un Monastere de

* Ou Bertrude sur la Garonne, à cinq lieuës de Bordeaux.

* *Silva major* à 4 ou 5. lieuës de Bordeaux.

Religieuses

Religieuses qui ne subsiste plus. Il mourut l'an 1095. le 5. d'Avril, & fut canonisé l'an 1197. par le Pape Celestin III. à la sollicitation d'Elie Malemort Archevêque de Bordeaux, Legat du S. Siege, & de toute la Noblesse du Païs. Pierre de Laubese dixiéme Abbé de ce Monastere engagea Etienne Evêque de Tournay à composer l'Office du Saint. On en fait la Fête non seulement en ce jour qui est celui de sa Mort, mais encore le jour de la Translation de ses Reliques qui est le 13. d'Octobre. En 1669. on fit mettre la tête du Saint dans un magnifique Buste d'argent. Un Christal transparant y laisse appercevoir son Cilice, & un coûteau trés-petit, & trés-mince, dont il se servoit si l'on en croit l'ancienne Tradition du Païs, pour couper & pour abbatre les plus gros arbres des Forêts qu'il lui fallut défricher.

L'Histoire de sa vie est pleine de prodiges. Celui de la delivrance miraculeuse du fils de son Bienfaiteur est racontée en ces termes. Olivier fils d'Auger de Rions, étoit prisonnier de Guerre à Monrevel dans la Bresse, c'est-à-dire, à prés de cent cinquante lieuës de la Seauve. On l'avoit chargé de fers & laissé exposé à la plus ardente chaleur du Soleil. Un jour le Saint s'apparût à lui, & lui dit, mon Frere comment vous trouvez-vous ? trés-mal, répondit le prisonnier. Je ne puis, comme vous voyez, me remuer sous le poids des chaînes qui m'accablent. Levez-vous au plûtôt, reprit le Saint. A peine Olivier eût-il voulu essayer

5. Avril.

d'obéïr, que ses chaînes tomberent d'elles-mêmes par terre. Surpris d'un tel prodige, il s'écria : ah ! dites-moi qui vous êtes. Ne vous embarrassez pas de sçavoir qui je suis, repartit le Saint ; mais ramassez ces chaînes, portez-les dans l'Eglise de Nôtre-Dame de la Seauve, & allez-y remercier le Seigneur de la liberté qu'il vous rend aujourd'hui. Olivier répliqua : mais ne voyez-vous pas les Gardes qui sont aux environs pour m'observer, & cette foule de peuple qui se promene dans la place : puis-je prendre la fuite, & me derober à leurs yeux sans qu'ils s'en apperçoivent ? Ne craignez rien, reprit alors le Saint, obéïssez. Personne ne s'opposera à vôtre pieté, & vous arriverez heureusement au terme que je vous ai marqué. Du moins repliqua Olivier, ne me cachez pas plus long-temps vôtre nom : & que j'aye dés ce moment la douce consolation de connoître mon Liberateur. He bien soyez tranquille, reprit le Saint, je suis Gerault Abbé de la Seauve-Majour ; & en disant cela, il disparut. Olivier se leve sur le champ, sort de Monrevel, emporte ses chaînes, arrive heureusement à la Seauve, remercie le Saint Abbé en presence de tous les Religieux à qui il raconta ce qui lui étoit arrivé ; & fait chanter solemnellement, le *Te Deum* au son de toutes les cloches, en actions de graces d'un si grand Miracle.

LA DEDICACE DE L'EGLISE de S. André Apôtre.

21. Avril.

L'Eglise de S. André de Bordeaux est une des plus anciennes du monde ; puisque si nous en croyons la Tradition immemoriale de cette Province, elle fut fondée le même jour que S. André souffrit le Martyre dans la Ville de Patras. Cette Tradition est énoncée dans une Bulle d'Innocent VIII. du 25. Fevrier 1488. On voit dans un Arrêt du Parlement de Paris, donné en faveur de cette Eglise le 20. Mars 1461. que même avant cette Bulle le Chapitre avoit declaré que c'étoit son ancienne créance. Cette Eglise ayant été souvent ruinée & pillée par les Goths, en 464. par les Sarrasins, en 725. & par les Normands en 864. Elle fut rétablie en 1096. & consacrée par le Pape Urbain II. en presence de plusieurs Cardinaux & Evêques. Le Pape en la consacrant mit au grand Autel plusieurs Reliques ; Sçavoir, de S. André, de S. Pierre, de S. Jean-Baptiste, de S. Etienne, de S. Laurent, de S. Vincent, de S. Macaire, & des Saintes Agathe & Eulalie. Cette consecration se fit le premier jour de May ; mais on n'en fait la Fête que le 21. d'Avril, & lorsque ce jour tombe dans la Semaine Sainte ou l'Octave de Pâques, elle est transferée au 10. d'Octobre. Anciennement, c'est-à-dire, il y a plus de 400. ans ; elle se solemnisoit même les jours du

Fête d'obligation dans l'Eglise Metropolitaine & Paroissiale de S. André.

Egl. Metrop. de Bordeaux 1. p. ch. 2.

Eccles. in toto orbe prima sub vocabulo B. Andreæ Apostoli, S. Petri Apostolorum Principis Germani fundata existit ab die quâ olim passus est, per revelationem divinitus B. Martiali fidem ibidem prædicanti factam erecta. Bulla Innoc. VIII.

Egl. Metrop. de Bordeaux 1. p. ch. 5.

Mecredy Saint & de l'Octave de Pâques. Dans les Lettres d'immunité que l'Empereur Loüis le Debonnaire accorda à l'Eglise de Bordeaux, & dans un ancien Cartulaire de l'Abbaye de Ste. Croix de cette Ville, on lit que l'Eglise de Bordeaux a été dediée & consacrée à l'honneur des Apôtres S. André & S. Jacques ; c'est-à-dire, que S. Jacques en étoit regardé comme le Comprotecteur, quoique S. André en soit incontestablement le seul Titulaire. Il y a dans cette Eglise une Indulgence perpetuelle accordée par le Pape Innocent X. le 17. de Fevrier l'an 1650. pour la visite des sept Autels ; sçavoir, du grand Autel, de S. Nicolas, de S. Jacques, de S. Blaise, de Sainte Catherine, de S. Jean, & de Nôtre-Dame de la Nef ; à l'instar de celle qui se gagne à la visite des sept Eglises de Rome. On peut la gagner douze jours de l'année, qui sont les jours de Pâques, de la Pentecôte, de la Trinité, de Noël, de Tous les Saints, de la Conception de la Vierge, de sa Nativité, de sa Presentation, de sa Visitation, de sa Purification & de S. Augustin. Il y a aussi Indulgence pleniere le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge & de S. André.

Ad honorem S. Andreæ & S. Jacobi Apostolorum.

Ibid. ch. 6.

S. MARC EVANGELISTE.

25. Avril.

Fête d'obligation.

Belland.

SElon la Chronique d'Alexandrie, S. Marc fut martyrisé l'an 67. de J. C. aprés avoir assisté deux ans auparavant à Rome au

Martyre des Glorieux Apôtres S. Pierre & S. Paul. Il tint le Siege d'Alexandrie pendant sept ans, & deux ans & demi celui d'Aquilée. * Les Habitans de cette derniere Ville se flattent d'avoir l'Evangile de Saint Marc écrit de la propre main du Saint, & composé en Grec. Cela ne s'accorde pas avec la Lettre de l'Empereur Charles IV. datée de *Foltri* le 31. d'Octobre, l'an 1354. à l'Eglise de Prague, à qui ce Prince envoya l'Evangile de S. Marc composé en Latin, & écrit de la main même du Saint.

* Selon Bolland.

La Republique de Venise a pris S. Marc pour son Protecteur, & elle en fait chaque année trois Fêtes solemnelles. La premiere avec l'Eglise Romaine le 25. d'Avril. La seconde le 31. de Janvier, qui est celle de la Translation de ses Reliques. Et la troisiéme le 25. de Juin, qui est celle de l'Apparition du Saint, lorsqu'il fit connoître miraculeusement l'endroit où ses Reliques avoient été cachées. Ce fut sous l'Empereur Leon l'Armenien sur la fin du neuviéme siecle, que les Venitiens enleverent aux Sarazins Mahometans d'Alexandrie les Reliques du Saint par le moyen de deux Grecs nommez Theodore & Scauratius, dont le premier étoit Prêtre. Ceux-ci avec deux Venitiens nommez Bonus & Rusticus s'aviserent de decouper par derriere du haut en bas le Drap précieux qui enveloppoit la Caisse où étoit le Corps du Saint, sans toucher du tout aux sceaux qui étoient attachez sur le devant. Ensuite ils mirent dans la même Caisse à la place du Corps de

S. Marc qu'ils ôterent, celui de Sainte Claude, & laisserent le Drap qui l'entouroit dans le même état qu'il étoit auparavant, les sceaux paroissant toûjours attachez & placez sur le devant de la même maniere. Cette précaution étoit necessaire ; car il se répandit dans le moment une odeur si douce & si extraordinaire dans toute la Ville d'Alexandrie, que les Sarrasins soupçonnerent quelque chose, & coururent à l'Eglise de S. Marc ; mais la vûë des sceaux apposez & placez à l'ordinaire sur la Caisse où étoient les Reliques du Saint, les rassura. Il se fit dans le Vaisseau durant le cours de la navigation plusieurs Miracles. Les Venitiens firent bâtir à Venise, à l'honneur du Saint une Eglise magnifique où ils placerent son Corps : mais dans la crainte qu'il ne leur fut enlevé, ils le cacherent dans la suite avec tant de soin & de secret, qu'on ne sçût plus où on l'avoit mis. Dans cette affligeante incertitude, on fit pendant trois jours des Processions, des Prieres & des Jeûnes. Le quatriéme jour, la colonne de marbre où l'on avoit enchassé la Caisse qui renfermoit le Corps du Saint, s'entrouvrit tout à coup d'elle-même, & le Saint avançant un bras, se fit voir à tout le Peuple. On s'apperçût qu'il avoit un Anneau au doigt. Dominique Delphino voulut par devotion le lui ôter, le Saint retira sa main aussitôt. Le même prodige arriva quand le Doge, l'Archevêque & les principaux de la Ville voulurent faire la même chose, jusqu'à ce que Dominique Delphino étant retourné

une ſeconde fois avec plus d'humilité & plus de confiance, le Saint étendit ſa main qu'il avoit fermée, & lui permit de prendre cet Anneau, qui a demeuré depuis dans la noble Famille des Delphini juſqu'à l'an 1575. Dans le temps même que le Saint ſe laiſſoit voir au Peuple d'une maniere ſi miraculeuſe, une perſonne poſſedée du Demon, fut guerie à l'inſtant ; & un Ouvrier qui travailloit au haut du Clocher de l'Egliſe tomba en invoquant le nom du Saint, ſans ſe faire aucun mal.

S. EUTROPE MARTYR, premier Evêque de Saintes.

30. AVRIL.

SElon la commune Tradition des Egliſes de France, S. Eutrope fut ordonné à Rome par S. Clement Pape, & envoyé dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile. Il s'arrêta dans la Saintonge. Il convertit & baptiſa la Fille d'un des principaux Seigneurs du Païs, nommée Euſtele. Elle n'avoit que treize ans lors qu'elle embraſſa la Religion Chrêtienne. Exilée & chaſſée honteuſement de ſa maiſon paternelle, elle vêcût dans une Solitude aſſez proche de Saintes dans la pratique d'une oraiſon continuelle, & des vertus les plus auſteres. Son Pere ne pouvant la flêchir, ni lui perſuader de retourner au culte des Idoles, fut aſſez barbare & aſſez inhumain pour lui trancher lui-même la tête. On en fait la Fête à Saintes le 21. de May. Le Tyran avoit déja fait mourir

Fête de devotion. Bolland. Offic. propr. Diœc. Burdig. Offic. propr. S. Eutropi & Euſtelæ Mart. ad uſum Monaſterii S. Eutrop. Santonenſis Ordin. Cluniac.

dans les tourmens le S. Prelat. Aprés l'avoir accablé d'une gresle de pierres, meurtri à coups de bâton, dechiré de coups de fouets, on lui coupa la tête d'un coup de hache. On voit à Saintes une Eglise bâtie à son honneur. Leonce Archevêque de Bordeaux l'a fit reparer vers le milieu du sixiéme siecle. Elle commençoit déja à menacer ruine tant elle étoit dés-lors ancienne. Pallade Evêque de Saintes y fit transporter vers la fin du même siecle les Reliques du Saint. On voyoit encore la cicatrice du coup de hache qui lui avoit fendu la tête ; & le Saint s'apparoissant la nuit à deux Abbez qui avoient examiné plus à loisir la cicatrice de son crâne, il leur dit que c'étoit-là en effet la marque de l'heureux coup qui lui avoit procuré la gloire du Martyre. Malgré la fureur des Calvinistes dans toute la Saintonge contre les Eglises des Catholiques, on a conservé une grande partie des Reliques du Saint. Sa Tête qu'on avoit portée à Bordeaux l'an 1562. afin qu'elle fût plus en sûreté, fut rapportée à Saintes avec beaucoup de solemnité l'an 1601. Il seroit à souhaiter que les Actes du Martyre & de la Vie de ce Saint fussent aussi sûrs & aussi incontestables que le sont les Miracles que le Saint a operez , & qu'il opere tous les jours. On l'invoque sur tout en faveur des Hidropiques. Il y a Bordeaux dans la place de S. André une Eglise qui porte le nom de S. Eutrope. On l'appelloit anciennement l'Eglise de Nôtre-Dame de la Place. Elle appartient à present au Seminaire des Hiber-

pois, & il s'y fait tous les ans un grand concours des Fidéles pour celebrer la Fête du Saint.

L'INVENTION DE LA Ste. CROIX.

3. MAY.

Fête de Devotion.

APrés la fameuse Victoire que l'Empereur Constantin remporta contre Maxence, Sainte Helene Mere de Constantin, quoiqu'âgée de quatre-vingt ans, partit pour aller dans la Palestine chercher la veritable Croix de J. C. que les Payens y avoient cachée depuis prés de deux siecles * pour la derober au culte des Fidéles. On la trouva sous une Statue de marbre de Venus, qu'on y avoit placée exprés pour faire honorer cette infâme Divinité à la place du Signe Adorable de nôtre Salut. Macaire Patriarche de Jerusalem, qui ne faisoit que d'arriver du Concile de Nicée, eût le bonheur de decouvrir un si précieux Trésor; mais confondu avec les Croix des deux Criminels qui avoient été crucifiez avec J. C. Le S. Prelat pour reconnoître quelle de ces trois Croix étoit la veritable que l'on cherchoit, les appliqua successivement à une femme mourante, laquelle guerit dans l'instant qu'on lui eût appliqué celle de J. C. S. Paulin suppose que cette femme étoit morte, & qu'à l'instant elle ressuscita. Ce fut environ l'an 326. Avec la Croix on trouva aussi le Titre, mais separé, & les Cloux que Sainte Helene envoya à l'Em-

Bolland.

Hist. Eccles. l. 11. n. 32.

* 180. ans.

Reorum ligna mors sprevit, postremò Dominicam Crucem prodit resurrectio, & ad salutaris ligni tactum morte profugâ funes excussum & corpus erectum est. S. Paulin. ep. 11. ad Sever. Sulpic.

3. MAY. pereur avec une partie considerable de la Croix, laissant l'autre à Jerusalem. Elle la fit mettre dans une Chasse d'argent, & la donna en garde à l'Evêque. Quant aux Cloux, Constantin en fit mettre une partie dans son Casque, & une partie au mors de la bride de son Cheval, pour lui servir de sauve-garde dans les combats. La Fête de l'Invention de la Sainte Croix se celebre depuis long temps dans l'Eglise Latine. Il ne paroît pas que l'Eglise Grecque en solemnise d'autre que celle de l'Exaltation de la Sainte Croix le 14. de Septembre ; c'est-à-dire, le jour où elle fut placée dans la nouvelle & magnifique Eglise que Sainte Helene fit bâtir à Jerusalem. Constantin le Grand en fit aussi bâtir à Rome une trés-belle à la sollicitation de sa Mere vers l'an 330. On y conserve encore les précieuses Reliques de la veritable Croix, & on l'appelle pour cela même l'Eglise de Sainte Croix en Jerusalem. Anastase le Bibliotequaire assûre que l'Empereur Constantin donna à cette Eglise quatre Chandeliers d'argent, chacun du poids de quinze livres : quatre Coupes d'argent, chacune du poids de huit livres : une Patene d'or de dix livres pesant: dix Calices d'or du poids de cinq livres: une autre Patene d'argent doré, ornée de pierreries du poids de cinquante livres: un Autel d'argent du poids de 260. livres : trois Vases d'argent du poids de vingt livres chacun. Il est surprenant que le silence d'Eusebe sur l'Invention de la Sainte Croix ait pû la faire revoquer en doute à quelque Critique mo-

derne : comme si un argument negatif pris du silence d'un seul Auteur devoit l'emporter sur mille argumens positifs pris du témoignage de plusieurs Auteurs contemporains qui attestent un fait, sans qu'ils soient contredits par qui que ce soit. Si Eusebe n'a pas parlé de celui dont il s'agit. S. Cyrille Evêque de Jerusalem vingt-cinq ans aprés cet évenement miraculeux, dont il pouvoit avoir été le témoin occulaire, S. Ambroise, S. Paulin & Ruffin, qui vivoient fort peu de temps aprés, Theodoret, Socrate & Sozomene Auteurs du siecle suivant le rapportent & en parlent au long.

S. MACAIRE EVESQUE & Confesseur.

4. May.

S. Macaire fut envoyé dans l'Aquitaine par S. Martin Evêque de Tours, pour y prêcher l'Evangile Il s'arrêta à Langon * avec ses deux Compagnons, Cassien & Victor. Le bruit de ses Miracles le fit bien-tôt regarder dans toute la Province comme un Saint. Il mourut plein de merite & consumé de travaux. Il fut enseveli dans l'Eglise de S. Laurent. Son Corps a été ensuite transporté dans l'Eglise Metropolitaine de S. André de Bordeaux : & dans les Actes de la Consecration de cette Eglise faite par le Pape Urbain II. le premier jour de May l'an 1096. il est dit expressément qu'on mit au grand Autel parmi plusieurs autres Reliques,

Bolland.

* Petite Ville sur la Garonne vis-à-vis de S. Macaire à sept lieuës de Bordeaux.

celles de S. Macaire. Son Saint Corps fut placé d'abord dans un Tombeau élevé derriere le grand Autel. Il est à present renfermé dans une magnifique Chasse d'argent commencée par la pieté & la liberalité de la Reine Anne d'Autriche Femme de Loüis le Juste & Mere de Loüis le Grand. On dit communement que cette Translation se fit du tems de Guillaume le Bon Duc d'Aquitaine qui vivoit au neuviéme siecle, & qui donna le Monastere de S. Macaire & l'Eglise de S. Michel de Bordeaux à l'Abbaye de Sainte Croix de la même Ville, comme on le voit dans une lettre du Pape Gregoire VII. écrite aux Moines de cette Abbaye l'an 1087. On faisoit anciennement la Fête de ce Saint le premier jour de May ; mais on la transferée au quatriéme jour du même mois à cause de la Fête des Apôtres S. Philippe & S. Jacques. La legende de sa vie dit qu'il étoit Evêque de Laon *Lauduni*. l'Ancien Martyrologe de Bordeaux qui est celui d'Usuard auquel on a joint les Saints du Diocese, lit *Lugduni* * au lieu de *Lauduni*, c'est-à-dire, Evêque de Cominges. Ce sentiment paroît bien plus vraisemblable que l'autre. 1°. Parceque S. Martin mourut vers l'an 397. & l'Evêché de Laon ne fut érigé que vers l'an 515. 2°. Parcequ'il n'y a pas la moindre vraisemblance à dire que S. Macaire n'étoit Evêque de Laon que par la seule destination & ordination de S. Martin & que ces Peuples Idolâtres n'ayant pas voulu le reçevoir, il fut obligé de retour-

Greg. VII. l. 6. reg. ep. 24.

* Il y a en France trois Villes qui porte le nom de *Lugdunum* 1°. *Lugdunum Clavatum* Laon. 2°. *Lugdunum Segusianorum* Lyon. 3°. *Lugdunum Convenarum*. Cominges. Strab. Ptolom.

net dans la Touraine d'où il fut envoyé par S. Martin dans la Guyenne. Car cela supposeroit. 1°. Qu'il y avoit encore pour lors en France des Villes entierement idolâtres. 2°. Que l'Evêque de Tours eût eu droit d'ordonner des Evêques & de leur assigner des Dioceses dans des pays idolâtres & fort eloignez de la Touraine. Certainement ce soin eût plûtôt regardé les Evêques voisins, & sur tout celui de Sens Metropolitain & ancien Primat des Gaules.

S. SARDOS OU SARDOC, OU Sordon, Evêque de Limoges.

5. MAI

IL nâquit à Bordeaux de Parens fort nobles & fort riches. Son Pere se nommoit Laban, & sa Mere Mundana. Etant encore fort jeune son Pere le confia à S. Capuan Evêque de Cahors pour l'elever dans la pieté, & lui donner une éducation plus Sainte & plus Chrêtienne. Ce Saint Prelat, lui confera dans la suite les Ordres Sacrez. Il alloit dés lors souvent au Monastere de Calabre sur la Dordogne, & il y faisoit des aumônes considerables aux Religieux qui étoient au nombre de quarante. Il y entra enfin, & en fut élû Abbé sept ans avant d'être Prêtre. Il guerit miraculeusement un Lepreux, & ressuscita un Mort à Bordeaux. Le bruit de ce dernier Miracle porta sa Mere à le rappeller auprés d'elle & donner tout son bien à

Bolland. Bibliot. Lab. b. tom. 2, pag. 661.

l'Eglise & aux Pauvres. Sa reputation s'augmentant de jour en jour, il fut choisi pour succeder à Aggeric Evêque de Limoges. Il gouverna cette Eglise avec beaucoup d'édification & de zele : & sentant appprocher l'heure de sa mort, il songea à s'en retourner dans son Monastere où il souhaitoit être enseveli. En y allant il tomba malade à Argentac,* & y mourut. On porta son Corps à Calabre, comme il l'avoit ordonné. Sa mere qui avoit perdu la vûë, la recouvra aux approches du Corps de son cher Fils. On conserve ses Reliques & celles de sa sainte Mere dans l'Eglise de Sarlat, qui honore ce Saint comme son Patron & son Protecteur. Il vivoit vers l'an *660*. Jean XXII. en 1317. divisa l'Evêché de Perigueux & en érigea un à Sarlat au Monastere de Saint Sauveur de l'Ordre de S. Benoît où le Corps de Saint Sardoc fut transferé du tems de Loüis le Debonnaire. Le premier Evêque de Sarlat fut Raimond Abbé de Gaillac en Albigeois. La même année dans la même Province de Bordeaux, le même Pape divisa l'Evêché d'Agen & en érigea un nouveau à l'ancienne Abbaye de S. Pierre de Condom. Il divisa aussi en trois le Diocese de Poitiers, y érigeant en Evêché les deux Abbayes de Maillesais & de Luçon. L'Evêché de Maillesais fut transferé à la Rochelle en 1648. Il érigea encore la même année 1317. Toulouse en Archevêché, & érigea les Evêchez de Montauban S. Papoul, Rieux, Lombez, Alet, S. Pons, Castres, S. Flour & Vavres. Ce fut l'année suivante

* *Argentacum.*

Hist. Eccles. tom. 19. l. 92. n. 30.

Ibid. l. 93. n. 32.

1318. Que le même Pape accorda par une Bulle du 13. d'Octobre dix jours d'Indulgence à tous ceux qui reciteroient le soir à genoux trois fois l'*Ave Maria*. Cet usage d'avertir tous le soirs au son de la cloche les Fidéles pour reciter l'*Angelus* avoit déja commencé à s'introduire dans l'Eglise de Saintes & c'est là le commencement de la Priere que nous appellons l'*Angelus*.

Ibid. l. 93. n. 32.

L'APPARITION DE S. MICHEL.

8. MAY.

Fête d'obligation dans la Paroisse.

DU temps du Pape Gelase, quelques Bergers ayant poursuivi un Taureau sur le Mont Gargan dans la Poüille, & ayant tiré sur lui des fléches, lors qu'il étoit sur le point de se refugier dans un antre de cette Montagne : il furent fort surpris de voir revenir ces fléches contr'eux. Comme le même prodige arriva à diverses reprises, l'Evêque de Siponto en étant averti ordonna des prieres, & un jeûne de trois jours, pour demander à Dieu de faire connoître la cause d'un évenement si extraordinaire. Au bout de ces trois jours, l'Archange S. Michel s'apparut au Prelat, & lui declara qu'il prenoit ce lieu sous sa protection, & que Dieu vouloit qu'il y fut honoré, aussi bien que tous les Saints Anges d'une maniere particuliere. On y bâtit aussitôt une Eglise, & depuis ce temps-là, ce lieu est devenu celebre par le concours des Fidéles qui y vont honorer S. Michel.

9\. May.

LA TRANSLATION DES Reliques de S. André.

Fête de devotion.

LA Translation des Reliques de S. André de la Ville de Patras dans celle de Constantinople se fit la vingtiéme année de l'Empire de Constantin, selon quelques uns & selon plusieurs autres de l'Empereur Constance son Fils. C'est à cette occasion que S. Jerome demandoit à l'impie vigilance s'il croyoit que l'Empereur Constantin commit un Sacrilege & fût un Prince sans Religion, lorsqu'il fit transporter à Constantinople les Reliques de S. André, de S. Luc & de S. Timothée. Ces Reliques, dit le Saint, qui font trembler, gemir, & hurler les Demons ces esprits impurs dont igilance est obsedé & possedé, qui avoüent publiquement qu'ils ne peuvent resister à la force & à la puissance des ces Ossemens Sacrez.

Sacrilegus fuit Constantinus Imperator, qui Sanctas Reliquias Andreæ & Lucæ, & Timothæi transtulit Constantinapolim apud quas Dæmones rugiunt, & inhabitatores vigilanti illorum se sentire præsentiam confitentur. S. Hyer vigilant,

Artemius Officier de distinction & Favori de l'Empereur alla les prendre des mains de Constance Evêque de Patras, & les conduisit à Constantinople où on les placa dans l'Eglise des Apôtres qu'on bâtit expres. l'Empereur Justinien la fit rebâtir deux cens ans aprés avec plus de magnificence qu'elle ne l'avoit été d'abord. Nicephore remarque que l'infame Julien l'Apostat fit mourir Artemius pour avoir eu part à la Translation des Reliques de

Niceph. l. 10. c. 11.

S.

S. André, &c. Le Pape Clement V. auparavant Archevêque de Bordeaux, accorda par une Bulle donnée à Poitiers le 12. de Fevrier l'an 1308 quatorze ans d'Indulgence & autant de quarantaine à tous les Fidéles qui veritablement contrits & confessez, visiteront devotement chaque année cette Eglise au jour & Fête de la Translation de S. André : & à ceux qui la visiteront dans les vingt jours qui precedent cette Fête, & les autres vingt jours qui la suivent immediatement sept années & sept quarantaines d'Indulgences pour chacun desdits jours qu'ils la visiteront durant tout le tems que cette Indulgence se gagne. Il y a un grand concours de Peuple dans l'Eglise particulierement tous les soirs, où le Chapitre fait chanter en Musique les Litanies de Nôtre-Dame dans la Chapelle de la Nef. La même Eglise de S. André a le bonheur de posseder les Reliques du Chef de ce S. Apôtre, de son Bras & de sa Croix. Elles sont renfermées en deux beaux Reliquaires de vermeil doré. Lorsque les Roys de France font leur entrée solemnelle en cette Ville, on leur offre à baiser le Bras de S. André. Jean de Foix Archevêque de Bordeaux eût l'honneur de le presenter à François I. lorsque ce Prince passa par cette Ville en venant d'Espagne.

9. MAY. Egl. Metrop. de Bordeaux 1. p. c. 6.

Ibid. ch. 3.

N

13. MAY.

LE B. THOMAS ILLYRICUS, de l'Ordre de S. François.

Martyrolog. Franciscan. pag. 184.

IL vivoit au commencement du seiziéme siecle. Tandis qu'il préchoit à Bordeaux, il prédit les maux dont la France devoit être affligée par les heresies de Calvin & & de Luther. Long temps avant l'Apostasie de ces malheureux Heresiarques. Son zele a travailler à la conversion des Peuples & à la reforme des mœurs fut accompagné du don des Miracles. Il étoit toûjours revêtu d'un affreux cilice, & ses autres penitences ordinaires paroissent extrémes. Son amour pour la solitude lui fit quitter le séjour de Bordeaux, & préferer celui de la Tête de Buch dans le Medoc, où il se bâtit une petite Chapelle de bois à l'honneur de la Sainte Vierge, au milieu des Forêts affreuses & sabloneuses des *Pinadas* qui regnent le long des côtes de la Mer. Il y mourut saintement plein de vertus & de merites.

16. MAY.

S. FORT EVESQUE ET MARTYR.

Fête de devotion. Offic. Prop. Lect. 4.

ON le regarde comme un des Patrons & des Protecteurs de Bordeaux. Son Corps repose dans l'Eglise Collegiale de S. Seurin. Le Maire & le Procureur Syndic de cette Ville avant d'entrer en possession de leurs Charges, sont obligez d'aller prêter le serment ordinaire de fidélité sur le bras du

Saint, qui est separé du reste du Corps, & enchassé dans un Reliquaire d'argent. On ne sçait point le temps de son Martyre, ni s'il a été en effet le premier Evêque de Bordeaux. Tout ce que l'on sçait de bien sûr & de bien incontestable, c'est que le culte de ce Saint est trés ancien dans cette Ville, & que tous les ans on solemnise sa Fête avec un trés-grand concours de Peuple. L'an 1601. le Cardinal de Sourdis rapporta avec une trés-grande solemnité dans l'Eglise de S. Seurin les Reliques de S. Fort qu'on avoit transportées en Ville avec plusieurs autres pendant le temps des Troubles & des Guerres civiles, & placées dans l'Eglise Paroissiale de S. Remy.

SAINT SIMON STOK, sixiéme General des Carmes.

16. May.

Fête aux Carmes.

Bolland.

IL nâquit en Angleterre dans la Province de Kent. Dés l'âge de douze ans il se retira dans la Solitude, & pratiqua des austeritez trés-grandes. Le lieu ordinaire de sa demeure étoit un tronc d'arbre, d'où lui est venu le surnom de Stok, qui signifie un tronc d'arbre. Il y avoit déja long temps qu'il vivoit dans son Desert, lorsque quelques Religieux du Mont Carmel vinrent d'Orient s'établir dans la grande Bretagne. La Sainte Vierge lui fit connoître que Dieu vouloit qu'il entrât dans ce S. Ordre. Il le fit, quoiqu'il fut déja âgé de quatre-

16. May.

Dilectissime Fili, recipe tui Ordinis Scapulare meæ Confraternitatis signum, sibi & cunctis Carmelitis privilegium in quo quis moriens æternum non patietur incendium. Ecce Signum salutis, salus in periculis, fœdus pacis, & pacti sempiterni.

* Ces paroles doivent s'entendre à peu prés comme celles-ci.

Qui crediderit & baptisatus fuerit salvus erit. Marci 16. v. 16.

Quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit. Act. 2. v. 21.

Egl. Metrop. de Bord. 2. p. c. 4. pag. 233.

vingt-cinq ans. Ce fut à lui que la Sainte Vierge donna le Scapulaire, en lui disant, recevez, mon cher Fils, ce Scapulaire pour vous & pour tout vôtre Ordre. C'est à ce signe qu'on vous reconnoîtra pour mes Freres. Il sera pour vous une marque de salut, une ressource sûre dans les dangers, un gage de paix & d'alliance éternelle avec le Seigneur. Quiconque aura le bonheur de mourir avec cette marque de ma protection & de cette preuve de mon amour, ne sera point condamné aux feux éternels. * Il mourut à Bordeaux vers l'an 1265. âgé de 105. ans. I étoit entré en Religion l'an 1240. & fait General de son Ordre cinq ans aprés en 1245. Il y avoit un Office propre du Saint, composé a Bordeaux dés l'an 1435. On croit que ce fut à Londres que le Saint reçût des mains de la Sainte Vierge le Scapulaire l'an 1261. On lit ce fameux Miracle dans les Leçons de l'Office de Nôtre-Dame du Mont Carmel, composées par le sçavant Cardinal Bellarmin, & approuvées par le Pape Paul V. Ce n'est pas un petit sujet de felicitation pour cette Ville de posseder les précieuses Reliques du B. Simon Stok, à qui toute l'Eglise est redevable d'une devotion aussi universelle & aussi autorisée que celle du Scapulaire. Les Peres Carmes, si l'on en croit l'Auteur de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux, furent d'abord établis dans cette Ville vers l'an 1100. dans l'endroit où sont à present les Religieuses de l'Annonciade. Ils le furent ensuite dans l'endroit où ils sont maintenant l'an 1217.

par Gaillard Seigneur de Lalande ; & c'eſt là que mourut S. Simon Stok : néanmoins l'époque de ce premier établiſſement paroît bien difficile à concilier avec la Lettre du Pape Innocent IV. écrite l'an 1246. qui aſſure, qu'avant lui, les Carmes n'avoient point de Convent en Europe.

S. PIERRE CELESTIN.

19. MAY.

Fête chez les Celeſtins à Verdelais. Vie des Saints Illuſtres par M Arnaud Dandilly Surius.

SAint Pierre Celeſtin nâquit à Abbruzzo dans la Poüille l'an 1215. de Parens fort mediocres ſelon le monde, mais trés diſtinguez par leur pieté & par leur vertu. Dés l'âge de ſix ans on commença à appercevoir dans ce S. Enfant d'heureux préſages de ce qu'il devoit être un jour. A l'âge de vingt ans il ſe retira dans la Solitude, & ſe creuſa dans le roc une eſpece de Cellule, où il pouvoit à peine ſe tenir debout, & trouver aſſez d'eſpace pour étendre tout ſon Corps. Au bout de trois ans, on l'obligea d'en ſortir pour aller à Rome prendre les Ordres ſacrez. Dés qu'il fut ordonné Prêtre, il alla ſur la Montagne de Moron, & y choiſit pour ſa demeure une Caverne affreuſe d'où il chaſſa un Serpent effroyable. Il paſſa cinq ans dans cette nouvelle demeure, juſqu'à ce que les bois & les brouſſailles qui environnoient cette Montagne ayant été coupez, & tout le Païs défriché, le Saint ſe retira avec deux Solitaires ſur la Montagne de Magelle, pour y mener une vie plus penitente & plus cachée aux

yeux des Hommes. Ses amis lui voulant representer que ce lieu étoit inhabitable, & qu'il en devoit chercher un plus commode & plus accessible, où ils pourroient venir le voir plus aisement. Vous ne trouverez, leur dit-il, aucune incommodité, & vous n'aurez aucune peine à venir dans ce lieu, si une veritable devotion vous inspire le desir d'y venir. Il portoit nuit & jour un Cilice de crin de Cheval tout plein de nœuds, avec une chaîne de fer sur la chair nüë. Il jeûnoit tous les jours, excepté le Dimanche ; & il ne prenoit le Vendredi que du pain & de l'eau. Il faisoit chaque année quatre Carêmes. Il y en avoit trois, ou pour toute nourriture, il ne prenoit chaque jour que peu de pain & un peu d'eau. Il passa un de ces Carêmes dans une fosse sombre & obscure avec dix pains & quelque peu de legumes. Le froid qu'il y souffrit, fut extréme, & ses habits se trouverent glacez & collez à la terre. Ses amis ne le voyant point paroître, vinrent le chercher, & l'apperçurent dans cet état à demi mort. Ils allumerent du feu, le rechaufferent, & virent avec étonnement qu'il lui restoit encore cinq pains. Environ ce temps-là, il entendit une voix qui lui dit, Pierre il ne faut pas accabler vôtre Corps, car vous en rendrez compte à Dieu. Cela lui fit moderer un peu ses austeritez qui avoient été jusqu'alors excessives. L'éclat de ses vertus lui attira plusieurs Disciples, qui donnerent lieu au commencement de l'Ordre des Celestins, qui fut approuvé à Rome par

le Pape Gregoire X. l'an 1274. Cet Ordre s'accrût en peu de temps, & il se trouva bientôt être de six cens Religieux, & de trente-six Monasteres. La foule du Peuple qui venoit le visiter étoit si grande, que ne pouvant parler à tous, il montoit sur quelque lieu élevé, afin qu'ils pussent au moins le voir & recevoir sa benediction. On voyoit tous les jours des Malades gueris, ou des Possedez delivrez par ses prieres. Son extréme amour pour la retraite l'obligea de s'en aller avec un de ses Disciples sur le haut de la Montagne de Magelle dans une Caverne où l'on ne pouvoit aborder qu'avec une peine extréme. Il y bâtit un Oratoire à l'honneur de S. Jean l'Evangeliste, & y passa quelques années : mais voyant qu'on y accouroit également de toutes parts, il s'en retourna sur sa Montagne de Mouron. Il y avoit déja treize mois qu'il y goûtoit les douceurs de la solitude, lorsqu'il fut choisi par les Cardinaux pour succeder au Pape Nicolas IV. qui étoit mort depuis plus de deux ans. Le S. Siege vaquoit depuis vingt-sept mois, & l'on étoit au commencement de Juillet 1294. lorsque le Cardinal Latin Malebranche des Ursins, dit au Sacré College assemblé à Perouse qu'il avoit été revelé à un S. Homme, que si les Cardinaux ne se pressoient d'élire un Pape, la colere de Dieu éclateroit avant quatremois. Le Cardinal Benoît Catelan dit en souriant, n'est-ce point Frere Pierre de Mouron à qui cette revelation a été faite ? Latin répondit, c'est lui-mê-

Hist. Eccles. tom. 19. l. 89. n. 27.

19. MAY.

me, il me l'a écrit; & qu'étant la nuit en prieres devant l'Autel, il avoit reçû ordre de Dieu de nous en avertir. Alors les Cardinaux commencerent à s'entretenir de ce qu'ils sçavoient du S. Homme, & tous fondant en larmes, se sentirent comme inspirez d'élire Pierre de Mouron. L'Acte public en fut dressé à Perouse le Lundi cinquiéme Juillet l'an 1294. * ils envoyerent le porter au nouveau Pape par cinq Deputez, dont le Chef étoit Beraud de Goust Archevêque de Lyon. Les Deputez arriverent avec bien de la peine, & par un chemin trés-rude au haut de la Montagne où étoit Pierre Mouron. Enfin ils se rendirent à la Cellule du Saint reclus, qui ne parloit que par une fenêtre grillée. Ce fut ainsi qu'il leur donna audience. A travers cette grille ils virent un vieillard d'environ soixante-douze ans, pâle, attenué de jeûnes, la barbe herissée, les yeux enflez des larmes qu'il avoit repanduës. A cette surprenante nouvelle, dont il étoit encore tout effrayé. L'Archevêque de Lyon commença à parler, & lui declara comme il avoit été élû Pape par acclamation, tout d'une voix, & contre toute esperance, le conjurant d'accepter & de faire cesser les troubles dont l'Eglise étoit agitée. Pierre répondit; une si suprenante nouvelle me jette dans une grande incertitude: Il faut consulter Dieu. Priez-le aussi de vôtre côté. Alors il prit par sa fenêtre le Decret d'élection, & s'étant encore prosterné, il pria quelque temps: puis il dit, il ne faut point de

* Agé d'environ 60. ans.

grands discours pour des personnes telles que vous êtes. J'accepte le Pontificat, & je consens à l'élection ; je me soûmets, & je crains de resister à la volonté de Dieu, & de manquer à l'Eglise dans son besoin ; la nouvelle de cet évenement s'étant repanduë, on accourut de tous côtez voir le nouveau Pape. Charles Martel Fils du Roy de Sicile, & Roy Titulaire de Hongrie s'y rendit avec son Pere Charles le Boiteux Roy de Sicile. Cependant le Pape envoya avertir les Cardinaux de venir le joindre à Aquila. Il y fit son entrée publique monté sur un âne, dont la bride étoit tenuë à droite & à gauche par les deux Rois Charles le Pere & le Fils. Et cette monture fit souvenir les spectateurs de l'entrée de J. C. à Jerusalem. La ceremonie de son Sacre se fit le Dimanche vingt-neuviéme d'Août, jour de la Decollation de S. Jean. Son amour pour la retraite & son humilité lui firent craindre de ne pouvoir remplir toutes ses obligations : & aprés avoir ordonné des Processions & des Prieres publiques, pour mieux connoître la volonté de Dieu, il se determina enfin le treziéme jour du mois de Decembre à renoncer à la Papauté en plein Consistoire. L'Acte de sa renonciation étoit conçû en ces termes. Moi Celestin Pape V. du nom, mû de causes legitimes, d'humilité, de desir d'une meilleure vie, de ne point blesser ma conscience, de la foiblesse de mon Corps, du défaut de science, & de la malignité du Peuple : & pour retrouver le repos & la consolation

Ibid. n. 31.

de ma vie passée, je quitte volontairement & librement la Papauté, & je renonce expressement à cette Charge & à cette Dignité : donnant dés à present au Sacré College des Cardinaux la pleine & libre faculté d'élire canoniquement un Pasteur à l'Eglise Universelle. A cette lecture, les Cardinaux ne purent retenir leurs soupirs & leurs larmes. L'état où ils le virent un moment aprés les attendrit encore plus. Car à peine fut-il sorti du Consistoire qu'il quitta toutes les marques de sa Dignité, & reprit l'habit de simple Moine. Il avoit tenu le S. Siege cinq mois & quelques jours depuis son élection, & depuis son Sacre trois mois & demi. Aprés la cession de Celestin, les Cardinaux élurent pour Pape Benoît Cacelan, qui prit le nom de Boniface VIII. Ce fut le 24. de Decembre veille de Noël de l'an 1294. Celui-ci craignant que Celestin ne voulut remonter sur le Trône, ou le Peuple ne voulut continuer à le reconnoître Pape malgré lui, sous pretexte qu'il n'avoit pû renoncer, comme en effet quelques-uns le pretendirent, resolut de le mener à Rome avec lui : mais le Saint qui ne soupiroit qu'aprés sa Cellule prés de Salmone s'enfuit pendant la nuit avec un jeune Religieux. On l'arrêta sur la route, & on l'enferma au Château de Fumone dans une Tour trés-forte, gardé jour & nuit par six Chevaliers & trente Soldats. On ne le laissoit voir à personne. Il demanda deux Freres de son Ordre, pour celebrer avec eux l'Office Divin, & on les lui accorda, mais

Ibid. n. 41.

ils ne pouvoient souffrir long temps cette prison si étroite ; on les en tiroit malades, & d'autres leur succedoient. Le lieu étoit si serré que le S. Homme la nuit en dormant avoit la tête au même endroit où il posoit les pieds le jour en disant la Messe. Il souffrit toutes ces incommoditez & les mauvais traitemens de ses Gardes, sans donner aucun signe d'impatience. Aprés qu'il eût été dix mois en cette prison, le jour de la Pentecôte treiziéme de May 1296. ayant dit la Messe, il fit appeller les Chevaliers qui le gardoient, & leur dit qu'il mourroit avant le Dimanche suivant. En effet, il fut attaqué le jour même d'une fievre violente : il demanda l'Extrême-Onction, & l'ayant reçûë, il se fit mettre sur une planche couverte d'un mechant tapis, & le Samedi dix-neuviéme du mois, comme il achevoit de dire Vêpres avec ses Religieux, il rendit l'esprit. Quelques-uns de ses Gardes apperçûrent depuis le Vendredi jusqu'à l'heure de sa mort une petite Croix de couleur d'or suspenduë en l'air devant la porte de sa chambre. Il fut enterré à Ferentino dans l'Eglise de son Ordre. Un Cardinal envoyé par Boniface assista à ses Funerailles, & Boniface même celebra pour lui à Rome une Messe solemnelle. Clement V. le mit au nombre des Saints l'an 1305. à la sollicitation de Philippe le Bel Roy de France, qui fournit aux frais de la Canonisation. Ce fut sous le Cardinal de Sourdis Archevêque de Bordeaux que les Peres Celestins s'établirent à Nôtre-Dame de Verdelais. *

* A six à sept lieuës de Bordeaux.

22. MAY.

SAINTE QUITERE VIERGE *& Martyre.*

Fête de devotion.

Bolland.

ON croit qu'elle mourut prés d'Aire Ville Episcopale dans la Gascogne. Il se fait à son Tombeau beaucoup de Miracles, & beaucoup de Guerisons, sur tout en faveur des personnes qui souffrent des alienations d'esprit, & des accez de fureur, ou qui ont été morduës par des chiens enragez Il y a prés de l'Eglise une Fontaine qu'on dit être miraculeuse. On donne à boire de cette eau aux personnes malades qui viennent faire des neuvaines dans cette Eglise. Le culte de cette Sainte est si ancien dans toute la Gascogne, qu'on appelloit autrefois les Evêques d'Aire, les Evêques de Sainte Quitere. On l'honore aussi dans le Portugal & dans l'Espagne, où l'Eglise de Sagunte reconnoît pour sa Patrone Sainte Livrade où Liberale* sœur de Sainte Quitere martyrisées l'un & l'autre par l'ordre de leur propre Pere. Il seroit à souhaiter qu'on eut des Actes plus sûrs & moins aprocryphes de la vie de cette Sainte dont on celebre tous les ans la Fête à Bordeaux dans l'Eglise Paroissiale de Sainte Eulalie avec un concours infini de Peuple qui y vient en foule, & de la Ville & de la Campagne.

* On en fait Fête le 22. de Juillet.

SAINTE MARIE, JACQUES, & Salomé.

25. MAY.

ON les appelle communement les trois Maries ; sçavoir, Marie Madeleine sœur de Lazare & de Marthe. Marie Salomé Femme de Cleophas Mere de S. Jacques & de S. Jean, & sœur de la Sainte Vierge Mere de Nôtre Seigneur : & Marie Cleophé. Elles suivoient ordinairement J.C. pendant les dernieres années de sa vie. Elles furent les premieres qui vinrent aprés sa Mort visiter son Sepulchre, & apprirent de l'Ange qu'il étoit ressuscité.

Fête de devotion.

Bolland.

SAINT CLAIR EVESQUE & Martyr.

1. JUIN.

ON ne sçait point précisement en quel temps il vivoit. On tient qu'il fut martyrisé à Leitoure, où il eût la tête coupée pour avoir refusé de sacrifier aux Idoles. Il est honoré d'une maniere particuliere, non seulement à Leitoure, mais encore à Auch, à Perigueux & à Sarlat. On l'honore aussi dans le Limousin, dans le Querci, le Roüergue & le Languedoc. Comme il y a plusieurs Saints qui ont porté ce même nom, il se trouve plusieurs Villes qui solemnisent sa Fête, & qui se fe-

Fête de devotion.

Bolland.

licitent de posseder ses Reliques. Il y a même apparence que quelques Legendes de ces Eglises particulieres ont attribué à un seul qu'elles honorent, tout ce qui convient à tous les autres Saints Clairs qu'on honore ailleurs. On voit à Bordeaux dans l'Eglise Paroissiale de Ste. Eulalie, une Chapelle que l'Empereur Charlemagne fonda lui-même pour y placer les Reliques de S, Clair & de ses Compagnons; Sçavoir, Justin, Geronce, Severe, Policarpe, Jean & Babyle. On les porte solemnellement en Procession tous les ans le premier Dimanche du mois de Juin aprés la Fête de S. Clair: & ensuite pendant l'Octave, on en porte un chaque jour sur le soir en Procession dans le Cimetiere de la même Eglise de Ste. Eulalie.

---

8. JUIN.

SAINTE BENEDICTE ou Benoîte.

Supplem. Martyrol. Gallic. 1143. Hagiol. Lugdun. Theop. Reynaud. Egl. Metrop. de Bord. 2. p. c. 1. pag. 126

ON croit qu'elle fut baptisée par S. Martial. Elle contribua beaucoup à la Propagation de la Foi dans cette Province par son zéle & par sa ferveur. Une vie si sainte fut consommée par la mort des justes. Il y en a qui assurent qu'elle étoit d'une qualité trés-distinguée. On conserve ses Reliques dans l'Eglise Collegiale de S. Seurin de Bordeaux.

SAINT AMAND TROISIE'ME *Archevêque de Bordeaux.*

18. JUIN.

Fête de devotion.

SAint Amand troisiéme Archevêque de Bordeaux vivoit au quatriéme & au cinquiéme siecle. Nous avons six Lettres de S. Paulin Evêque de Nole, écrites à ce Saint lorsqu'il n'étoit encore que Prêtre ou même Diacre de S. Delphin Archevêque de Bordeaux à qui S. Amand succeda. * S. Paulin se fait un honneur de se reconnoître le Disciple, & l'éleve d'un si grand Homme, d'avoir été formé par ses soins, & instruit des mysteres de la Religion chrêtienne. Il lui témoigne avec combien de peine & de repugnance il a consenti à être élevé à la sublime dignité du Sacerdoce, & le conjure de l'aider par ses avis & par ses conseils à en remplir les obligations, puisqu'il lui est déja redevable du bonheur d'avoir reçû le Baptême. Car enfin, lui dit-il, en cette qualité, je dois vous faire beaucoup d'honneur : Si je suis en effet tel que je dois être ; ou au contraire, beaucoup de confusion, si je ne le suis pas.

* Vers le comencement du cinquiéme siecle.

Vestrum gaudium & corona in Christo plantatio apud Christum labor quotidianus sumus. S. Paulin. ep. 3. ad Amand.

De vobis, & per vos Deo natus in Christo vestra potissimum cura esse debeo, quia vestrum opprobrium, si indignus : aut vestrum gaudium ero si in fructibus boni vestræ arboris ramus esse cognoscar. Ibid. ep. 4.

Environ ce tems-là, Dieu inspira à S. Seurin Archevêque de Cologne, de retourner à Bordeaux. Ses Parens y étoient distinguez par leur Noblesse & par leurs Biens. S. Amand en eût aussi une revelation particuliere, & Dieu lui fit connoître le merite & la vertu d'un si Saint Prelat. Il alla donc

Propr. Diœc. Burdig.

au-devant de lui, le reçût avec toutes les marques de la charité la plus tendre, & voulut absolument qu'il gouvernât l'Eglise de Bordeaux. Le sçavant Auteur de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux, croit que ce ne fut qu'en qualité de son Coadjuteur. Mais ne pourroit-on pas dire, que comme S. Augustin fut Evêque d'Hyppone à même temps que Valere, quoique cela fut défendu par le Concile de Nice; dont ils ignoroient l'un & l'autre la défense; de même aussi S. Amand & S. Seurin furent veritablement tous deux Evêques de Bordeaux pendant quelques années. Quoiqu'il en soit, S. Amand ne joüit pas aussi long-tems qu'il l'eût souhaité d'une si douce consolation. S. Seurin mourut, & fut enseveli dans l'Eglise qui porte à present son nom. Ce n'étoit pour lors qu'une Chapelle ou Oratoire de la Trés-Sainte Trinité. On ne sçait point combien de tems Saint Amand survêcut à S. Seurin. Leurs Saints Corps se conservent également dans la même Eglise de S. Seurin de Bordeaux.

---

22. JUIN.

SAINT PAULIN EVESQUE de Nole.

Fête dans la Paroisse de Nôtre-Dame de Puy paulin.
Hist. Ecclesf. tom. 4. l. 19. n. 55.

SA famille étoit des plus Illustres de Rome. Son nom étoit Merope-Ponce Anice-Paulin. Il avoit de grands biens en Aquitaine & étoit né à Bordeaux. Il fut instruit dans les Humanitez par le fameux

Ausone

Ausone Bordelois, & il devint un des écrivains des plus polis de son tems pour la prose & pour les vers. Il parvint à de grandes charges, & jusqu'au Consulat. Sa Femme Therasie ou Therese avoit des richesses proportionnées aux siennes. Il ne manquoit à leur felicité temporelle que des enfans. Aprés en avoir long tems souhaité, il leur nâquit un * Fils comme ils étoient à Complute en Espagne ; mais il mourut au bout de huit jours, & ils le firent enterrer auprés des Martyrs. Cela acheva de les determiner à se donner entierement à Dieu, & à renoncer au monde. S. Paulin fut baptisé à Bordeaux par S. Delphin qui en étoit Evêque vers l'an 392. à l'âge d'environ 38. ans. Il embrassa aussitôt avec sa Femme la vie Monastique, & se retira en Espagne avec son Epouse. Ausone lui en fit des reproches, en l'accusant de se laisser mener par sa Femme. S. Paulin répondit en vers à cette plainte, & lui fit voir combien elle étoit mal fondée. Il écrivit aussi à S. Jerôme, pour lui demander comment il devoit se comporter dans le nouveau genre de vie qu'il avoit embrassé, & lui envoya à même temps un discours qu'il avoit composé pour la défense de l'Empereur Theodose contre les Payens. Nous avons la réponse de S. Jerôme écrite vers l'an 395. il lui explique les obligations de son état, & le loüe de son éloquence, qu'il ne fait pas difficulté de comparer à celle de Ciceron, de Tertulien & de S. Cyprien, de Lactance, d'Arnobe, de S. Hilaire.

22. JUIN.

Si haberes hoc fundamentum... nihil pulchrius, nihil doctius, nihilque Latinius tuis haberemus voluminibus.

S. Hyer. ep. 49. ol. 13.

* Al. Lampadius.

Enfin, ajoûte le Saint, il ne vous manque que l'étude de l'Ecriture Sainte. Avec ce secours, vos Ouvrages seroient les plus beaux, les plus sçavans & les plus polis que nous ayons des Auteurs Latins. Comme S. Paulin étoit à Barcelone, & assistoit à l'Office de l'Eglise le jour de Noel, le Peuple par une espece d'inspiration, se jetta sur lui tout d'un coup, le presenta à l'Evêque Lampius * & l'obligea de le consacrer Prêtre. Il eût beau s'y opposer d'abord, il fallut enfin qu'il consentit à son Ordination; à la charge pourtant qu'il ne seroit point attaché à l'Eglise de Barcelone. Aprés avoir distribué ses biens aux Pauvres, il passa en Italie, & vint à Milan, où S. Ambroise voulut le retenir, & le mettre dans son Clergé. S. Paulin le refusa constamment, & continua son voyage jusqu'à Rome. Il y fut mal reçû du Clergé & du Pape, parce qu'il avoit été ordonné Prêtre contre les regles, étant Neophyte & simple Laïque. Il se retira enfin à Nole, & y passa le reste de ses jours, comme il le souhaitoit depuis quinze ans, par la devotion particuliere qu'il avoit pour S. Felix. Il alla se loger auprés de l'Eglise où reposoient ses Reliques, à cinq cens pas de la Ville de Nole, & il y vêcût avec Sainte Therese son Epouse, d'un petit heritage qu'il s'étoit reservé tous les ans. Il composoit & publioit le 14. de Janvier un Poëme à son honneur. Il nous en reste dix, les autres se sont perdus, car S. Paulin demeura dans sa chere Solitude plus de trente-cinq ans. S. Ambroise & S.

Augustin furent unis avec lui d'une amitié trés-étroite. Le premier lui envoya les Reliques des Saints Martyrs Nazaire & Celse qu'il mit dans l'Eglise de S. Felix vers l'an 395. S. Paulin reçût à Nole Sainte Melanie, âgée de soixante-deux ans. Elle retournoit alors de son voyage de la Terre Sainte. Il lui lut la vie de S. Martin écrite par Severe Sulpice. Elle lui fit present d'une petite particule du bois de la veritable Croix; & le Saint s'en servit un jour pour éteindre le feu qui s'étoit pris à une Loge pleine de foin, & menaçoit de consumer les Maisons voisines. Comme S. Augustin sçavoit qu'il aimoit Pelage, le regardant comme un grand Serviteur de Dieu, il lui écrivit vers l'an 417. pour lui decouvrir les erreurs de cet Heresiarque, & l'en preserver. Il étoit Evêque depuis environ vingt ans, quand il tomba malade d'une douleur de côté. Comme on desesperoit de sa vie, deux Evêques Acyndinus & Simmaque vinrent le visiter. Aprés avoir offert avec eux le Sacrifice pour recommander son Ame à Dieu, il s'écria tout à coup, où sont mes Freres ? Un des Assistans croyant qu'il parloit des Evêques qui étoient presens, dit les voici. S. Paulin reprit, je parle de mes Freres Janvier & Martin, qui viennent de me parler, & m'ont dit, qu'ils alloient venir me trouver. Il entendoit S. Janvier Evêque de Capoüe & Martyr, dont les Reliques étoient dés-lors à Naples, & S. Martin de Tours qui lui étoient apparus. Ensuite il étendit les mains au Ciel, &

Ep. 18. ol. 106. ; Hist. Eccles. tom. 6. l. 23. n. 33.

22. Juin. Ps. 120.

chanta le Pseaume, j'ai levé mes yeux aux Montagnes. Alors le Prêtre Postumien l'avertit qu'il étoit dû quarante sols d'or pour des habits que l'on avoit donnez aux Pauvrez. S. Paulin répondit en souriant doucement, mon Fils n'en soyez point en peine, il se trouvera quelqu'un qui acquittera la dette des Pauvres. Peu de temps aprés entra un Prêtre, envoyé par l'Evêque Exuperance & son Frere Ursace, qui lui apportoit cinquante sols d'or en pur don. S. Paulin les ayant reçûs, dit : je vous rends graces, Seigneur, de n'avoir point abandonné celui qui espere en vous. Il donna deux sols d'or de sa main au Prêtre qui les avoit apportez, & ordonna que du reste on payât les Marchands qui avoient donné des habits aux Pauvres. La nuit étant venuë, il reposa jusqu'à minuit : puis sa douleur de côté étant redoublée avec violence, joint le mal que lui avoient fait les Medecins en lui appliquant le feu plusieurs fois inutilement, il souffrit beaucoup de son oppression de poitrine. A la pointe du jour il suivit sa coûtume, éveilla tout le monde, & dit Matines ou plûtôt Laudes à l'ordinaire. Le jour venu il parla aux Prêtres, aux Diacres & à tout le Clergé, & les exhorta à la paix : puis il demeura sans parler jusqu'au soir. Ensuite comme s'éveillant, il reconnut le temps des Vêpres, & étendant les mains, il chanta, quoique lentement, j'ai preparé une Lampe à mon CHRIST. Vers les dix heures du soir, tous les Assistans étant bien éveillez, sa

Ps. 131.

Cellule fut ébranlée d'un ſi grand tremblement de terre, qu'ils ſe proſternerent pour prier tout épouvantez : ſans que ceux qui étoient hors de la Chambre s'apperceuſſent de rien. Alors il rendit l'eſprit ; & ſon Viſage & tout ſon Corps parut blanc comme la neige. Il mourut l'an 431. le 22. de Juin, âgé comme l'on croit de 78. ans.

Il y a eu trois Saints Paulins Evêques de Nole. Le premier eſt celui dont nous venons de parler. Le ſecond, fut ſon Succeſſeur vers l'an 431. on croit qu'il étoit ſon Neveu. C'eſt lui qui fut ordonné Diacre par S. Ambroiſe, dont il écrivit enſuite la vie. Il recouvra miraculeuſement la vûë à Tours au Tombeau de S. Martin, & mourut vers l'an 442. Quelques-uns ont crû que ce Miracle avoit été operé en faveur du grand S. Paulin ſon Oncle, mais cela ne peut être, parce que le Saint ne retourna point en France depuis qu'il eût été ordonné Evêque de Nole. Le troiſiéme S. Paulin vivoit au ſixiéme ſiecle. C'eſt lui qui ſe fit eſclave chez les Vandales pour racheter le Fils d'une Veuve ; S. Gregoire a attribué dans les Livres de ſes Dialogues ce Miracle de zele & de charité au grand S. Paulin, mais cela paroît incroyable. 1°. Parce qu'il eſt contre toute vraiſemblance qu'un fait auſſi heroïque & auſſi ſurprenant que celui-là eût été omis par ſon Diſciple Uranius dans la vie qu'il nous a laiſſée de ce Saint, & que Saint Auguſtin & S. Jerôme n'en ayent pas dit un ſeul mot, eux qui ont parlé de S. Paulin avec tant d'élo-

Pag. 209. Bolland. Append. 22. Jun.

L. 3. c. 1.

22. JUIN.

ges dans leurs Ouvrages. 2°. Parce que S. Gregoire dit que S. Paulin étoit trés-bien fait, avoit un air de santé qui faisoit plaisir, & qu'il paroissoit avoir encore assez de forces pour fournir au travail necessaire pour la culture d'un jardin. Or le grand S. Paulin devoit avoir alors pour le moins 74. ans ; car les Vandales n'entrerent pour la premiere fois en Afrique que vers l'an 427. au lieu que le troisiéme S. Paulin ne pouvoit avoir au temps de la mort de Thrasimond Roy des Vandales * qu'environ quarante à cinquante ans, qui est la force de l'âge dans les personnes d'un temperament sain & robuste. Quoiqu'il en soit, pour conserver le souvenir de la charité & de la generosité de S. Paulin dans cette occasion, tout le Clergé de Nole, de la Ville & de la Campagne vient solemnellement en Procession tous les ans le 25. d'Avril avec des Couronnes de fleurs sur la tête, offrir à l'Evêque assis dans l'Eglise Cathedrale sur une Estrade magnifique. Ces mêmes guirlandes de fleurs & de fruits que ce Prelat fait ensuite distribuer aux principales Dames de la Ville. Les Habitans d'une petite Ville voisine * lui presentent aussi avec les mêmes ceremonies un Agneau blanc, orné de fleurs, dont les cornes sont dorées avec beaucoup de propreté.

Venasti adhuc vultus homo.

* L'an 523.

* Stabia.

NATIVITÉ DE SAINT Jean-Baptiste Précurseur de N. S. J.C.

24. JUIN.

Fête d'obligation.

Bolland.

L'Eglise Grecque chante en ce jour deux Offices ; & l'Eglise Latine faisoit anciennement celebrer trois Messes, comme elle fait encore aujourd'hui pour la solemnité de Noel. Le jeûne & la vigile de cette Fête paroissent avoir commencé dans l'Eglise de Milan du temps de S. Ambroise. Le Pape Gelase ordonna aussi la même chose à Rome avec deux Collectes pour le même jour. On a fait la Fête de la Conception de S. Jean-Baptiste le vingt-quatriéme Septembre jusques vers l'an 1478. Bellin de Padoue est le premier qui ait omis cette Fête dans le Martyrologe d'Usuard qu'il fit imprimer à Venise l'an 1498. Les Grecs la celebrent le vingt-troisiéme de Septembre : l'Office dont ils se servent pour ce jour, a été composé par S. Jean de Damas. On croit que S. Jean alla au Desert à l'âge de huit ans. Le texte sacré nous apprend quelle vie penitente il y mena jusqu'à sa mort. Les Calvinistes de nos jours sont aussi risibles, lors qu'ils disent serieusement que S. Jean Baptiste dans le Desert étoit vêtu de camelot * que l'étoient autrefois les Ebionites, lors qu'ils assûroient que le Saint s'y nourrissoit non pas de sauterelles, mais d'une espece de dragées, ou de confitures composées d'huile & de miel. Il y a à Bordeaux une

* De pilis camelorum.

Chapelle de S. Jean située dans la Paroisse de S. Michel. On y invoque sur tout le Saint pour implorer son secours contre l'epilepsie. Cette Chapelle appartient à l'Hôpital de S. Jean de Jerusalem qui l'avoit fait bâtir au Pont neuf, appellé maintenant le Pont Saint Jean.

Egl. Metrop. de Bord. 1. p & 11. pag. 118

---

26. JUIN.

S. MAIXANT ABBÉ.

Fête d'obligation dans la Paroisse.

Bolland.

Hist. Ecclés. tom. 7. l. 31. n. 59

SAint Maixant Abbé florissoit au cinquiéme & au sixiéme siecle. Les Actes de sa vie paroissent avoir été écrits dés le sixiéme ou septiéme siecle. Il nâquit à Agde dans le Languedoc de Parens nobles, vers l'an 448. c'est-à-dire, environ trente-deux ans avant S. Benoît qui nâquit en 480. Son nom étoit Adjutor Il fut élevé dans le Monastere de l'Abbé Severe. La crainte des loüanges & des applaudissemens que lui attira sa vertu, l'engagea à quitter son Païs; mais il fut obligé d'y retourner deux ans aprés; & ce ne fut qu'à son retour, que le Seigneur accorda la fin d'une secheresse & d'une sterilité extréme qui duroit depuis long temps. Il y fit assez peu de séjour; & aprés avoir vendu tous ses biens en faveur des Pauvres, il s'en alla dans le Poitou, & se mit sous la conduite de l'Abbé Agapit.* Ce fut alors qu'il changea son nom d'Adjutor; & prit celui de Maixant pour pouvoir être plus inconnu aux Hommes. Il succeda à l'Abbé Agapit, & gouverna saintement ce Monastere. Les

* Ou Agapius.

Oiseaux venoient manger familierement dans sa main. A l'âge de cinquante ans, il se retira dans un lieu plus solitaire & plus écarté pour ne converser plus qu'avec Dieu. Sa charité pour ses Freres qui souffroient extrémement de la soif pendant les chaleur de l'été, lui fit obtenir du Seigneur une fontaine miraculeuse. L'an 507. le Roy Clovis venant combattre Alaric Roy des Goths dans les pleines de Vouillé, un de ses Soldats entra dans le Monastere de S. Maixant, & s'avança avec violence pour décharger un coup de Cimeterre sur la tête du Saint : mais le Cimeterre demeura immobile & suspendu en l'air ; & l'Assassin devenu furieux tout à coup se tua lui-même. Les Témoins & les Complices de son crime perdirent aussi sur le champ la vûë & l'usage de la raison. Clovis vint humblement demander grace au Saint pour ces malheureux, & il l'obtint sans peine. Ils furent tous gueris en mangeant du pain que le Saint avoit beni. Ce Prince cherit toûjours tendrement le Saint, & donna plusieurs Terres à son Monastere. On lit plusieurs Miracles qu'il opera pendant sa vie. Il en prédit la fin, & à l'exemple de S. Martin, il en avertit ses chers Disciples. Il mourut âgé de soixante-sept ans un Vendredi 26. du mois de Juin l'an 515. Son Corps fut transferé dans la Bretagne vers l'an 866. pour le garantir des incursions des Normans qui ravageoient la Guienne & le Poitou. Il y fut rapporté vers l'an 924. & l'an 1059. on lui érigea un superbe Mauso-

lée, dont on fit la Dedicace avec beaucoup de ſolemnité. Archimbaud Archevêque de Bordeaux & Abbé de S. Maixant y aſſiſta avec Iſambert Evêque de Poitiers. Cette Abbaye eſt unie à l'Ordre de S. Benoît, & elle a donné ſon nom à une Abbaye du haut Poitou.

---

29. Juin.

S. PIERRE ET S. PAUL *Apôtres.*

Fête d'obligation.

Bolland.

VErs l'an 33. c'eſt-à-dire, quatre ans aprés la Paſſion de JESUS-CHRIST, S. Pierre établit ſon Siege à Antioche juſqu'à l'an 40. qu'il inſtitua pour ſon Succeſſeur S. Erode, & vint établir ſon Siege à Rome l'an 42. Il fut delivré miraculeuſement par un Ange de la priſon où Herode Agripa fils d'Ariſtobule l'avoit fait renfermer à Jeruſalem vers l'an 65. Il fut crucifié à Rome ſous l'Empire de Neron, un an aprés que ce malheureux Prince eût fait brûler en partie cette grande Ville, pour avoir la gloire de la faire rebâtir à ſon gré, & l'occaſion de pourſuivre avec plus de fureur les Chrêtiens, comme coupables de cette horrible incendie. S. Auguſtin, Prudence, & quelques autres ont crû que S. Pierre & S. Paul moururent le même jour, mais non pas la même année. Le ſentiment de Denis de Corinthe, d'Euſebe de Ceſarée, de S. Jerôme, de S. Leon, & de tous les plus anciens Auteurs, eſt qu'ils moururent la même année

& le même jour. Le Pape Gelase * dans un Concile de Rome de 70. Evêques, attribuë le sentiment contraire aux Heretiques qui l'ont controuvé à plaisir. Ce fut le 29. de Juin, & non pas le 22. de Fevrier, où l'on celebre dans quelques Eglises le jour de la Translation de leurs Reliques. Leurs Corps ensevelis d'abord au Vatican furent transportez sous le Pape Caliste aux Catacombes où est à present l'Eglise de S. Sebastien. Ils y demeurerent cachez pendant 150. ans. Le Pape S. Corneille les rapporta au Vatican dans l'Eglise de S. Pierre vers l'an 252. où ils demeurerent jusqu'au temps du Pape S. Silvestre qui partagea ces précieuses Reliques, & en mit une partie dans la Basilique de S. Pierre, & l'autre dans la Basilique de S. Paul hors les Murs. Urbain V. en *1369.* fit la Translation solemnelle des Chefs de ces deux Saints Apôtres dans la Basilique de S. Jean de Latran. Cette Eglise en fait l'Office tous les ans le *16.* d'Avril. Ils y sont enchassez dans des Bustes d'argent trés-magnifiques. Charles V. dit le Sage, Roy de France, y ajoûta deux grandes Fleurs de Lys d'or enrichies de diamants. Sur les bases de ces deux Bustes, on lit les noms du Pape Urbain & de Charles Roy de France. On voit à Rome sur le chemin d'Ostie un petit Oratoire dedié à S. Pierre & à S. Paul, dans l'endroit, où l'on tient par tradition, qu'ils se separerent, & se dirent adieu quand on les conduisoit au Martyre, l'un pour être attaché à la Croix, l'autre pour avoir la tête coupée.

29. JUIN.

* *Non diverso, sicut Haretici garriunt, sed uno eodemque tempore, uno eodemque die gloriosâ morte cum Petro in Vrbe Româ sub Cesare agonisans, coronatus est.*

29. JUIN.

Rome moderne tom. 4.

L'auguste Basilique de S. Pierre de Rome fut fondée par Constantin le Grand l'an 324. Il voulut porter lui-même sur ses épaules douze corbeilles de terre tirée de ses fondemens. Elle fut consacrée par S. Silvestre Pape le 19. de Novembre. L'Empereur Constantin assigna des revenus immenses pour la subsistance des Prêtres & des Officiers qui devoient déservir cette Eglise, aussi bien que pour l'entretien des lampes qui devoient toûjours brûler devant le Sepulchre de S. Pierre. Il y ajoûta encore des presens magnifiques, comme le rapporte Anastase le Bibliotequaire, entr'autres, une Croix d'or du poids de 150. livres : quatre Chandeliers d'argent, sur lesquels étoient gravez les Actes des Apôtres : trois Calices d'or du poids de 12. livres piece, & vingt d'argent, pesant ensemble 150. livres : une Patene & un Encensoir d'or du poids de trois livres, orné d'une Colombe de hyacinthe ; & enfin tout l'Autel de S. Pierre entouré de barreaux d'or & d'argent enrichis de pierreries. Cette Eglise a été reparée ensuite & renouvellée par differens Souverains Pontifes. Elle surpasse en magnificence, en grandeur & en dessein tous les Edifices anciens & modernes. La dépense qu'on a faite pour la fabrique de cette nouvelle Eglise depuis deux cens ans, monte selon le Cavalier Fontana, à quatre-vingt millions d'Ecus Romains, c'est-à-dire, trois cens vingt millions de livres tournois monnoye de France.

Paroisse de Saint Pierre à Bordeaux.

L'Eglise Paroissiale de Bordeaux est une des plus considerables & des plus anciennes

de cette Ville. S. Gregoire de Tours raconte au long la vision miraculeuse qu'une Femme devote eût dans cette Eglise pendant la nuit, à l'occasion du Glorieux Martyr S. Etienne ; & du Miracle que ce Saint avoit operé en faveur de plusieurs personnes qui l'avoient invoqué sur le point de faire naufrage.

S. Greg. Turon. l. de gloriâ Martyr. c. 33.

LA COMMEMORATION de S. Paul.

30. JUIN.

CEtte Fête fût instituée par le Pape Gregoire, à cause de la difficulté qu'il y avoit pendant les chaleurs excessives de l'Eté, que le Pape officiât & celebrât pontificalement la Messe deux fois le même jour dans les deux Basiliques de S. Pierre & de S. Paul, qui sont éloignées l'une de l'autre d'une bonne heure de chemin. Le Poëte Prudence temoigne que même avant le commencement du cinquiéme siecle, c'étoit l'usage que le Pape dit le même jour deux Messes dans les deux Eglises de ces Saints Apôtres. La Basilique de S. Paul hors des murs, fut fondée à même temps que celle de S. Pierre par Constantin le Grand, & consacrée par S. Silvestre Pape le même jour que celle de S. Pierre, c'est-à-dire, le 18. de Novembre de l'an 324. Quatre rangs de colonnes de marbre & d'une grosseur extraordinaire y font cinq aîles ou nefs longues de 477. pieds, & larges de 258. celle

Fête d'obligation.

Bolland.

Rome moderne tom. 4.

du milieu a le double de largeur des autres ; c'est-à-dire 52. pieds. On trouve assez prés de cette Eglise, celle de S. Paul aux trois fontaines, éloignées de cinq à six pieds l'une de l'autre sur une même ligne. On les croit miraculeuses, & produites de trois sauts que fit la Tête de S. Paul aprés avoir été separée de son Corps. S. Ambroise dit qu'il coule du lait au lieu de sang de la Tête du Saint Apôtre.

Serm. 68.

---

30. JUIN.

S. MARTIAL EVESQUE de Limoges.

Fête d'obligation.

LA tradition immemoriale des Eglises de France, regarde ce Saint comme un des septante-deux Disciples de Nôtre Seigneur, envoyé par S. Pierre dans les Gaules. Dans le Concile de Limoges * où presidoit Aimond Archevêque de Bourges, & où se trouverent neuf autres Evêques ; sçavoir. Jourdain de Limoges, Isambert de Poitiers, Arnaud de Perigueux, Rohon d'Angoulême, Etienne du Puy, Rencon de Clermont, Raimond de Mande, Emile d'Albye, & Deusdedit de Cahors. On voit que S. Martial étoit déja depuis long temps communement nommé Apôtre dans l'Eglise Latine & chez les Grecs, en France & à Constantinople, & qu'on lit aussi que ce Saint étoit Parent de S. Pierre & de S. Etienne, Disciple du Seigneur, baptisé par son ordre, & de la main de S. Pierre, ordonné Evêque par J.

* L'an 1029.

C. même le jour de son Ascension, & envoyé par lui dans les Gaules.

Ceux qui regardent tous ces faits comme apocryphes, se fondent ; 1°. Sur ce qu'ils ne se trouvent que dans la vie du Saint composée seulement au dixiéme siecle sous le nom de son Disciple Aurelien ; 2°. Sur ce qu'ils sont contraires au témoignage de Gregoire de Tours, qui assûre que S. Martial ne vint dans les Gaules que sous le Consulat de Decius & Gratus l'an 251. ce qui est confirmé par Sulpice Severe, qui assûre que ce ne fut que l'an 170. sous la persecution de l'Empereur Aurele * qu'on vit des Martyrs dans les Gaules. Le Christianisme n'y ayant été reçû que fort tard ; 3°. Enfin ils se fonde sur ces grands vuides de deux ou trois cens ans, qui se rencontrent dans presque toutes les successions des Evêques des Eglises de France depuis le premier jusqu'au second ou troisiéme, lorsqu'on met le premier du temps des Apôtres.

Hist. Franc. c. 30.

L. 2. Hist.

* *Tunc primum intra Gallias visa Martyria serius trans. Alpes. Dei Religione susceptâ.*

Ceux qui sont pour l'ancienne tradition des Eglises de France sur la verité de ces faits se fondent ; 1°. Sur les legendes de toutes les Eglises des Gaules, où l'on trouve la Mission de S. Martial, de S. Srophême, de S. Saturnin, S. Eutrope, &c. envoyez par les Apôtres dans les Gaules. Legendes bien plus anciennes que le dixiéme siecle, au moins pour la créance des faits qui y sont énoncez ; 2°. Sur le témoignage des Peres du second & du troisiéme siecle. S. Orence qui fut fait Evêque de Lyon aprés S. Photin l'an 180. dit qu'il

S. Iren. l. 1. advers. Hæret. c. 2.

30. JUIN.

ne faut avoir que des yeux pour appercevoir l'Eglise de J. C. étendre par toute la Terre, & y voir les successions des Evêques depuis les Apôtres jusqu'à son temps dans toutes les Eglises du Monde. En bonne foi eût-il pû penser & parler serieusement de la sorte, s'il n'eût eû dans son voisinage qu'une seule Ville Chrêtienne, & qu'il eût vû toute la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guienne, la Bretagne, la Normandie; en un mot toutes les Gaules plongées dans l'Idolâtrie sans aucune connoissance de J. C. dont elles n'eussent pas encore entendu parler. Tertulien vers l'an 200. prouve contre les Juifs l'accomplissement des Propheties par l'étenduë de la Religion Chrêtienne dans toutes les parties du Monde, dont il fait l'énumeration, & en particulier dans les Gaules. Cette exageration n'eût-elle pas été tout à fait ridicule, s'il n'y eût eû dans les Gaules que deux Villes qui eussent oüi parler de J. C. Comment S. Irenée & Tertulien eussent-ils pû dire qu'il leur eût été fort difficile & fort long de rapporter toutes ces successions des Evêques des Eglises qui leur étoient connuës; lorsqu'on eût pû dire à S. Irenée qu'il n'avoit dans toutes les Gaules que deux ou trois successions tout au plus, dans lesquelles il n'y auroit eû qu'un Evêque à compter ? Quelle vraisemblance y a-t'il de supposer qu'une Ville au milieu du Royaume ait reçû l'Evangile deux cens ans avant toutes les Villes voisines, & que le zele de ces Evêques se soit borné pendant

Et Galliarum diversæ nationes Tertull. l. advers. Judeos.

pendant deux cens ans dans les limites de ſon Dioceſe, ſans annoncer l'Evangile aux Peuples voiſins ? Qui ſe perſuadera enfin que les Apôtres & leurs Succeſſeurs ayent attendu juſqu'à la moitié du troiſiéme ſiecle à envoyer des Miſſionnaires dans les Gaules, tandis qu'on voit l'Egliſe d'Afrique, ſous S. Cyprien Evêque de Carthage, vers l'an 248. ſi floriſſante & ſi nombreuſe, c'eſt-à-dire, trois ans avant qu'aucun Miſſionnaire eût penſé à venir dans les Gaules, bien moins éloignées de Rome.

L'autorité qu'on objecte de S. Gregoire de Tours, priſe du chapitre 28. du premier Livre de ſon Hiſtoire doit faire peu d'impreſſion, parce que le Saint a changé de ſentiment dans ſes derniers Ouvrages; ſcavoir, dans ſes livres des Miracles & de la Gloire des Confeſſeurs, ou ſans avoir plus aucun égard aux Actes de S. Saturnin qu'il avoit citez, il dit qu'il a appris par la tradition & la commune opinion des Fidéles, que les premiers Evêques des Gaules, S. Martial, S. Saturnin, S. Eutrope, &c. ont été envoyez dans les Gaules par les Diſciples des Apôtres. Bien plus il aſſûre qu'une Dame de qualité des Gaules ſe trouvant à Jeruſalem au temps de la Decollation de S. Jean-Baptiſte, en rapporta une Fiole pleine du Sang du S. Précurſeur, qu'elle mit à Baſas dans l'Autel de l'Egliſe qu'elle avoit fait bâtir à ſon honneur. Tous ces faits, au reſte, ſont appuyez, dit-il, ſur le témoignage & le ſentiment conſtant des Fidéles. Enfin ne faudroit-il pas ſup-

Liv. 1. miracul. c. 48. 56. 12.

L. de gloria Confeſſor c. 27. 30. 80.

Ut fertur ſicut fideli recordatione retinetur famâ ferente. L. de gloria Confeſſ. c. 80.

poser que S. Gregoire de Tours eût été le plus insensé & le plus impie des Hommes, si aprés avoir dit, que S. Ursin premier Evêque de Bourges s'étoit apparu plus de quatre cens ans aprés sa mort à S. Germain de Paris & à l'Abbé de S. Simphorien de Bourges, pour leur declarer où étoit son Corps encore frais & entier, pour les avertir de le transporter dans un lieu plus decent, comme cela se fit en effet à la vûë de toute la Ville, pour leur faire connoître qu'il avoit reçû sa Mission des Apôtres; il osoit assûrer ensuite dans son Histoire que le premier Evêque de Bourges étoit un inconnu qui y avoit été envoyé par quelques-uns des Evêques qui n'y étoient venus que du temps de Decius, c'est-à-dire vers l'an 251.

Le sens naturel du passage de Severe, n'est pas que la Religion Chrêtienne ne fût reçûë en France que vers l'an 251. puisque le Martyre de S. Photin Evêque de Lyon prouve qu'il falloit que la Religion Chrêtienne eût bien plûtôt passé les Alpes: mais le bon sens naturel est qu'on ne vit qu'alors dans les Gaules des Martyres, c'est à-dire des persecutions generales, ce qui n'empêche pas qu'il n'y en eût eû auparavant de particulieres.

L'obscurité & l'incertitude de la Chronologie touchant les Evêques des Eglises des Gaules pendant les trois premieres siecles. 1°. Prouve trop. Car il en est de même des Evêques de la plûpart des Villes d'Italie voisines de Rome, qui ont reçû la Foi

des Apôtres même, ou de leurs Successeurs immediats. 2°. Elle prouve au contraire que ces Saints Evêques, dont on ignore le nom, vivoient long temps avant Decius. Car s'ils ne fussent venus que pour lors, c'est-à-dire l'an 251. il eût été bien facile de sçavoir leurs noms dans un si petit espace de temps qui se seroit écoulé. Au lieu que les Fidéles contens de la tradition qui leur apprenoit, qu'ils avoient reçû la Foi des Missionnaires que les Apôtres ou leurs Successeurs leur avoient envoyez, s'embarrassoient peu de mettre les noms de ces Evêques par écrit, pour les transmettre à la posterité.

Quoiqu'il en soit, dés le septiéme siecle, les deux Chapitres de S. Etienne & de S. Martial de Limoges étoient comme réünis ensemble, & sembloient n'en faire qu'un. Les Chanoines de S. Martial alloient tous les ans la veille de Noel prendre possession de l'Eglise de S. Etienne jusqu'à la veille de la fête de S. Jean-Baptiste: tandis que ceux du Chapitre de S. Etienne alloient à même temps & de la même maniere prendre possession de l'Eglise de S. Martial. L'Empereur Loüis le Debonnaire fit bâtir à Limoges un trés-beau Monastere à l'honneur du Saint l'an 829. On y transfera ses Reliques en 834. & l'an 848. les Chanoines de S. Martial embrasserent par leur propre choix l'état Monastique. Ils élurent pour leur Abbé Odon ou Dodon, qui étoit déja Abbé de S. Savin. La Reforme de Cluni fut introduite dans cette Abbaye l'an 1063. & elle a été secularisée en 1540. Le Pape Urbain II. consa-

cra les Eglises de S. Etienne & de S. Martial de Limoges l'an 1095. On solemnise à Bordeaux d'une maniere particuliere la Fête de S. Martial, & on en conserve cherement le Bâton Pastoral dans l'Eglise Collegiale de S. Seurin. Il y en a qui croyent que ce Bâton est le même que S. Pierre donna à S. Martial en l'envoyant dans les Gaules, & dont le Saint se servit pour ressusciter son cher Compagnon dans l'Apostolat, S. Austriclinien.

1. Juillet

SAINT CIBAR.

S. Eparchius.

Egl. Metrop. a. p. c. 4. pag. 181.

S. Greg. Turon. Hist. Franc. l. 6. n. 8. & l. de gloriâ Confess. c. 101.

Fides famem non timet.

SAint Cibard nâquit dans le Perigord. Felix son Pere, & Principia sa Mere étoient riches & nobles. Aprés avoir vêcû quelque temps dans le siecle, il embrassa la vie Monastique, & pratiqua toutes les vertus d'un Solitaire. Il ressuscita à Bordeaux un Mort, & y fut ordonné Prêtre. Son Oraison étoit continuelle, & son abstinence presque incroyable. Il ne se reservoit du tout rien des aumônes qu'on lui faisoit, & il avoit coûtume de répondre à ceux qui le blâmoient de ne prendre aucune précaution pour sa subsistance. Quand on a de la confiance en Dieu, on ne craint point la faim. Sa conversation étoit douce & engageante, sans qu'on pût lui refuser ce qu'il demandoit. Il choisit pour le lieu de sa retraite un lieu desert prés d'Angoulême, où il se bâtit une pauvre Cellule. Il fut tenté de la quit-

ter comme la trouvant trop commode ; mais le Seigneur s'apparut à lui durant le sommeil, & lui dit, Cibar restez dans ce lieu, & ne pensez plus à changer de demeure en ce Monde. Il mourut saintement l'an 581. On a bâti depuis dans le même lieu un Monastere & une Eglise qui portent son nom.

Tom. 2. Bibloth. novi sabbati.

---

2. JUILLET.

LA VISITATION DE LA Sainte Vierge.

Fête de devorion.

ON attribuë à S. Bonaventure la premiere Institution de cette Fête, pour l'Ordre de S. François, dans le Chapitre General, tenu à Pise l'an 1263. Le Pape Urbain VI. l'établit pour toute l'Eglise par sa Bulle de 1379. qui ne fut pourtant promulgée que l'année suivante par Boniface IX. son Successeur. Le Concile de Basle en 1431. en fixa le jour au 2. de Juillet. Le Diocese d'Avranches l'a toûjours faite le 1. d'Avril, & ce n'est que depuis l'an 1698. que son nouveau Breviaire la marque au 2. de Juillet. A Reims on en fait la Fête le 8. du même mois avec Octave. S. François de Sales a voulu que l'Ordre Religieux dont il est Fondateur, portât le nom d'un si aimable mystere, pour rappeller continuellement dans l'esprit de ses Saintes Filles cet esprit de charité & d'humilité qui doit faire leur veritable caractere, comme il fait celui du mystere de la Visitation de la Sainte Vierge.

Boniface IX. avoit été Chanoine & Sacristе de S. André de Bordeaux.

8. JUILLET.

S. GOAR PRESTRE.

Egl. Metrop. de Bordeaux 2. p. c. 4. pag. 188. Martyrol. Gallic. Surius.

SAint Goar étoit originaire de Guienne, & d'une naissance illustre. Il alla prêcher la Foi aux Peuples idolâtres qui habitoient les bords du Rhin du côté de Treves & de Vezel. La force de ses Prédications étoit soûtenuë de celle de ses Miracles qu'il operoit en guerissant toute sorte de Malades. Chaque jour il celebroit la Sainte Messe, & recitoit le Pseautier tout entier. On lui imposa des calomnies atroces pour le perdre dans l'esprit de son Evêque : mais il en fit paroître sensiblement la fausseté en suspendant à la vûë de tout le Monde son Manteau sur les rayons du Soleil qui entroient dans une chambre, & en faisant parler un Enfant qui ne faisoit que de naître. Il refusa constamment l'Archevêché de Treves, que le Roy Sigebert lui offrit. Il mourut dans un âge avancé, plein de vertus & de merites vers l'an 600.

14. JUILLET.

S. BONNAVENTURE.

Fête chez les Peres de Saint François. Hist. Ecclef. tom. 17. l. 84. n. 24.

SAint Bonnaventure nâquit l'an 1221. à Bagnarea en Toscane dans l'Etat Ecclesiastique, & fut nommé Jean au Baptême. A l'âge de quatre ans il tomba dangereusement malade, & sa mere le recommanda aux prieres de S. François qui vivoit encore, promettant s'il échappoit, de le met-

tre sous sa conduite. Le Saint Homme pria pour l'Enfant, & le voyant aussi-tôt gueri, il s'écria en Italien, *o Buona ventura*! le nom lui en demeura avec celui de Jean, mais on s'accoûtuma à le nommer de celui qui le distinguoit le plus. En 1243. Bonnaventure âgé de vingt-deux ans, entra dans l'Ordre des Freres Mineurs suivant le vœu de sa mere. On l'envoya bien-tôt étudier à Paris, où l'on dit qu'il eût pour Maître Alexandre de Halés, qui touché de la candeur de ce jeune Homme & de l'innocence de ses mœurs, disoit : il semble qu'Adam n'ait point peché en lui. Bonnaventure étoit Docteur, & enseignoit la Theologie à Paris; quand il fut élû General de l'Ordre à l'âge de trente-cinq ans, treize ans aprés son entrée en Religion. L'Eglise d'Iork ayant vaqué au commencement de l'année 1264. le Pape Clement IV. y destina S. Bonnaventure. Il fut porté à ce choix, tant par le merite singulier du Saint, que par l'état où se trouvoit l'Angleterre. Il consideroit en S. Bonnaventure la pureté des mœurs, l'austerité de la vie, l'éminence de sa science, la prudence, la gravité, & le long tems qu'il avoit passé avec grande approbation dans le Gouvernement de son Ordre: enfin le talent qu'il avoit de maintenir l'observance reguliere, en se rendant aimable à tout le monde. Le Pape l'ayant choisi pour remplir le Siege d'Iork; il lui ordonna en vertu de la Sainte obéïssance, de l'accepter dans sa Bulle du 24. Novembre 1265. mais le Saint Homme alla trou-

Ibid. tom. 18. l. 85. n. 38.

14. JUILLET. ver le Pape, & fit si bien qu'il évita d'accepter cette dignité. S. Bonnaventure composa plusieurs écrits pour la défense de son Ordre, & pour l'explication de la Regle de S. François : & en general, il a laissé un trés grand nombre d'Ouvrages, des Traitez de Philosophie & de Theologie, des Commentaires sur l'Ecriture, des Sermons, des Traitez de pieté. C'est en ces derniers qu'il a le plus excellé, & entre les Docteurs de son temps ; il est regardé comme le plus grand Maître de la vie spirituelle, le plus affectif & le plus rempli d'onction. Il fut fait Cardinal par le Pape Gregoire X. l'an 1273. Il mourut le 15. de Juillet l'an 1274. âgé de cinquante-quatre ans, regretté de tout le monde pour sa Doctrine, son éloquence, sa vertu & ses manieres aimables & engageantes qui lui gagnoient les cœurs de tous ceux qui le voyoient. Il fut enterré à Lyon dans l'Eglise des Freres Mineurs. Le Pape assista à ses funerailles avec tous les Prelats du Concile & toute la Cour de Rome. Le Cardinal Pierre de Tarantaise Evêque d'Ostie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, en fit son Oraison funêbre, & attira les larmes de tous les Assistans. S. Bonnaventure ne fut canonisé que deux cens ans aprés sa mort. Il fut toûjours uni d'une étroite & sincere amitié avec S. Thomas d'Aquin ; & les rapports qu'ont eû ces deux grands Saints paroissent avoir quelque chose de singulier. 1°. Ils nâquirent presque en même temps en Italie, & moururent tous deux dans la même année pendant le Concile de Lyon.

Ibid. l. 86. n. 3.

N. 45.

2°. Ils furent reçûs Docteurs en Theologie à Paris le même jour, aprés un délai de deux ans, & par un ordre exprés du Pape Alexandre IV. 3°. Ils furent obligez tous deux d'écrire des Apologies de leurs Ordres contre Guillaume de Saint Amour & quelqu'autres Docteurs de Sorbone. 4°. Ils refuserent la même année 1263. des Archevêchez considerables que leur offroit le Pape Clement IV. sçavoir, S. Bonnaventure celui d'York en Angleterre, & S. Thomas celui de Naples en Italie. 5°. L'un & l'autre sont également reconnus pour Docteurs de l'Eglise, & on en fait également la Fête en cette qualité. On appelle communement S. Bonnaventure le Docteur Seraphique, & S. Thomas le Docteur Angelique.

SAINTE MARIE MAGDELEINE.

22. JUILLET.

Fête d'obligation.

L'Ancienne tradition des Eglises de Provence, reconnoît que Magdeleine Sœur de Lazare ressuscité par J. C. & de Sainte Marthe, vint à Marseille avec Maximin, que Lazare fut Evêque de Marseille, & S. Maximin Evêque d'Aix; que Magdeleine se retira dans un Desert qu'on appelle aujourd'hui la Sainte Baume: & que Sainte Marthe s'avança du côte du Rhosne dans le lieu où est à present la petite Ville de Tarascon. Plusieurs Bulles des Papes paroissent autoriser cette tradition. Les Benedictins de l'Abbaye de Vetzlay en Bourgogne disputent aux Jacobins de S. Maximin en Provence la possession des Reliques de Sainte

Magdeleine, pretendant qu'on les a transportées de la Ville d'Aix à Vetzlay depuis l'an 769. Cette Sainte est honorée à Bordeaux d'un culte particulier. On en chomme la Fête ; on a pour elle une devotion singuliere dans l'Eglise du College des Jesuistes, où étoit autrefois un College portant le nom de Sainte Magdeleine.

---

25. Juillet.

S. JACQUES LE MAJEUR *Apôtre.*

Fête d'obligation.

PErsonne n'ignore qu'il est le Patron & le Protecteur de l'Espagne. On va de tous les Royaumes du Monde Chrêtien en pelerinage pour l'honorer à Compostelle en Galice. On voit par tout des Hôpitaux fondez pour recevoir les Pelerins qui vont y satisfaire leur devotion. Le Prieuré de S. Jâmes fut fondé pour cela à Bordeaux par Guillaume Duc de Guienne vers l'an 1119. On fait tous les ans la Fête de S. Jacques dans l'Eglise du College des Jesuistes avec un concours infini de Peuple. L'an 1175. le Pape Alexandre III. approuva l'Ordre Militaire de S. Jacques en Espagne, composé de Clers & de Chevaliers, les uns gardant le celibat, les autres mariez, dont les Femmes étoient contées pour Sœurs de l'Ordre. Leur but étoit de combattre les Sarrasins, tant pour garantir les Chrêtiens de leurs incursions, que pour les attirer eux-mêmes à la Religion Chrêtienne. Ces

Hist. Eccles. tom. 15. l. 72. n. 36.

Chevaliers avoient un Maître nommé Pierre Fernandez, & plusieurs Commandeurs. Ils vivoient en commun sans avoir rien de propre, à l'exemple des premiers Fidéles de Jerusalem. Ils étoient liez à l'Ordre, & ne pouvoient revenir au siecle, ni passer à un autre Ordre, sans la permission du Maître : mais les Veuves des Chevaliers pouvoient se remarier. Tout ce qu'ils avoient conquis, ou qui leur avoit été donné, appartenoit à l'Ordre, pourvû qu'il eût été possedé par les Sarrasins de temps immemorial. Les Clercs de l'Ordre devoient vivre en Communauté, portant le Surplis, administrer les Sacremens aux Chevaliers, & instruire leurs Enfans. Ils devoient aussi gouverner les Eglises nouvelles bâties par l'Ordre, & elles étoient exemptes à l'égard des Evêques de dixmes & de toutes redevances. Tout l'Ordre étoit exempt des interdits generaux, & ceux qui le composoient ne pouvoient être interdits ni excommuniez que par un Legat *à Latere*, ce qui s'étendoit à leurs Familles & à leurs Serviteurs. La Bulle est datée de Ferentino le 5. de Juillet 1175.

S. CHRISTOPHLE OU Christolic Martyr.

25. JUILLET.

Fête dans la Paroisse.

SAint Christophle ou Christolic Martyr, durant la persecution de l'Empereur Dice, eût la Tête tranchée le 25. de Juillet l'an

254. Il étoit Cananéen de Nation, & prêcha l'Evangile dans la Lycie, Province de l'Asie mineure. L'Eglise de Valence en Espagne solemnise sa Fête le 10. de ce mois, à cause qu'on y dedia en ce jour à l'honneur du Saint une Synagogue de Juifs convertis par S. Vincent Ferrier, à qui, disoient-ils, S. Christophle s'étoit souvent apparu pour les exhorter à quitter le Judaïsme. On a coûtume de representer ce Saint d'une taille colossale & gigantesque, portant Nôtre Seigneur sur les épaules, ou bien avec un arbre fleuri à la main, & passant une Riviere dont l'eau lui vint jusqu'aux genoux. Ce qu'il y a d'historique dans ces Portraits, nous apprend que ce Saint étoit d'une grande taille, qu'il portoit ordinairement un bâton à la main, qu'il a fait quelquefois miraculeusement reverdir & fleurir entre ses mains, pour convaincre les Infidéles de la verité de nos Mysteres. Ce qu'il y a de simbolique peut nous marquer la grandeur d'ame & le zele infatigable avec lequel il a prêché J. C. au plus fort des persecutions, & au milieu des travaux les plus penibles.

---

29. JUILLET.

SAINTE ANNE.

Fête de devotion.

SAinte Anne a eû le bonheur d'être l'Epouse de S. Joachim, la Mere de la Sainte Vierge, & Ayeule de J. C. On en fait la Fête dans l'Eglise du Seminaire des Hibernois à Bordeaux.

S. IGNACE DE LOYOLA *Fondateur de la Compagnie de Jesus.*

Fête chez les Jesuites.

Vie de S. Ignace par le P. Bouhours.

SAint Ignace de Loyola, Fondateur de la Compagnie de JESUS, nâquit l'an 1491. dans la Province de Guiepuscoa. Dom Bertram son pere, Seigneur d'Ognez & de Loyola, tenoit un des premiers rangs parmi la Noblesse du païs, Sa mere Marine Saez de Balde n'étoit pas d'une naissance moins Illustre. Il fut le dernier de trois filles & de huit garçons. Il fut d'abord Page du Roy Catholique Ferdinand, & suivit ensuite la Profession des armes sous le Duc de Nacare, Dom Antoine Manrique Grand d'Espagne, son parent & ami particulier de sa Maison. Il avoit vingt-neuf ans lorsqu'il fut blessé en défendant Pampelune. La Ville fut renduë aux François qui l'assiegeoient. Dés qu'Ignace fut en état de changer de lieu, les François le firent porter en litiere au Château de Loyola qui n'est pas éloigné de Pampelune. La lecture de la vie desSaints qui étoit pour lors sa principale occupation, fut le moyen dont Dieu se servit pour lui faire connoître que le Ciel l'avoit destiné à quelque chose de plus grand que tout ce qu'il pouvoit esperer dans le monde. A peine eût-il recouvré sa santé, qu'il alla à Monserrat, y fit sa confession generale, & passa toute une nuit en prieres devant l'Autel de la Sainte Vierge. Il se retira ensuite en habit de pauvre à Max-

31. Juillet. rese petite Ville à trois lieuës de Monserrat. La vie penitente qu'il y mena, paroît presque incroyable. Il logeoit à l'Hôpital de Ste. Luce. Il jeûnoit toute la semaine au pain & à l'eau, excepté le Dimanche qu'il mangeoit un peu d'herbes cuites, encore y mêloit-il de la cendre. Il étoit chargé d'un affreux cilice & d'une chaîne de fer. Il prenoit trois fois le jour la discipline, & faisoit sept heures d'oraison à genoux. Une vie si austere lui paroissant trop douce, il se retira à six cens pas de la Ville dans une Caverne obscure & profonde, creusée dans le roc. S'y étant coulé avec peine au travers des ronces; il établit sa demeure dans le creux de l'antre où il venoit un peu de jour d'enhaut par un fente du rocher. Là il maltraitoit tous les jours son corps quatre ou cinq fois avec une chaîne de fer. Il demeuroit trois ou quatre jours sans prendre nulle nourriture. Toute la nuit se passoit en larmes & en prieres, jusqu'à ce qu'un jour ayant été trouvé à demi mort de foiblesse & d'épuisement; on le reconduisit à l'Hôpital, accablé de peines d'esprit & de scrupules. Il forma la resolution de ne prendre aucune nourriture, jusqu'à ce qu'il eût plû à Dieu de rendre la paix à son ame. Il jeûna effectivement sept jours entiers sans boire ni manger. Ce fut environ ce tems-là qu'il composa le Livre admirable des Exercices, qui fut approuvé par le Pape Paul III le 31. de Juillet l'an 1548. à la sollicitation de S. François de Borgia Duc de Gandie. Etant

de retour du voyage de la Terre sainte, il commença à étudier les premiers élemens de la Grammaire à l'âge de trente-trois ans. Ce fut à Paris que S. Ignace commença l'établissement de la Compagnie de Jesus, toute devoüée au salut des ames ; & ce fut à Montmartre que ses Compagnons offrirent à Dieu leurs premiers vœux. Le jour de l'Assomption de la Ste. Vierge 15. d'Août 1537. le P. le Feure dit la Messe & communia les autres dans la Chapelle souterraine où l'on croit que S. Denis fut decapité. Ils renouvellerent les mêmes vœux dans l'Eglise de S. Paul de Rome hors les murs le 22. d'Avril 1541. S. Ignace y dit la Messe à l'Autel de la Ste. Vierge, & communia ses Compagnons. Ils avoient tous fait leurs études & pris leurs grades en Sorbonne. On voit *à la Storta* sur le chemin de Sienne à Rome, une Chapelle bâtie dans le lieu même où nôtre Seigneur chargé d'une pesante Croix, s'apparut à S. Ignace, & lui dit, je vous serai favorable à Rome.

Ego vobis Rom. propitius ero.

Il eût la consolation de voir avant sa mort les fruits immenses du zéle de S. François Xavier dans le nouveau monde, & sa Compagnie divisée déja en douze Provinces, qui toutes ensemble avoient du moins cent Colleges. Il établit dans toutes ses Maisons les prieres solemnelles de quarante heures pendant les trois derniers jours de Carnaval. Il expira doucement en prononçant le Nom de Jesus, un Vendredi & le dernier jour de Juillet de l'année 1556. il avoit soixante-cinq ans. Il y en avoit trente-cinq

31. Juillet. qu'il s'étoit converti, & seize que Sa Compagnie étoit fondée. Il fut beatifié par Paul V. l'an 1609. & canonisé par Gregoire XV. le 12. de Mars de l'année 1622. les Auteurs de la vie du Saint ont remarqué avec raison comme un effet d'une Providence toute particuliere sur son Eglise. 1°. Que la même année que Luther soûtint publiquement son Apostasie dans la diete de Vormes, & composa son Livre impie contre les vœux monastiques; S. Ignace se consacra à Dieu dans l'Eglise de Monserrat & composa son Livre des exercices. 2°. Que lorsque Calvin commença à dogmatiser à Paris & à s'y faire des Disciples; S. Ignace y assembla aussi des Compagnons de son zéle pour combattre les heretiques & les ennemis de l'Eglise. 3°. Que dans le même temps qu'Henri VIII. se fit nommer Chef de l'Eglise Anglicanne, & défendit sous peine de la vie à tous ses Sujets de reconnoître le Pape & de garder aucun Livre où son nom fut écrit. S. Ignace jetta les premiers fondemens de son Ordre tout devoüé au Saint Siege, & obligé par un vœu spécial d'aller travailler par ses ordres à étendre la Religion Catholique dans tous les païs du monde, parmi les heretiques & les infideles. Les Jésuites ont trois Maisons à Bordeaux. Leur Collège fut fondé l'an 1573. par Mr. Baulon Conseiller au Parlement. Leur Noviciat reconnoît en la même qualité Messire Marc-Antoine de Gourgue premier President au Parlement de Bordeaux, qui, avec Dame Marie Seguïer son épouse, sœur de M. le Chancellier Seguier, en fit jetter les premiers fondemens l'an 1611. S.

1. AOUST.

S. PIERRE AUX LIENS.

Fête de devotion.

Belland.

LEs Grecs celebrent cette Fête le 16. de Janvier. C'est pour honorer les chaînes dont le S. Apôtre fut chargé à Jerusalem, lorsqu'il fut delivré par un Ange la nuit même qui precedoit le jour où Herode Aggripa s'étoit proposé de le faire mourir pour contenter la passion & la fureur des Juifs. L'Eglise Latine la celebroit aussi le premier d'Août dés le commencement du second siecle, mais c'étoit pour honorer les chaînes dont le Saint avoit été chargé à Rome dans la Prison Mamortine, par ordre de Neron. Celles-ci furent trouvées par Sainte Balbine l'an 116. sous le Pontificat de S. Alexandre. Ce fut environ l'an 440. que l'Imperatrice Eudoxe Femme de Theodore le jeune Empereur d'Orient, étant allée par devotion visiter les Saints Lieux, reçût des mains de Juvenal Patriarche de Jerusalem, les Chaînes dont S. Pierre y avoit été lié par ordre d'Herode. Elle les envoya à Rome à sa Fille Eudoxe Femme de l'Empereur d'Occident Valentinien le jeune, qui en fit present à S. Leon Pape. Celui-ci ayant voulu comparer, confronter & approcher ces Chaînes avec celles que l'on honoroit déja à Rome ; elles se reünirent miraculeusement tout à coup les unes aux autres. Ce Miracle arriva le premier jour d'Août, dans le même lieu où est à present l'E-

I. AOUST.

glise magnifique de S. Pierre aux Liens, sur une colline du Mont Esquilin, où étoient autrefois les Thermes de Titius. Cette Eglise est divisée en trois nefs distinctes par deux rangs de colonnes anciennes de marbre blanc. On croit qu'elle est la plus ancienne de Rome, & qu'elle avoit été bâtie par S. Pierre même, & consumée par l'incendie de Neron. Quoiqu'il en soit, elle fut rebâtie à l'occasion que nous venons de dire par le Pape S. Leon, & par les liberalitez de l'Imperatrice Eudoxe. Il y en a qui pensent que cette Fête a été instituée en partie pour s'opposer aux ceremonies superstitieuses des anciens Romains en ce jour., à l'honneur de l'Empereur Auguste Cesar Octavien à qui ils avoient consacré ce mois, en lui en donnant même le nom.* On voit encore à Rome un reste de cet ancien usage, dans la coûtume qu'on a de donner tous les ans le premier jour d'Août les mêmes presens & les mêmes étrennes que l'on donne le premier jour de Janvier. Au reste on n'envoyoit anciennement, même aux plus grands Princes, que de la poudre & de la limaille de ces Chaînes précieuses qu'on renfermoit dans un Clef d'or qu'on avoit pris à l'Autel de S. Pierre. Vers l'an 969. sous le Pontificat de Jean XIII. un Seigneur cheri de l'Empereur Othon, fut saisi du Demon, en sorte qu'il se dechiroit lui-même à belles dents. L'Empereur le fit mener au Pape pour lui mettre au tour du col la Chaîne de S. Pierre : mais des Clercs le tromperent, & lui mirent jusqu'à deux

Rome, Modern. Tom.

* *Augustus.*

Hist. Ecclef. Tom. 12. l. 56. n. 26.

fois une autre Chaîne qui ne fit aucun effet. Enfin on apporta la veritable, & quand on l'eût mise au tour du col du furieux, il fut delivré du Demon, écumant & jettant de grands cris. Thierry Evêque de Mets, qui étoit present, se saisit de la Chaîne, & dit qu'il ne la quitteroit point, si on ne lui coupoit la main. Enfin l'Empereur termina ce different, & obtint du Pape que l'on separeroit un Chaînon pour la donner à Thierry. Cet Evêque étoit son Parent & son Favori.

NOSTRE-DAME DES ANGES, ou de la Portioncule.

2. Aoust.

Fête chez les Peres de Saint François.

CE fut dans une petite Eglise de ce nom, que S. François d'Assise eût cette vision miraculeuse, dans laquelle on assûre qu'il obtint du Seigneur une Indulgence Pleniere pour tous ceux qui veritablement contrits & penitens, viendroient faire leurs prieres dans ce Saint Lieu. Cette Indulgence fut publiée avec le consentement du Pape Honoré III. par sept Evêques à Assise le premier d'Août. L'an 1223. Sixte IV. Leon IX. Paul V. & Gregoire XV. ont confirmé & étendu cette Indulgence à toutes les Eglises de l'Ordre de S. François. Il se fait tous les ans un trés-grand concours de Peuple à la Portioncule Cette Eglise appartenoit aux Benedictins, qui la cederent genereusement à S. François. On l'appelle *de la*

Portioncule, parce que le champ où elle eſt bâtie n'eſt qu'une trés-petite portion des grands biens & des heritages appartenans au Monaſtere des Benedictins du Mont-Cubace. On l'appelle auſſi Nôtre-Dame des Anges, parce qu'elle étoit anciennement dediée à la Vierge, & que les Anges s'y étoient quelquefois apparus. Elle a depuis conſervé ce nom, parce que S. François eût le bonheur d'y voir ſouvent la Sainte Vierge accompagnée des Anges. Cette Egliſe eſt la premiere Maiſon, & comme la ſource de l'Ordre des Freres Mineurs ; elle eſt ſituée à ſix cens pas d'Aſſiſe au pied d'une Montagne. Elle étoit entierement abandonnée : mais S. François l'ayant rétablie, s'y logea & s'y affectionna plus qu'à aucun lieu du monde.

---

4. AOUST.

S. DOMINIQUE FONDATEUR de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Fête chez les Peres Jacobins.

Hiſt. Eccleſ. Tom. 16. l. 76. n. 28.

SAint Dominique nâquit en 1170. au Bourg de Calaruega en Caſtille au Dioceſe d'Oſma, de Parens Nobles & vertueux. Son pere fut Felix de Guſman, ſa mere Jeanne d'Aça, qui avant qu'il nâquit, ſongea qu'elle étoit groſſe d'un petit chien, qui tenoit à ſa gueule un flambeau, dont il embraſoit tout le monde. A quatorze ans ſes Parens l'envoyerent à Palencia où étoit alors la plus fameuſe école d'Eſpagne. Il y étudia la Philoſophie & la Theologie pendant quatre ans. Il prioit & veil-

loit beaucoup, & paſſa dix ans ſans boire de vin. Sa charité pour le prochain étoit telle, que pendant une grande famine il vendit juſqu'à ſes Livres pour aſſiſter les Pauvres. Diego de Azebez Evêque Doſma le fit Chanoine Regulier de ſon Egliſe, & enſuite Souprieur du Chapitre. C'étoit la premiere Dignité aprés l'Evêque qui en étoit le Prieur, ayant auſſi embraſſé la vie reguliere. Le principal attrait de S. Dominique étoit de s'employer à la converſion des Pecheurs. Etant venu à Toulouſe avec ſon Evêque, il trouva cette Ville infectée d'Hereſie : leur Hôte même l'étoit, mais Dominique fit ſi bien, tant par ſes manieres douces & inſinuantes, que par ſes raiſons, que la même nuit il le ramena au ſein de l'Egliſe. S. Dominique diſputant à Montreal contre les Albigeois, redigea par écrit les paſſages qu'il avoit citez dans la Conferance qu'on avoit tenuë, & les donna à un de ces Heritiques pour y faire reflexion. La nuit ſuivante, comme ils étoient pluſieurs de la Secte aſſis auprés du feu, celui qui avoit le papier le montra aux autres, qui lui dirent : jettez-le au feu, s'il brûle, il paroîtra que nôtre créance eſt la vraye, s'il ne brûle point, nous confeſſerons que c'eſt celle de ces Predicateurs. Ils en convinrent tous. Le papier fut jetté au feu, & aprés avoir demeuré quelque temps au milieu, ſauta dehors ſans être aucunement brûlé. Ils en furent tous fort ſurpris ; mais un d'eux plus dur que les autres, dit : il faut le jetter encore au feu, vous en

4. Aoust.

connoîtrez mieux la verité. On l'y rejetta, & il en sortit entier : ce qui arriva jusqu'à trois fois. Les Heretiques néanmoins demeurerent dans leur endurcissement, & se défendirent trés-étroitement l'un á l'autre de faire venir ce Miracle à la connoissance des Catholiques : mais un Gentilhomme qui étoit avec eux, & qui panchoit vers la bonne Religion, le raconta à plusieurs personnes. Il n'est pas croyable combien S. Dominique eût à souffrir des Heretiques du Languedoc pendant dix ans qu'il travailla à leur Conversion. Le Ciel benit ses travaux, & il eût la consolation d'en ramener un trés-grand nombre au sein de l'Eglise. Foulques Evêque de Toulouse le mena à Rome, où il assista au Concile de Latran en 1215. & le presenta au Pape Innocent III. qui lui fit un accüeil trés-favorable. Ce fut cet Evêque, qui l'an 1216. donna aux Compagnons de S. Dominique la premiere Eglise qu'ils ont, & fondée en l'honneur de S. Romain dans la Ville de Toulouse. Prés de cette Eglise on leur bâtit aussitôt un Cloître avec des Cellules au dessus, pour y étudier & reposer la nuit. Et c'est pour cela que dans les deux Bulles de la confirmation de leur Ordre, données par le Pape Honorius III. datées du même jour 22. de Decembre 1216. On voit cette Inscription. A Frere Dominique Prieur de S. Romain à Toulouse, & à ses Freres qui ont fait profession de la vie reguliere, ou qui le feront. Sept de ses premiers Compagnons étant arrivez à Paris le 12. de Sep-

Ibid. l. 77. n. 54.

L. 78. n. 57.

tembre 1217. loüerent une Maison entre l'Evêché & l'Hôtel-Dieu, & y demeurerent quelque temps. Mais l'année suivante à la priere du Pape, ils acquirent la Maison de S. Jacques, qui leur fut donnée par le Docteur Jean Doyen de S. Quentin, & par l'Université de Paris, & ils y entrerent le *6.* d'Août, de cette Maison leur est venu le nom de Jacobins par toute la France. S. Dominique étant retourné à Rome, & priant de nuit à son ordinaire dans l'Eglise, il vit le Fils de Dieu qui étant assis à la droite de son Pere, se leva animé de colere contre les pecheurs, tenant trois lances à la main pour les exterminer. Sa Sainte Mere lui prenoit les pieds, & lui demandoit misericorde pour eux, en lui disant: J'ai un Serviteur fidéle que vous envoyerez prêcher par le monde, & ils se convertiront : & j'en ai encore un autre que je lui donnerai pour l'aider. Le Sauveur témoigna être appaisé, & demanda à sa Mere de voir ces deux Serviteurs. Elle lui presenta S. Dominique & S. François. S. Dominique ne le connoissoit point, mais il le trouva le lendemain dans l'Eglise; & l'ayant reconnu, il courut l'embrasser, & lui dit: vous êtes mon Compagnon, vous travaillerez avec moi : Soyons unis, & personne ne pourra nous vaincre. S. Dominique ayant appris la mort de Simon, Comte de Montfort, vint à Toulouse pour consoler ses Religieux, & passa en Espagne la même année 1218. où il fonda deux Monasteres, un à Madrid, qui peu aprés fut donné à des Re-

Ibid. n. 19.

4. Aoust.

ligieuses ; l'autre à Segovie, qui fut la premiere Maison des Freres Prêcheurs en Espagne. Ensuite il revint à Toulouse pour aller à Paris. Au sortir de la Roque-Madour en Querey, il rencontra deux Pelerins Allemans, qui le voyant avec son Compagnon Frere Bertrand reciter par le chemin des Pseaumes en furent édifiez, se joignirent à eux, & les défrayerent liberalement pendant quatre jours. Dominique dit à son Compagnon en soupirant : mon Frere ma conscience me reproche que nous vivons aux dépens de ces Pelerins sans leur rendre aucun service spirituel, demandons à Dieu de pouvoir parler leur langue. Ils prierent, & les Pelerins furent bien surpris de les entendre parler Alleman ; ce qui continua pendant quatre autres journées jusqu'à Orleans, où ils se separerent. Le Saint défendit à son Compagnon de parler de ce Miracle avant sa mort, & il fut obéi. Etant arrivé à Paris en 1219. il trouva trente Freres au Convent de S. Jacques. Il alla la même année à Rome, & ressuscita trois Morts. Le Pape ravi que Dieu fit ainsi éclater sa grace de son temps, resolut de faire publier en Chaire cet évenement si miraculeux. Dominique s'y opposa, & protesta que si on le faisoit, il passeroit la Mer, & ne paroîtroit plus dans le Païs. Le Pape revoqua son Ordre, mais le Peuple en conçût pour lui plus de veneration ; en telle sorte qu'on coupoit en pieces ses habits, & qu'à peine avoit-il les genoux couverts. Quand les Freres vouloient l'empêcher, il leur

Ibid. n. 31.

difoit, laiſſez-les contenter leur devotion; étant bien aiſe de porter un habit écourté & defiguré qui le rendit mepriſable. S. Dominique aſſiſta au Chapitre General des Freres Mineurs qui ſe tint le 26. de May de l'année 1219 Il s'y trouva plus de cinq mille Freres Mineurs, tant l'Ordre étoit déja multiplié en neuf ou dix ans. S. Dominique y propoſa à S. François d'unir les deux Congregations, & n'en faire qu'une: mais S. François répondit, mon cher Frere, c'eſt la volonté de Dieu qu'elles demeurent ſeparées, afin que celui à qui la rigueur de l'une ne conviendroit pas, embraſſe la douceur de l'autre. Le premier Chapitre de l'Ordre des Freres Prêcheurs ſe tint à Boulogne l'année ſuivante le 17. de May 1220. S. Dominique y fût élû General. Il en tint un autre auſſi à Boulogne le 30. de May 1221. Aprés ce ſecond Chapitre General, S. Dominique demeura quelque temps à Boulogne, & étant allé voir quelques-uns de ſes amis du Clergé de cette Ville, il leur dit en prenant congé d'eux; vous me voyez en ſanté, mais j'irai à Dieu avant l'Aſſomption de Nôtre-Dame. Il tomba malade vers la fin de Juillet, & mourut d'une fievre accompagnée de diſſenterie, étendu ſur la cendre, un Vendredy ſixiéme d'Août 1221. On trouva ſur ſon Corps une chaîne de fer. Il mourut dans ſa cinquanteuniéme année. Le Pape Gregoire IX. le canoniſa le 18. d'Août 1233. Sa Fête ſe fait le quatriéme d'Août. Il eût toûjours un grand amour pour la pauvreté & pour la

4. Aoust.

Ibid. n. 29.

Ibid. n. 48.

penitence. Il prenoit chaque nuit trois fois la discipline avec une chaîne de fer. La premiere, pour expier ses pechez. La seconde, pour demander à Dieu la conversion des Pêcheurs. Et la troisiéme, pour le soulagement des Ames qui sont dans le Purgatoire. Il est naturel de remarquer en passant que la France a été également le berçeau de deux fameux Ordres Religieux, tout devoüez au salut des Ames ; sçavoir, des Jacobins & des Jesuistes : & que leurs Fondateurs étoient tous deux Espagnols & d'une naissance trés-illustre. Ce fut l'an 1230. que les Religieux de S. Dominique s'établirent à Bordeaux par le zele & les liberalitez de Damarieu Coulomb & son Fils, Bourgeois de cette Ville.

---

8. AOUST.

SAINT MOMMOLE OU SAINT Mommolin Abbe.

Fête de devotion.
Hist. Ecclef. tom. 8. l. 38. n. 60.

C'Est à S. Mommolin que la France est redevable des Reliques qu'elle possede du glorieux Patriarche S. Benoît. Ce Saint Abbé du Monastere de Fleuri sur Loire, lisant un jour dans les Dialogues de S. Gregoire la prediction de S. Benoît, touchant la ruine du Monastere du Mont-Cassin, conçût le dessein d'en faire apporter les Reliques en France. Il envoya pour cet effet un de ses Moines nommé Aigulphe, à qui se joignirent des hommes venus du Mans, qui passoient à Fleuri, dans le même dessein d'aller en Italie pour chercher des Reliques.

Etant arrivez au Mont-Caſſin, ils chercherent ſi bien dans les ruines du Monaſtere, abandonné depuis plus de ſoixante-dix ans, qu'ils trouverent le Tombeau où repoſoient enſemble les Corps de S. Benoît & de ſa ſœur Sainte Scolaſtique. Ils les apporterent à Fleuri, où les Os de S. Benoît furent mis avec grande ſolemnité dans l'Egliſe de S. Pierre, & ceux de Ste. Scolaſtique emportez au Mans où l'Evêque S. Berar les mit dans un Monaſtere de filles qu'il avoit fondé. Cette Tranſlation de S. Benoît ſe fit le 11. de Juillet auquel l'Egliſe en celebre la memoire; & comme l'on croit l'an 653. la douceur fut la vertu qui fit le caractere de ce Saint; & il ne pût, étant ſur le point de mourir, s'empêcher d'avoüer qu'il ne ſe ſouvenoit pas de s'être jamais laiſſé aller à aucun mouvement de colere. Il mourut à Bordeaux dans l'Abbaye de Sainte Croix, de l'Ordre de S. Benoît l'an 652. Son Tombeau eſt honoré tous les ans par un grand concours des Fidéles le jour de ſa Fête. Ceux qui ont crû lire dans ſon Epitaphe que le Saint étoit mort âgé de 370. ans ſe ſont trompez, Il y a ſeulement âgé de 70. ans, comme le remarque le ſçavant Jeſuite Fronton du Duc Bordelois. On invoque ce Saint, ſur tout en faveur des Energumenes & des Poſſedez, des Paralitiques, & de ceux qui ſouffrent de violens maux de tête.

Propr. Diœceſ. Burdigal. lect. 4. 5. 6.

10. AOUST.

S. LAURENT MARTYR.

Fête d'obligation. Hist. Eccles. tom. 1. l. 7. n. 38.

ON croit communement que S. Laurent nâquit à Huesca en Arragon. Etant allé à Rome, le Pape Sixte le fit Archidiacre de l'Eglise Romaine. La persecution de l'Empereur Valerien s'étant excitée tout à coup contre les Chrêtiens, le Pape Sixte fut pris, comme il étoit au Cimetiere de Calliste pour celebrer les Saints Mysteres. Lorsqu'on le menoit au Supplice, S. Laurent le suivoit en pleurant avec lui, & disoit, où allez-vous mon Pere sans vôtre Fils? Vous n'avez pas accoûtumé d'offrir de Sacrifice sans Ministre; en quoi vous ai-je deplû? Eprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait de moi, pour me confier la dispensation du Sang de Nôtre Seigneur. S. Sixte lui répondit, ce n'est pas moi qui vous laisse mon Fils; mais un plus grand combat vous est reservé. On nous épargne nous autres vieillards: vous me suivrez dans trois jours. Le Pape Sixte eût la tête tranchée le 6. d'Août. Aprés sa Mort, le Prefet de Rome croyant que les Chrêtiens avoient de grands Trésors en reserve, & voulant s'en assûrer, se fit amener. S Laurent qui en avoit la garde, comme le premier des sept Diacres de l'Eglise Romaine, le voyant en sa presence, il lui dit, vous vous plaignez d'ordinaire que nous vous traitons cruellement: il n'y a point ici de tourmens, je vous demande doucement ce

N. 39.

qui depend de vous. On dit que dans vos Ceremonies les Pontifes offrent les libations avec des Vases d'or : que le Sang de la Victime est reçû dans des coupes d'argent ; & que pour éclairer vos Sacrifices nocturnes, vous avez des Cierges fichez à des Chandeliers d'or. On dit que pour fournir à ces Offrandes, les Freres vendent leurs heritages, & reduisent souvent leurs Enfans à la pauvreté : mettez au jour ces Trésors cachez ; le Prince en a besoin pour l'entretien de ses Troupes : aussi bien j'apprends que selon vôtre Doctrine, il faut rendre à Cesar ce qui lui appartient. Je ne crois pas que vôtre Dieu fasse battre Monnoye. Il n'a pas apporté de l'argent quand il est venu au Monde : il n'y a apporté que des paroles : rendez-nous l'argent, & soyez riches en paroles. S. Laurent répondit sans s'émouvoir, j'avoüe que nôtre Eglise est riche, & l'Empereur n'a pas de si grands Trésors. Je vous ferai voir ce qu'elle a de plus précieux : donnez-moi seulement un peu de temps, pour mettre tout en ordre. Le Prefet content de cette réponse, & croyant déja tenir les Trésors de l'Eglise, lui accorda trois jours de terme. Pendant ces trois jours S. Laurent courut par toute la Ville, pour chercher en chaque ruë les Pauvres que l'Eglise nourrissoit, & qu'il connoissoit mieux que personne, les Aveugles, les Boiteux, les Estropiez & les Ulcerez. Il les assemble, il écrit tous leurs noms, & les range devant l'Eglise. Le jour marqué étant passé, il va trouver le Pre-

set, & lui dit : venez voir les Trésors de nôtre Dieu. Vous verrez une grande cour pleine de vases d'or, & des talens entassez sous les galeries. Le Prefet le suit, & voyant ces troupes de Pauvres hideux à regarder, qui s'écrierent en demandant l'aumône ; il se tourne contre Laurent avec des yeux troublez & menaçans. De quoi vous fachez-vous, repondit-il. L'or que vous desirez si ardemment n'est que vil métail tiré de la Terre, & sert de motif à tous les crimes : le vrai or est la lumiere, dont ces Pauvres sont les Disciples : la foiblesse de leurs Corps est un avantage pour l'esprit : les vrayes maladies sont les vices & les passions : les Grands du siecle sont les Pauvres vrayement miserables & meprisables. Voilà les Trésors que je vous avois promis. J'y ajoûte les perles & les pierreries. Vous voyez ces Vierges & ces Veuves, c'est la Couronne de l'Eglise. Profitez de ces richesses pour Rome, pour l'Empereur, & pour vous-même. C'est donc ainsi que tu me joües, dit le Prefet. Je sçais que vous vous piquez vous autres de mepriser la mort : aussi ne te ferai-je pas mourir promptement. Alors il fait apporter un lit de fer, & étendre dessous de la braise à demi éteinte, pour brûler le Martyr plus lentement. On le dépoüille ; on l'étend, & on l'attache sur ce gril. Son Visage parût aux Chrêtiens nouveaux baptisez, environné d'un éclat extraordinaire, & l'odeur de son Corps rôti leur parut agréable ; mais les Infidéles ne virent point cette lu-

10. AOUST.

miere, & ne sentirent point cette odeur. Aprés que le Martyr eût été long temps sur un côté, il dit au Prefet : faites-moi retourner, je suis assez rôti de ce côté : & quand on l'eût tourné, il dit, il est assez cuit, vous en pouvez manger. Puis regardant au Ciel, il pria Dieu pour la Conversion de Rome, & rendit l'esprit. Des Senateurs convertis par l'exemple de sa constance, emporterent son Corps sur leurs épaules. Il fut enterré au Champ Veran prés le chemin de Trivoli dans une Grotte, le 10. d'Aoust de l'an 258. ou 261. Il y a à quelques cent pas de Bordeaux, du côté de la Porte de Sainte Eulalie une Chapelle dediée à S. Laurent, qui appartient aux Benedictins de l'Abbaye de Sainte Croix, & le Peuple a coûtume d'y aller tous les ans en foule pour honorer le S. Martyr. Son Corps repose à Rome dans l'Eglise que lui fit bâtir l'Empereur Constantin, l'an 330. hors les murs. Il est sous l'Autel Patriarchal. Le Pape Pelage II. l'y fit transferer. S. Gregoire le Grand assûre que tous ceux qui eurent la curiosité de decouvrir le Corps de S. Laurent pour le voir, moururent tous dans l'espace de dix jours. Le Corps de S. Etienne Martyr ayant été transporté à Rome en 557. fut mis à côté de celui de S. Laurent, qui se retira de lui-même, comme s'il eût voulu ceder la place au premier Diacre Martyr de l'Eglise.

Rome moderne tom. 3. pag. 716.

L. 3. Epist. 30.

15. AOUST.

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE Vierge, ou de son entrée dans le Ciel en Corps & en Ame.

Fête d'obligation.

LES Capitulaires de l'Empereur Charlemagne, & les Decrets du Concile de Mayence en 813. font mention de cette Fête. Elle avoit Vigile & Octave dés le temps du Pape Nicolas I. en 858. & cette Octave avoit été ordonnée à Rome par le Pape Leon IV. en 847. Dés le temps du Pape Paschal, qui mourut le 11. de May de l'année 824. on voyoit representé à Rome dans deux Eglises l'Assomption de la Sainte Vierge en son Corps. Ce qui montre que dés-lors on la croyoit à Rome. S. Bernard dans son Epitre aux Chanoines de Lyon, reconnoit l'ancienne Institution de cette Fête dans l'Eglise. Elle est en France plus celebre que jamais, depuis que Loüis le Juste l'an 1638. choisit cet heureux jour pour consacrer sa Personne & son Royaume à la Sainte Vierge ; & pour demander à Dieu par une si puissante intercession un Dauphin qui pût succeder à la Couronne de France. Le Ciel exauça pleinement les desirs d'un Prince si Religieux, en accordant à ses vœux Loüis le Grand, dont le Regne a surpassé celui de tous ses Predecesseurs par sa durée, par ses grands exploits de guerre, par son attention à faire fleurir les Sciences & les beaux Arts ; mais sur

Hist. Eccles. tom. 10. l. 46. n. 52.

Ep. 174.

tout

tout par son zele pour la Religion & son amour pour l'Eglise. Nous avons déja parlé ailleurs du double voeu, par lequel la Ville de Bordeaux s'est engagée à celebrer tous les ans cette Fête avec une solemnité particuliere.

S. ROCH CONFESSEUR.

16. Aoust.

Fête d'obligation jusqu'à midi.

Vie des Sts. Illustres par M. Arnaud Dandilly.

Odon Gesley Jesuite.

SAint Roch nâquit à Monpellier d'une Famille trés-noble, l'an 1295. Une Croix rouge qu'on apperçût d'abord sur sa poitrine, fut regardée comme un presage de l'amour que le S. Enfant auroit un jour pour les croix & pour les souffrances. Dés l'âge de douze ans, il commença à pratiquer la penitence & la mortification. Ayant perdu son Pere & sa Mere, à l'âge de vingt ans, il renonça genereusement à tout ce que le Monde lui offroit de plus engageant & de plus seduisant. Il vendit ses biens qui étoient considerables, & prit le chemin d'Italie en habit de Pelerin. Aquapendenté fut la premiere Ville où il commença à se consacrer au service des Pestiferez, & on remarqua qu'il les guerissoit tous, en faisant sur eux le Signe de la Croix. Il se rendit à Rome, où il s'employa pendant trois ans avec le même zele & le même succez dans les Hôpitaux & les Places publiques, au soulagement de ceux qui étoient affligez du même mal contagieux. En arrivant dans cette premiere Ville du Monde Chrêtien, il s'adressa d'abord au Cardinal Brilonique,

qui étoit extrémement en faveur auprés du Pape, & étoit regardé comme un Saint. Pour le garantir du danger continuel où l'exposoit à tout moment sa charité infatigable auprés des Pestiferez, il lui fit sur le front le Signe de la Croix, qui y demeura imprimé & enfoncé bien avant. Le Cardinal en eût quelque peine, & pria le Saint d'éfacer cette marque, qui lui attireroit les railleries du Monde. Mais S. Roch lui répondit, mon Pere, nul Serviteur ne se croit deshonoré en portant les livrées de son Maître. S. Pierre & S. André n'ont point eû honte de porter la Croix de J. C. Au contraire ils se sont fait une gloire d'y être attachez & d'y mourir. Au sortir de Rome, il alla à Plaisance, où la Peste faisoit d'horribles ravages. Il s'en trouva frappé lui-même, obligé de sortir de l'Hôpital & de la Ville même, pour ne pas infecter les autres Malades, ni leur être importun par les plaintes & les cris que la violence de la douleur lui faisoit jetter malgré lui. Il se retira dans un bois qui n'étoit pas éloigné de la Ville. On y voit encore la Fontaine miraculeuse où le Saint alloit soulager sa soif dans sa Solitude. Un Chien lui porta pendant plusieurs jours un pain, qu'il prenoit chaque jour à la table de son Maître; Gothard Pollastrelle, c'étoit le nom du Gentilhomme à qui le Chien appartenoit, suivit cet animal pour sçavoir à qui il rendoit reglement chaque jour ce bon office. Il le decouvrit sans peine. Il fut surpris de la douceur & de la patience de S. Roch. Il contracta bientôt

avec lui une etroite amitié, & se rendit le fidéle imitateur de ses vertus. Il engagea le Saint à retourner à Plaisance, qui étoit toûjours affligée de la Peste. Le Saint ne peut pas se dispenser d'avoir cette defference pour son Bienfaiteur. Il revint donc à Plaisance, & il y guerit, comme il avoit fait par tout ailleurs les Malades, en faisant sur eux le Signe de la Croix. Le Seigneur le guerit aussi parfaitement lui-même, & lui rendit sa premiere santé. Il ne pensa plus alors qu'à quitter le séjour de l'Italie, où les Peuples l'honoroient à l'envi comme un Saint. Il reprit le chemin de France, & arriva à Monpellier. Il y fut aussitôt arrêté prisonnier comme un espion, & jetté dans un cachot où il demeura cinq ans, Sa mort édifiante accompagnée de prodiges, fit connoître qu'elle avoit été sa vertu : & la Croix rouge imprimée sur sa poitrine, qu'on remarqua aprés sa mort, ne permit pas à ses Parens de douter que ce ne fut veritablement celui qu'ils avoient meconnu jusqu'alors. Le Prêtre qui lui administra les derniers Sacremens, fut si surpris d'une lumiere miraculeuse, dont le Saint étoit environné dans son cachot, qu'à peine osoit-il d'abord lui parler. Dés que le Saint eût expiré, le Geollier ouvrant la porte de la prison, trouva son Corps étendu par terre, & des lampes allumées à sa tête & à ses pieds, avec un petit ais sur lequel étoient écrits ces mots. Ceux qui étant frappez de Peste auront recours à l'intercession de S. Roch seront gueris. Il mourut

le 17. d'Août 1327. âgé de trente-deux ans. On en fait pourtant la Fête le 16. d'Août. Le Concile de Constance en 1414. éprouva le pouvoir de ce Saint, pour soulager les Peuples en temps de Peste. On y porta son Image en Procession ; quoiqu'il n'eût pas été encore solemnellement canonisé par l'Eglise: & quoiqu'il ne l'ait pas même été depuis, on ne laisse pas de l'honorer par tout, & dans Rome même, comme un Saint. La Ville de Bordeaux s'est mise sous sa protection, & fait tous les ans une Procession solemnelle le jour de sa Fête, où tout le Clergé Seculier va chanter une grande Messe dans l'Eglise des Carmes. : il y a dans la même Eglise une Confrerie établie à l'honneur du Saint.

---

20. AOUST.

S. BERNARD ABBE'.

Fête chez les Feüillans. *Hist. Eccles.* tom. 14. l. 66. n. 22.

SAint Bernard nâquit l'an 1091. prés de Dijon au Bourg de Fontaines, dont Tescelin son Pere étoit Seigneur. Sa Mere Alethe étoit Fille de Bernard Seigneur de Montbard. Il eût cinq Freres & une Sœur, qui à son exemple embrasserent tous six dans la suite la vie Monastique. S. Bernard vint au Monde le troisiéme, & sa Mere étant grosse de lui, songea qu'elle portoit un petit chien blanc qui abboyoit dans son sein. Un Saint Homme qu'elle consulta sur un songe si mysterieux, lui répondit : Ne craignez point, cet Enfant sera un fidéle Gardien de la Maison du Seigneur, un Pré-

dicateur vehement contre les ennemis de la Foi, & la douceur de sa langue guerira les Ames malades. Il étoit encore Enfant, quand un violent mal de tête l'obligea de garder le lit. On lui fit venir une Femme qui pretendit le guerir par les charmes ; mais sitôt qu'il s'en apperçût, il la repoussa avec de grands gris, qui marquoient son indignation : & aussitôt il se leva parfaitement gueri. Il n'avoit guere que quatorze ans quand il perdit sa Mere, qui mourut saintement comme elle avoit vecû. Bernard commença dés-lors à être maître de sa conduite : & comme il avoit tout ce qui pouvoit le faire estimer & aimer dans le Monde, on n'oublia rien pour lui faire perdre son innocence : mais il eût le bonheur de la conserver au milieu de tant de dangers. Ayant un jour arrêté ses yeux quelque temps sur une Femme avec trop de curiosité, il en eût une telle confusion, qu'il se jetta dans un étang glacé qui se trouva proche, & y demeura jusqu'au col assez long temps pour être penetré de froid. Ses Parens & ses Amis n'oublierent rien pour le détourner d'entrer dans le nouveau Monastere de Citeaux : mais le souvenir de sa Sainte Mere le rassûra, & il s'imaginoit la voir qui lui reprochoit, qu'elle ne l'avoit pas élevé avec tant de soin pour le Monde. Enfin il s'affermit dans sa resolution, en priant avec larmes dans une Eglise, & persuada à ses Freres de le suivre dans la retraite. Le jour étant venu d'accomplir leur vœu, les cinq Freres sortirent ensemble de la Maison de

Ibid. n. 13.

20. Agust.

leur Pere, dont ils étoient venus recevoir la benediction : & l'aîné voyant dans la ruë leur jeune Frere avec d'autres Enfans, lui dit, mon Frere Nivard, c'est vous seul que regarde toute nôtre Terre. Nivard répondit : oui : le Ciel pour vous, & la Terre pour moi : le partage n'est pas égal. Il demeura pour lors avec le Pere, mais il suivit ses Freres peu de temps aprés, sans que son Pere ni ses Amis pussent le retenir. Ce fut l'an 1113. quinze ans aprés la Fondation de Citeaux, que S. Bernard âgé de vingt-deux ans y entra avec plus de trente Compagnons qu'il avoit gagnez à Dieu. Dés son Noviciat, la delicatesse de sa complexion ne pût resister à la rigueur de sa penitence, & lui causa un vomissement qui dura toute sa vie. Il n'avoit que 24. ans d'âge & un an de Profession, lorsque Etienne Abbé de Citeaux l'envoya avec quelques autres Moines pour la Fondation de l'Abbaye de Clairvaux, & l'en nomma le premier Abbé l'an 1115. Quand Bernard s'adressa à l'Evêque de Châlons, Guillaume de Champeaux, pour recevoir la Benediction Abbatiale. Ce fut un spectacle qui attira le respect des uns, & la risée des autres, de voir un jeune Homme consumé d'austeritez & moribond, & d'ailleurs méprisable par son Habit, suivi d'un autre plus âgé, mais d'une grande taille, & d'une santé robuste. On demandoit lequel étoit l'Abbé : mais l'Evêque ne s'y trompa pas ; & dés ce jour S. Bernard & lui ne furent plus qu'un cœur & une ame. Tescelin Pere

Ibid. n. 32.

de S. Bernard qui étoit demeuré seul dans sa Maison, vint aussi trouver ses Enfans à Clairvaux, où il embrassa comme eux la vie Monastique, & y mourut quelque temps aprés dans une heureuse vieillesse. Sa Fille Humbeline fut la derniere à se donner à Dieu. Elle étoit mariée, riche & attachée au Monde, quand Dieu lui inspira un jour de venir voir ses Freres. Comme elle étoit parée & accompagnée magnifiquement, Bernard ne pût se resoudre à sortir pour la voir, aucun de ses Freres ne daigna paroître, sinon André qu'elle rencontra à la porte, & qui la rebuta. Elle fondit en larmes, & dit : je suis pecheresse, il est vrai, mais c'est pour les pecheurs que J. C. est mort : c'est pour cela que je viens chercher les gens de bien. Que mon Frere vienne, & je suis prête à faire tout ce qu'il me prescrira. Bernard vint la trouver avec le reste de ses Freres, & ne pouvant la separer de son Mari, il commença par lui retrancher toute la vanité mondaine & la curiosité des habits, lui donnant pour modele la vie de sa Mere. Deux ans aprés, elle obtint permission de son Mari de se retirer au Monastere de Jully dans le Diocese de Langres, fondé depuis peu pour les Femmes de ceux qui étoient venus à Clairvaux avec S. Bernard. On fait la Fête de Sainte Humbeline le 21. d'Août dans l'Ordre de Citeaux. Aprés deux ans de séjour à Clairvaux, la santé de S. Bernard se trouva tellement alterée & affoiblie par ses austeritez excessives, qu'on le regardoit déja com-

20. Aoust.

me mort. L'Evêque de Châlons son intime ami obtint du Chapitre, qui se tenoit à Citeaux, le pouvoir de faire traiter ce Saint pendant un an, comme il jugeroit le plus à propos pour rétablir sa santé. Il lui fit faire pour cela une Loge hors l'enclos du Monastere, commit un Homme exprés pour l'obliger à prendre un peu de nourriture & à ne penser à aucune affaire de la Maison. Deux Abbez l'étant venu voir dans sa nouvelle retraite, lui demanderent comment il se trouvoit. Il leur répondit en souriant, je vis fort bien. Moi à qui des Hommes raisonnables obéïssoient auparavant, j'ai été mis par un juste jugement de Dieu sous l'obeissance d'une bête sans raison. Il parloit d'un Homme rustique & ignorant; qui s'étoit vanté de le guerir, & sous la conduite duquel il avoit été mis par l'Evêque & & par les Abbez ses Confreres. Cet ignorant lui faisoit manger des viandes dont un homme sain & pressé de la faim eût eu peine à s'accommoder: mais Bernard prenoit tout indifferemment, ayant perdu presque le goût.: ensorte que pendant plusieurs jours il prit du sang tout crû pour du beurre, & bût une fois de l'huile pour de l'eau. A peine cette année d'obéïssance fut-elle passée, qu'il revint à ses premieres austeritez avec plus zéle que jamais. Il prioit debout jour & nuit, jusqu'à ce que ses genoux affoiblis & ses pieds enflez ne pûssent plus le porter. Il porta long-temps un Cilice sur sa chair, & ne le quitta que quand il s'apperçût qu'on le sçavoit. Sa nourriture

étoit du pain avec du lait, du boüillon de legume ou de la boüillie. Les Medecins admiroient qu'il pût vivre en forçant ainsi la nature, & disoient que c'étoit mettre un Agneau à la charruë. Malgré son amour pour la solitude, & ses infirmitez continuelles, il fut employé dans les affaires les plus importantes de l'Eglise en France, en Italie & en Allemagne. Tout le monde sçait la part qu'il eût à la croisade en 1146. & avec quelle fermeté il refusa constemment d'en être le Chef. Ce fut environ l'an 1145. que S. Bernard passant à Bordeaux avec Alberic Legat du Saint Siege, termina à l'amiable les differens qui étoient entre Geoffroy III. Archevêque de Bordeaux & son Chapitre, & que les Chanoines se determinerent à la persuasion du Saint de suivre la regle de S. Augustin sous laquelle ils demeurerent jusqu'au tems du Pape Clement V. On ne pût jamais faire accepter à S. Bernard les Archevêchez de Genes, ni de Milan, ni de Reims. Son voyage à Toulouse contre les Henriciens fut accompagné de plusieurs miracles. Un des plus fameux est celui qu'il fit à Sarlat en Perigord, vers l'an 1147. Aprés le Sermon on lui offrit plusieurs pains à benir, comme on faisoit par tout. En les benissant il éleva la main, fit le signe de la croix & dit: vous connoîtrez que ce que nous vous prêchons est vrai, & que ce que les Heretiques vous prêchent est faux, si vos malades guerissent aprés avoir goûté de ce pain. Geoffroy Evêque de Chartres qui étoit au-

Egl. Metrop. de Bord. 2. p. c. 4. pag. 213.

Ibid. l. 69. n. 25.

auprés du Saint Abbé, craignant qu'il ne s'avançât trop, ajoûta : s'ils le prennent avec foi, ils seront gueris. Mais S. Bernard reprit : ce n'est pas ce que je dis, mais assurément ceux qui en goûteront seront gueris ; afin qu'ils sçachent que nous sommes veritables, & vrayemenr envoyez de Dieu. Tant de malades furent gueris aprés avoir goûté de ce pain, que le bruit s'en repandit dans toute la Province, & que tout le monde couroit en foule aprés le Saint. A Toulouse il logea à S. Sernin qui étoit un Monastere de Chanoines Reguliers. Un d'eux étoit paralitique, & depuis sept ans attendoit la mort de jour en jour. Il pria le Saint Abbé de permettre qu'on le mit dans une Chambre proche de son logement, & il fallut six hommes pour l'y porter. L'Abbé le vint voir : le malade lui fit sa confession, & le pria instemmment de le guerir. L'abbé lui donna sa benediction, aussi-tôt le paralitique se leva, courut aprés le Saint qui sortoit de la Chambre & vint lui baiser les pieds avec une devotion incroyable. Un de ses Confreres l'ayant rencontré, s'écria croyant voir un fantôme. Le bruit s'en étant repandu, on accourut à ce spectacle ; l'Evêque & le Legat y vinrent des premiers. On alla à l'Eglise, le paralitique marchant devant les autres, on chanta le *Te Deum.* le Chanoine gueri suivit S. Bernard à Clairvaux, où il se fit Moine ; & le Saint Homme le renvoya depuis en son païs, où il fut Abbé. La Conversion de Guillaume IX. Duc d'Aquitaine, seul appui du Schisme

Ibid. l. 68. n. 30.

en deça les Alpes & Fauteur de Gerard Schismatique Evêque d'Angoulesme, qui s'étoit emparé de l'Archevêché de Bordeaux, à quelque chose de surprenant. Ce Prince ayant fait esperer qu'il renonceroit à l'Antipape ; Anaclet pour reconnoître le Pape Innocent II. on l'engagea à se rendre à Parthenay en Poitou. Comme la negociation tiroit en longueur, S. Bernard eût recours à des armes plus puissantes, & s'approcha de l'Autel pour offrir le Saint Sacrifice. Les Catholiques entrerent dans l'Eglise : le Duc comme étant d'une autre Communion, attendoit à la porte. La consecration étant faite, & la paix donnée au peuple, Bernard poussé d'un mouvement plus qu'humain, mit le Corps de Nôtre Seigneur sur la Patene, le prit avec lui ; & ayant le visage enflamé & les yeux étincellans, il sortit dehors, non plus en suppliant, mais en menaçant, & adressa au Duc ces paroles terribles. Nous vous avons prié & vous nous avez méprisez. Voici le Fils de la Vierge qui vient à vous, le Chef & le Seigneur de l'Eglise que vous persecutez : Voici vôtre Juge, au nom duquel tout genou fléchit au Ciel, sur la Terre & aux Enfers : vôtre Juge entre les mains duquel vôtre ame viendra. Le mépriserez-vous aussi, comme vous avez méprisé ses Serviteurs ? A ces mots tous les assistans fondoient en larmes, & priant avec ferveur, attendoient l'évenement de cette action, dans l'esperance de voir quelque coup du Ciel. Le Duc voyant l'Abbé s'avancer

transporté de zéle & portant à ses mains le Corps de Nôtre Seigneur, fut épouvanté, & tremblant de tout son corps ; il tomba à terre comme hors de lui. Ses Gentils-hommes l'ayant relevé, il retomba sur le visage. Il ne parloit à personne, ne regardoit personne : Sa salive couloit sur sa barbe ; il jettoit de profonds soûpirs, sembloit frappé d'épilepsie. Alors le Serviteur de Dieu s'approcha plus prés de lui, & le poussant du pied, lui commanda de se lever, de se tenir de bout, & d'écouter le jugement de Dieu. Voila, dit-il, l'Evêque de Poitiers que vous avez chassé de son Eglise ; allez vous reconcilier avec lui, donnez-lui le baiser de paix, & le remmenez, vous-même, à son Siege: rétablissez l'union dans tout vôtre état, & vous soumettez au Pape Innocent comme fait toute l'Eglise. Le Duc n'osa rien répondre, & il executa tout ce que le Saint lui avoit ordonné. Gerard seul persevera dans son Schisme, & on le trouva mort dans son lit, le corps excessivement enflé, & il perit ainsi sans confession & sans viatique. Cependant S. Bernard se sentoit defaillir de jour en jour, & ses Confreres ne croyoient pas qu'il pût passer l'hyver : * mais il les assûra qu'il iroit jusqu'à l'été suivant. En cet état, quoiqu'obligé à garder le lit & souffrant de grandes douleurs, il ne manqua presque jamais à celebrer la Messe, jusqu'à ce qu'il vint à la derniere défaillance. Peu de jours avant sa mort, il écrivit en ces termes à Arnold Abbé de Bonnelrac qui lui avoit

Ibid, l. 69. 66.

* L'an 1153.

N. 67.

envoyé quelques rafraichissemens, témoignant être fort en peine de l'état de sa santé. J'ai reçû vôtre charité avec charité, mais sans plaisir : car quel plaisir peut-on goûter quand tout est amertume. J'ai perdu le sommeil, ensorte qu'il n'y a point d'intervalle à mes douleurs. Presque tout mon mal est une défaillance d'estomach ; il a besoin d'être souvent fortifié jour & nuit de quelque peu de liqueur ; car il refuse inexorablement tout ce qui est solide, & ce peu qu'il prend, ce n'est pas sans grande peine. Mes pieds & mes jambes sont enflez comme ceux d'un hidropique. Je vous écris cependant moi-même en l'état où je suis, afin qu'en reconnoissant la main, vous reconnoissiez le cœur. Comme on sçût qu'il étoit à l'extremité, les Evêques voisins avec quantité d'Abbez & de Moines s'assemblerent à Clairvaux. Enfin son dernier jour vint, qui fut le vingtiéme d'Août 1153. & il mourut sur les neuf heures du matin. Son Corps revêtu des ornemens Sacerdotaux, fut porté dans la Chapelle de la Sainte Vierge, pour qui il avoit eu toûjours une si tendre devotion. Il y eût un grand concours de la Noblesse & du peuple de tous les lieux voisins. Les femmes arrêtées à la porte du Monastere, suivant l'ancien usage qui s'observe encore à Cisteaux & à Clairvaux, pleuroient d'autant plus amerement, qu'il ne leur étoit pas permis d'entrer dans l'Eglise. Le Corps demeura exposé durant deux jours, & le peuple venoit en foule lui toucher les pieds,

20. Aoust.

lui baiser les mains, appliquer sur lui des pains, des ceintures, des pieces de monnoye & d'autres choses pour les garder comme benites, & s'en servir au besoin. S. Bernard étoit dans sa soixante-troisiéme année: Il y en avoit 40. qu'il avoit fait profession à Cisteaux, & 38. qu'il étoit Abbé de Clairvaux; il avoit fondé ou aggregé à son Ordre 72. Monasteres; 35. en France, onze en Espagne, six dans les Païs bas, 5. en Angleterre, 5. en Irlande, 5. en Savoye, 4. en Italie, 2. en Allemagne, un en Hongrie & un en Danemark: mais en comprenant les fondations faites par les Abbayes dependantes de Clairvaux, on en compte jusqu'à plus de 160. Ses ouvrages qu'on ne peut se lasser de lire, font connoître le caractere de son esprit & de son cœur: & l'onction sainte qu'on y trouve répanduë par tout, est une preuve sensible de la devotion tendre dont son cœur étoit penetré. La Congregation de Nôtre-Dame des Feüillans qui reconnoît S. Bernard pour son Pere, doit ses premiers commencemens au B. Jean de la Barriere, né à saint Ceré en Querci le 31. Avril 1544. Il vint faire ses études à Bordeaux, & prit possession de l'Abbaye des Feüillans en 1562. Il forma le dessein d'y introduire la reforme en 1573. il en fut beni Abbé par l'Evêque de Lombez le 6. d'Avril 1577. à Toulouse dans l'Eglise de la Daurade. Il institua les Feüillantines le 23. de May 1588. Il mourut a Rome le 28. d'Avril 1600. âgé de 56. ans.

S. LOUIS ROY DE FRANCE.

Saint Loüis étoit Fils de Loüis VIII. qui mourut à Monpensier en Auvergne le 8. de Novembre 1226. âgé de trente-neuf ans, aprés en avoir regné trois & environ quatre mois. Le Saint succeda à la Couronne à l'âge de onze ans, & il regna prés de 44. ans. Il fut sacré par les soins de la Reine Blanche sa Mere trois semaines aprés la mort de son Pere. La ceremonie se fit à Rheims par les mains de Jacques de Basoches Evêque de Soissons, le 29. de Novembre 1226. A l'âge de 20. ans Il épousa Marguerite Fille aînée de Raimond Berenger Comte de Provence, vers la fin du mois de May 1234. Quelque grande que fût dés-lors sa vertu, elle ne fut pas à l'abri de la calomnie. Un Religieux mal informé en ayant fait des plaintes & des reproches à la Reine Blanche sa Mere; Elle justifia humblement son Fils, assurant que c'étoit une fausseté, & ajoûta; le Roy mon Fils est la personne que j'aime le plus, & toutefois s'il étoit malade à la mort, & qu'on me promît qu'il gueriroit en pechant une seule fois, j'aimerois mieux le laisser mourir. Il tomba malade à Pontoise le 10. de Decembre 1244. sa maladie étoit une grosse fievre accompagnée d'une violente dissenterie. On le jugea bientôt en grand danger, & on le crut mort pendant quelque temps. On exposa & porta en Procession les

Fête aux Minimes & aux Carmes Déchaux.

Hist. Eccles. tom. 16. l. 79. n. 29.

Tom. 17. l. 80. n. 42.

Ibid. l. 82. n. 18.

25. Aoust.

Reliques de l'Abbaïe de S. Denis, pour demander à Dieu sa guerison. Le Roy étant revenu à lui, demanda l'Evêque de Paris; & quand il fut venu, il le pria de lui mettre sur l'épaule la Croix de Pelerin pour le voyage d'Outremer. Les deux Reines sa Mere & sa Femme le prioient d'attendre qu'il fût entierement gueri, mais il declara qu il ne prendroit nulle nourriture qu'on ne lui eût donné la Croix: & l'Evêque de Paris n'osant le refuser, la lui attacha fondant en larmes, aussi bien que l'Evêque de Meaux & tous les assistans. Il remit à deux ans l'accomplissement de son vœu. Comme le terme approchoit du depart de S. Loüis pour la Terre Sainte, la Reine Blanche sa Mere & la Reine son Epouse avec les Seigneurs François lui representerent tout ce qui pouvoit le detourner d'entreprendre ce voyage, dans des circonstances où sa presence étoit si necessaire à son Royaume. L'Evêque de Paris Guillaume d'Auvergne ajoûta que son vœu avoit été fait avec precipitation dans un temps où il n'étoit pas bien à lui, & qu'enfin on pouvoit en obtenir aisément la dispense. Le Roy parut touché de leurs discours, & dit: vous pretendez que c'est l'alienation d'esprit qui m'a fait prendre la Croix; & bien je la quitte comme vous desirez, & portant la main sur son épaule, il en arracha la Croix, & dit à l'Evêque: tenez je vous la remets librement. Tous les assistans furent transportez de joye: mais le Roy prenant un visage plus serieux, leur dit. Assurément

Ibid. l. 83. n. 1.

je

je ne suis point malade: or je redemande ma Croix, & Dieu m'est témoin, que je ne prendrai aucune nourriture, qu'on ne me l'ait renduë. Ils reconnurent tous que Dieu agissoit en cette occasion: & personne n'osa plus s'opposer à la resolution du Saint. Le jour du depart de S. Loüis fut le 12. de Juin 1248. passant prés d'Avignon, les François insulterent les Habitans, les appellans albigeois, traitres & empoisonneurs. Ceux-ci surprirent quelques François dans les defilez, en dépoüillerent & en tuerent. Quelques Seigneurs proposoient au Roy d'assieger la Ville, ou de leur permettre de le faire pour vanger la mort de son Pere qui y avoit été, disoit-on, empoisonné. Le Roy répondit, qu'il n'alloit vanger ni les injures de son Pere, ni les siennes, mais celles de Jesus-Christ. Il arriva à Aigues-Mortes le 25. d'Aoùt, & il en fit voile le 28. pour l'Isle de Chipre où sa flotte aborda le 17. de Septembre, & l'année suivante à Damiette le 4. de Juin 1249. il étoit alors dans sa trente-cinquiéme année. C'étoit un Prince trés-bien fait, d'une taille avantageuse, d'un abord doux & affable. Il avoit les cheveux blonds & la barbe rase suivant la mode du temps. Il fut le premier à sauter dans la Mer tout armé, & marcha dans l'eau jusqu'aux épaules, quoique le rivage fut bordé d'ennemis qui tiroient incessamment. On fut maître de Damiette le jour suivant 6. de Juin: mais autant que les commencemens de cette croisade furent heureux, autant la fin en fut-elle triste.

Ibid. n. 7.

25. AOUST. Le Roy fut fait prisonnier avec ses deux Freres Alphonse Comte de Poitiers & Charles Comte d'Anjou. Aprés avoir payé les sommes dont on étoit convenu, & fait paroître un courage invincible au milieu des disgraces les plus affligeantes ; il arriva au Port d'Hieres en Provence le 11. de Juillet 1254. d'Hieres il vint à Aix pour aller à la Sainte Baume ; & étant arrivé à Paris, il alla à S. Denis le 13. de Septembre & y offrit des étoffes de soye en actions de graces. Mais il demeura croisé, pour montrer qu'il ne croyoit pas avoir accompli son vœu, & qu'il en avoit seulement suspendu l'execution pour un temps. Louis depuis son retour en France augmenta ses exercices de pieté & ses bonnes œuvres. Son amour pour les Religieux de S. Dominique & de S. François étoit si grand, qu'il disoit que s'il eût pû faire deux parties de sa personne, il en donneroit une à chacun de ces deux Ordres. Il avoit resolu, quand son fils aîné seroit en âge de lui ceder entierement la Couronne, & d'entrer dans une de ces deux Religions avec le consentement de la Reine son Epouse : mais cette Princesse n'y voulut consentir en aucune maniere, & lui apporta des raisons solides pour l'en détourner. Il ordonna par son Testament que les deux fils qui lui étoient nez pendant son voyage d'Outremer, Jean Tristan & Pierre seroient élevez à Paris, l'un dans la Maison des Cordeliers, & l'autre dans celle des Jacobins ; leur ayant fait preparer pour cela des lo-

Ibid. l. 84. n. 6.

gemens convenables. Il eût toûjours un trés-grand amour pour la paix, cela parut sur tout dans le Traité entre la France & l'Angleterre, conclu à Paris le 28. de May 1258. par ce Traité, le Roy Henry III. renonça à ses pretentions sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, le Poitou & la Touraine : & S. Loüis lui laissa tout le Duché d'Aquitaine, compris les droits qu'il avoit dans les trois Evêchez de Limoges, de Cahors & de Perigueux. Le Conseil de S. Loüis s'opposoit fortement à cette cession : mais le Saint Roy répondit. Je sçais bien que le Roy d'Angleterre & son Predecesseur ont justement perdu les terres que je tiens, & que je ne suis point obligé à cette restitution. Je ne la fais que pour le bien de la paix, & pour nourrir l'amitié & l'union entre nous & nos enfans qui sont cousins germains : enfin je rendrai ce Prince mon vassal & il me fera hommage, ce qu'il n'a point encore fait. Ce fut dans le même esprit qu'il signa le Traité de Barcelone du 16. de Juillet 1255. par lequel il cede à Jacques Roy d'Arragon les Comtez de Barcelone, d'Urgel, de Roussillon & quelques autres Terres au-delà les Monts; & le Roy Jacques cede au Roy Loüis ses droits & ses pretentions sur Carcassonne, Beziers, Agde, Alby, Rodez, Cahors, Narbonne, Milan, Nismes, Toulouse, &c. Son désinteressement, lui fit refuser le Royaume de Sicile, que le Pape Urbain IV. lui offrit pour un de ses fils. Ce fut l'an 1267. que S. Loüis convoqua un Parl-

Ibid. l. 84. n. 53.

25 Aoust.

ment à Paris pour la mi-Carême, c'est-à-dire, le 24. de Mars. Il y prit de nouveau la Croix en presence du Legat; & il ne pensa plus qu'à se disposer à ce second voyage de la Terre Sainte. Il entendoit tous les jours l'Office Canonial, même les Heures de la Vierge avec le chant. Il disoit tous les jours l'Office des Morts à neuf leçons, même aux Fêtes les plus solemnelles. Il ne manquoit gueres à entendre deux Messes chaque jour, & souvent il en entendoit trois ou quatre. Ayant appris que quelques Seigneurs murmuroient de ce qu'il entendoit tant de Messes & de Sermons; il répondit: si je passois deux fois autant de temps à joüer aux dez ou à courir par les Bois en chassant aux bêtes ou aux oiseaux, personne n'en parleroit. Il se levoit souvent à minuit pour assister aux Matines qui se chantoient dans sa Chapelle. C'est de lui que nous sont venuës ces deux pieuses coûtumes de fléchir un genouil, en disant à la Messe au *Credo*, *&* *Homo Factus est*, & de se prosterner & demeurer quelque temps en priere quand on lit à la Sainte Messe la Passion pendant la semaine Sainte. Toute l'année il jeûnoit le Vendredi, & ne mangeoit point de viande le Mercredi: il s'en abstint aussi le Lundi pendant quelque temps, mais il cessa par conseil, à cause de la foiblesse de son corps. Les Vendredis du Carême & de l'Avent, il ne mangeoit ni fruit ni poisson. Il jeûnoit au pain & à l'eau le Vendredi Saint, & les veilles des quatre principales Fêtes de la Vierge, & quel-

Tom. 18. l. 85. n. 52.

ques autres jours de l'année. Il se confessoit tous les Vendredis. Aprés sa confession, il recevoit toûjours la discipline de la main de son Confesseur, avec cinq chaînettes de fer attachées au fonds d'une petite boëte d'yvoire, qu'il portoit dans une bourse à sa ceinture : & il donnoit quelquefois de semblables boëtes à ses enfans & à ses amis particuliers. Il avoit deux Confesseurs, un de l'Ordre des Freres Mineurs, & l'autre des Freres Prêcheurs. Il portoit le Cilice les Vendredis en Avent & en Carême, & aux Vigiles de la Vierge ; mais il le quitta enfin par le conseil de son Confesseur, avoüant qu'il l'incommodoit notablement. Ses aumônes étoient immenses. Tous les jours, quelque part qu'il fût, plus de six vingt Pauvres étoient nourris chez lui de pain, de vin & de viande, on en augmentoit le nombre en Carême, en Avent & aux autres jours de devotion. Le Roy les servoit souvent de sa main, & à quelques Vigiles solemnelles, il en servoit ainsi deux cens avant que de manger. Tous les jours à dîner & à souper il faisoit manger prés de lui trois pauvres vieillards, & leur envoyoit des mets de sa table. Tous les ans au commencement de l'hiver, il envoyoit une certaine somme aux Cordeliers & aux Jacobins de Paris, & disoit : ô que cette aumône est bien employée, à tant de Freres qui viennent de tout leur cœur à ces Convents pour étudier les saintes Lettres, & répandre ensuite ce qu'ils ont appris par tout le mon-

25. Aoust.

de pour la gloire de Dieu & le salut des ames. Il fonda plusieurs Monasteres & Hôpitaux, & entr'autres celui des Quinze-Vingts de Paris, où il assembla plus de trois cens cinquante Aveugles : sçachant que quelques personnes de sa Maison murmuroient de la profusion de ses aumônes ; il leur disoit : puisqu'il faut quelque fois faire trop de dépense, j'aime mieux la faire pour Dieu, que pour le monde & la vanité : & récompenser les dépenses excessives qu'on ne peut éviter pour les choses temporelles. Faisant baptiser solemnellement dans l'Eglise de Saint Denis un fameux Juif, dont il étoit le parrain, en presence des Ambassadeurs du Roy de Tunis, dont on lui faisoit esperer la Conversion : il leur dit dans l'ardeur de son zele : dites de ma part au Roy vôtre Maître, que je voudrois, tant je desire le salut de son ame, passer le reste de mes jours en prison chez les Sarrasins, sans jamais voir la lumiere du Soleil, pourvû que lui & son peuple se fissent Chrêtiens de bonne foi. Aprés avoir mis ordre aux affaires du Royaume, & fait son Testament ; il s'embarqua à Aigues-Mortes le 1. de Juillet de l'an 1270. il arriva le 8. à Cagliari en Sardaigne, où il declara que son dessein étoit de commencer par l'expedition de Tunis. On arriva devant cette Place le 16. du même mois. A peine les Troupes furent-elles à terre, que l'Armée Françoise se trouva hors d'état d'agir par les maladies, & sur tout la dissenterie. Tristan Comte de Nevers un

Ibid. l. 86. n. 4.

des Fils du Roy, mourut le 3. d'Août. Le Roy fut lui-même attaqué, & se voyant sur le point de mourir, il donna à Philippe son Fils aîné une instruction écrite de sa main pour se sanctifier lui-même, en gouvernant saintement & heureusement ses Peuples. Il reçût les derniers Sacremens dans de grands sentimens de pieté, pensant toûjours à la conversion du Royaume de Tunis. Il expira sur un petit lit couvert de cendres, les bras croisez sur la poitrine, un Lundi 25. Août 1270. âgé de cinquante-cinq ans. Ses funerailles se firent à Paris avec une trés-grande magnificence le 22. de May 1271. On mit d'abord les Ossemens à S. Denis, dans un Tombeau de pierre prés de Loüis son Pere & de Philippe Auguste son ayeul : mais on le couvrit depuis d'une Tombe richement ornée d'or & d'argent d'un ouvrage exquis. Il se fit incontinent plusieurs miracles à son Tombeau, & le Pape Boniface VIII. le canonisa solemnellement vingt-quatre ans aprés, c'est-à-dire, l'an 1297. La Bulle est datée d'Orviette du 11. d'Août. Huit jours aprés cette canonisation mourut un autre S. Loüis Evêque de Toulouse, petit neveu du Saint Roy, qui fut aussi canonisé en son tems. Il mourut à Brignoles en Provence le 19. d'Août 1297. âgé d'environ vingt-trois ans.

25. AOUST.

25. AOUST.

SAINT GENEST MARTYR.

Fête dans ſon Egliſe.

L'Egliſe fait en ce jour la Fête de deux Saints Geneſts Martyrs, l'un d'Arles, l'autre de Rome.

Le premier exerçoit l'office de greffier; n'étant encore que Catechumene, il refuſa d'écrire l'Arrêt des Empereurs Diocletien & Maximien qui condamnoit les Chrêtiens à la mort. Il avoit déja paſſé le Rhône à la nage pour éviter la fureur du Juge, & pour avoir le loiſir de recevoir le Baptême avant de s'expoſer à ſouffrir la mort; lorſque des Officiers du Prevôt le joignirent & lui trancherent la tête ſur les bords du Rhône. Les Chrêtiens bâtirent une Ville de ſon nom, de chaque côté du Rhône, à l'endroit par où il paſſa, avec un Pont qui faiſoit la communication de l'une à l'autre. Ces deux Villes ne ſubſiſtent plus.

Le ſecond étoit Comedien de profeſſion. Un jour pour faire ſa cour à l'Empereur Diocletien, il demanda qu'on fit ſur lui en plein Theatre les ceremonies que les Chrêtiens faiſoient pour conferer le Baptême: mais le Seigneur changea tout-à-coup le cœur de Geneſt, & il voulut trés-ſincerement être Chrêtien. Les Soldats, croyant qu'il railloit, vinrent pour faire ſemblant de le mener en priſon pour avoir voulu embraſſer le Chriſtianiſme contre les ordres de l'Empereur. Geneſt les ſurprit fort, en leur diſant ſerieuſement qu'il adoroit JESUS-

CHRIST comme le veritable & le ſeul Dieu qui meritoit d'être adoré, & qu'il étoit prêt de mourir plûtôt que de penſer, ou parler autrement ; l'Empereur indigné, le fit battre à coups de bâtons en preſence de tout le Peuple. Enſuite on le mit ſur le chevalet. On lui dechira le corps avec des ongles de fer, & on lui brûla les côtez avec des Flambeaux ardents. Enfin on lui trancha la tête le 25. Août l'an 303.

---

27. AOUST.

S. CESAIRE EVESQUE d'Arles.

SAint Ceſaire nâquit en 470. au Territoire de Châlons ſur Saone, d'une famille diſtinguée par ſa pieté. N'ayant encore que ſept ans, il ſe dépoüilloit de ſes habits pour en revêtir les Pauvres. A l'âge de dix-huit ans, il s'engagea dans la Clericature, & deux ans aprés il embraſſa l'état Monaſtique à Lerins ſous l'Abbé Porcaire. Eonius Evêque d'Arles ſon parent l'ordonna Diacre, & puis Prêtre ; & trois ans aprés il declara à ſon Clergé & à ſon Peuple qu'il deſiroit avoir Ceſaire pour Succeſſeur. Ceſaire ſçachant qu'on vouloit effectivement le faire Evêque, ſe cacha entre des Sepulchres : mais il en fut tiré & ordonné Evêque d'Arles en 501. étant âgé de trente ans, & gouverna cette Egliſe plus de quarante. Il laiſſoit aux Diacres & aux Economes tout le ſoin du temporel pour s'appliquer tout entier à la lec-

Hiſt. Eccleſ. Tom. 7. l. 31. n. 2.

ture & à la Predication. Il prêchoit tous les Dimanches & toutes les Fêtes. Quand il ne pouvoit prêcher par lui-même, il faisoit lire par des Prêtres ou par des Diacres ses Sermons ou ceux de S. Ambroise & de S. Augustin : & comme quelques Evêques se plaignoient que c'étoit leur confier la Predication contre l'usage de ce tems-là, il disoit : s'ils peuvent lire les paroles des Prophetes, des Apôtres & de nôtre Seigneur, ils peuvent bien lire les nôtres. Un de ses Secretaires le calomnia auprés d'Alaric Roy des Visigohts, & l'accusa faussement de faire tous ses efforts pour soûmettre aux Bourguignons le Territoire & la Ville d'Arles. Alaric, sans examiner la verité de l'accusation, l'envoya en exil à Bordeaux. Le feu prit une nuit dans la Ville, & le Peuple accourut vers S. Cesaire, le conjurant de l'éteindre par ces prieres. Il se prosterna en oraison devant les flammes, & aussitôt elles s'arrêterent : ce qui le fit regarder comme un Apôtre dans le lieu de son exil. Le Roy Alaric ayant reconnu son innocence, ordonna qu'il retournât à son Eglise, & que son Accusateur fut lapidé. Le Peuple accouroit déja avec des pierres : mais S. Cesaire l'ayant appris, alla promptement trouver le Roy, & obtint sa grace, pour lui donner moyen de faire penitence. A son retour tout le Peuple vint au-devant de lui avec des Cierges & des Croix, en chantant des Pseaumes ; & crût lui être redevable d'une grande pluye qui tomba alors aprés une grande secheresse. Il

fut encore calomnié de la même maniere, pendant que les François & les Bourguinons assiegeoient Arles. Peu s'en fallut que les Goths ne le fissent mourir, sous pretexte qu'un jeune Clerc de ses parens étoit descendu de nuit par le mur avec une corde pour aller se rendre aux Assiegeans. Mais une lettre jettée la nuit de la Ville par un Juif, & trouvée le lendemain matin, fit connoître bien clairement que ce n'étoit pas S. Cesaire qui vouloit trahir la Ville; mais que c'étoit les Juifs qui invitoient les Ennemis à planter leurs échelles de nuit au lieu où ils seroient de garde, à la charge de les garentir du pillage & de la captivité. Le Juif qui avoit écrit la lettre fut convaincu & puni : & S. Cesaire justifié & mis en liberté. Les François & les Bourguignons furent obligez de lever le Siege. On en mena dans la Ville un grand nombre qu'on avoit fait prisonniers, dont on remplit jusqu'aux Eglises. Comme ils manquoient de tout, le Saint fit vendre jusques au Vases sacrez pour les soulager dans leurs besoins; disant nôtre Seigneur a fait la cêne dans un plat de terre, & non en vaisselle d'argent : on peut bien donner ses Vases pour racheter ceux qu'il a rachetez par sa propre vie. Je voudrois bien sçavoir si ceux qui trouvent mauvais que l'on rachete les Serviteurs de Jesus-Christ aux dépens de ses Vases, ne voudroient pas eux-mêmes être rachetez à ce prix, si le même malheur leur arrivoit. Une nouvelle persecution l'obligea de passer en Italie. Vers l'an

N.

Ibid. n. 17. l'an 512.

512. la Ville d'Arles obéïssoit au Roy Theodoric, auprés duquel il fut encore accusé, jusqu'à être pris & mené sous bonne garde. Etant arrivé à Ravenne, il entra dans le Palais, & salua le Roy; qui voyant un Homme si intrepide & si venerable, se leva & lui rendit le salut avec beaucoup d'honnêteté. Quand S. Cesaire fut sorti, le Roy Theodoric dit aux siens, Dieu punisse ceux qui ont fait faire inutilement un si long voyage à un si Saint Homme. J'ai tremblé à son entrée, il a le visage d'un Ange, & il n'est pas permis de penser mal d'un personnage si venerable. Il lui envoya à son logis un Bassin d'argent, du poids de soixante livres, avec trois cens Sols * d'or, & lui fit dire; le Roy vôtre Fils vous prie, Saint Evêque de recevoir ce Vase qu'il vous donne, & de vous en servir pour l'amour de lui. S. Cesaire, qui hors les cüilleres ne se servoit point d'argent à sa table, fit vendre le Bassin publiquement, & en délivra plusieurs Captifs. On le vint dire au Roy, & que l'on trouvoit tant de Pauvres à la porte du Saint Evêque, qu'on ne pouvoit en approcher. Le Roy en fut édifié, & le loüa si hautement, que les Senateurs & les Grands s'empressoient à donner leurs aumônes, pour être distribuées par S. Cesaire. Etant allé à Rome, le Pape Symmaque lui donna le Pallium, & lui accorda plusieurs autres graces pour lui & pour son Eglise. Voyant approcher sa fin, il demanda combien il y avoit jusqu'à la Fête de S. Augustin; & dit, j'espere en nôtre Seigneur que

* Le Sol d'or valoit huit livres cinq sols. Hist. Eccles. l. 31. n. 36.

ma mort ne sera pas éloignée de la sienne: car vous sçavez combien j'ai toûjours honoré sa vertu & aimé sa Doctrine trés-Catholique. Il se fit porter sur une chaise dans le Monastere des Filles qu'il avoit fondé trente ans auparavant à Arles. Elles étoient alors plus de deux cens. Ce qui leur dit pour les consoler, ne fit qu'augmenter leur affliction: car il étoit aisé de voir qu'il alloit mourir. Aprés leur avoir donné sa benediction, & dit le dernier adieu, il retourna à l'Eglise Metropolitaine, & mourut entre les mains des Evêques, des Prêtres & des Diacres le 27. d'Août 542. Le Peuple se jetta sur ses habits pour les garder: à peine les Prêtres & les Diacres pûrent-ils empêcher de les mettre en pieces, & ses Reliques guerirent un grand nombre de malades.

---

28. Aoust.

SAINT AUGUSTIN DOCTEUR de l'Eglise.

Fête chez les Augustins. Hist. Eccles. Tom. 4. l. 18. n. 48.

SAint Augustin étoit Africain, né le 13. de Novembre l'an 354. à Tagaste Ville de Numidie. Ses Parens étoient Chrêtiens & de condition honnête. Son pere se nommoit Patrice, sa mere Monique. Etant tombé malade en son enfance, & en peril de mort; il demanda le Baptême, ayant déja été fait Catechumene par le signe de la croix & le sel: mais tout d'un coup il se porta mieux, & son Baptême fut differé. Il commença ses études à Madaure,

28. AOUST.

& alla les continuer à Carthage. Il dépeint lui-même dans le Livre de ses confessions les écüeils où il eût le malheur de donner pendant sa jeunesse. Il n'avoit que dix-neuf ans, qu'il se laissa séduire par les Manichéens. Sa mere plus affligée que si elle l'eût vû mort, ne vouloit plus manger avec lui: mais elle fut consolée par un songe. Elle se vit sur une regle de bois, & un jeune Homme éclatant qui venoit à elle d'un visage riant, lui demandant la cause de sa douleur. Elle répondit qu'elle pleuroit la perte de son Fils. voyez, lui dit-il, il est avec vous: en effet, elle le vit auprés d'elle sur la même regle. Elle raconta ce songe à S. Augustin, qui lui dit: c'est que vous serez ce que je suis; mais elle répondit sans hesiter, non: car on ne m'a pas dit: tu seras où il est; mais il sera où tu és. Depuis ce tems-là elle logea & mangea avec lui. Dans un autre occasion un Saint Evêque la voyant inconsolable des égaremens d'Augustin, lui dit pour soulager sa douleur: allez, il est impossible que le fils de ces larmes perisse. A l'âge de 29. ans il partit à l'insçû de sa mere pour aller à Rome, d'où il alla ensuite à Milan enseigner la Rhetorique en 384. Sa mere vint l'y trouver, & eût enfin la consolation de l'y voir baptiser par S. Ambroise la veille de Pâques, le 25. d'Avril l'an 387 S. Augustin aprés son Baptême ne songea plus qu'à retourner en Afrique avec sa Mere, son Fils Adeodat, & son Frere Navigius. Cinq jours aprés être arrivez à Ostie, Sainte Moni-

Ibid. n. 56.

que tomba malade de la fievre. Pendant sa maladie elle s'évanoüit un jour : & comme elle fut revenuë, elle regarda S. Augustin & son Frere Navigius, & leur dit : où étois-je & ensuite les voyant saisis de douleur, elle ajoûta, vous laisserez ici vôtre mere. Navigius témoignoit souhaiter qu'elle mourut plûtôt dans son païs. Mais elle le regarda d'un œil severe, comme pour le reprendre, & dit à S. Augustin. Voyez ce qu'il dit. Puis s'adressant à tous deux : mettez ce corps, dit-elle, où il vous plaira, ne vous en inquietez point : Je vous prie seulement de vous souvenir de moi à l'Autel du Seigneur, quelque part que vous soyez. Elle mourut le neuviéme jour de sa maladie dans la cinquante-sixiéme année de son âge l'an 387. Sitôt qu'elle eût rendu l'esprit, S. Augustin lui ferma les yeux: le jeune Adeodat s'écria en pleurant, mais tous les assistans le firent taire, ne voyant aucun sujet de larmes en cette mort, & S. Augustin retint les siennes avec un grand effort. On chanta des Pseaumes, & l'on porta le Corps à l'Eglise, on offrit pour la défunte le Sacrifice de nôtre Redemption : on fit encore des prieres auprés du Sepulchre, selon la coûtume, en presence du Corps, avant que de l'enterrer. S. Augustin ne pleura point pendant toute la ceremonie : mais enfin la nuit, il laissa couler ses larmes pour soulager sa douleur. Il y avoit déja environ trois ans que le Saint vivoit dans la retraite prés de Tagaste, lorsqu'il vint à Hippone pour y gagner à Dieu

Ibid. l. 19. n. 32.

un de ses amis qui y étoit Agent de l'Empereur. Le Peuple charmé de sa vertu, demanda instamment à l'Evêque Valere de l'ordonner Prêtre. Comme S. Augustin s'en deffendoit fondant en larmes, quelques-uns croyant le consoler, lui disoient; il est vrai que vous meritez une plus grande place, mais la Prêtrise approche de l'Episcopat. Enfin le desir du peuple fut accompli, & S. Augustin fut ordonné Prêtre l'an 391. il conserva toûjours l'amour pour la retraite, & voulut vivre à Hippone dans un Monastere, comme il avoit fait à Tagaste. L'Evêque Valere se sentant accablé de vieillesse & d'infirmitez, écrivit secretement à l'Evêque de Carthage, le conjurant qu'Augustin fut ordonné Evêque pour l'Eglise d'Hippone, comme son Coadjuteur plûtôt que comme son Successeur. En ayant obtenu une réponse favorable; il pria le Primat de Numidie, qui étoit Megalius Evêque de Calame, de venir visiter l'Eglise d'Hippone. Tout le monde en fut agreablement surpris: & le peuple demanda que la chose fut executée, témoignant par ses acclamations l'ardeur de son desir. Il n'y eût que Megalius qui fit difficulté de l'ordonner, ayant conçû de l'indignation contre S. Augustin, sans qu'on en sçache le sujet; il écrivit qu'il avoit donné à une femme un poison pour s'en faire aimer, du consentement de son mari; & cela sous pretexte d'un pain qu'il avoit envoyé pour Eulogie, sans y entendre finesse. Megalius pressé par le Concile de prouver ce qu'il avoit avancé,

Ibid. tom. 5. l. 20. n. 12.

cé, & ne le pouvant faire, en demanda pardon, & l'obtint : on reconnut si bien l'innocence de S. Augustin, qu'il lui imposa les mains. Ce fut l'an 395. vers la Fête de Noël, à l'âge de 42. ans. Il reconnut depuis qu'il avoit été ordonné contre les regles, & que le Concile de Nicée * avoit defendu de donner un Evêque à une Eglise, qui en avoit un vivant : mais ni lui ni Valere ne sçavoit alors cette regle. S. Augustin écrivant à S. Paulin, lui fit part de sa promotion à l'Episcopat ; & S. Paulin manda cette agreable nouvelle à Romanien ancien ami de S. Augustin. Depuis qu'il fut Evêque, il fut fort occupé d'arbitrages entre les Chrêtiens & les autres personnes de toutes Religions qui lui remettoient leurs differens. Mais il aimoit mieux juger des inconnus que ses amis ; disant, que des inconnus, il pouvoit acquerir un ami, & que des amis, il en perdoit un. Il donnoit quelquefois des Lettres de recommandation pour des affaires temporelles ; mais il les refusoit quelquefois à ses meilleurs amis, pour menager sa reputation, & ne se pas rendre dependant des Puissances. Il approuvoit & suivoit ces maximes qu'il avoit apprises de S. Ambroise, de ne faire jamais la demande d'aucun mariage & ne recommander personne pour une charge, de peur d'en avoir des reproches : & dans son païs n'aller jamais manger chez personne, quoiqu'il en fût prié ; pour ne pas exceder les bornes de la temperance. Ses habits & ses meubles étoient modestes, sans affec-

* Can. 8.

Ibid. l. 24. n. 38.

28. AOUST.

tation de propreté ni de pauvreté. Sa table étoit frugale, on n'y servoit ordinairement que des herbes & des legumes : on y ajoûtoit quelquefois de la chair, pour les hôtes & les infirmes ; mais il y avoit toûjours du vin. Hors les cuilliers qui étoient d'argent, toute la vaisselle étoit de terre, de bois ou de marbre : non par necessité, mais par amour pour la pauvreté. Sur sa table étoient écrits deux vers, pour défendre de médire des absents : ce qui marque qu'elle étoit sans nappe, suivant l'usage de l'antiquité. Il fut inflexible pour ne point accepter en faveur de l'Eglise des Biens qui fussent necessaires aux Parens de ceux qui les lui offroient ; disant, quiconque veut desheriter son fils, pour donner son bien à l'Eglise, qu'il cherche un autre qu'Augustin pour le recevoir : ou plûtôt s'il plaît à Dieu il ne trouvera personne. Se voyant âgé de prés de soixante & douze ans, il voulut pourvoir à son Successeur. Il fit pour cela assembler le Peuple dans l'Eglise le 26. de Septembre 426. Il y avoit deux Evêques presens, Religien & Martinien, & sept Prêtres, Saturnin, Leporius, Barnabé, Fortunatien, Rustique, Lazare & Eraclius. Alors il leur dit : Nous sommes tous mortels : dans la jeunesse, on espere un âge plus avancé : mais aprés la vieillesse, il n'y a plus d'autre âge à esperer. Je sçai combien les Eglises sont ordinairement troublées aprés la mort des Evêques : pour empêcher que ce mal n'arrive ici, je vous declare à tous ma vo-

Ibid. n. 40.

N. 43.

lonté, que je crois être celle de Dieu. Je veux que le Prêtre Eraclius soit mon Successeur. Il n'est pas besoin de m'étendre sur ses Loüanges. J'aime sa sagesse, & j'épargne sa modestie : il suffit que vous le connoissez, & que je veux ce que vous voulez. Tout le Peuple s'écria & repeta plusieurs fois. Dieu soit loüé. JESUS-CHRIST soit beni. Vive Augustin. Soyez nôtre Pere & nôtre Evêque. S. Augustin voyant combien le choix d'Eraclius étoit applaudi par le Clergé & par le Peuple; aprés en avoir fait dresser un Acte authentique par les Notaires; il ajoûta, je ne veux pas qu'on fasse pour lui, ce qu'on a fait pour moi. Mon Pere Valere d'heureuse memoire vivoit encore quand je fus ordonné Evêque, & je tins le Siege avec lui, ce que le Concile de Nicée a défendu, mais nous ne le sçavions ni lui ni moi. Je ne veux donc pas qu'on reprenne en mon fils ce qu'on a repris en moi. Il demeurera Prêtre comme il est, & sera Evêque quand il plaira à Dieu. Peu d'années aprés, les Vandales assiegerent Hippone. Le Siege dura prés de quatorze mois. Possidius & plusieurs autres Evêques du voisinage s'y étoient refugiez. Et comme ils étoient un jour à table, S. Augustin leur dit; sçachez que pendant le temps de cette calamité, je prie Dieu ou qu'il delivre cette Ville des Ennemis qui l'environnent, ou s'il en a disposé autrement, qu'il donne à ses Serviteurs la force de souffrir sa volonté, ou du moins qu'il me retire de ce monde. Il prêcha ce-

Ibid. tom. 6. l. 25. n. 26.

28. AOUST.

pendant dans l'Eglise, avec toute la force de son esprit & de son courage, jusques à sa derniere maladie. Ce fut une fievre qui lui prit le troisiéme mois du Siege. Il pratiqua ce qu'il avoit coûtume de dire à ses amis, que personne aprés avoir reçû le Baptême ne doit sortir de la vie sans penitence, même les Chrêtiens les plus vertueux, même les Evêques. Il fit donc attacher les Pseaumes de la Penitence contre la muraille prés de son lit, & les lisoit continuellement en versant des larmes. Environ dix jours avant sa mort; il demanda à ceux qui étoient auprés de lui, de ne laisser entrer personne dans sa Chambre, afin de pouvoir être plus uni à Dieu. Il mourut avec une entiere connoissance, sans que sa vûë, ou son oüie fut affoiblie, en presence de ses amis qui prioient avec lui, ayant vêcu 76. ans, dont il avoit passé environ quarante ans dans la Clericature. Le jour de sa mort fut le 28. d'Août 430. A ses funerailles on offrit à Dieu le Sacrifice en presence des Evêques. Il ne fit point de Testament, parce qu'il étoit si pauvre, qu'il n'avoit pas dequoi en faire. Il a signalé pendant sa vie son zéle à défendre l'Eglise contre toute sorte d'Heretiques, mais surtout contre les Pelagiens. L'établissement des Peres Augustins à Bordeaux, fut l'an 1287. La permission leur en fut donnée par le Chapitre de S. André, pendant la vacance du Siege, à la priere de Robert Bournel Evêque de Balhe & de Wils en Angleterre & Chancelier du Roy Edoüard I. De Lurbe

Egl. Metrop. de Bordeaux p. 2. c. 4. pag. 237.

& Chenut se sont trompez lorsqu'ils ont crû que ce Prelat étoit pour lors Archevêque de Bordeaux.

LA DECOLLATION DE S. Jean-Baptiste.

29. AOUST.

Fête de devotion. Bolland.

LA fermeté avec laquelle S. Jean-Baptiste reprit Herode Antipas du commerce scandaleux qu'il entretenoit avec Herodias fille d'Aristobule, Fils de Marianne & d'Herode Ascalonité, lui attira l'Arrêt de sa mort demandée par la Fille d'Herodias, & au milieu d'un Festin, comme le prix infâme qu'elle croyoit avoir merité en dansant avec l'applaudissement de toute l'Assemblée. Ce fut le 24. de Fevrier, jour auquel l'Eglise d'Orient en celebre la Fête. Quelques uns ont crû que l'Eglise Latine en fait la Fête le 29. d'Août, parce qu'on fait ce jour-là à Emese la Fête de la seconde Invention du Chef du S. Precurseur: mais il est sûr que long temps auparavant, & dés le quatriéme siecle, on en faisoit la Fête à Sebaste le même jour, & dés le cinquiéme siecle on la faisoit aussi en Italie.

On distingue trois Inventions ou Translations de la Tête de S. Jean-Baptiste. La premiere à Constantinople environ l'an 390. sous l'Empire de Theodose. On en fait la Fête le 24. de Fevrier. La seconde à Emese vers l'an 452. le 18. de Fevrier, sous les Empereurs Valentinien & Marcien. La troi-

29. Aoust.

siéme enfin est la Translation d'Emese d'abord à Lomane en 761. & ensuite à Constantinople vers l'an 850. elle y étoit encore en 1025. on en fait la Fête le 25. de May. La Ville d'Amiens en Picardie se felicite de posseder la précieuse Relique du Chef de S. Jean-Baptiste depuis l'an 1205. On croit communément que la Tête de S. Jean qu'on montre à S. Jean d'Angely, est celle de S. Jean d'Edesse, & non pas celle du S. Precurseur. Gregoire de Tours assûre qu'on conserve dans l'Eglise de Basas du Sang de S. Jean-Baptiste, comme nous l'avons déja remarqué ailleurs. Ce fut, dit-il, une Dame Françoise qui se trouva à Jerusalem dans le temps qu'on coupa la Tête à S. Jean-Baptiste, & qui le ramassa elle-même, & le porta ensuite à Basas, où elle fit bâtir une Eglise à l'honneur du Saint. Il paroît bien plus probable que ce furent les Disciples mêmes du S. Precurseur, qui ayant obtenu son Chef en ramasserent soigneusement les gouttes de Sang qui en decouloient, & les conserverent avec une si précieuse Relique. Quoiqu'il en soit, les Napolitains se flattent encore aujourd'hui d'avoir de ce même Sang de S. Jean-Baptiste, dont Charles I. leur fit present l'an 1270.

L. 1. Miracul. c. 19.

S. CLOUD OU CLODOALDE *Confesseur.*

7. Septembre.

Hist. Eccles. tom. 7. l. 32. n. 45.

CLodomir ayant été tué par les Bourguignons en 524. laissa trois Fils en bas âge, Theobalde, Gonthaire & Clodoalde, que Sainte Clotilde leur Ayeule faisoit élever auprés d'elle, & aimoit uniquement. Childebert leur Oncle craignant qu'elle ne voulut les faire reconnoître pour Rois, envoya secretement dire à son Frere Clotaire de venir à Paris pour deliberer ensemble de ce qu'ils devoient faire de ces trois Enfans, ou de les faire raser pour les reduire à l'état du Peuple, ou les faire mourir, pour partager le Royaume de Clodomir leur Pere. Clotaire se rendit à Paris, & Childebert fit courir le bruit qu'ils s'assembloient pour élever ces Enfans au Royaume. Ils firent dire cela même à la Reine Mere, en la priant de les leur envoyer pour ce sujet. Clotilde ravie de joye les envoya, en leur disant, je ne croirai pas avoir perdu le Roy mon Fils, si je vous vois regner. Quand ils furent arrivez, on les prit, & aprés s'en être bien assûrez, Childebert & Clotaire envoyerent Arcade, homme de confiance, porter à la Reine des ciseaux & une épée nuë, & lui dire : les Rois vos Fils demandent ce qu'il vous plaît qu'on fasse de ces Enfans. Si vous voulez qu'on leur coupe les cheveux, & qu'on les laisse vivre, ou

7. Septembre.

qu'on les égorge tous deux. On n'avoit pris que les deux aînez ; le troisiéme, sçavoir, Clodoalde avoit été sauvé par de braves gens. Clotilde effrayée de cette proposition, & outrée de douleur, dit dans le premier transport de sa colere. Si on ne les fait pas regner, j'aime mieux les voir morts que tondus. Arcade vint promptement dire aux deux Rois : executez vôtre dessein, la Reine y consent. Aussitôt Clotaire prit par le bras Theobalde l'aîné de ses Neveux, âgé de dix ans, le jetta par terre, & lui enfonça sous l'aisselle un couteau dont il le tua. Aux cris de l'Enfant, Gonthaire son Frere, âgé de sept ans, se jetta aux pieds de Childebert, & lui embrassa les genoux en pleurant, & disant, mon cher Pere, empêchez qu'on ne me tuë comme mon Frere. Childebert le visage trempé de larmes, dit à Clotaire, mon Frere, je vous prie de m'accorder la vie de cet Enfant, je vous donnerai pour lui tout ce qu'il vous plaira. Mais Clotaire lui répondit en fureur : tu le laisseras, ou tu mourras pour lui. C'est toi qui m'as engagé dans cette affaire, & tu manques sitôt à ta parole. Childebert lui rejetta l'Enfant, & Clotaire le prenant, lui perça le côté de son couteau, comme il avoit fait au premier. La Reine Clotilde fit mettre dans un cercueil les Corps de ses deux petits Fils, & les fit enterrer dans l'Eglise de S. Pierre. Ensuite elle se retira à Tours, où elle vecut & mourut saintement vers l'an 545. L'Eglise en fait la Fête le 3. de Juin. Cependant Saint

Cloud ayant été sauvé du massacre de ses deux Freres, se coupa les cheveux de sa propre main, & renonçant au monde, alla trouver S. Severin qui demeuroit prés de Paris, enfermé dans une Cellule, & reçût de lui l'Habit Religieux. Il pratiqua toutes les austeritez de la vie Monastique, & donna aux Monasteres & aux Eglises ce qui lui restoit d'heritages. Pour vivre plus inconnu aux Hommes, il se retira en Provence, où il demeura long temps, & y fit plusieurs Miracles. Il revint à Paris, où il fut reçû avec une grande joye; & à la priere du Peuple, l'Evêque Eusebe l'ordonna Prêtre vers l'an 551. Il bâtit un Monastere en un lieu nommé Nogent à deux lieuës au dessous de Paris sur la Seine, où il finit saintement ses jours vers l'an 560. Ce Monastere a été changé en Eglise Collegiale, qui conserve les Reliques du Saint, & le lieu a pris son nom. On honore tous les ans à Bordeaux la memoire de S. Cloud dans l'Eglise Paroissiale de S. Simeon.

LA NATIVITE' DE LA Sainte Vierge.

8. Septembre.

Fête d'obligation.

BAronius marque que cette Fête se faisoit à Rome du temps du Pape Sergius vers 688. & que S. Ildephonse en parle. Elle est marquée dans Bede, dans Usuard & dans Adon. Innocent IV. ordonna en 1243. qu'on feroit l'Octave. Innocent XI. pour

honorer davantage la Fête de la Nativité de la Sainte Vierge a institué celle du nom de Marie, qu'il a fixée au Dimanche dans l'Octave de la Nativité de la Sainte Vierge, en memoire de la delivrance de la Ville de Vienne en Austriche assiegée par les Turcs, & de la glorieuse Victoire que les Chrêtiens remporterent sur ces Infidéles. Le Decret de l'Institution de cette Fête est du 20. de Novembre 1683.

---

14. Septembre.

EXALTATION DE LA Sainte Croix.

Fête d'obligation.

Hist. Ecclef. tom. 8. l. 37. n. 31.

CE fut l'an 629. que l'Empereur Heraclius aprés avoir fait la paix avec Siroës Fils du malheureux Chosroës Roy de Perse, s'embarqua à Constantinople au commencement du Printems, pour rapporter à Jerusalem la veritable Croix que Siroës lui avoit renduë. Etant arrivé à Jerusalem, il remit la Croix à sa place, où elle étoit quatorze ans auparavant, lorsque Sarbazara l'avoit enlevée aux Chrêtiens. Elle étoit demeurée dans l'estui, comme elle avoit été emportée. Le Patriarche Zacharie avec son Clergé en reconnut les sceaux entiers, l'ouvrit avec la clef, l'adora, & la montra au Peuple. Plusieurs Manuscrits disent toûjours au plurier, *les Bois de la Croix*; ce qui montre qu'elle étoit partagée en plusieurs pieces. L'Eglise Latine celebre la memoire de la Sainte Croix rapportée par Heraclius

le 14. de Septembre : mais les Grecs n'y font mention que de l'Apparition faite à Constantin, quoique les uns & les autres nomment cette Fête l'Exaltation de la Sainte Croix ; & il est certain que l'on celebroit cette Fête, long-temps avant Heraclius. Il y a à Bordeaux une Eglise Paroissiale qui porte le nom de Sainte Croix, dont les Peres Benedictins sont Curez Primitifs, aussi bien que de celle de S. Michel.

S. AUSTIND OU OSTENT Prêtre de Bordeaux.

25. Septembre.

SAint Austind fut élû Archevêque d'Auch. Il presida à un Concile tenu à Jaca Ville du Royaume d'Arragon en 1060. où assisterent les Evêques de Saragoce, d'Urgel, d'Oleron, de Leitoure &c. On y ordonna entr'autres choses que les Prêtres suivroient le Rit de l'Office Romain. Il en celebra un autre à Auch en 1068. où assisterent tous les Suffragans, les Abbez & les Seigneurs de la Gascogne. On y determina que toutes les Eglises payeroient à la Cathedrale le quart de leurs Dixmes : mais on en exempta les Eglises dependantes de l'Abbaye de S. Orient, un des plus illustres Archevêques d'Auch, qui vivoit vers l'an 450. S. Austind gouverna long-temps & saintement son Diocese. Il mourut le 25. de Septembre. L'Eglise d'Auch en solemnise tous les ans la memoire.

Hist. Ecclef. tom. 13. l. 61. n. 30.

Egl Metrop. de Bordeaux, p. 2. c. 4.

28. SEPTEMBRE.

S. EXUPERE EVESQUE.

SAint Exupere étoit Prêtre de l'Eglise de Bordeaux avec S. Amand, avant d'être élû Evêque de Toulouse. S. Jerôme ne peut assez loüer le saint usage que ce S. Prelat faisoit des biens de son Eglise, de son amour pour les Pauvres. Quoi de plus riche, dit-il en écrivant à un Solitaire de France, que le Saint Evêque de Toulouse Exupere ? Il souffre la faim pour soulager celle des autres. Il se retranche le necessaire pour les empêcher de mourir. Il ne se reserve rien de ses revenus ; & pour les pouvoir distribuer plus abondamment aux membres souffrans de J. C. il ne fait point difficulté de porter le Corps de J. C. dans une corbeille faite de jonc, & son précieux Sang dans une coupe de verre. Vous êtes heureuse, dit-il, à une Sainte Veuve, de pouvoir vous adresser, quand vous le voulez, au Saint Evêque Exupere. Faites-le toûjours avec confiance, & conduisez-vous sans crainte par ses conseils : ils sont toûjours pleins de religion & de sagesse. Je ne puis retenir mes larmes, écrit-il à une autre Veuve, également respectable par sa pieté, lorsque je pense au triste sort de Toulouse. Si cette Ville subsiste encore, & si elle a échappé à la fureur des Vandales, helas ! c'est bien aux merites de son S. Evêque Exupere, qu'elle en est redevable. Le Saint assista au Concile de Cologne, & y défendit le Dogme

S. Paulin Ep. 2. ad Amandum.

S. Hier. Ep. 95. ol. 4. ad Rusticum Monachum.

Ep. 47. ol. 10. ad Furiam.

Ep. 91. ol. 11. ad Ageruchiam.

de la Divinité de J. C. contre l'impie Euphratas. Il consulta souvent le S. Siege sur differens points de Discipline, & nous avons dans le Droit Canon les réponses qu'il reçût du Pape Innocent I. Toulouse lui est redevable de la celebre Eglise de la Daurade. C'étoit auparavant un Temple consacré à Minerve, & le Saint le dedia à l'honneur de la Sainte Vierge. Ce fut lui aussi, qui environ cinquante ans aprés la mort de S. Saturnin premier Evêque de Toulouse, fit bâtir une Eglise à l'honneur de ce Glorieux Martyr, & y fit transferer ses Reliques. Elles avoient demeuré jusques-là dans un lieu nommé le *Taur*, parce que le Taureau, à la queuë duquel on avoit attaché le Saint, l'avoit traîné du haut du Capitole en bas jusqu'à cet endroit où la corde se rompit, & où il fut enseveli par deux Femmes Chrêtiennes. On conserve les Reliques de Saint Exupere dans cette même Eglise de S. Sernin ou Saturnin. On y voit son Sacré Chef, avec le Calice de verre dont il avoit coûtume de se servir en celebrant la Messe.

Hist. Eccles. tom. 1. l. 7. n. 47.

LA DEDICACE DE S. MICHEL Archange.

29. SEPTEMBRE.

Fête d'obligation.

CE fut sous le Pape Gelase I. vers l'an 493. qu'on dedia à l'honneur de S. Michel une Eglise sur le Mont Gargan dans la Poüille, pour conserver le souvenir de l'Apparition miraculeuse du S. Archange sur

cette Montagne, comme nous l'avons dit le 8. de May. On en bâtit aussi une a Rome pour la même raison sur le haut du Mole ou Sepulchre d'Adrien, qu'on appelle encore le Mont S. Ange. On tient qu'au temps de la Peste, qui desola la Ville de Rome l'an 590. S. Gregoire le Grand passant en Procession sur le Pont qui est vis à vis le Château, qu'on appelle à present S. Ange, apperçût un Ange qui rengainoit une épée, en signe que la colere de Dieu étoit appaisée : & entendit une Musique celeste qui chantoit l'Antienne *Regina Cœli lætare*, *Alleluja &c.* que l'Eglise chante depuis ce temps-là aprés la celebration de l'Office pendant le temps Paschal. On dit que les Cordeliers d'*Ara-Cœli* conservent la pierre sur laquelle l'Ange laissa imprimé les vestiges de ses pieds, avec l'Image de la Sainte Vierge, que S. Gregoire portoit pour lors. Toutes les fois que ces Religieux passent en Procession sur ce Pont, ils interrompent les Litanies ou autres Prieres pour chanter l'Antienne *Regina Cœli lætare*, en memoire de ce Miracle. On regarde S. Michel comme un des Protecteurs du Royaume de France. Louis XI. institua à Amboise le 1. d'Août l'an 1469. l'Ordre Militaire de S. Michel. Les Chevaliers portoient un Collier d'or fait de coquilles entrelacées l'une à l'autre, & posées sur une chainette d'or, d'où pendoit une Medaille de S. Michel. Leur Devise étoit *immensi tremor Oceani*. L'Abbaye du Mont S. Michel en Normandie sur un Rocher au milieu de la Mer, doit son ori-

Rome, Moderne. Tom. 4.

Monastere prés du Capitole.

gine à une Apparition miraculeuse de l'Archange S. Michel faite à S. Aubert Evêque d'Avranches l'an 709. Ce Prelat y fonda d'abord une Eglise qu'il donna à des Chanoines. Richard Duc de Normandie y fonda en 966. une riche Abbaye de l'Ordre de S. Benoît : & Richard II. son Fils acheva l'Eglise en 1026. L'Eglise Paroissiale de S. Michel de Bordeaux est trés-belle. Son Clocher est un des plus hauts & des plus beaux du Royaume. Cette Eglise est desservie par vingt-quatre Prêtres Beneficiers, en y comprenant le Curé ou Vicaire perpetuel. Le Pape Paul II. à la sollicitation de Loüis XI. donna le 6. de Juillet une Bulle pour les ériger en Chapitre Collegial, comme celui de S. Seurin : mais cette Bulle n'a point eû jusqu'ici son effet,

Egl. Metrop. de Bordeaux 2. p. 3. c. 11. pag. 128.

I. OCTOBRE.

S. REMI EVESQUE DE RHEIMS.

Fête dans sa Paroisse.

Hist. Eccles. tom. 6. l. 29. n. 43.

SAint Remi nâquit dans le Territoire de Laon vers l'an 450. Son Frere Principius fut Evêque de Soissons, & est honoré comme un Saint le 23. de Septembre. Son Pere Emilius & sa Mere Celinie étant déja fort avancez en âge, un S. Solitaire, nommé Montan, connut par revelation qu'ils auroient encore un Fils qui seroit nommé Remi, & procureroit le salut des Peuples. Il le dit à Celinie, & ajoûta pour preuve de sa prediction : je suis aveugle, comme vous voyez, mais en me frottant les yeux de

I. Octobre.

vôtre lait, je recouvrerai la vûë. L'Enfant nâquit, & fut nommé au Baptême Remigius ou Remi ; & le Solitaire Montan recouvra la vûë par le lait de la Mere. Sa Nourice Balsamie est comptée aussi entre les Saints, & connuë à Rheims par une Eglise Collegiale qui porte le nom de Sainte Nourice. Elle fut Mere de Celsin depuis Disciple de S. Remi, & connu à Laon sous le nom de S. Soussin. Sidonius regarde S. Remi comme l'homme le plus éloquent de son temps. Sa vertu n'étoit pas moindre. Aprés la mort de Benage Evêque de Rheims, il fut élû pour lui succeder, d'un consentement unanime du Peuple, malgré sa resistance & sa jeunesse, car il n'avoit que vingt-deux ans. On rapporte son Ordination à l'an 471. Il eût le bonheur de baptiser le premier Roy Chrêtien qu'ait eû la France. Voici de quelle maniere. En 493. Clovis épousa Clotilde Fille de Chilperic & Niece de Gondebaut Roy des Bourguignons. Elle étoit Chrêtienne & Catholique, quoique le Roy son Oncle & toute la Nation fit profession de l'Arrianisme. Le premier fruit du Mariage de Clovis & de Clotilde fut un Fils qu'elle voulut faire baptiser ; & fit orner pour cela l'Eglise de tapisseries, pour attirer au moins le Roy par cet exterieur. L'Enfant fut baptisé, & nommé Ingomer, mais il mourut portant encore l'habit blanc, c'est-à-dire, dans la semaine de son Baptême. Clovis en fit des reproches amers à Clotilde, & lui dit : s'il avoit été consacré au nom de mes Dieux, il ne seroit pas mort : mais étant

Hist. Eccles. tom. 7. l. 30. n. 45. 46.

étant baptisé au nom du vôtre, il ne pouvoit vivre. La Reine répondit : je rends graces à Dieu, qui ne m'a pas jugée indigne de porter un Enfant qu'il a appellé à son Royaume. Elle eût ensuite un autre Fils qu'elle fit baptiser, & le nomma Clodomer. Il tomba aussi malade, & le Roy dit : il ne peut en arriver autrement, il mourra incontinent comme son Frere, ayant été baptisé au nom de vôtre Christ. Il guerit toutefois, par les prieres de sa Mere. Elle ne cessoit d'exhorter le Roy à quitter les Idoles, & à reconnoître le vrai Dieu : mais elle ne pût le persuader, jusqu'à ce qu'il se trouva en peril, faisant la Guerre aux Allemans. Il leur donna une bataille où les François furent battus & prêts à être défaits. Alors Clovis élevant les yeux au Ciel, dit avec larmes : Jesus-Christ, que Clotilde dit être le Fils du Dieu vivant, j'implore ton secours. Si tu me donnes la Victoire, je croirai en toi & me ferai baptiser en ton nom. J'ai invoqué mes Dieux, mais je vois qu'ils n'ont point de pouvoir. Je t'invoque maintenant, & je veux croire en toi : delivre-moi seulement de mes ennemis. Comme il parloit ainsi, les Allemans tournerent le dos, & commencerent à fuir, & ayant leur Roy tué, ils se soumirent & demanderent quartier. Ce fut vers l'an 496. au retour de cette expedition, Clovis passant par Toul, prit un S. Prêtre nommé Vedaste ou Vast, qui l'instruisit pendant le chemin pour le preparer au Baptême qu'il desiroit. Alors la Reine fit venir secretement S. Remi, qui

N. 40.

continua de l'instruire. S. Pere, dit le Roy je vous écoute volontiers, mais il reste une difficulté : le Peuple qui m'obéit ne voudra point quitter les Dieux. Je vais leur parler suivant vos instructions. Il assembla donc les François ; mais avant qu'il leur parlât, ils le previnrent, & touchez de Dieu, ils s'écrierent tout d'une voix : Seigneur, nous quittons les Dieux mortels & nous sommes prêts à suivre le Dieu immortel que Remi enseigne. On prepara tout pour le Baptême du Roy & des François. S. Remi & S. Vast continuerent de les instruire, & leur faisoient observer, suivant les Canons, quelques jours de jeûne & de penitence. Cependant plusieurs Evêques se rendirent à Rheims pour cette solemnité : & sans differer jusqu'a Pâques, on jugea à propos de la faire le jour de Noel. On avoit tapissé les ruës depuis le Logis du Roy jusqu'à l'Eglise, qui étoit éclairée de cierges parfumez, & le Baptistaire rempli d'odeurs exquises. On marcha en Procession portant les Croix & les Evangiles, & chantanr des Litaniés. S. Remi tenoit Clovis par la main, suivi de la Reine & du Peuple. En marchant le Roy lui dit : mon Pere est-ce là le Royaume de Dieu que vous me promettez. Non répondit l'Evêque, ce n'est que le commencement du chemin pour y arriver. Dans l'action du Baptême, il lui dit : baissé la tête fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé ; & brûle ce que tu as adoré. Il baptisa ensuite Alboflede Sœur du Roy, & trois mille personnes de son Armée. Alboflede

mourut peu de temps aprés ; & comme le Roy en étoit sensiblement affligé, S. Remi lui écrivit une Lettre de consolation ; où il lui represente, qu'ayant conservé la grace de son Baptême, il est à croire qu'elle a reçû la Couronne des Vierges. Lantilde autre Sœur de Clovis, qui étoit tombée dans l'Heresie Arrienne, ayant professé la Foi Catholique, reçût la Confirmation. Le Roy aprés son Baptême, donna à S. Remi plusieurs Terres en diverses Provinces, mais S. Remi les distribua à diverses Eglises, de peur que les François ne crussent qu'il eût travaillé à leur Conversion par interêt. Il en donna une partie considerable à l'Eglise de Sainte Marie de la Ville de Laon, & y mit pour Evêque Henebaud, qui avoit épousé la Niece de S. Remi, & s'en étoit separé pour vivre dans la pieté. Telle fut l'origine de l'Evêché de Laon, qui faisoit auparavant partie du Diocese de Rheims. S. Remi mourut le 13. de Janvier l'an 533. d'autres croyent 545. Comme on portoit son Corps pour l'enterrer dans l'Eglise des Saints Martyrs Timothée & Appollinaire, lorsqu'on fut arrivé auprés de la Chapelle de S. Christophle Martyr, le cercueïl devint tout à coup immobile, & on ne pût le remuër que pour le mettre dans cette Chapelle, où personne n'avoit encore été enterré. On le plaça prés de l'Autel de Sainte Genevieve, avec laquelle S. Remi avoit une sainte & étroite amitié. Nous avons son Testament, où il instituë heritiers l'Eglise de Rheims & ses deux Neveux, Loup Evêque de Sois-

Hist. Eccles. tom. 7. l. 31. n. 43.

I. Octobre.

sons Fils de son Frere Principius, & Agricola Prêtre, qu'il avoit élevé dans sa Maison. On voit par ce Testament que S. Remi avoit plusieurs Terres, & un grand nombre d'Esclaves, puisqu'il en nomme jusqu'à quatre-vingt-quatre. Entre ses Legs, celui-ci paroît le plus remarquable : je laisse à mon Eglise un Vase d'argent, qui m'a été donné par le Roy Clovis, d'illustre memoire, que j'ai levé des sacrez Fonts de Baptême : & je veux que l'on en fasse une petite Tour, & un Calice orné d'images. Cette Tour servoit de Ciboire, pour conserver l'Eucharistie. L'Eglise honore la memoire de S. Remi le premier jour d'Octobre, jour de la Translation de ses Reliques. L'an 852. Hincmar Archevêque de Rheims ayant augmenté l'Eglise de Rheims, y fit construire une Cave magnifique, dans laquelle il transfera le Corps du Saint, en présence de tous les Evêques de la Province. Il fut trouvé entier, & mis dans une Chasse d'argent avec le linceul dont il étoit enveloppé : mais une partie du linceul avec le suaire ou mouchoir qui couvroit sa Tête, fut mis dans une cassette d'yvoire, & porté à l'Eglise de Nôtre-Dame, qui est la Cathedrale. Hincmar n'osa rien prendre du Corps Saint, & Loüis Roy de Germanie lui en ayant demandé quelque partie, il lui écrivit, qu'il regarderoit comme une grande temerité, de diviser un Corps que Dieu avoit conservé entier durant tant d'années. Au devant du Sepulchre, il mit un ouvrage d'or, orné de pierreries, où étoit

Hist. Ecclef. tom. 10. l. 49. n. 6.

une petite fenêtre, par laquelle on pouvoit voir le Tombeau. Le même Hincmar, à l'occasion du Sacre de Charles couronné Roy de Lorraine à Mets le 5. de Septembre 689. fait mention de l'Huile miraculeuse envoyée du Ciel, dont S. Remi se servit pour consacrer le Roi Clovis. L'an 1049. le Pape Leon IX. vint à Rheims à la priere d'Herimar Abbé de S. Remi, pour faire la Dedicace de la nouvelle Eglise, que cet Abbé avoit bâtie à l'honneur du Saint. Il se fit encore une nouvelle Translation de ses Reliques. Le Pape les porta lui-même d'abord sur ses épaules. Il ordonna que personne ne celebreroit la Messe sur le grand Autel où l'on plaça ces Reliques, que l'Archevêque de Rheims & l'Abbé de Saint Remi, & deux fois l'année sept Prêtres choisis de l'Eglise de Rheims. Cette Translation se fit comme les precedentes le premier jour d'Octobre.

Ibid. tom. 11. l. 51. n. 25.

Ibid. tom. 12. l. 59. n. 59.

S. FRANÇOIS FONDATEUR des Freres Mineurs.

4. Octobre.

SAint François nâquit à Assise en Ombrie dans l'Etat Ecclesiastique, l'an 1182. Il fut nommé Jean au Baptême, mais depuis on lui donna le surnom de François, à cause de la facilité avec laquelle il avoit appris la Langue Françoise, necessaire alors aux Italiens pour le commerce. Pierre Bernardon y appliqua son Fils dés la premiere jeunesse, aprés lui avoir fait prendre quelque

Fête chez les Peres de S. François.

Hist. Ecclef. tom. 16. l. 76. n. 29.

4. Octobre.

petite connoissance des Lettres. François eût dés son enfance une tendresse particuliere pour les Pauvres ; & ayant un jour refusé l'aumône à un qui la lui demandoit, il en eût un tel remords qu'il courut aprés, pour la lui donner, & promit à Dieu que tant qu'il en auroit le pouvoir, il n'en refuseroit aucun : ce qu'il observa toute sa vie. Au sortir d'une grande maladie, s'étant fait faire un habit trés-propre, il rencontra un Gentilhomme pauvre & mal vêtu : il en fut si touché qu'il se depoüilla de son habit neuf, & l'en revêtit. La nuit suivante il vit en songe un grand Palais rempli d'armes marquées de Croix : & comme il demandoit à qui étoit tout cela, il lui fut dit que c'étoit pour lui & pour ses Soldats. Il prit ce songe au pied de la lettre, & prit la resolution de prendre le parti des armes. Il s'étoit déja mis en chemin, quand il lui fut dit dans un autre songe qu'il ne devoit pas quitter le Maître pour le Serviteur, & que c'étoit Dieu qu'il devoit servir. Un jour étant entré dans l'Eglise de S. Damien, située hors la Ville d'Assise à quatre cens pas, & tombant en ruine de vieillesse, il se prosterna en prieres devant le Crucifix ; & comme il le regardoit, les yeux baignez de larmes, il oüit une voix, qui lui dit par trois fois, François, va repare ma Maison qui tombe comme tu vois. Il se leva, fit le Signe de la Croix, alla chez lui prendre des étoffes, qu'il porta à Foligny Ville voisine, les vendit, & même son cheval : puis il revint à l'Eglise de S. Da-

mien, où il trouva un pauvre Prêtre, nommé Pierre, à qui il offrit son argent, pour les reparations de l'Eglise, & le soulagement des Pauvres, le priant qu'il demeurât quelque temps avec lui. Le Prêtre consentit de recevoir François, mais non pas son argent, craignant l'indignation de ses Parens. François jetta son argent dans une fenêtre, comme si ç'eût été de la poussiere, & demeura quelque temps avec ce Prêtre. Son Pere l'ayant sçû, accourut en fureur à S. Damien, mais François se deroba à sa colere, se cacha dans une fosse, & y passa quelques jours en prieres. Puis s'accusant de lâcheté, il sortit plein de joye & de confiance, & retourna à Assise. Plusieurs en le voyant si défiguré, & si different de lui-même: crurent qu'il avoit perdu l'esprit, & couroient aprés lui avec de grandes huées, lui jettant de la bouë & des pierres, & il passoit au milieu d'eux sans s'émouvoir. Mais son Pere indigné accourut au bruit, & l'ayant traîné chez lui, ajoûta les coups aux reproches, l'enferma & le lia comme un insensé. Peu de temps aprés il fit un voyage, pendant lequel la Mere de François n'approuvant pas la conduite de son Mari, laissa aller son Fils en liberté, & il retourna à S. Damien. Le Pere étant revenu, l'y alla chercher, & ayant trouvé son argent dans la fenêtre où le Saint l'avoit jetté, il lui dit de venir devant l'Evêque d'Assise * pour y renoncer à tout ce qu'il esperoit de lui. Sitôt que François fut devant l'Evêque, il n'attendit pas que son

* Guy Evêque d'Assise.

4. Octobre.

Pere parlât, & sans rien dire de son côté, il se dépoüilla de tous ses habits, & les rendit à son Pere : alors on vit qu'il portoit un cilice sous ses habits mollets. Le bon Prelat voyant la ferveur de ce jeune homme, se leva, le prit entre ses bras, & le couvrit de son manteau, ordonnant à ses gens d'apporter de quoi le vêtir. On lui donna un mechant manteau d'un païsan qui étoit au service de l'Evêque. François le reçût avec plaisir, y fit une Croix avec du mortier qu'il rencontra par hasard, & s'en couvrit à demi. En rendant ses habits à son Pere, il dit : jusqu'ici je vous ai appellé mon Pere sur la Terre, desormais je dirai plus hardiment : nôtre Pere qui êtes aux Cieux. François étoit alors dans sa vingt-cinquiéme année, car c'étoit l'an 1206. Il sortit de la Ville, & s'en alla dans les bois, chantant à haute voye les loüanges de Dieu. Il se mit ensuite à servir les Lepreux. Il leur lavoit les pieds, baisoit & bandoit leurs ulceres : mais se souvenant de l'ordre qu'il avoit reçû de Nôtre Seigneur de reparer l'Eglise de S. Damien, il retourna à Assise, & entreprit de faire le bâtiment par le secours des aumônes. Aprés avoir reparé S. Damien, il entreprit encore de reparer l'Eglise de S. Pierre, & celle de Nôtre-Dame de la Portioncule. Il passa ainsi environ deux ans depuis sa premiere conversion. Un jour il entendit lire à la Messe l'endroit de l'Evangile, où Nôtre Seigneur dit à ses Apôtres : ne portez ni or ni argent, ni autre monnoye dans vos bourses, ni sac pour

Ibid. n. 53.

le voyage : ni deux tuniques, ni sandales, ni bâtons : aussitôt rempli d'une joye inexplicable, il dit : voilà ce que je cherche, voilà ce que je desire de tout mon cœur. Il commença dés-lors à pratiquer ces paroles à la lettre, & à inviter les autres à la penitence par des discours simples, mais solides & efficaces qui étonnoient les Auditeurs, & penetroient jusqu'au fonds du cœur. Il commençoit toûjours par ces mots : Dieu vous donne la paix. Ayant assemblé jusqu'à onze Disciples, il songea à faire approuver sa nouvelle Regle par le S. Siege. Etant arrivé à Rome, il y trouva Guy Evêque d'Assise, qui le reçût avec grande joye, & lui promit la protection du Cardinal Jean de S. Paul Evêque de Sabine. Peu de jours aprés, François se presenta au Pape, qui ayant l'esprit agité de grandes affaires, n'eût pas loisir de l'écouter, & le rebuta. Mais ayant eû un songe pendant la nuit, qui lui fit connoître le merite du Pauvre, qu'il avoit rejetté, il le fit chercher & amener en sa presence. Il vit en cet Homme une merveilleuse simplicité, accompagnée de pureté de cœur, de fermeté dans sa resolution, & d'un zele ardent. Il le prit en affection, & il inclinoit à lui accorder sa demande, mais il y trouva de l'opposition de la part des Cardinaux, qui croyoient voir dans ce nouvel Institut, quelque chose qui étoit au dessus des forces humaines. Alors le Cardinal Jean de S. Paul dit au Pape, si vous rejettez la demande de ce pauvre Homme, prenez garde que vous ne

Ibid. n. 54.

4. Octobre.

rejettiez l'Evangile, puisque la forme de vie dont il demande la confirmation, n'est autre chose. Car de dire que la perfection de l'Evangile, ou le vœu de l'accomplir, contient quelque chose de deraisonnable ou d'impossible ; c'est blasphemer contre J. C. Auteur de l'Evangile. Le Pape touché de cette raison, se tourna vers François, & lui dit : priez Dieu, mon Fils, qu'il nous fasse connoître sa volonté par vous. Le S. Homme pria, & aprés avoir encore entretenu le Pape, il lui persuada d'approuver sa Regle. Cette Approbation par le Pape Innocent III. ne fut que de vive voix, & il la donna l'an 1210. Aprés que S. François eût obtenu du Pape Innocent l'Approbation qu'il souhaitoit, il s'en retourna avec ses Compagnons dans la Vallée de Spolete. Là ils commencerent ensemble à examiner s'ils devoient converser avec les Hommes, ou chercher la solitude : S. François ayant prié ardemment sur ce sujet, il comprit que Dieu l'avoit envoyé pour lui gagner des Ames. Il se retira donc avec ses Compagnons dans une Cabane abandonnée prés d'Assise, où ils s'appliquoient continuellement à la priere : mais elle étoit plus mentale que vocale, parce qu'ils n'avoient pas encore de Livres pour dire l'Office, tant leur pauvreté étoit grande. Leur principal Livre étoit une Croix de bois que François avoit plantée au milieu de la Cabane, & au tour de laquelle ils prioient. Il leur apprit à rendre un respect particulier aux Prêtres, & à s'attacher fermement à la Foi de

Ibid, l. 77. n. 8.

l'Eglise Romaine, & la confesser simplement. La reputation de la Sainteté de François étoit si grande, que quand il entroit dans une Ville, on sonnoit les cloches, le Clergé & le Peuple venoient le recevoir avec des Cantiques de joye & des rameaux. Les uns touchoient ses habits, les autres baisoient ses pas ; on s'estimoit heureux de pouvoir lui baiser les mains ou les pieds. Son Compagnon étonné qu'il souffrit ces honneurs, lui en demanda la raison ; le S. Homme répondit, sçachez, mon Frere, que je renvoye à Dieu tous ces respects, sans m'en rien attribuer : comme une image renvoye tout l'honneur qu'on lui rend à son original ; & les autres y gagnent, en honorant Dieu dans la plus vile de ses Créatures. Il prêcha à Assise pendant ce Carême 1212. & fit plusieurs conversions, dont la plus considerable est celle de Sainte Claire. S. François étant venu au Concile de Latran en mille deux cens quinze, delibera de nouveau s'il s'appliqueroit à la Predication, ou à l'Oraison seulement. Il envoya consulter pour cela Frere Silvestre de Sainte Claire, qui repondit que la volonté de Dieu étoit que François devoit prêcher. Il obeït aussi-tôt, & parut avoir une nouvelle grace pour ce Ministere. Etant retourné à Rome pour quelques affaires de son Ordre, le Cardinal Hugolin Protecteur des Freres Mineurs l'engagea malgré lui à prêcher devant le Pape. Il composa pour cela un Sermon, & l'apprit avec soin. Quand il fut en presence du Pape, il oublia tellement

Ibid. n. 59.

4. Octobre.

son Sermon, qu'il ne pût en dire un mot : mais aprés l'avoir declaré humblement, & invoqué le Saint Esprit, les paroles lui vinrent en abondance, & il parla avec tant de force & d'éficace, que le Pape & les Cardinaux en furent vivement touchez. Le Saint voyant son Ordre augmenter de jour en jour, crût devoir faire autoriser plus solemnellement par Honorius III. sa maniere de vivre, qu'Innocent III. n'avoit approuvé que de vive voix. La regle de S. François fut ainsi confirmée autentiquement par une Bulle expresse du 29. Novembre 1223. Le zéle de François pour le salut des Infidéles, lui fit entreprendre trois differens voyages pour travailler à leur Conversion. Le premier fut en 1212. il s'étoit embarqué, mais les vents contraires l'obligerent à relâcher en Esclavonie d'où il revint à Ancone. Le second fut en 1213. il passa en Espagne pour aller à Maroc : mais une maladie le retint, & l'obligea de retourner en Italie. Enfin en 1219. il s'embarqua à Ancone avec onze Compagnons de son Ordre sur les Bâtimens qui portoient du secours au Siege de Damiette. Peu de jours aprés qu'il y fut arrivé, les Chrêtiens se preparerent à combattre contre les Infidéles, & François dit à son Compagnon nommé le Frere Illuminé : le Seigneur m'a fait connoître, que si l'on en vient aux mains, les Chrêtiens auront du désavantage. Si je le dis, je passerai pour un fou : si je ne le dis pas, ma conscience en sera chargée : que vous en semble ? Son Compagnon ré-

Ibid. l. 78. n. 27.

pondit : Mon Frere, ne vous arrêtez pas au jugement des Hommes ; ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on vous croit insensé : déchargez vôtre conscience, & craignez Dieu plus que le monde. Aussi-tôt François alla declarer sa revelation, qui fut prise pour une reverie : on donna le combat, les Chrêtiens furent battus & perdirent environ six mille hommes. François, aprés s'être fortifié par la priere, ne laissa pas de marcher au Camp des Infidéles avec son Compagnon. Les Sarrasins accoururent à eux, les chargerent d'injures & de coups, & les lierent. François leur dit : je suis Chrêtien, menez-moi à vôtre Maître. C'étoit le Sultan d'Egipte Melic-Camel ou Meledin. Il demanda aux deux Religieux, qui les avoit envoyez ? François répondit : c'est le Dieu trés-haut qui m'a envoyé, pour vous montrer à vous & à tout vôtre Peuple la voye du salut. Le Sultan voyant son courage, l'écouta paisiblement pendant quelques jours, & l'invita à demeurer auprés de lui. François répondit : si vous voulez vous convertir avec vôtre Peuple, je demeurerai volontiers avec vous pour l'amour de Jesus-Christ. Que si vous balancez d'embrasser sa Loy, en quittant celle de Mahomet ; faites allumer un grand feu, & j'entrerai dedans avec vos Prêtres, afin que vous voyez quelle est la foi qu'il faut suivre. Le Sultan répondit : je ne crois pas qu'aucun de nos Imans voulût entrer dans le feu pour sa Religion : & en effet, il en avoit vû un des plus anciens disparoître à

la proposition du Saint Homme, qui repliqua : si vous voulez me promettre pour vous & pour vôtre Peuple d'embrasser la Religion Chrêtienne, en cas que je sorte du feu sain & entier, j'y entrerai seul : si je suis brulé, on l'imputera à mes pechez ; mais si Dieu me conserve, vous reconnoîtrez J. C. pour vrai Dieu & Sauveur de tous les Hommes. Le Sultan craignant une sedition, s'il acceptoit cet offre, le congedia en lui offrant de riches presens, & lui disant, priez Dieu pour moi, afin qu'il me fasse connoître la Religion qui lui est la plus agréable. S. François avoit accoûtumé de partager tout son temps en deux, l'action pour l'utilité du prochain, & le repos de la contemplation, pour lui-même. Ainsi deux ans avant sa mort, c'est-à-dire en 1224. Aprés plusieurs travaux, il se retira sur le Mont Aluerne * pour y passer son Carême de S. Michel, c'est-à-dire, les quarante jours qu'il avoit coûtume de jeûner, depuis l'Assomption de Nôtre-Dame jusqu'à la fin de Septembre. Dieu lui fit connoître qu'à l'ouverture du Livre de l'Evangile, il apprendroit ce qui pouvoit être en lui de plus agréable à Dieu. Ayant donc encore beaucoup prié, il prit le Livre sur l'Autel, & le fit ouvrir par Frere Leon, qu'il avoit retenu seul pour Compagnon dans cette Solitude. Il ouvrit le Livre trois fois, & toutes les trois il rencontra la Passion de Nôtre Seigneur, d'où François conclut qu'il devoit avant que de mourir, se conformer encore plus qu'il n'avoit fait

Ibid l. 79. n. 5.

* Cette Montagne est aux confins de la Toscane, & fait partie de l'Apennin, située entre l'Arne & le Tibre, assez prés de Camaldoli & Vallombreuse.

aux douleurs de la Passion. Il ne fut pas long temps à l'éprouver & à s'en appercevoir. Un matin vers la Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, qui est le quatorziéme de Septembre, comme il prioit au côté de la Montagne, il vit un Seraphin, ayant six aîles ardentes & lumineuses, qui descendoit du haut du Ciel, d'un vol trés-rapide. Quand il fut proche, François vit entre ses ailes, la figure d'un Homme, ayant les mains & les pieds étendus & attaché à une Croix. Deux aîles s'élevoient au dessus de sa tête, deux étoient étenduës pour voler, & deux couvroient tout son Corps. A peine la vision eût-elle disparu, qu'aussitôt commencerent à paroître à ses mains & à ses pieds les marques des cloux, comme il les avoit vûs dans l'image du Crucifix. Ses mains & ses pieds paroissoient percez de Cloux dans le milieu: les têtes des Cloux se voyoient au-dedans des mains, & au-dessus des pieds, & les pointes repliées de l'autre côté, & enfoncées dans la chair. A son côté droit paroissoit une cicatrice rouge, comme d'un coup de lance: & souvent elle jettoit du sang, dont sa tunique étoit arrosée. Quelque soin que prît François de cacher ses Stigmates, il ne pût empêcher que l'on ne vit ceux des mains & des pieds. Quoique depuis ce temps-là il marchât chaussé, & tint presque toûjours ses mains couvertes. Les Stigmates furent vûs par plusieurs de ses Confreres, qui bien que trés-dignes de foi par leur Sainteté, l'assûrerent depuis par serment, pour ôter tout pretexte d'en douter. Quelques Cardinaux

4. OCTOBRE.

les virent, & ont rendu témoignage à cette verité de vive voix & par écrit. Enfin le Pape Alexandre IV. prêchant au Peuple en presence de S. Bonaventure, assûra que pendant la vie du Saint, il avoit vû ces sacrez Stigmates de ses propres yeux. A la mort du Saint, plus de cinquante de ses Freres, & un nombre infini de personnes seculieres, baiserent & toucherent de leurs mains ces sacrez Stigmates pour plus grande certitude. La Playe du côté étoit large de trois doigts. S. Bonaventure remarque que ces Stigmates étoient des cloux formez miraculeusement de sa chair, & tellement adherens, que quand on les poussoit d'un côté, ils avançoient de l'autre, comme des nerfs durs, & tout d'une piece. Ces cloux étoient noirs comme du fer, mais la Playe du côté étoit rouge, & retirée en rond, comme une espece de rose. Depuis que S. François eût reçû ces Stigmates, sa santé s'affoiblit de jour en jour : & les cloux de ses pieds croissans, il ne pouvoit plus marcher. Ses infirmitez vinrent à un tel point, qu'à peine y avoit-il aucune partie où il ne sentit de grandes douleurs, & toute la chair étant consumée, il ne lui restoit plus que la peau & les os. Ses Freres croyoient voir un autre Job, tant pour la souffrance, que pour la patience. Il connut le temps de sa mort bien auparavant, & le jour approchant, il dit à ses Freres qu'il sortiroit bientôt de ce Corps, suivant que Nôtre Seigneur lui avoit revelé. Il se fit porter à Nôtre-Dame de la Portioncule,

Ibid. n. 27.

tioncule, pour rendre l'Ame au même lieu où il avoit reçû l'esprit de grace. Sentant approcher sa derniere heure, il se coucha tout nud sur la terre nuë, pour rendre plus sensible son parfait depoüillement, & levant les yeux au Ciel, il couvrit de la main gauche la playe de son côté droit; & dit à ses Freres, j'ai fait ce qui me regarde, le Seigneur vous apprendra ce que vous devez faire. Ils fondoient tous en larmes, & l'un d'eux qu'il nommoit son Gardien, devinant son intention, se leva promptement; & ayant pris une tunique avec une corde, la lui presenta, & lui dit, je vous prête cet habit comme à un Pauvre, prennez-le par obéïssance. Le S. Homme leva les mains au Ciel, & loüa Dieu, de ce qu'il alloit à lui déchargé de tout. Ensuite il fit appeller tous les Freres qui étoient en ce lieu-là, & les exhorta à conserver l'amour de Dieu, la patience, la pauvreté & la Foi de l'Eglise Romaine: puis étendant sur eux ses bras mis l'un sur l'autre en forme de Croix, il donna sa benediction, tant aux absens qu'aux presens; commanda qu'on lui lût l'Evangile de S. Jean, à l'endroit qui commence avant la Fête de Pâques; & en achevant de prononcer ces paroles du Pseaume 141. les Justes attendent, ô mon Dieu! que vous m'accordiez la recompense que vous m'avez promise. Il expira saintement la nuit du Samedi au Dimanche quatriéme jour d'Octobre 1226. la quarante-cinquiéme année de son âge, la vingtiéme de sa conversion, & la dix-huitiéme de l'Institu-

4. Octobre.

Joan. 13.

X

4. OCTOBRE.

tion de son Ordre. En portant le Corps à Assise, le Convoi passa à l'Eglise de S. Damien, où étoit Sainte Claire avec ses Compagnes, & on s'y arrêta quelque peu, pour leur donner la consolation de voir & de baiser le Corps Saint avec ses Stigmates. On l'enterra dans la Ville, à l'Eglise de S. George, où il avoit commencé à étudier dans son enfance, & où il avoit prêché la premiere fois. Dieu commença dés-lors à faire éclater sa Sainteté par plusieurs Miracles. Le Pape Gregoire IX. étant venu deux ans aprés à Assise, y canonisa solemnellement le Saint le 16. de Juillet 1228. dans l'Eglise de S. George, où le Saint avoit été enterré. Le Pape étant sur un Trône élevé fit un Sermon, où il prit pour texte ces paroles de l'Ecclesiastique. Il a brillé dans le Temple de Dieu comme l'Etoile du matin, comme la Lune en son plein, & comme le Soleil. Aprés que les Cardinaux Octavien & Rainier Capocio eurent lû publiquement la relation des Miracles, le Pape se leva : & dit à haute voix : à la gloire de Dieu, de la Sainte Vierge Marie, des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & à l'honneur de l'Eglise Romaine, Nous avons resolu par le conseil de nos Freres, de mettre au Catalogue des Saints, le Bien-heureux Pere François, que Dieu a glorifié dans le Ciel, & sa Fête sera celebrée le jour de sa mort. Aussitôt les Cardinaux entonnerent le *Te Deum*, & le Peuple répondit avec de grandes acclamations de joye. La Bulle de Canonisation ne fut expediée que trois jours

Ibid. n. 42. Eccl. 1.

Ibid. n. 61.

aprés. Au mois de May de l'année 1230. les Freres Mineurs tinrent à Assise leur Chapitre General, où fut faite la Translation du Corps de S. François, que le Pape favorisa en accordant des Indulgences à ceux qui y assisteroient, & des Privileges à la nouvelle Eglise, où il devoit être mis. La Translation se fit solemnellement le 25. de May veille de la Pentecôte. Le Corps Saint fut tiré de l'Eglise de S. George, où il avoit été mis d'abord, & porté dans la nouvelle du nom de S. François. L'Eglise de S. George fut donnée à Sainte Claire & à ses Filles, pour les mettre dans la Ville & plus au large qu'à S. Damien. Les Magistrats & les Citoyens d'Assise craignirent que cette Translation ne fut un pretexte pour leur enlever le Corps de S. François, ou du moins quelque partie : c'est pourquoi ils s'en saisirent par force, & ne souffrirent point qu'il fut porté par d'autres que par eux. Les Peres Cordeliers furent établis à Bordeaux dés l'an 1247. par Pierre de Bordeaux Gentilhomme, dont la Famille prit dans la suite le nom de Livran. L'Auteur de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux 3. p. c. 4. pag. 229. remarque que Monsieur le Duc d'Espernon reconnut ce Gentilhomme pour un de ses Ancêtres, & de la noble Maison des Grailli Captaux de Buch. C'est au Cardinal de Sourdis que cette Ville doit l'établissement des Peres Capucins & Recoltes.

6. Octobre.

S. BRUNO FONDATEUR de l'Ordre des Chartreux.

Fête chez les Chartreux.

Hist. Eccles. tom. 13. l. 63. n. 50.

SAint Bruno étoit né à Cologne, où il fut Chanoine de S. Cunibere. Il vint étudier à Rheims, étant encore fort jeune. Il en fut Chanoine, Chancelier, & Maître des grandes études. Comme il s'entretenoit un jour avec Raoul le Vert Prévôt de cette Eglise, & un troisiéme nommé Fulcius, de la vanité du Monde, ils s'engagerent tous trois par vœu d'embrasser la vie Monastique. Les desordres scandaleux de Manassez, qui avoit obtenu le Siege Episcopal de Rheims par simonie, & qui s'y maintenoit par la force des armes, ayant toûjours avec lui une compagnie de Gardes qui le suivoient par tout, fut pour Bruno un nouveau motif à hâter l'execution de son dessein, quoique ses deux Compagnons l'eussent abandonné. Il alla donc trouver Hugues élû Evêque de Grenoble au Concile d'Avignon en 1080. & sacré à Rome par le Pape Gregoire VII. Ce S. Prelat le reçût avec bonté, & lui conseilla de s'établir avec ses six Compagnons dans la Chartreuse lieu solitaire, entouré de Montagnes affreuses auprés de Grenoble. Bruno & ses Compagnons commencerent à habiter ce lieu saint vers la S. Jean de l'an 1084. Le Pape Urbain II. qui avoit été son Disciple à Rheims, l'obligea de quitter sa chere so-

litude. Il en laiſſa la conduite à Seguin Abbé de la Chaiſe-Dieu, à qui le lieu appartenoit originairement. Ses Compagnons l'étant venu trouver en Italie, il leur perſuada de retourner à la Chartreuſe, & leur donna Landvin pour Superieur, qui les gouverna pendant dix ans. Bruno ſe retira lui-même l'an 1090. à Squillace en Calabre, où le Comte Roger lui donna pour lui & ſes Compagnons une Forêt avec une lieuë d'étenduë. Le Duc Roger Neveu du Comte Roger aſſiegeant Capouë, fut ſur le point d'être trahi par un nommé Sergius, que le Prince de Capouë avoit gagné. La nuit même que cette trahiſon devoit s'executer, le Duc Roger vit en dormant S. Bruno, qui lui dit de ſe lever promptement, & prendre ſes armes, s'il vouloit ſe ſauver lui & ſon Armée du peril qui le menaçoit. Le Duc s'éveilla fort allarmé, fit monter à cheval quelques-uns des ſiens, qui trouverent Sergius fuyant avec ſa troupe, & en ayant pris la plus grande partie, reconnurent la verité de la trahiſon. Aprés la priſe de Capouë, le Duc vint ſur la fin de Juillet à Squillace, où il demeura quinze jours malade. S. Bruno l'y vint voir avec quatre de ſes Freres, pour le conſoler. Le Duc lui raconta ſa viſion, & lui rendit graces du ſoin qu'il avoit eû de prier Dieu pour lui en ſon abſence. Le S. Homme lui répondit : ce n'eſt pas moi que vous avez vû, c'eſt l'Ange de Dieu qui accompagne les Princes pendant la Guerre. Le Duc le pria de recevoir de grands revenus de ſon Domaine de Squillace ; mais

Ibid. l. 64. n. 53.

6. OCTOBRE.

le Saint s'en excusa, en disant, j'ai quitté la Maison de mon Pere & la vôtre pour servir Dieu, étant degagé de toutes les choses exterieures. Enfin il reçût le Monastere de S. Jacques avec le Château, & c'est dans l'Acte de donation que le Duc Roger raconte cette Histoire. S. Bruno vécut onze ans à Squillace, & y finit ses jours aprés avoir refusé l'Archevêché de Rhege. Il mourut le *6.* d'Octobre 1101. Le Pape Leon X. le canonisa l'an 1514. c'est à-dire, quatre cens treize ans aprés sa mort. Plusieurs attribuent la retraite de S. Bruno au prodige étonnant qu'on raconte de Raimond Diacre Predicateur celebre, & Chanoine de Nôtre-Dame de Paris, qui mourut en odeur de Sainteté en 1084. Quoiqu'il en soit de cette Histoire, on dit qu'il leva la tête hors de son Cercüeil, pendant qu'on recitoit à l'Office ces premiers mots de la quatriéme Leçon, *responde mihi quantas habeo iniquitates & peccata*, & cria d'une voix lugubre à trois differentes reprises. J'ai été accusé au juste jugement de Dieu. J'ai été jugé au juste jugement de Dieu. J'ai été condamné au juste jugement de Dieu. La Chartreuse de Bordeaux est une des plus belles du Royaume : elle sera un monument éternel de la pieté & de la magnificence du Cardinal François d'Escoubleaux de Sourdis, qui n'a rien épargné pour la mettre dans l'état où nous la voyons. Ayant dit à la Reine Marie de Medicis, qui étoit pour lors à Bordeaux, qu'il destinoit à cette entreprise cent mille francs ; la Reine lui

Job. 13.

Justo Dei judicio accusatus sum. Justo Dei judicio judicatus sum, justo Dei judicio condemnatus sum.

Egl. Metrop. de Bord. 2. p. c. 4. pag. 391.

répondit, que le ſeul travail neceſſaire pour déſecher les Marais épuiſeroit toute cette ſomme. Si cela eſt, reprit le Cardinal, j'aurai au moins la conſolation de l'avoir employée, pour tâcher de procurer la gloire de Dieu & l'utilité publique; cette réponſe plût ſi fort à cette Princeſſe, qu'elle lui dit, *mon Couſin, vous meritez que le Roy vous faſſe du bien, je le prierai de vous en faire. Madame*, repliqua le Cardinal, *ſi vous m'en procurez, Sa Majeſté aura la ſatisfaction de ſçavoir que je ne l'employerai qu'aux Egliſes & aux Hôpitaux.* On peut dire qu'il a tenu exactement ſa promeſſe. Car c'eſt par ſes ſoins, & en partie à ſes dépens que ſe ſont établis ou bâtis des Egliſes en cette Ville, les Minimes, les Feüillans, les Carmes Déchauſſez, la Maiſon Profeſſe, & le Noviciat des Jeſuites, les Capucins, les Religieuſes de Nôtre-Dame, les Urſulines & les Carmelites, auſſi bien que les Benedictins de la Congregation de S. Maur dans l'Abbaye de Sainte Croix de Bordeaux, & les Celeſtins à Nôtre-Dame de Verdelais. On peut auſſi lui attribuer en partie l'établiſſement des Religieuſes de la Viſitation, & de S. Benoît, des Sœurs Orphelines, des Filles de la Magdeleine, de l'Hôpital General de la Manufacture, & des Peres de la Doctrine Chrêtienne, & des Freres de la Charité à Cadillac, ſous ſon Frere Henry d'Eſcoubleaux de Sourdis qui lui ſucceda dans l'Archevêché de Bordeaux.

7. Octobre.

NOSTRE-DAME DE LA *Victoire ou du Rosaire.*

Fête chez les Jacobins.

CEtte Fête instituée par S. Pie V. pour remercier Dieu de la fameuse Victoire de Lepante, que les Chrêtiens remporterent sur les Turcs le 7. d'Octobre 1570. La Flotte Othomane étoit de plus de trois cens Voiles. Les Chrêtiens la coulerent presque toute à fonds : tuerent trente mille Turcs, & emmenerent quatre-vingt-dix Galeres, selon le témoignage même de S. Pie dans son Bref du 16. de Novembre 1571. au Roy de Perse. Gregoire XIII. son Successeur confirma cette Fête, & ordonna qu'elle se feroit dorénavant tous les ans dans toutes les Eglises des Freres Prêcheurs le premier Dimanche d'Octobre sous le nom du S. Rosaire, dont on celebroit auparavant la Fête le 25. de Mars. La Bulle est du 1. d'Avril 1573. Clement VIII. confirma la même chose, & fit inserer cette Fête dans le Matirologe Romain. Il suffit d'être veritable Enfant de l'Eglise pour estimer & aimer la devotion du Rosaire instituée par le glorieux Patriarche Saint Dominique, autorisée par les Bulles des Souverains Pontifes, & si religieusement observée par tant de personnes de pieté.

10. Octobre.

S. FRANÇOIS DE BORGIA.

Fête chez les Jesuites.

SAint François de Borgia nâquit le 28. d'Octobre 1510. Il fut Fils aîné de Jean de Borgia Duc de Gandie, & de Jeanne d'Arragon Fille d'Alphonse qui étoit Fils de Ferdinand Roy d'Arragon. Sa Mere dans les douleurs de l'enfantement, promit à Dieu, que si elle pouvoit obtenir d'heureuses couches par l'intercession de S. François d'Assise, elle feroit donner le nom de François à l'Enfant qui naîtroit. Il n'avoit que dix ans lorsque sa mere mourut. Dans un âge si tendre il employa ses prieres & ses penitences, pour demander à Dieu la santé d'une personne qui lui étoit si chere: & il prit dés lors pour la premiere fois une rude discipline. A l'âge de dix-huit ans le Duc son pere l'envoya à la Cour de Charles V. Il s'y distingua par sa pieté & sa magnificence. Obligé de se trouver souvent avec les Dames, il n'alla jamais dans ces sortes d'assemblées, sans avoir revêtu plûtôt un affreux Cilice, pour se preserver contre tous les pieges seduisans qu'on y pourroit tendre à son innocence. Il avoit coûtume de dire qu'on perdoit ordinairement au jeu quatre choses, le temps, l'argent, la devotion, & la conscience. Charles V. & l'Imperatrice Isabelle lui choisirent pour Epouse Leonor de Castro, Portugaise de grande naissance : & l'Empereur donna en même temps à François le

10. Octobre.

Titre de Marquis de Lombay, & la Charge de grand Ecuyer de l'Imperatrice. Son plus grand divertissement étoit la chasse, mais il sanctifioit un exercice si innocent par la mortification constante à se priver du plaisir de voir fondre l'oiseau sur sa proye. La mort de l'Imperatrice Isabelle arrivée à Tolede l'an 1539. acheva de le déterminer à se donner tout à Dieu, & à rompre entierement avec le monde. Chargé de conduire à Grenade le Corps de cette Princesse, où elle devoit être ensevelie dans la Chapelle Royale. Il fut si surpris à l'ouverture qu'on fit du Cercüeil, d'y voir tant de laideur & de corruption, qu'il s'écria, hé quoi sont ce donc là les restes de la plus belle & de la plus grande Princesse qui fut au monde! Voilà donc où se reduit enfin la plus seduisante beauté & la plus puissante fortune de l'Univers! C'en est fait ô mon Dieu! je ne servirai plus que vous: non, je ne servirai plus de Maître qui puisse mourir. A son retour de Grenade, Charles V. le fit Viceroi de Catalogne, & lui donna une Commanderie de l'Ordre de S. Jacques. Dans ce nouvel emploi, il delivra bien-tôt la Province d'une foule de Brigands qui y faisoient mille desordres. Quoiqu'il eût toûjours une table servie avec beaucoup de magnificence & de délicatesse; il pratiquoit un jeûne rigoureux, ne faisant qu'un repas par jour, & ne mangeant souvent que des Legumes. Il ajoûtoit à cela l'usage frequent du Cilice, & de longues & sanglantes disciplines. Il commu-

nioit tous les Dimanches dans sa Chapelle Domestique ; & les Fêtes solemnelles, il alloit pour l'édification communier dans la grande Eglise. La Duchesse sa Femme mourut le 27. de Mars 1546. le Saint n'avoit alors que trente-six ans. Dés qu'il se vit libre, son premier soin fut de penser à se retirer dans la Compagnie de Jesus. Il fit bâtir pour cela à Gandie un College pour les Jesuites. Aprés y avoir fait les Exercices de S. Ignace sous la conduite du P. le Febvre, il pressa si fortement pour être reçû Jesuite, qu'il obtint la permission de faire les vœux solemnels de Religion dans la Chapelle du College de Gandie qu'il avoit fait bâtir : mais il retint pendant quatre ans avec le consentement du Pape, le Titre de Duc & l'administration de tous ses Biens, jusqu'à ce qu'il eût pourvû à l'établissement de ses Enfans. Il en avoit eu huit, cinq garçons ; Sçavoir, Charles, Jean, Alvare, Ferdinand & Alphonse : & trois filles ; Sçavoir, Isabelle, Jeanne & Dorrothée. La premiere épousa le Comte de Terme, la seconde le Marquis d'Alcanizz, & la troisiéme mourut Religieuse de Ste. Claire à Gandie. Jules III. Pie IV. & Pie V. lui offrirent le Chapeau de Cardinal : mais son humilité y fut toûjours un obstacle invincible. S. François de Borgia fut élû troisiéme General de son Ordre le 2. de Juillet 1567. aprés la mort du P. Lainé qui avoit succedé à S. Ignace. Il mourut à Rome le 30. de Septembre 1572. âgé de 62. ans. Il avoit accompagné par ordre

de S. Pie V. le Cardinal Alexandrin neveu de ce Pape dans les voyages que ce Cardinal avoit été obligé de faire en Espagne, en Portugal, & en France. Ce fut à cette occasion que Bordeaux eût le bonheur de voir & de posseder pendant quelque tems ce grand Saint. Il y arriva le 26. de Janvier 1572. qui fut la derniere année de sa vie. Il y approuva & confirma l'établissement du College des Jesuites fondé par Messire François Baulon Conseiller au Parlement. Ces Peres n'en prirent pourtant possession que l'année suivante, c'est-à-dire, en 1573. Le Saint logea pendant son sejour à Bordeaux chez Monsieur de l'Ange Conseiller au Parlement, distingué par son merite, sa capacité & son zéle pour la Religion Catholique. S. François de Borgia fut beatifié par Urbain VIII. le 23. de Novembre 1624. & canonisé par Clement X. le 12. d'Avril 1671.

15. OCTOBRE.

SAINTE THERESE.

Fête chez les Carmes Deschaussez & chez les Carmelites.

SAinte Therese nâquit à Avila dans la vieille Castille le 28. de Mars de l'an 1515. Son Pere s'appelloit Alonse Sanchez de Cepede, & sa Mere Beatrix d'Ahumade. Leur pieté & leur vertu ne les distinguoit pas moins dans le monde que leur ancienne Noblesse. Dés l'âge de six à sept ans la Sainte se déroba de chez ses Parens avec son frere Roderic de Cepede * qu'elle ai-

* Il étoit né

moit beaucoup, pour aller chercher le Martyre parmi les Mores d'Afrique. Leur Oncle les rencontra, & les ramena dans leur Maison paternelle. A l'âge de douze ans elle perdit sa Mere. Penetrée de douleur, & sensiblement affligée de cette mort, elle courut se prosterner devant une Image de Nôtre-Dame, pour la conjurer de vouloir dorénavant lui tenir lieu de Mere. La lecture des Romans fut la premiere cause du refroidissement de ses bons desirs, & de ses premiers sentimens de devotion. L'amour excessif de la propreté dans ses habits, le desir de plaire, quoique par un motif qui n'avoit rien de criminel, & les entretiens trop frequens avec quelques-uns de ses Cousins germains, & sur tout d'une de ses Parentes trop mondaine, acheverent de lui inspirer l'amour du Monde. Elle avoit alors environ quatorze ans. Il y avoit déja trois mois, qu'elle s'étoit jettée dans toutes les vanitez propres d'une jeune personne de son âge, lorsque son Pere la mit en pension au Monastere de Nôtre-Dame de Grace de l'Ordre de S. Augustin. A peine eût-elle passé huit jours dans cette sainte Maison avec assez d'inquietude, qu'elle commença à s'y trouver plus contente qu'elle ne l'avoit été dans la Maison de son Pere; quoiqu'elle sentit toûjours beaucoup d'éloignement pour être Religieuse. Les sages conseils & les bons exemples d'une fervente Religieuse qui avoit soin des Pensionnaires, lui inspirerent peu à peu l'amour d'une vocation si sainte Aprés un an & demi de

15. Octobre.

Le même mois & le même jour que la Sainte, quatre ans auparavant.

séjour dans ce Monastere, elle fut obligée, à raison de son peu de santé, d'en sortir pour retourner chez son Pere, & aller prendre l'air à la campagne chez une de ses Sœurs, & ensuite chez un de ses Oncles. la lecture des bons Livres, & sa constante devotion pour la Sainte Vierge, renouvellerent bientôt ses premiers desirs de se donner toute à Dieu. Enfin aprés trois mois de combats & d'irresolutions, elle se determina à embrasser la vie Religieuse, par ce raisonnement, que les travaux & les peines de la Religion ne pouvoient tout au plus égaler que celles du Purgatoire, & que puisqu'elle avoit bien merité celles de l'Enfer, elle n'avoit pas sujet de se plaindre, quand elle seroit comme dans un Purgatoire tout le temps qu'elle auroit à vivre sur la Terre; & qu'aprés cela elle iroit dans le Ciel, qui étoit l'unique objet de tous les desirs de son cœur. Elle sortit donc de chez son Pere sans dire mot à personne le 2. de Novembre 1535. à l'âge de vingt ans & sept mois, pour aller au Monastere des Carmelites de l'Incarnation d'Avila. Dans ce moment elle éprouva une impression de crainte & de frayeur si forte & si vive, qu'il lui sembloit que tous ses os se separoient les uns des autres : mais à peine eût-elle pris l'habit, que ce trouble cessa, & que son cœur fut rempli d'une trés-grande consolation. Le changement de vie & de nourriture dans la Religion altererent bientôt sa santé. Ses défaillances & ses maux de cœur devinrent extrêmes. Le jour de

l'Aſſomption de la Sainte Vierge; elle eût un accez de fievre ſi long & ſi violent, qu'on la tint pour morte pendant quatre jours. On recita pour elle l'Office des Morts dans un Convent de Religieux de ſon Ordre. Sa foſſe demeura ouverte pendant tous ces jours dans le Monaſtere de l'Incarnation, & on l'eût enſevelie en effet ſi ſon Pere ne s'y fut fortement oppoſé, en diſant, *cette fille n'eſt pas encore pour être enterrée.* Etant enfin revenuë à elle, elle ſe trouva de la cire qu'on avoit mis ſur ſes yeux pour les fermer. Elle demeura comme paralitique pendant prés de huit mois, & cette maladie ne finit que trois ans aprés. Durant pluſieurs années elle ſouffrit de cruels dévoyemens d'eſtomach, & elle fut obligée pendant prés de vingt ans de provoquer le vomiſſement avec des plumes avant de ſe coucher, afin de pouvoir s'approcher le lendemain de la Sainte Communion avec plus de décence & moins de danger de manquer au reſpect qui eſt dû au Sacrement. Autant que ſon Corps fut éprouvé & affligé par les maladies, autant ſon Eſprit le fut-il par des peines interieures. Elle les ſouffrit pendant dix-ſept ans, juſqu'à ce qu'un Religieux Dominiquain fort ſçavant commença à la détromper ſur certaines choſes, & enſuite les Peres de la Compagnie de Jesus le firent ſur tout le reſte. Un de ſes plus grands Protecteurs dans le Ciel fut le glorieux S. Joſeph pour qui elle eût toûjours une tendre devotion. Les premieres paroles que le Seigneur lui fit entendre dans l'Oraiſon,

furent celles-ci. *Je ne veux plus désormais que vous ayez de conversation avec les hommes, mais avec les Anges.* S. François de de Borgia & S. Pierre d'Alcantara la rassurerent plus d'une fois contre la crainte qu'elle avoit d'être dans l'illusion. Le Seigneur lui-même pour calmer entierement une peine si affligeante, lui dit, *n'ayez point de peur, ma fille, c'est moi. Je ne vous abandonnerai point. Ne craignez rien.* Il lui fit voir en esprit la place qui lui étoit destinée dans l'Enfer, si elle eût continué plus long-tems à être infidéle à la grace. Cette vision fit sur Therese une si forte impression, que six ans aprés l'avoir euë, la seule idée faisoit presque défaillir en elle la chaleur naturelle, de frayeur & de saisissement. Ce fut ensuite de cette vision qu'elle forma le dessein d'établir la reforme dans son Ordre, c'est-à-dire, d'en garder la regle sans aucune mitigation & dans toute sa rigueur. JESUS-CHRIST pour l'encourager dans une si sainte entreprise, lui dit, *que le nouveau Monastere* qu'elle projettoit, *se feroit: qu'il y seroit beaucoup honoré, & qu'il vouloit qu'on l'appellât du nom de S. Joseph, lequel veilleroit á une des portes á leur garde.... & la Sainte Vierge à l'autre, & que* lui-même *seroit au milieu d'elles: que cette Maison seroit comme une Etoile qui répandroit un grand éclat.* Il n'est pas croyable combien la Sainte eût de persecutions à souffrir dans l'execution de son dessein. Sainte Claire lui apparut pour l'animer & la consoler. Ce fut le jour de S. Barthelemi de

l'année

l'année 1562. que le Monastere de S. Joseph d'*Avila*, le premier de la Reforme, fut fondé & soûmis à l'obéïssance de l'Evêque Dom Alvare de Mendoze. On y reçût sans aucune dot quatre pauvres Orphelines. Au premier bruit de ce nouvel établissement, toute la Ville se souleva. Il fallut que la Sainte retournât dans son Monastere de l'Incarnation. Au plus fort d'un orage si violent, le Seigneur la rassûra, & lui dit, *Ne sçavez-vous pas que je suis Tout-puissant.* Elle avoit déja fondé trente-deux Monasteres, & introduit sa Reforme, non seulement parmi les Filles, mais encore parmi les Hommes, lorsque le Ciel voulut mettre fin à tant de travaux & à une vie si sainte. Elle tomba malade à Albe d'un flux de sang le 29. de Septembre jour de S. Michel. Elle reçût le Viatique le 3. d'Octobre. A mesure qu'elle sentoit approcher sa derniere heure, on lui entendoit repeter plus souvent & avec une nouvelle force, *enfin Seigneur; je suis, & je meurs Fille de l'Eglise, &* ces paroles du Prophete. *Vous ne rejetterez pas, ô mon Dieu! les derniers soupirs d'un cœur contrit & humilié, qui a mis en vous toute sa confiance.* Elle expira tranquillement en tenant son Crucifix à la main, le quatriéme d'Octobre jour de S. François d'Assise 1582.* âgé de soixante-sept ans, six mois & sept jours. Elle en avoit passé vingt-sept dans le Monastere de l'Incarnation, & les vingt derniers dans le Monastere de S. Joseph. Son Visage parut d'une beauté extraordinaire aprés sa mort, & son Corps dé-

Cor contritum & humiliatum Deus non despicies. Ps. 50. v. 18.

* C'étoit l'année qu'on reforma le Calendrier Romain; & c'est pour cela, qu'en retranchant dix jours du mois d'Octobre, on compta le lendemain de sa mort au lieu du 5. le 15. du mois.

15. OCTOBRE.

vint blanc & maniable comme celui d'un Enfant. Il en sortoit une odeur infiniment douce, qui se communiquoit à tout ce qui avoit servi à la Sainte pendant sa maladie. On mit le S. Corps revêtu de son habit dans une biere, que l'on couvrit & chargea de tant de pierres, de chaux & de briques qu'elle se rompit, & qu'il y entra beaucoup de terre. Neuf mois aprés, c'est-a-dire le 4. de Juillet 1583. on ouvrit le cercüeil, & on trouva le Corps sain & entier, quoique les habits fussent moisis & humides. On les lui ôta pour lui en donner de neufs, & on le remit dans le même endroit où on le voit encore à present dans le même état, à la main gauche prés, qu'on a coupée, & portée à Lisbonne, dans le Monastere des Carmelites. On avoit transporté le Corps de Sainte Therese à Avila, le 24. de Novembre 1585. aprés avoir laissé à Albe le Bras gauche de la Sainte; mais le Pape Sixte V. ordonna le *6.* de Juillet 158*9*. qu'on rapportât ce S. Corps à Albe, avec défense de le transporter ailleurs. On le voit encore droit & étendu, un peu panché sur le devant. Sa Tête conserve tous ses Cheveux. Ses Yeux sont secs mais entiers. Les Seings qu'elle avoit au Visage sont encore avec leurs poils. Elle a beaucoup de chair, & on l'habille & deshabille, comme si elle étoit vivante. Elle a la main droite trés-belle, & dans la situation d'une personne qui donne la benediction. La Sainte étoit d'une taille trés-riche, & d'une phisionomie trés-heureuse. Tout son

Corps exhale une odeur trés-douce. Il y a à Bordeaux deux Monasteres de Carmelites, celui de S. Joseph qui est le plus ancien, & celui de l'Assomption de la Sainte Vierge. Le premier a été fondé par Messieurs de Gourgue, & le second reconnoit pour ses Fondateurs les Maire & Jurats de la Maison de Ville de Bordeaux, qui y vont tous les ans en Procession le jour de la Fête de la Sainte. Il y a aussi deux Monasteres de Carmes déchaussez, l'un en Ville qu'on appelle de S. Loüis, & l'autre au Fauxbourg des Chartrons qui n'est qu'une Hospice. Le Desert du Virou que ces Peres ont à une lieuë de Blaye, leur a été donné aussi par Messieurs de Gourgue. On seroit en peine de dire si la Reforme de Sainte Therese est plus redevable en France à cette illustre Famille, pour les Biens considerables qu'elle en a reçûs, que par les Sujets qu'elle lui a donnez, plus distinguez par leur merite & leur pieté, que par leur naissance.

S. DIDIER CONFESSEUR.

19. OCTOBRE.

Egl. Metrop. de Bordeaux 2. p. c. 4. p. 189.

SAint Didier étoit Moine de Blaye, & Disciple de S. Seguiran ou Cyran. Celui-ci le reçût avec joye dans le Monastere qu'il avoit fondé dans le Diocese de Bourges à Loncy sur Braine sur la Claise, où est l'Abbaye qu'on nomme de S. Cyran. Il fit de si grands progrez dans la vertu, qu'il fonda bientôt un nouveau Monastere sous le nom de S. Martin. Il guerit deux Aveugles, en faisant sur eux le Signe de la

Logensi, ou Langoretensis.

Croix. S. Jean-Baptiste & l'Apôtre S. Paul lui apparurent avant sa mort. Il mourut en exhortant ses Freres à l'observance exacte de leurs Regles, & à une charité sincere & constante les uns envers les autres. Ce Saint mourût au septiéme siecle sous le Regne de Dagobert & de son Fils Clovis II.

---

21. OCTOBRE.

SAINT SEURIN.

Fête de devotion en Ville, & d'obligation dans le Fauxbourg de S. Seurin. Egl. Métrop. de Bordeaux 2. p. c. 4. pag. 161. Propr. Diœc.

SA Famille étoit une des plus illustres de Bordeaux. Il fut d'abord élû Archevêque de Sens. Il assista en cette qualité au Concile de Cologne, où l'impie Euphrate Arien & Photinien fut condamné & deposé. S. Seurin fut élû par les suffrages de tout le Concile pour lui succeder dans l'Archevêché de Cologne. Aprés avoir long temps gouverné ce nouveau Diocese, il fut inspiré de venir à Bordeaux, où S. Amand qui en étoit Archevêque le reçût de la maniere que nous avons dit le 18. de Juin. Il connut d'une maniere miraculeuse la mort de S. Martin Evêque de Tours. Un concert melodieux qu'il entendit, & qui ne fut entendu que du Diacre qui l'accompagnoit, lui fit comprendre que le S. Prelat venoit d'expirer. Un Hermite qui vivoit depuis long temps dans la Solitude, & dans une pauvreté si grande qu'il ne s'étoit reservé pour tous meubles qu'un vase de bois, fut tenté de demander au Seigneur quelle recompense il pouvoit esperer pour avoir ainsi renoncé absolument à toutes choses. Il

Greg. Turon. l. 1. Miracul. S. Martini.

lui fut répondu, qu'elle seroit semblable à celle de Seurin Archevêque de Cologne. L'Hermite se fit conduire dans la Maison du S. Prelat, & ayant vû avec quelle magnificence il donnoit à manger, & les riches ammeublemens de son Palais, il fut extrèmêment surpris & affligé, croyant que sa recompense devoit être bien petite, puisqu'elle ne surpasseroit pas celle d'un Homme à qui rien ne manquoit. Mais il lui fut répondu : Seurin est moins attaché à tout ce que vous voyez, que vous ne l'êtes à ce meprisable vase de bois que vous conservez. Nous avons déja parlé ailleurs de la Mort de S. Seurin, & de la Translation d'une partie de ses Reliques à Cologne. L'Eglise Collegiale de S. Seurin est trés-ancienne & trés-illustre. Pie II. en fait un grand éloge dans la Bulle de son exemption donnée le 6. de May 1463. On conserve dans cette Eglise plusieurs Corps Saints. Les Archevêques de Bordeaux, avant de faire leur entrée publique & solemnelle dans la Ville, avoient accoûtumé d'y aller prêter le serment de conserver les Libertez & les Privileges de son Chapitre. Ils sont ensuite conduits par les Chanoines à la Maison du Doyen, où ils demeurent jusqu'au lendemain défrayez & traitez à leurs dépens On dit que la premiere Eglise bâtie par S. Martial à Bordeaux, étoit une petite Chapelle sous le nom de S. Etienne, que l'on montre encore joignant le Cimetiere de l'Eglise de S. Seurin. Anciennement on n'ensevelissoit personne que dans ce Cimetiere. Les

Sup. 18. Juin
Sup.
Egl Metrop. de Bordeaux 1. p. c. 8. pag. 64. 2. p. c. 11. pag. 137. c. 1. pag. 127.

Paroisses de S. Remi, de S. Maixant, & de Nôtre-Dame de Puy-Paulin dependent du Chapitre de S. Seurin. Celle de S. Christophle depend alternativement du Chapitre S. André & de celui de S. Seurin, depuis l'union qui fut faite à cette Eglise, de l'Eglise autrefois Paroissiale de S. Paul. Innocent VII. élû Pape à Rome le 19. d'Octobre 1404. avoit été Prévôt de l'Eglise de S. Seurin. Il s'appelloit Cosmatus Melioratus, natif de Sulmone dans l'Abbruzze au Royaume de Naples. Urbain VII. le fit Archevêque de Ravenne, & Boniface IX. qui avoit été Chanoine de S. André, le fit Cardinal.

---

21. Octobre.

SAINTE URSULE ET SES Compagnes.

Fête aux Ursulines.

ON croit que Sainte Ursule étoit Fille de Dionnot Roy de Cornoüaille en Angleterre. Conan Prince Breton & Favori de l'Empereur Maxime la demanda en Mariage. Il souhaita qu'elle fut accompagnée d'un grand nombre de Filles de qualité qu'il destinoit pour Epouses aux jeunes Seigneurs qui étoient à sa suite. Ursule s'embarqua à Londres pour venir à Nantes : mais un vent contraire & violent la fit échoüer vers l'emboucheure du Rhin, dans le Païs qu'on appelle maintenant le Duché de Gueldres. Les Huns qui y combattoient pour l'Empereur Gratien contre Maxime se saisirent de cette

flotte, & ne pouvant faire renoncer ces Saintes Filles à la Religion Catholique dont elles faiſoient profeſſion, ni les faire conſentir à leurs infames deſirs, ils les maſſacrerent toutes inhumainement vers l'an 383. Lindan Evêque de Ruremonde rapporte que c'eſt une choſe conſtante parmi les Habitans du Païs, que le lieu où ces Saintes Filles furent enterrées ne peut ſouffrir aucun autre Corps, & le rejette auſſitôt, fut-ce celui d'un Enfant. La Bienheureuſe Angele de Breſſe, dont le Corps ſe conſerve encore tout entier & ſans aucune corruption fonda la premiere Congregation de Sainte Urſule à Lombardie, vers le commencement du ſeiziéme ſiecle, c'eſt-à-dire, environ mille ans aprés le Martyre de Sainte Urſule. Cinquante ans aprés cette nouvelle Congregation s'étendit dans la Provence, enſuite à Paris & à Dijon. Enfin aprés avoir demeuré pendant prés de ſoixante-cinq ans, ſans faire aucun vœu ſolemnel ni de clôture, elle fut érigée en un veritable Ordre Religieux par Paul V. d'abord à Paris à la ſollicitation de Mademoiſelle de Sainte Beuve, & ſix ans aprés à Bordeaux par le zele & ſous la protection du Cardinal de Sourdis. Il en avoit conçû le premier deſſein à Milan au pied du Tombeau de S. Charles Borromée dans une Oraiſon continuée ſans interruption pendant ſept heures. La Mere de Caſeres, ou comme on l'appella depuis ſa Profeſſion, la Mere Françoiſe de la Croix eſt regardée comme la Fondatrice de ce nouvel

1537.

1572.

1587.

1612.

1618.

95. Les Meres Claire Dalfret, De Pons, D'Ufa, De Pomiez, La Roque, Roland, Lavie, Richon, Roquetaillade, Sabourin, Gaufreteou, Saintangele, Clemenceau, Daubrin, Lamouroina, Laufac.

Ordre. Elle eût la confolation de voir avant fa mort dans le Monaftere de Bordeaux, qui eft le premier de l'Ordre, prés de cent Religieufes diftinguées par leur merite, leurs vertus & leur naiffance. Elle fonda elle-même dix-huit Monafteres, & en vit plus de cinquante réunis déja à celui de Bordeaux. En moins de foixante ans, on compta plus de trois cens vingt-cinq Monafteres de Religieufes Urfulines en France & en Allemagne. Le zele de ces Saintes Filles leur a fait traverfer les Mers pour aller inftruire & former à la pieté les jeunes Filles de Sauvages dans le Canada.

---

25. Octobre.

SAINTE HILDEMARQUE, premiere Superieure de l'Abbaye de Fefcamp.

Supplement. Martyr. Gallic. Hift. Ecclef. tom. 8. l. 39. n. 30.

SAinte Hildemarque étoit née à Bordeaux, & aprés y avoir gouverné quelque temps un Monaftere de Saintes Filles, elle vint à Rouën pour vivre fous la direction de S. Vandregifile. On lui donna du confentement de S. Ouën le gouvernement du nouveau Monaftere que Vaningue ou Vaningou Favori de Clotaire III. venoit de fonder. On y avoit déja affemblé jufqu'à trois cens foixante-fix Religieufes qui celebroient continuellement l'Office Divin. Son Corps repofe dans l'Abbaye de Fontenelle, où il eft honoré des Fidéles. Cette Sainte vivoit vers le milieu du feptiéme fiecle.

LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

I. NOVEMBRE.

Fête d'obligation.

Hist. Eccles. tom. 8. l. 36. n. 56.

ON rapporte originairement l'institution de cette Fête au Pape Boniface IV. élû à Rome le 18. de Septembre l'an 607. Il demanda à l'Empereur Phocas le Temple nommé Pantheon, parce qu'il étoit dedié à tous les Dieux. Agrippa Gendre de l'Empereur Auguste l'avoit fait bâtir l'an de Rome 729. vingt-cinq ans avant la Naissance de J. C. & l'Empereur Pertinax l'avoit reparé. Le Pape Boniface l'ayant obtenu, en fit une Eglise, sans changer le bâtiment, & la dedia en l'honneur de la Sainte Vierge & de tous les Martyrs. Elle subsiste encore à Rome, sous le nom de Nôtre-Dame de la Rotonde. Il fixa le jour de cette Fête au 13. de May. Cette Fête de tous les Martyrs donna lieu au Pape Gregoire IV. d'instituer celle de tous les Saints l'an 835. Ce fut en France qu'il l'institua d'abord à la sollicitation de Loüis le Debonnaire Roy de France & Empereur. Ce Prince aprés en avoir consulté avec les Prelats de son Royaume, en determina le jour au premier de Novembre. Cette Fête s'est depuis repanduë dans tout l'Occident, & le Pape Sixte IV. en 1480. ordonna qu'on la celebrât avec Octave.

2. NOVEMBRE.

LA COMMEMORATION des Fidéles Trépassez.

Fête d'obligation jusqu'à midi.

Hist. Eccles. tom. 12. l. 59. n. 57.

C'Est S. Odilon Abbé de Cluni qui fut le premier Instituteur de cette Fête au onziéme siecle. Le Decret fait à Cluni pour l'institution de cette solemnité est conçû en ces termes. Il a été ordonné par nôtre Bienheureux Pere Dom Odilon, du consentement & à la priere de tous les Freres de Cluni, que comme dans toutes les Eglises on celebre la Fête de tous les Saints le premier jour de Novembre, de même chez nous on celebrera solemnellement la Commemoration des Fidéles Trépassez, qui ont été depuis le commencement du Monde jusqu'à la fin en cette maniere : Ce jour aprés le Chapitre, le Doyen & les Celeriers feront l'aumône de pain & de vin à tous venans : & l'Aumônier recevra tous les restes du dîner des Freres. Le même jour aprés Vêpres on sonnera toutes les Cloches, & on chantera l'Office des Morts. La Messe sera solemnelle. Deux Freres chanteront le Trait, & on nourrira douze Pauvres. Une pratique à peu prés semblable a passé depuis dans toute l'Eglise. Amalarius Fortunatus avoit composé un Office pour les Morts au commencement du neuviéme siecle : mais il y a apparence que cet Office ne se disoit que pour chaque particulier qui mouroit ; & non pas pour celebrer solemnellement la

memoire de tous les Fidéles Trépassez, comme l'Eglise l'a ordonné depuis. Cette Fête se celebre à Bordeaux avec beaucoup de solemnité pendant toute l'Octave dans l'Eglise des Peres de la Merci.

S. CHARLES BORROME'E Cardinal.

4. NOVEMBRE.

ON garde à la Chartreuse de Bordeaux le Rochet qu'avoit le Saint Prelat lorsqu'un malheureux assassin voulut lui ôter la vie. On y voit encore la marque du coup que laissa la balle dans l'endroit où elle porta. Il nâquit à Milan de l'illustre famille des Borromées. A l'âge de vingt ans il étoit déja Cardinal, Archevêque de Milan, Neveu du Pape Pie IV. loüé, respecté & cheri de tout le monde; mais à même temps le plus humble, le plus pauvre & le plus mortifié de tous les Hommes. Son amour pour les Pauvres lui fit vendre une Principauté considerable, quarante mille écus d'or, qu'il distribua le jour même en aumônes. Sa penitence paroît presque incroyable. Ses jeûnes continuels joints à l'usage du Cilice & des Disciplines sanglantes qu'il prenoit trés souvent, contribuerent à rendre sa vie aussi courte qu'elle fut sainte & précieuses aux yeux du Seigneur. Il mourut l'an 1584. âgé de quarante-sept ans. On le vit durant le temps de la peste aller dans les ruës de Milan les pieds nuds, la corde au

col, portant une grosse Croix sur les épaules, & s'offrant lui-même à Dieu, comme une victime innocente immolée pour appaiser sa colere justement irritée contre ses Diocesains.

---

11. Novembre.

S. MARTIN EVESQUE de Tours.

Fête d'obligation

Hist. Eccles. tom. 3. l. 14. n. 25.

SAint Martin étoit né à Sabarie en Pannonie sur les confins de la Hongrie & de l'Autriche. Il avoit été nourri à Pavie en Italie. Ses parens étoient Payens ; son Pere qui étoit Tribun Militaire, l'engagea d'abord à suivre la profession des armes. Dés l'âge de dix ans il s'enfuit à l'Eglise malgré ses Parens, & demanda qu'on le fit Catechumene. A l'âge de douze ans il voulut se retirer dans le desert, & l'auroit fait, si la foiblesse de son âge ne l'en eût empêché. Cependant il vint un ordre des Empereurs pour enroller les enfans des Veterans. Son Pere le découvrit lui-même. Il fut pris, enchaîné & engagé à prêter le serment de la Milice. Un jour comme il ne lui restoit que ses armes & ses habits au milieu d'un hiver trés-rude; il rencontra à la Porte de la Ville d'Amiens un pauvre tout nud, qui prioit inutilement les passans d'avoir pitié de lui. Il tira aussitôt son épée, coupa son manteau en deux, & lui en donna la moitié. La nuit il vit en songe JESUS-CHRIST revêtu de cette moitié de manteau, qui lui commandoit de le

regarder, & disoit aux Anges qui l'environnoient : Martin encore Catechumene m'a revêtu de cet habit. Cette vision le détermina à recevoir promptement le Baptême. Il demeura encore deux ans dans le service. Enfin il prit occasion d'une largesse que Julien faisoit aux Soldats pour lui demander son congé. Julien lui reprocha que c'étoit de peur de se trouver à la bataille, qui devoit être le lendemain. Martin répondit : je serai demain sans armes à la tête des Troupes, & muni seulement du signe de la Croix ; je percerai sans crainte les bataillons des Ennemis. On le mit en prison pour lui faire tenir sa parole : mais les Barbares envoyerent le lendemain demander la Paix. Martin ayant quitté le Service, alla dans les Gaules trouver S. Hilaire Evêque de Poitiers. S. Hilaire voulut l'ordonner Diacre, mais il ne voulut accepter que l'Ordre d'Exorciste. Etant allé voir ses Parens, il eût la consolation de convertir sa Mere, mais son Pere demeura toûjours Payen. Le Saint resista fortement aux Ariens qui dominoient en Illyrie, jusques à être plusieurs fois maltraité & battu de verges. Sçachant que S. Hilaire avoit été exilé, il se retira prés de Milan, d'où il fut chassé par Auxence Chef des Ariens, obligé de ceder au tems, il se refugia dans la petite Isle Gallinaire à la côte de Genes prés d'Albenga. Il y vêcut quelque tems de racines, & ayant un jour par mégarde mangé de l'helebore, il en pensa mourir ; mais il se guerit par la priere. Ayant

11. Novembre.

appris le retour de S. Hilaire dans son Diocese, il y retourna lui-même. L'ayant joint, il en fut trés-agréablement reçû, & se mit en retraite à Ligugie prés de Poitiers, à deux petites lieuës de la Ville, & c'est le premier Monastere que nous connoissons dans les Gaules. Il y ressuscita un Catechumene, qui fut ensuite baptisé ; & vêcut plusieurs années. * Comme il passoit sur la terre d'un homme considerable nommé Lupicin, il entendit de grands cris, & apprit qu'un des Esclaves s'étoit pendu. Il s'enferma seul dans la Chambre, se coucha sur le Corps, comme il avoit fait sur celui du Catechumene, & ayant prié quelque temps, le releva, le mena par la main jusques au Vestibule de la Maison où tout le monde l'attendoit. Le Siege de Tours ayant vacqué, on jetta les yeux sur Martin pour avoir le soin de cette Eglise. Mais comme on sçavoit la difficulté de le tirer de son Monastere ; un des Citoyens nommé Ruricius feignit que sa femme étoit malade, & se jettant à genoux, pria le Saint de sortir pour la guerir. Des troupes d'Habitans qui s'étoient mises en embuscade sur le chemin, se saisirent de lui, & le conduisirent jusques à Tours. Tous le jugeoient trés-digne de l'Episcopat, hors un petit nombre qui s'y opposoit, à cause de son exterieur trop pauvre & trop méprisable. Mais le Peuple se mocqua de ces reproches, les comptant plûtôt pour des loüanges. Il fut même frappé d'une rencontre imprevûë. Le Lecteur qui devoit lire ce jour-là

* On a bâti une Chapelle dans le lieu même où il ressuscita ce Cathechumene.

Ibid. tom. 4. l. 16. n. 30.

n'ayant pû percer la foule, un des assistans prit le Pseautier, & lût le premier qu'il rencontra. C'étoit ce verset du Pseaume huitiéme. Vous avez tiré la loüange de la bouche des Enfans à cause de vos Ennemis, pour détruire l'Ennemi & le Défenseur. * Or celui qui s'opposoit le plus à l'élection de S. Martin, étoit un Evêque nommé Defensor. Tout le Peuple crût qu'il étoit marqué par ce mot du Pseaume, & que Dieu en avoit permis la lecture, pour faire connoître sa volonté. Il se leva un grand cri, & le parti contraire fut confondu. S. Martin continua la même maniere de vivre : conservant la même humilité dans son cœur, & la même pauvreté dans ses habits, sans en avoir moins d'autorité, ne pouvant souffrir la distraction des visites qu'il recevoit, il se fit un Monastere à deux mille hors de la Ville, qui subsiste encore à present, sous le nom de Marmoutier, C'étoit alors un Desert, enfermé d'un côte par une Roche haute & escarpée, de l'autre par la Riviere de Loire : on n'y entroit que par un chemin fort étroit. Le S. Evêque y avoit une Cellule de bois : plusieurs de ses Disciples en avoient de même. Ils étoient au nombre d'environ quatre-vingt. Plusieurs furent Evêques dans la suite. Car il n'y avoit point d'Eglise qui ne desirât d'avoir un Pasteur tiré du Monastere de S. Martin. Peu de temps aprés son Ordination, il fut obligé d'aller à la Cour de Valentinien. L'Empereur sçachant que S. Martin venoit lui demander ce qu'il ne vouloit

* On lisoit alors ainsi, au lieu qu'on lit à present, l'ennemi & le vangeur.

11. Novembre.

pas lui accorder, défendit qu'on le laissât entrer dans le Palais. S. Martin ayant tenté en vain une ou deux fois d'en approcher, se revêtit d'un cilice, se couvrit de cendre, s'abstint de boire & de manger, pria jour & nuit. Le septiéme jour un Ange lui apparut, & lui ordonna d'aller hardiment au Palais. S. Martin y va sur la parole de l'Ange: les portes s'ouvrent, personne ne l'arrête, il arrive jusqu'à l'Empereur. Ce Prince le voyant venir de loin, demanda avec emportement, pourquoi on l'avoit fait entrer, & ne daigna pas se lever: mais son siege fut couvert d'un feu qui l'en chassa promptement. Alors reconnoissant qu'il avoit senti une vertu divine, il embrassa le Saint plusieurs fois, & lui accorda tout ce qu'il desiroit, sans attendre qu'il le demandât. Il lui donna souvent audience, & le fit souvent manger à sa table. Enfin quand il partit, il lui offrit de grands presens, que S. Martin refusa. Ce fut dans le voisinage de Tours que le Saint decouvrit l'erreur & la superstition du Peuple, qui avoit érigé un Autel à l'honneur d'un Voleur, croyant & voulant honorer un Martyr. Il est peu de Saints qui ayent fait plus de Miracles & plus frappans. Ayant abbatu un Temple d'Idoles, il voulut aussi abbatre un Pin qui étoit proche, & qu'on honoroit comme sacré; les Payens s'y opposerent, & lui dirent, si tu as tant de confiance en ton Dieu, nous couperons nous-mêmes cet arbre, pourvû que tu sois dessous quand il tombera. Il accepta la

condition

condition : il se laissa lier & mettre à leur gré, du côté où l'arbre panchoit : une grande foule s'assembla à ce spectacle. L'arbre ayant déja craqué, & commençant à tomber sur S. Martin, il éleva la main, & fit le Signe de la Croix, & aussitôt l'arbre, comme repoussé par un tourbillon de vent, tomba de l'autre côté, & pensa accabler les Païsans, qui se croyoient le plus en sûreté. Il s'éleva un grand cri, & il n'y eût presque personne de cette prodigieuse multitude, qui ne demandât l'imposition des mains, pour être reçû Cathecumene. Une autrefois, comme il abbatoit un Temple dans le territoire d'Autun, une multitude de Payens se jetta sur lui en furie, & le plus hardi l'attaqua l'épée à la main. Le Saint ôta son manteau, & lui presenta le col à decouvert : mais le Payen ayant levé le bras, tomba à la renverse épouvanté, & lui demanda pardon. Etant à Treves, l'Empereur Maxime le fit manger à sa table. Il convia à ce repas, comme à une fête extraordinaire, les personnes les plus considerables de sa Cour, son Frere & son Oncle & Erodius Prefet du Prétoire. Un Prêtre qui accompagnoit S. Martin fut mis à la place honorable. S. Martin s'assit sur un petit siege auprés de l'Empereur. Au milieu du repas, un Officier suivant la coûtume, presenta la coupe à Maxime : il la fit donner à S. Martin, s'attendant à la recevoir de sa main : mais quand il eût bû, il donna la coupe à son Prêtre, comme au plus digne de la compagnie. L'Empereur

Ibid. l. 18. n. 58.

11. Novembre.

& tous les aſſiſtans en furent agréablement ſurpris. On en parla dans tout le Palais; & on loüa S. Martin d'avoir fait à la table de l'Empereur, ce qu'aucun autre Evêque n'auroit fait à la table des moindres Juges. L'Imperatrice voulut à ſon tour donner au Saint à manger en particulier, & le Saint ne pût s'en défendre. L'Imperatrice ne mangea pas avec lui, elle ſe contenta de le ſervir. Elle-même lui prepara ſon ſiege, lui approcha la table, lui donna à laver, & mit devant lui les viandes qu'elle avoit fait cuire de ſes propres mains. Elle lui donnoit à boire; & le petit repas étant fini, elle conſerva ſoigneuſement les reſtes de ſon pain, & juſqu'aux moindres miettes. Le Saint avoit alors ſoixante-dix ans. L'Empereur l'obligea malgré lui de communiquer avec les Ithaciens pour l'Ordination de Felix Evêque de Treves, comme on le croit. S. Martin communiqua donc avec eux pour ce jour, aimant mieux ceder pour un temps, que de ne pas ſauver pluſieurs perſonnes innocentes pour qui il étoit venu demander grace, & qui alloient être égorgées ſans cela par ordre de l'Empereur. Mais quelque effort que fiſſent les Evêques pour le faire ſouſcrire à cet acte, ils ne purent jamais l'y reſoudre. Le lendemain il ſortit promptement de Treves, inconſolable d'avoir trempé tant ſoit peu dans cette Communion criminelle. Un Ange lui apparut à Echternach, à deux lieuës de Treves, & lui dit, ton remors eſt bien fondé: mais tu n'as pû en ſortir autrement. Reprens cou-

Ibid. n. 59.

rage, de peur de mettre en peril même ton salut. Pendant seize ans qu'il vêcût encore, il ne communiqua plus avec le parti d'Ithace. Au reste, sentant moins de facilité à delivrer les Possedez, il avoüoit de temps en temps avec larmes, qu'il sentoit cette diminution de puissance, à cause de cette malheureuse Communion, où il s'étoit engagé malgré lui pour un moment. S. Martin étoit parvenu à une extrême vieillesse, & avoit plus de quatre-vingt ans lorsqu'il tomba malade à Cande, à l'extrêmité de son Diocese. Il sçavoit depuis long temps que sa mort étoit proche, & il declara alors à ses Disciples, que sa fin étoit venuë. Ils commencerent à lui dire tous d'une voix en pleurant : mon Pere, pourquoi nous quittez-vous ? les Loups ravissans se jetteront sur vôtre Troupeau. Nous sçavons que vous desirez J. C. mais vôtre recompense vous est assûrée. Touché de leurs larmes, il pleura lui-même, & dit : Seigneur, si je suis encore necessaire à vôtre Peuple ; je ne refuse pas le travail, que vôtre volonté soit faite. Il avoit la fievre, mais il ne laissoit pas de passer les nuits en prieres, couché sur la cendre & le cilice ; & comme ses Disciples le prioient de souffrir au moins, que l'on mit sous lui de la paille, il dit : mes Enfans, il sied mal à un Chrêtien de mourir autrement que sur la cendre. Il avoit toûjours les yeux & les mains levées au Ciel ; & comme les Prêtres qui étoient autour de lui, le prioient de se tourner de côté pour se soulager,

Hist. Eccles. tom. 5. l. 20. n. 49.

il dit : mes Freres, laissez-moi regarder le Ciel, plûtôt que la Terre, afin que mon Ame prenne sa route pour aller à Dieu. Puis voyant le Demon prés de lui, il dit : que fais-tu là cruelle bête ? Tu ne trouveras rien en moi, j'irai dans le sein d'Abraham. En disant ces mots, il expira le Dimanche onziéme de Novembre de l'an 400. selon la plus vrai-semblable opinion. Les Assistans admirerent l'éclat de son Visage & de tout son Corps, qui leur parut comme déja glorieux. Il y eût une multitude incroyable de Peuple à ses Funerailles : il s'y assembla environ deux mille Moines, & une grande troupe de Vierges : tous fondoient en larmes, quoique personne ne doutât de sa gloire. On le porta en chantant des Hymnes jusqu'au lieu de son Sepulchre ; où fut depuis bâtie une grande Eglise, & l'illustre Monastere de S. Martin de Tours. Il gouverna cette Eglise pendant vingt-six ans ; & eût pour Successeur S. Brice un de ses Disciples. On compte dans le Diocese de Bordeaux jusqu'à cinquante-cinq Paroisses, dont ce Saint est le Patron Titulaire.

---

21. Novembre.

LA PRESENTATION DE LA Sainte Vierge.

Fête de devotion.

CEtte Fête étoit déja celebre dans l'Eglise Grecque du temps de l'Empereur Emanuel Comnene qui en parle dans une de

ses Ordonnances de l'an 1150. Il ne paroît pas qu'elle ait passé en France que vers l'an 1376. par le moyen du Chancelier de Chipre, qui la fit connoître au Pape Gregoire XI. & à Charles V. Roy de France. Celui-ci la fit d'abord solemniser à Paris dans la Sainte Chapelle. Sixte V. l'an 1585. ordonna qu'on la mit dans le Martyrologe Romain. Clement VIII. en regla l'Office tel que nous l'avons aujourd'hui. Quelques-uns ont attribué l'institution de l'Office de la Presentation de la Sainte Vierge dans l'Occident aux Papes Pie II. & Paul II. mais ce ne peut être vrai, que par rapport peut-être à quelques Eglises particulieres. Cette Fête est trés-celebre parmi les Religieuses de la Visitation ; & S. François de Sales a voulu que ces Saintes Filles s'y preparassent tous les ans par une retraite qu'elles commencent tour à tour vers la Fête de S. Michel. Elles ne la finissent que par le renouvellement de leurs vœux, qu'elles font publiquement tous les ans le jour de la Presentation de la Sainte Vierge.

Launoi hist. Cœl. nar.

S. ROMAIN PRESTRE.

24. Novembre.

Saint Romain mourut à Blaye, & Saint Martin se trouva à ses Funerailles, si nous en croyons S. Gregoire de Tours. On voit à Blaye son Tombeau, continuë le même Auteur, & on l'invoque avec confiance, quand on se trouve en danger de faire naufrage. Nous éprouvames nous-mê-

S. Greg. Turon. l. de gloriâ Confess. c. 46.

mes son secours étant sur le point de perir sur la Garonne. Et c'est une espece de tradition dans le Païs, que tous ceux qui ont recours au Saint dans des occasions semblables, en sont exaucez. Il y a à Blaye une Abbaye qui porte son nom, & des Chanoines Reguliers de S. Augustin. Saint Romain mourut vers l'an 382.

---

25. Novembre.

SAINTE CATHERINE Vierge & Martyre.

Fête de devotion.

ON tient communément que Sainte Catherine étoit de la Ville d'Alexandrie, d'une Famille fort noble & fort riche. Elle s'occupoit à la lecture des Livres saints. Elle confondit dans la dispute une foule de Philosophes, que le Tiran Maxime avoit fait assembler pour lui persuader d'adorer les Idoles des faux Dieux, & renoncer à la Religion Chrêtienne. Elle eût la consolation d'avoir pour Compagnons de son Martyre les Philosophes mêmes qu'elle avoit convertis. Le Martyrologe Romain, dit que le Tiran la fit fustiger long temps, & dechirer avec des pointes de fer; & qu'enfin ayant eû la tête tranchée, elle accomplit son Martyre. L'Université de Bordeaux solemnise tous les ans sa Fête dans l'Eglise des Carmes: & les Ecoliers de Rhetorique du College de Guienne & celui des Jesuites y vont alternativement chaque année declamer, aprés la grande Messe, plusieurs

pieces de vers à l'honneur de la Sainte. On voit dans la ruë de Sainte Catherine une Chapelle dediée à cette Sainte, d'où cette ruë a pris son nom. Elle est unie à l'Ordre Militaire des Chevaliers de Malte.

---

30. Novembre.

S. ANDRÉ APOSTRE, Frere aîné de S. Pierre.

Fête d'obligation.

SAint André étoit de Betsaïde sur la Mer de Galilée. Il fut d'abord Disciple de S. Jean-Baptiste, & ensuite le premier des Disciples qui suivit Jesus-Christ, dés qu'il entendit ces paroles du Precurseur; *voici l'Agneau de Dieu.* Il fit incessamment part de son bonheur à son Frere S. Pierre, & le conduisit à Jesus-Christ, en lui disant, *nous avons trouvé le Messie.* Aussi le nomme-t'on communément le second des Apôtres, immediatement aprés S. Pierre, qui fut le premier de tous, appellé à l'Apostolat, & qui reçût de J. C. la primauté sur tous les autres. Nicephore, Calixte, Hippolite & Dorothée assûrent, que S. André fonda l'Eglise de Constantinople, & qu'il y établit pour premier Evêque S. Stachis. Le Saint étoit à Patras Ville d'Achaïe, lorsqu'un vieillard nommé Nicolas vint se jetter à ses pieds, & lui dit en fondant en larmes: André Serviteur de Dieu, ayez pitié de moi. Il y a soixante-quatorze ans que je suis dans une habitude d'impureté, & il n'est point de crimes où elle ne

De gloriâ S. Andreæ Apostoli libri Authore Andreâ du Saussay Episcopo & Comite Tullensi. Joan. 1. v. 36.

Ibid. v. 41.

De gloriâ S. Andreæ 1. p. l. 3. ch. 4. pag. 137.

30. Novembre.

m'ait fait tomber. J'ai honte de moi-même, mais je ne puis me corriger, & je retombe toûjours. Si vous voulez pourtant prier pour moi, j'espere que Dieu me pardonnera mon peché. Le Saint reçût Nicolas avec bonté, & le consola. Il jeûna pour lui pendant cinq jours, & pria, en disant, Seigneur vous exaucez les prieres que nous vous offrons pour les Morts, pourriez-vous ne pas exaucer celles que je vous offre pour ce pecheur qui vous demande grace. Je ne prendrai aucune nourriture, jusqu'à ce que vous ayez daigné me faire connoître que ses pechez lui sont pardonnez. Il y avoit cinq jours que le Saint jeûnoit & prioit de la sorte, lorsque le sixiéme jour il entendit une voix du Ciel, qui lui dit : André je vous accorde le pardon que vous demandez pour ce pecheur penitent ; mais il faut qu'il jeûne lui-même, comme vous avez jeûné pour lui. Nicolas le fit, & aprés avoir passé six mois, ne mangeant qu'un peu de pain d'orge, & ne beuvant qu'un peu d'eau, il mourut saintement. On ne répond pas de la verité de cette histoire, néanmoins elle a ses garants. S. André souffrit le Martyre à Patras sous le Proconsul Egée, qui le condamna à être attaché avec des cordes à une Croix, où il demeura suspendu pendant deux jours, exhortant le Peuple à perseverer constamment dans la Foi qu'il leur avoit prêchée, & à ne pas s'opposer au bonheur qu'il avoit de mourir pour J. C. Dés qu'il apperçût la Croix qu'on lui avoit preparée, il s'écria trans-

Ibid. c. 5. p. 194.

porté de joye. O chere & précieuse Croix! qui avez été annoblie & consacrée par l'attouchement d'un Dieu crucifié pour mon amour; depuis combien de temps ne soupirai-je pas aprés-vous ? Unique objet de tous les desirs de mon cœur, aidez-moi à m'arracher de toutes les creatures pour m'attacher à mon Createur. Vous êtes l'instrument adorable dont il s'est servi pour me racheter; soyez-le encore pour m'unir à lui pour toûjours. Une demie heure avant sa mort, une grande lumiere aussi vive que celle de l'éclair le plus brillant environna le Saint, & elle ne disparut que dans le moment qu'il expira. Son Corps fut enlevé & embaumé par les soins d'une Dame Chrêtienne nommée Maximille. Tout le Diocese de Bordeaux regarde S. André comme son Patron, & en particulier la Paroisse qui est dans l'Eglise Metropolitaine qui porte son nom. Les Royaumes d'Ecosse & de Hongrie, aussi bien que l'Ordre des Chevaliers de la Toison d'or l'honnorent comme leur Protecteur. On conserve à Marseille dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Victor la Croix sur laquelle ce S. Apôtre mourut.

I. DECEMBRE.

SAINT ELOY EVESQUE de Noyon.

Fête d'obligation dans la Paroisse.

Hist. Eccles. tom. 8. l. 37. n. 38.

SAint Eloy étoit né prés de Limoges. Son Pere Eucher l'ayant bien instruit dans la Religion, & lui voyant une industrie singuliere, le donna à un Homme considerable, nommé Albon, Orfevre & Maître de la Monnoye de Limoges, dont il apprit l'art en peu de temps. Ayant eû quelque occasion de venir en France, il fut connu de Bobbon Trésorier du Roy Clotaire II. & se mit sous sa conduite. Le Roy voulant faire faire un Siege magnifique orné d'or & de pierreries, ne trouvoit point d'Ouvrier dans son Palais qui peut executer sa pensée. Le Trésorier lui indiqua Eloy, que le Roy accepta avec joye, & remit au Trésorier une grande quantité d'or pour l'execution de son dessein. Eloy travailla diligemment, & apporta au Roy la Chaise qu'il lui avoit donnée à orner, dont le Roy fut trés-content, & ayant loüé hautement l'élegance de l'ouvrage, il ordonna que l'Ouvrier fut dignement recompensé. Alors Eloy decouvrit une seconde Chaise toute semblable à la premiere, & dit qu'il l'avoit fait de l'or qui étoit resté. Le Roy admira sa fidélité & son industrie, & lui donna grande part à sa confiance. Depuis il fut luimême Monetaire, & l'on voit encore son nom en plusieurs Monnoyes d'or frappées

à Paris ſous Dagobert & ſon Fils Clovis. En travaillant S. Eloy avoit devant les yeux un Livre ouvert, pour s'inſtruire à même temps dans la Loi de Dieu : pluſieurs de ſes Domeſtiques chantoient avec lui l'Office Canonial le jour & la nuit. Au haut de ſa chambre étoient ſuſpendus pluſieurs Reliques des Saints, ſous leſquelles il ſe proſternoit ſur un cilice pour prier, & paſſoit quelque fois ainſi toute la nuit. Il avoit un grand don de larmes, & on le voyoit ſouvent interrompre ſa lecture, en levant les yeux au Ciel, en ſoupirant & en pleurant abondamment. Quoique le Roi le mandât, & lui envoyât meſſage ſur meſſage, il n'alloit point qu'il n'eût achevé ſes exercices de pieté. Il ne ſortoit jamais de chez lui ſans prier, & ſans faire le Signe de la Croix ; & en rentrant, il recommençoit toûjours par la priere. Du commencement, il portoit des habits magnifiques, & quelquefois tout de ſoye, quoiqu'encore fort rare : des chemiſes brodées d'or, des ceintures & des bourſes garnies d'or & de pierreries. Mais ayant fait un plus grand progrez dans la vertu, il donna tous ces ornemens aux Pauvres, & s'habilloit ſi negligemment, qu'on le voyoit ſouvent ceint d'une corde. Le Roy le voyant ainſi, lui donnoit quelquefois ſon habit & ſa ceinture. Il diſtribuoit aux Pauvres tout ce qu'il recevoit des bienfaits du Roi. Si quelque Etranger demandoit ſon logis, on lui diſoit : allez à une telle ruë, à l'endroit où vous trouverez quantité de

Pauvres assemblez. Ils le suivoient toûjours en foule, & il leur donnoit, ou de sa main, ou par un Domestique de la nourriture & de l'argent. Tous les jours il en nourrissoit chez lui un grand nombre, qu'il servoit de ses propres mains, & mangeoit leurs restes. Il leur donnoit du vin & de la chair, quoiqu'il n'en usât point lui-même : & il jeûnoit quelquefois deux ou trois jours de suite. Il prenoit soin de faire enterrer les Corps des Suppliciez. Il avoit une devotion particuliere à racheter les Captifs. Il en rachetoit des cinquante & des cent à la fois, principalement des Saxons, que l'on vendoit à grandes troupes. Il leur donnoit le choix de retourner chez eux, ou de demeurer avec lui, ou d'entrer dans des Monasteres, & prenoit un grand soin de ces derniers. Il fonda deux Monasteres celebres : un prés de Limoges, l'autre à Paris. Le premier est celui de Solignac, où il mit des Moines tirez de Luxeu, sous la conduite de S. Remacle vers l'an 631. Cette Communauté s'accrût bientôt jusqu'au nombre de cent cinquante Moines de divers Païs. Aprés avoir bien établi ce Monastere, il en fonda un de Filles à Paris, dans la Maison que le Roy lui avoit donnée. Il y assembla jusqu'à trois cens Filles, tant de ses Esclaves, que de la Noblesse de France, & leur donna pour Abesse Sainte Aure. Cette Abbaye a subsisté long temps sous le nom de S. Eloy : mais enfin le revenu a été uni à la Mense Episcopale de Paris, & la Maison donnée aux Barnabi-

tes. S. Eloy fit hors la Ville un Cimetiere, pour les Religieuses, avec une Eglise dediée à S. Paul, qui est devenuë une grande Paroisse. Il employa son Art pour orner d'or & de pierreries, les Chasses de plusieurs Saints : de S. Germain de Paris, de S. Severin, de S. Quentin, de S. Lucien, de Sainte Genevieve, de Sainte Colombe, & plusieurs autres : mais il orna particuliement les Tombeaux de S. Martin de Tours, & de S. Denis de Paris. Le Roy Dagobert en fit la dépense. N'étant encore que Laïque, il procura la convocation du sixiéme Concile d'Orleans, pour faire condamner un Heretique qui debitoit des erreurs. Il fit aussi chasser de Paris un Apostat qui seduisoit le Peuple, & bannir du Royaume un Imposteur qui feignoit d'être Evêque. S. Acaire Evêque de Noyon étant mort, on élût pour lui succeder S. Eloy, & en même temps S. Oüen pour l'Eglise de Roüen, à la place de S. Romain. Les Dioceses de Noyon & de Tournay étoient unis depuis S. Medard, plus de cent ans auparavant ; & la Flandre avec le Païs de Gand & de Courtrai en dependoient. S. Eloy & S. Oüen furent ordonnez Evêques ensemble à Roüen, le Dimanche d'avant les Rogations, l'an *640*. Ils assisterent au troisiéme Concile de Châlons l'an *644*. S. Eloy étant Evêque, ne relâcha rien de ses pratiques de vertus. Il eût toûjours le même amour pour les Pauvres. Il avoit un lieu separé, où il les faisoit entrer à certains jours, les uns aprés les autres, pour

Ibid. l. 38. n. 29.

1\. DECEMBRE.

leur laver & leur raser la tête de ses propres mains, les revêtir & leur donner à manger. A certains jours il en avoit douze à sa table. Son zele éclata sur tout dans la conversion des Infidéles qui étoient dans son Diocese ; sçavoir, des Flamans, des Antuerpiens ou Habitans d'Anvers, des Frisons & des Sueves, qui demeuroient prés de Courtray. Dans le même temps S. Amand & S. Omer travailloient aussi dans les Païs-Bas à la conversion des Idolâtres. S. Eloy avoit déja plus de soixante-dix ans, & environ vingt ans d'Episcopat, lorsqu'il tomba malade. La veille de sa mort, il appella ses Serviteurs & ses Disciples, & prit congé d'eux : marquant à chacun de ses Domestiques en particulier, les Monasteres où ils devoient se retirer. Sur la nouvelle de sa maladie, la Reine Batilde étoit partie de Paris avec ses Enfans, les Grands de la Cour, & une nombreuse suite. Elle arriva le matin qui suivit la nuit de sa mort ; & fort affligée de ne l'avoir pas trouvé en vie, elle accourut auprés du Corps, fondant en larmes, & fit tout preparer pour le porter en son Monastere de Chelles. D'autres vouloient le transferer à Paris : mais le Peuple de Noyon s'y opposa si fortement, qu'il retint les Reliques de son Pasteur. S. Eloy avoit fait grand nombre de Miracles dés son vivant, & il n'en fit pas moins depuis sa mort. Incontinent aprés, il apparut la nuit à un Homme de la Cour, & lui ordonna d'aller aussitôt dire à la Reine Batilde, qu'elle quittât pour

Ibid. l. 2. c. 26.

l'amour de J. C. les ornemens d'or & de pierreries qu'elle portoit encore. Celui-ci n'ayant tenu compte de cette vision, S. Eloy lui apparut jusqu'à trois fois ; & enfin il fut saisi d'une grosse fievre. La Reine, qui visitoit les malades, le vint voir, & lui demanda la cause de sa maladie. Il lui raconta ce qui s'étoit passé, & aussitôt il fut gueri. La Reine obéït sans differer, & ne garda que des bracelets d'or. Elle donna tout aux Pauvres, à la reserve de ce qui étoit plus curieux, dont elle fit une Croix pour mettre à la Tête de S. Eloy. Elle fit faire aussi d'or & d'argent une espece de dais, pour mettre au dessus de son Tombeau : disant qu'il étoit juste d'orner la sepulture de celui qui avoit orné celles de tant de Saints. Comme cet ornement avoit un grand éclat, on le couvroit pendant le Carême d'un linge brodé de soye : mais quelques jours aprés, on s'apperçût que ce linge degoûtoit d'une certaine liqueur. On le pressa dans un vase : & cette liqueur servit à guerir plusieurs malades. S. Eloy étoit de grande Taille, avoit la Tête belle, les Cheveux frisez, & le Teint rouge : la simplicité & la prudence éclatoient dans ses regards. La Paroisse de S. Eloy à Bordeaux est proche de l'Hôtel de Ville. On y celebre tous les ans le premier jour d'Août une Messe solemnelle du Saint Esprit, pour l'élection des nouveaux Jurats, qui y prêtent serment aprés leur élection.

6. Decembre.

SAINT NICOLAS EVESQUE *de Myre en Lyrie.*

Fête de devotion.

Hist. Eccles. tom. 13. l. 63. n. 32.

SAint Nicolas étoit depuis long temps honoré dans l'Orient, & dans l'Occident dés le neuviéme siecle. Chomeid envoyé avec une flotte par le Calife Aaron pour piller l'Isle de Rhode, voulut envain à son retour rompre le Tombeau où reposoient les Reliques du Saint. Il se méprit, & en rompit un autre : mais il n'en éprouva pas moins la vangeance du Seigneur, qui fit élever aussitôt une affreuse tempête, qui dissipa & brisa presque toute sa flotte. L'an 1087. quelques Marchands de Bari, s'étant embarquez sur trois vaisseaux pour aller trafiquer en Antioche, & ayant appris de la bouche de quelques Marchands Venitiens, qu'ils étoient venus pour enlever à Myre les Reliques de S. Nicolas, formerent eux-mêmes le dessein de les prévenir. Ils mirent donc incessamment à la voile, & étant arrivez à la côte de Myre, ils descendirent à terre. Quarante-quatre bien armez & resolus à perir plûtôt que de manquer leur coup, marcherent comme en bataille jusqu'au lieu où étoit le Corps du Saint, c'est-à-dire, à trois mille du rivage. Il n'étoit gardé que par trois Moines, dont ils se saisirent d'abord, pour leur faire découvrir le lieu où étoit le S. Corps. Un des Voyageurs, nommé Mathieu,

thieu, rompit avec une grosse masse de fer le pavé du marbre qui couvroit le cercueil. On y trouva * le Corps du Saint nageant dans une liqueur miraculeuse, qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Ils emporterent à la hâte ces précieuses Reliques, les envelo-perent dans un linge blanc, & les mirent dans une barrique destinée à mettre de l'eau ou du vin. Les Italiens eurent trois jours le vent contraire : mais quand ceux qui avoient detourné quelques particules des Reliques les eurent renduës, le vent devint favorable, & ils aborderent heureusement au Port de S. Georges, à cinq mille de Bari. Ourson qui en étoit Archevêque, étoit sur le point de partir pour le voyage de Jerusalem. Il le differa avec plaisir pour un semblable sujet : & aprés avoir laissé pendant trois jours ces Reliques dans le Monastere de l'Abbé Elie, qui étoit situé sur le Port, il le transfera le 9. de May dans l'Eglise de S. Etienne. Dés le premier jour, il y eût plus de trente personnes malades gueries, & il s'opere depuis ce temps-là des Miracles trés-frequens dans ce saint lieu. S. Nicolas vivoit au commencement du quatriéme siécle. Son élection à l'Episcopat a quelque chose de miraculeux. Comme on ne pouvoit convenir de celui qu'on choisiroit, les Evêques par une inspiration divine, convinrent que ce seroit celui qui entreroit le lendemain le premier dans l'Eglise. L'esprit de Dieu y conduisit le Saint, qui n'oublia rien pour refuser un si grand honneur. On le regarda comme le

* C'étoit le 20. d'Avril.

Thaumaturge de son siecle. On croit qu'il assista au Concile de Nicée l'an 325. Sa Fête se celebre à Bordeaux, non seulement dans la Paroisse du Fauxbourg S. Nicolas de Graves; mais encore dans la Chapelle du College de Guienne, qui est un des plus anciens du Royaume, & des plus illustres par les grands Professeurs qui y ont enseigné.

---

8. Decembre.

LA CONCEPTION DE LA Sainte Vierge.

Fête d'obligation.

LE Pape Alexandre VII. dans sa Bulle du 8. de Decembre 1661. declare que c'est une ancienne devotion des Fidéles envers la Bien-heureuse Mere de Dieu, de croire que son Ame au premier instant de sa création, & lorsqu'elle a été unie à son Corps, par une particuliere grace de Dieu, & par un privilege special, a été preservée, exempte de la tâche du peché originel, en vûë des merites de Jesus-Christ son Fils, Redempteur de tous les Hommes, & de celebrer solemnellement, suivant cette créance, la Fête de sa Conception. Il défend aussi sous peine d'excommunication d'oser prêcher, parler, ni disputer contre la Conception immaculée de la Sainte Vierge, & renouvelle pour cela même les Constitutions & les Decrets de Sixte IV. Paul V. & Gregoire XV. portez en faveur de ce sentiment & de

cette devotion des Fidéles. Clement IX accorda aux instances de Loüis le Grand; qu'on en feroit la Fête avec Octave dans l'Eglise. Innocent XI. dans son Bref du 18. de Decembre 1678. à l'Empereur Leopold, approuve l'Office de l'Immaculée Conception que les Fidéles avoient coûtume de reciter depuis un trés-long temps, & qu'on avoit dit mal à propos & faussement avoir été condamné & défendu par un Decret du Maître du Sacré Palais du 17. Fevrier 1678. Renoul de Homblieres Evêque de Paris, mort le 12. de Novembre 1288. laissa en mourant à son Eglise trois cens livres parisis, pour fonder l'Office de la Conception de la Sainte Vierge : ce qui a fait croire qu'il avoit le premier établi cette Fête dans l'Eglise de Paris.

Hist. Ecclés. tom 18. l. 89. n. 11.

SAINTE EULALIE VIERGE.

10. DECEMBRE.

Fête d'obligation dans sa Paroisse.

Hist. Ecclés. de Fleuri. tom. 2. n. 46. pag. 468.

SAinte Eulalie Vierge souffrit le Martyre à l'âge de douze ans. Dés sa plus tendre enfance, elle fit paroître son amour pour la Virginité, & son ardeur pour mourir pour J. C. Ses Parens craignant les suites d'un zele si vif & si ardent, la tenoient cachée loin de la Ville dans une Maison de campagne. Mais elle s'échappa de nuit toute seule, vint à la Ville à pied, & alla se presenter le matin au Tribunal, en criant, vous cherchez les Chrêtiens, me voici. Je méprise les Idoles, parce qu'elles ne sont rien, & Maximien parce qu'il les

adore. Le Gouverneur essaya en vain par caresses & par menaces de la faire changer de sentiment. Elle demeura toûjours infléxible. Deux Bourreaux lui déchirerent les côtes jusqu'aux os. Pendant un si affreux tourment, la Sainte comptoit les coups, & disoit, que c'étoit une écriture qui gravoit en elle la victoire de J. C. On lui appliqua des flambeaux ardens. Le feu prit à ses cheveux épars, dont elle se couvroit le sein par modestie ; elle ouvrit la bouche pour les recevoir, & en fut étouffée. On vit pancher sa tête mourante, & en même temps une Colombe blanche comme neige parut sortir de sa bouche, & s'élever au Ciel, representant son Ame pure. Les Bourreaux mêmes virent ce prodige. Il tomba aussitôt une grande quantité de neige sur la place, qui couvrit le Corps de la Martyre ; & parut l'ensevelir. Elle mourut le 10. de Decembre, vers l'an 304. à Merida Ville de Lusitanie. Guillaume I. Archevêque de Bordeaux consacra l'Eglise Paroissiale de Sainte Eulalie, l'an 1174. & unit la Cure à l'Eglise Metropolitaine de S. André. Le Pape Alexandre III. confirma cette union.

---

13. DECEMBRE.

SAINTE LUCE VIERGE & Martyre.

Legend. Offic.

SAinte Luce nâquit dans la Ville de Syracuse en Sicile. Ses Parens étoient nobles & riches. Sa Mere Eutice étant malade

d'un flux de sang, alla avec sa Fille à Catane au Tombeau de Sainte Agathe, dans l'esperance d'y recouvrer la santé. Elle ne fut pas trompée dans son attente. La Sainte s'apparut à Luce, & lui dit : pourquoi me demandez-vous une grace que vous pouvez obtenir vous-même. C'est vôtre foi qui a obtenu la santé à vôtre Mere, & voilà qu'elle est déja guerie. Vôtre nom sera aussi glorieux pour Syracuse, que le mien l'est pour Catane. Luce n'eût pas de peine à faire consentir sa Mere, aprés un tel Miracle, à lui permettre de vendre tous ses biens pour les donner aux Pauvres. Un jeune Seigneur à qui on l'avoit promise en mariage, fut si outré d'un tel changement qu'il alla la déferer comme Chrêtienne au Préfet Paschase. Celui-ci ne pouvant la fléchir par la douceur, lui dit fierement qu'on la feroit bientôt changer de sentiment & de langage. Les coups, ajoûta-t'il, vont faire sur vous plus d'impression que les paroles, vous cesserez de parler, dés qu'on aura commencé à vous tourmenter. Les paroles, repliqua la Sainte, ne manqueront jamais aux veritables Serviteurs de J. C. & l'Esprit Saint leur inspirera toûjours ce qu'ils devront répondre aux Rois & aux Juges qui leur demanderont raison de leur Foi. Quoi, reprit Paschase, est-ce donc que vous avez le S. Esprit en vous ? La Sainte répondit : tous ceux qui sont purs & chastes, sont les Temples vivans du Saint Esprit. Vous ne le serez donc pas long temps, interrompit Paschase ; car je vais

vous faire conduire dans un lieu infâme, pour qu'on vous enleve vôtre honneur. Vous vous trompez, dit la Sainte. En me faisant un pareil outrage malgré moi, vous ne ferez qu'augmenter la pureté de mon cœur, & la couronne qui m'est destinée. Le Tyran commanda sur le champ qu'on executât cet ordre impie. Mais la Sainte demeura constamment immobile, sans qu'on pût la faire changer de place. Il ordonna qu'on allumât autour de la Sainte un feu mêlé de poix, de souffre, de resine & d'huile. Ce nouveau genre de Supplice n'ayant pû encore endommager la Sainte, on lui donna un coup d'épée dans la gorge, qui acheva de terminer glorieusement sa vie. Son Corps fut enseveli d'abord à Syracuse, ensuite transporté à Constantinople, & enfin a Venise. On fait à Bordeaux la Fête de Sainte Luce dans l'Eglise Paroissiale de S. Eloy; sur tout depuis l'incendie des poudres de la Maison de Ville l'an Les Maire & Jurats vont tous les ans assister à la Messe qu'on y celebre, pour remercier Dieu d'avoir preservé cette Ville des suites funestes que devoit avoir un accident si triste & si formidable.

---

14. Decembre.

S. URBICIUS CONFESSEUR.

Supplement. Martyrol. Gal.

SAint Urbicius étoit né à Bordeaux d'une Famille trés-noble. Sa Mere Asterie fut recommandable par son amour pour la pureté. Il voyagea assez long temps en

Espagne, dans l'esperance de mettre les Reliques de plusieurs Saints qu'on y conservoit, à couvert des insultes des Mores, qui en ravageoient presque toutes les Provinces. Il fut assez heureux pour enlever à Seville les Corps des Saints Enfans Juste & Pasteur, martyrisez à Alcala sous le President Dacien, l'un à l'âge de sept ans, l'autre à l'âge de neuf ans. On en fait la Fête dans l'Eglise d'Espagne le 6. d'Août. Il les porta d'abord en France, ensuite à Huesca, où il prit l'habit de Saint Benoist, & mourut saintement, âgé de prés de cent ans. On a bâti une Eglise à son honneur dans le lieu même où il finit ses jours, c'est-à-dire, à cinq mille d'Huesca. On en fait la Fête dans l'Eglise Cathedrale de S. Pons le 15. de ce mois. On celebre à Narbonne tous les ans le 22. de Fevrier la Translation des Reliques de S. Juste & de S. Pasteur, que S. Urbicius y laissa en passant, lorsqu'il transporta le reste de ces précieuses Reliques en Espagne. Il mourut vers l'an 804.

S. DELPHIN ARCHEVESQUE de Bordeaux.

24. DECEMBRE.

Hist. Eccles. tom. 4. l. 17. n. 57. 58.

ON trouve le nom de S. Delphin au Concile de Sarragosse l'an 380. contre les Priscillianistes. Ces Heretiques ayant été chassez d'Espagne par ordre de l'Empereur Gratien, prirent le chemin de Rome pour aller se justifier devant le Pape Damase. En passant par l'Aquitaine, ils furent reçûs

magnifiquement par quelques ignorans, & y semerent leurs erreurs, principalement dans le Territoire d'Eluse ou Eause, dont le Siege a depuis été réüni à celui d'Auch : ils corrompirent par leurs mauvaises instructions ce Peuple qui étoit bon de lui-même, & affectionné à la Religion. S. Delphin les empêcha de s'arrêter à Bordeaux : mais ils demeurerent quelque temps dans la Terre d'une femme nommée Euchrocia, Veuve de Delphidius, Orateur & Poëte fameux. Ils l'amenerent même à Rome avec sa fille Procula qu'on accusa de s'être faite avorter, étant devenuë grosse de Priscillien. Le Pape les ayant rebutez & condamnez, ils persevererent à soûtenir leurs erreurs. L'Empereur Maxime écrivit au Prefet des Gaules, de faire conduire a Bordeaux tous ceux qui feroient Profession du Priscillianisme, pour y être condamnez par les Evêques du Concile. Priscillien de peur de répondre devant les Evêques, appella à l'Empereur : & ils eurent la foiblesse de le souffrir, au lieu qu'ils devoient, dit Severe Sulpice, le condamner par coûtumace : ou s'ils lui étoient suspects avec quelque fondement, en reserver le jugement à d'autres Evêques ; presque en même temps le Peuple de Bordeaux assomma à coups de pierres une femme nommée Urbica qui s'obstinoit à soûtenir les erreurs des Priscillianistes. S. Delphin baptisa à Bordeaux S. Paulin l'an 392. comme S. Paulin l'écrit dans sa lettre à Alipius. Dans la premiere que le même Saint écrivit à S. Delphin, il le felicite d'avoir

Ibid. l. 18. n. 29.

Sev. Sulpic. l. 2.

Ibid. n. 30.

fait bâtir & consacrer l'Eglise de Langon à sept lieuës de Bordeaux. Jamais cette Ville ne posseda de plus grands Hommes & en si grand nombre, qu'au temps de ce Saint Prelat. S. Romain & S. Paulin en sont une preuve bien convainquante, aussi bien que Minervius, Delphidius, Herculanus, Arberius, dont Ausone, né lui-même aussi à Bordeaux, nous a laissé l'éloge dans ses Ouvrages. Pendant que S. Delphin occupoit le Siege de Bordeaux, S. Aper occupoit celui de Toul, S. Florent celui de Cahors, S. Exupere celui de Toulouse, S. Simplicien celui de Vienne, S. Diogenien celui d'Albi, S. Dinamius celui d'Angoulême, S. Venerand celui de Clermont, & S. Pelage celui de Perigueux.

Egl. Metrop. de Bordeaux 2. p. ch. 4. pag. 156.

SAINTE COLOMBE VIERGE.

31. Decembre.

Fête d'obligation dans sa Paroisse.

ON regarde Sainte Colombe comme les Premices que la Gaule Celtique a offertes au Seigneur. Elle joignit à une naissance illustre, une beauté rare. Elle n'avoit que seize ans lorsque l'Empereur Aurelien étant venu à Sens, fut frappé de son merite & de sa vertu. Il fit tous ses efforts pour lui persuader de renoncer à la Religion Chrêtienne dont elle faisoit profession. Il lui offrit de lui donner son propre Fils en mariage, si elle vouloit embrasser le culte des Idoles. Tout cela fut inutile. Ne pouvant la faire changer de resolution, ce Prince infidéle commanda qu'on l'exposât pu-

B. Petr. Damian. serm. *66* de S. Columbâ Virg. & Mart.

bliquement dans l'amphiteatre aux insultes d'un jeune debauché. Un Ours parut dans l'instant à la vûë de tout le Peuple, & délivra la Sainte d'un danger qu'elle craignoit plus que la mort. Un miracle si inespéré fut suivi de la conversion de celui qui étoit venu pour lui faire violence. Aurelien n'en fut que plus irrité & transporté de fureur, il ordonna qu'on la jettât dans un bucher ardent, dont les flammes s'éteignirent aussitôt subitement. Enfin on conduisit Colombe à un mille de la Ville, où aprés une fervente priere, ayant donné au Bourreau le Manteau de soye qu'elle portoit : elle eût la tête tranchée le 31. de Decembre vers l'an 276. On bâtit dans le lieu même où son Saint Corps fut inhumé, une Eglise à son honneur, où S. Loup Archevêque de Sens voulut être enseveli, aprés y avoir fait transporter les Reliques de S. Flavite ordonné Prêtre par S. Loup Evêque de Troyes. C'est dans cette Eglise que S. Thomas de Cantorberi alloit se consoler pendant son exil, & qu'il puisoit cette force & ce courage heroïque qui lui fit obtenir la Couronne du Martyre. La Paroisse de Sainte Colombe est trés ancienne à Bordeaux. Arnaud de Canteloup Archevêque de cette Ville, y unit en 1319. la Confrairie de Sainte Croix instituée en 1307. à la Confrairie du Saint Sacrement instituée depuis plus longtems dans la même Eglise. On en fait tous les ans une Octave solemnelle, qui commence immediatement aprés celle de la Fête Dieu.

Egl. Metrop. de Bordeaux 2. p. ch. 1. pag. 127.

LITANIES DES SAINTS DU DIOCESE DE BORDEAUX.

A L'IMITATION DE CELLES que Saint Charles Borromée fit composer pour les Saints du Diocese de Milan.

Kyrie eleison.	*Seigneur, ayez pitié de nous.*
Christe eleison.	*Jesus-Christ, ayez pit.*
Kyrie eleison.	*Seigneur, ayez pitié.*
Christe audi nos.	*Jesus-Christ, écoutez-nous.*
Christe exaudi nos.	*Jesus-Christ, exaucez-nous.*
Pater de Cœlis Deus, Miserere nobis.	*Pere Celeste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.*
Fili Redemptor mũdi Deus, Miser.	*Fils Redempteur du monde qui êtes Dieu, ayez.*
Spiritus Sancte Deus, Miserere.	*Esprit Saint qui êtes Dieu, ayez pitié.*
Sancta Trinitas unus Deus, Mis.	*Trinité Sainte qui êtes un seul Dieu, ayez.*
Sancta Maria, ora	*Sainte Marie, priez*

pour nous.	pro nobis.
Sainte Mere de Dieu, pr.	Sancta Dei genitrix, ora pro nobis.
Sainte Vierge des Vierges, priez.	Sancta Virgo Virginum, ora.
Saint Michel, priez.	Sancte Michaël, or.
Saint Raphaël, priez.	Sancte Raphaël, or.
Saints Anges Gardiens, priez pour nous.	Sancti Angeli Custodes, ora.
Saint Jean-Baptiste, pr.	Sancte Joannes Baptista, ora pro.
Saint Joseph, priez.	Sancte Joseph or.
Saints Patriarches & Saints Prophetes, priez pour nous.	Omnes Sancti Patriarchæ & Prophetæ, orat.
Saint Pierre, priez.	Sancte Petre, ora.
Saint Paul, priez.	Sancte Paule, ora.
Saint André, priez.	Sancte Andrea, or.
Saint Jacques, priez.	Sancte Jacobe, ora.
Saint Jean, priez.	Sancte Joannes, or.
Saint Thomas, priez.	Sancte Thoma, ora.
Saint Jacques, priez.	Sancte Jacobe, ora.
Saint Philippe, priez.	Sancte Philippe, or.
Saint Barthelemy, pr.	Sancte Bartholomæe, ora.
Saint Simon, priez.	Sancte Simon, ora.
Saint Thadée, priez.	Sancte Thadæe, o.
Saint Mathias, priez.	Sancte Mathia, ora.
Saint Barnabé, priez.	Sancte Barnaba, o.
Saint Luc, priez.	Sancte Luca, ora.
Saint Marc, priez.	Sancte Marce, ora.
Saints Apôtres & Saints Evangelistes, priez pour nous.	Omnes Sancti Apostoli & Evangelistæ, orate.
Saints Innocens, priez.	Omnes Sancti In-

nocentes, orate.	*pour nous.*
Sancte Stephane, o.	*Saint Estienne, priez.*
Sancte Laurenti, o.	*Saint Laurens, priez.*
Sancti Fabiane & Sebastiane, orat.	*Saint Fabien & Saint Sebastien, priez.*
Sancte Blasi, ora.	*Saint Blaise, priez.*
Sancte Eutropi, or.	*Saint Eutrope, priez.*
Sancte Fortis, ora.	*Saint Fort, priez.*
Sancte Christophore, ora pro nobis.	*Saint Christophle, priez.*
Sancte Genesi, ora.	*Saint Genese, priez.*
Sactne Præjecte, or.	*Saint Projet, priez.*
Sancte Clare, ora.	*Saint Clair, priez.*
Sancte Justine, ora.	*Saint Justin, priez.*
Sancte Gerunti, or.	*Saint Geronce, priez.*
Sancte Severe, ora.	*Saint Severe, priez.*
Sancte Polycarpe, o.	*Saint Policarpe, priez.*
Sancte Joannes, or.	*Saint Jean, priez.*
Sancte Babyli, ora.	*Saint Babyle, priez.*
Omnes Sancti Martyres, orate.	*Saints Martyrs, priez.*
Sancte Martialis, o.	*Saint Martial, priez.*
Sancte Cæsari, ora.	*Saint Cesaire, priez.*
Sancte Amande, o.	*Saint Amand, priez.*
Sancte Severine, o.	*Saint Sevrin, priez.*
Sancte Delphine, o.	*Saint Delphin, priez.*
Sancte Pauline, or.	*Saint Paulin, priez.*
Sancte Augustine, o.	*Saint Augustin, priez.*
Sancte Remigi, ora.	*Saint Remy, priez.*
Sancte Nicolae, or.	*Saint Nicolas, priez.*
Sancte Martine, or.	*Saint Martin, priez.*
Sancte Eligi, ora.	*Saint Eloy, priez.*
Sancte Exuperi, or.	*Saint Exupere, priez.*
Sancte Macari, ora.	*Saint Macaire, priez.*
Sancte Petre Celestine, ora.	*Saint Pierre Celestin, priez pour nous.*

Saint Patrice, priez.	Sancte Patrici, ora.
Saint Bonaventure, pr.	Sancte Bonaventura, ora pro nobis.
Saint Pierre Thomas, priez pour nous.	Sancte Petre Thomasi, ora.
Saint Charles Borromée. priez pour nous.	Sancte Carole Borromee, ora.
Saint François de Sales, priez pour nous.	Sancte Francisce Salesi, ora.
Saint Antoine, priez.	Sancte Antoni, ora.
Saint Simeon Stylite, pr.	Sancte Simeon Stylita, ora.
Saint Cybar, priez.	Sancte Eparchi, or.
Saint Sadroc, priez.	Sancte Sacerdos, o.
Saint Simeon Stok, pr.	Sancte Simon Stok, ora pro nobis
Saint Roch, priez.	Soncte Roche, ora.
Saint Maixant, priez.	Sancte Maxenti, o.
Saint Mommolin, priez.	Sãcte Mummole, o.
Saint Romain, priez.	Sancte Romane, o.
Saint Didier, priez.	Sancte Desideri, or.
Saint Urbique, priez.	Sancte Urbice, or.
Saint Goart, priez.	Sancte Goarti, ora.
Saint Gerard, priez.	Sancte Giralde, or.
Saint Austind. priez.	Sancte Austinde, o.
Saint Loüis, priez.	Sancte Ludovice, o.
Saint Cloud, priez.	Sãcte Clodoalde, o.
Saint Benoît, priez.	Sancte Benedicte, o.
Saint Dominique, pr.	Sancte Dominice, o.
Saint François d'Assise, priez pour nous.	Sancte Francisce Assisi, ora.
Saint Bruno. priez.	Sancte Brúno, ora.
Saint Bernard, priez.	Sancte Bernarde, o.
Saint Pierre Nolasque, priez pour nous.	Sancte Petre Nolasce, ora.

Sancte Francisce à Paula, ora.	*Saint François de Paule, priez pour nous.*
Sancte Ignati, ora.	*Saint Ignace, priez.*
Sancte Francisce Borgia, ora.	*Saint François de Borgia, priez.*
Sancte Joannes à Deo, ora.	*a int Jean de Dieu, pr.*
Omnes Sancti Confessores, ora.	*Saints Confesseurs, pr.*
Sancta Anna, ora	*Sainte Anne, priez.*
Sancta Maria Jacobi & Salome, or.	*Sainte Marie Jacques & Salome, priez.*
Sancta Maria Magdalena, ora.	*Sainte Marie Magdeleine, priez.*
Sancta Lucia, ora.	*Sainte Luce, priez.*
Sãcta Catharina, o.	*Sainte Catherine, pr.*
Sancta Apollinia, o.	*Sainte Apollonie, pr.*
Sancta Ursula & Sociæ, orate.	*Sainte Ursule & ses Compagnes, priez.*
Sancta Eulalia, or.	*Sainte Eulalie, priez.*
Sancta Columba, o.	*Sainte Colombe, priez.*
Sancta Quiteria, o.	*Sainte Quitere, pr.*
Sancta Benedicta, o.	*Sainte Benoîte, pr.*
Sancta Hildemarcha, ora.	*Sainte Hildemarque, pr.*
Sancta Theresia, o.	*Sainte Therese, priez.*
Omnes Sanctæ Virgines & Viduæ, orate pro nobis.	*Saintes Vierges & Saintes Veuves, priez.*
Omnes Sancti & Sanctæ Diœcesis Burdigalensis, intercedite pro nobis.	*Saints & Saintes du Diocese de Bordeaux, intercedez pour nous.*

ORAISON.	OREMUS.
Dieu tout puissant, daignez nous accorder par l'intercession des Saints N. N. dont nous honorons ici les Reliques; que tous ceux qui ont le bonheur d'approcher sur la terre, cette Chasse précieuse qui les renferment, puissent un jour se réünir avec eux dans le Ciel, pour y regner dans vos Tabernacles éternels, & partager avec ces Saints une felicité qui n'aura jamais de fin.	Concede quæsumus Omnipotens Deus per intercessionem Beatorum N. N. quorum hic Reliquias veneramur, ut quotquot hic in terris sumus prope arcam istam illorum venerandis Reliquiis honoratam: ita illic quoque in Cœlis simus prope beata & æterna eorum tabernacula constituti & cœlestem cum illis æternamque hæreditatem consequi mœreamur.
Exaucez Seigneur les vœux & les prieres de vos Serviteurs qui vous conjurent instamment de leur faire ressentir les effets de la protection de ces Saints, qui ont vêcu dans cette Ville ou dans ce Diocese; puisque vous avez vou-	Exaudi quæsumus Domine, tibi supplicantium preces, ut quos corporali Sanctorũ tuorum in hac Urbe vel Diœcesi fecisti præsentiâ gloriari, concedas eorum benignâ intercessione

S. Chrisost. hom. 45. de Sancto Meleto.

S. Bernard. in officio S. Victoris.

cessione undique præmuniri.

lu qu'ils en fissent autrefois la gloire en vivant parmi nous : faites aussi qu'ils contribuent encore à present à nôtre bonheur, en intercedant pour nous.

O Milites emeriti N. N. qui christianæ Militiæ duris laboribus angelicæ felicitatis requiem commutastis, respicite ad imbelles & imbecilles commilitiones vestros, qui inter hostiles gladios & spirituales nequitias vestris laudibus occupamur ! O victores inclyti qui de Terra & de Cœlo gloriosissime triumphastis, illius gloriam nobiliter superbi despicientes, & hujus regna pie violenti deripientes ! Respicite de Cœlo ad vinctos terræ, ut hæc sit vestrorum consummatio triumpho-

S. Bernard. serm. 2. in natali S. Victoris.

O Glorieux Soldats de Jesus-Christ, qui avez fourni si glorieusement vôtre carriere : vous qui aprés avoir souffert les penibles travaux de la Milice chrêtienne, goûtez le doux repos de la felicité des Esprits bienheureux. Daignez jetter sur nous un regard favorable ; sur nous qui enrollez dans la même Milice, & ayant les mêmes ennemis à combattre, sentons tout le poids de nôtre foiblesse, tandis que nous nous occupons à chanter incessamment vos loüanges. O vous qui avez triomphé avec tant de gloire & de bonheur de toutes les puissances du monde, & du Ciel même ! Du monde, en meprisant avec une

noble fierté tout ce qu'il vous offroit de plus flatteur & de plus seduisant : du Ciel, en l'emportant par une sainte violence. Regardez-nous avec bonté, nous qui sommes liez encore & attachez à la terre. Vous ne sçauriez mieux consommer la gloire de vôtre triomphe, qu'en nous faisant connoître & sentir que c'est pour nous que vous avez triomphé. Glorieux Saints, qui êtes les Patrons & les Protecteurs de ce Diocese. O quel juste devoir de pieté ! & quelle douceur consolante n'y a-t'il pas, même dans ce lieu de nôtre exil, & dans cette vallée de larmes, à chanter vos loüanges, à vous rendre nos respects, & à vous offrir nos prieres. Heureux Athletes de J. C. vous êtes également les Protecteurs bienfaisans & les Défenseurs zelez & fidéles de ce Diocese : Hâtez-vous donc de venir au plûtôt à nôtre se-

rum, si & nobis demum vos vicisse sentiamus : quàm pium, quàm suave ô Sancti hujus Diœcesis Patroni in hoc loco afflictionis & in hoc corpore mortis vos canere, vos colere, vos præcari. Eia ergo fortes athletæ, dulces Patroni, Advocati fideles, exurgite in adjutorium nobis, ut & nos de nostra ereptione gaudeamus ; & vos de plenâ victoriâ gloriemini. Omnipotens Pater peccavimus tibi facti filii alieni, sed appropinquavimus in his Sanctis tuis, qui dum vicerũt cupiditates suas vincant & iram tuam ; nos quoque in gratiam potenter restituant. O Victor Jesu ! te in his Sãctis victoribus laudamus. Quia te in illis vicisse cognoscimus. Da iis piis-

ſime Jeſu ; ſic de ſuâ in te victoriâ gloriari ut non ſubeat oblivio noſtri. Fili Dei immitte eis noſtri ſemper in conſpectu tuo memores eſſe, noſtram in tuo tremendo judicio ſuſcipere & agere cauſam. Qui cum Patre & Spiritu Sancto, vivis & regnas Deus. Per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

cours, afin que nous puiſſiõs nous réjoüir de nous voir delivrez de tant de dangers, & vous feliciter d'avoir mis le comble à vos victoires, en nous ayant delivrez de tant de maux. Pere tout puiſſant, c'eſt contre vous que nous avons peché, & nous avons merité que vous ne nous regardiez plus cõme vos enfans : nous oſons pourtant nous approcher de vous à la faveur de ces Saints qui vous appartiennent à tant de Titres, & avec qui vous avez voulu que nous euſſions un rapport ſi particulier : Souvenez-vous qu'ils ont autrefois moderé leurs paſſions avec tant d'exactitude & de ſeverité, pour détourner de deſſus nos têtes les fleaux de vôtre juſte colere, & pour nous reconcilier avec vous. O Jeſus vainqueur de l'Enfer, nous vous loüons avec joye dans ces Saints qui en ont été les vainqueurs aprés vous, parce que nous ſçavons, que c'eſt vous qui les en avez fait triompher. O doux Jeſus, faites que ces Saints ſe felicitent de la victoire que vous leur avez fait remporter ſur leurs ennemis ; mais faites auſſi qu'ils ne nous oublient pas. Jeſus Fils de Dieu, ne permettez pas qu'ils ſoient un moment en vôtre preſence ſans ſe ſouvenir de nous, & inſpirez-leur le deſir de prendre auprés de vous nôtre défenſe au

terrible jour du jugement dernier : Accordez-nous cette double grace, vous qui vivez & regnez pendant tous les siecles avec le Pere & le Saint Esprit. Ainsi soit-il

Sainte Apollonie glorieuse Vierge de Jesus-Christ, priez le Seigneur pour nous ; demandez-lui qu'il èloigne de nous tout ce qui pourroit nous être nuisible, & surtout qu'il ne nous punisse pas de nos pechez en ce monde par une violente douleur de mal de dents, mais qu'il daigne au contraire nous accorder une parfaite liberté d'esprit avec la santé de l'ame & du corps.

Sainte Apollonie priez pour nous, afin que nous devenions dignes des promesses de JESUS-CHRIST.

Virgo Dei egregia
Pro nobis Apollonia
Funde preces ad Dominum
Ut tollat omne noxium,
Nepro reatu criminum
Morbo vexemur dentium ;
Sed sanitate capitis
Gratulemur & corporis.

Ora pro nobis Beata Apollonia.

Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

ORAISON.

O Mon Dieu qui avez recompensé d'une si grande gloire la bienheureuse Sainte Apollonie, pour avoir souffert pour la défense de la Foi

OREMUS.

Deus qui Beatam Apolloniam, gloriosam Virginē, Martyremque tuam excussione dentium pro tui nominis fi-

de passam in cœlestibus coronasti, tribue quæsumus omnibus ejus memoriam pie colentibus, perpetuâ pace gaudere, & à periculis tam corporis quam animæ liberari.

l'affreux supplice qu'on lui fit endurer, en lui arrachant les dents d'une maniere si cruelle & si barbare; ne refusez pas à ceux qui invoquent avec confiance son secours, le bonheur de joüir dans le Ciel d'une paix éternelle, & d'être délivrez sur la terre de tous les maux du corps & de l'esprit.

ÆTerne ac fortissime Deus, qui ad tolleranda carnis tormenta spiritu fortitudinis electos tuos roborare non desinis, exaudi nos propitius, ut qui Beatæ Apolloniæ Martyris tuæ, quam excussis dentibus pro tui nominis gloriâ, acerbissima morte fecisti triumphare, Martyrium colimus, meritis ipsius & precibus, à corporis & dentium doloribus & animæ languoribus eripi &

D*Ieu éternel, Dieu fort, Dieu tout-puissant, qui ne cessez de repandre sur vos élûs un esprit de force & de courage pour leur faire surmonter les tourmens les plus horribles; daignez vous rendre favorable à nos vœux, & aux prieres que nous vous offrons pour vous conjurer; que comme vous avez fait triompher Sainte Apollonie de la mort la plus cruelle, & de la violente douleur qu'on lui fit souffrir, en lui arrachant toutes les dents en haine de la Foi: vous nous accordiez*

aussi par son intercession protegi mereamur, *& par ses merites la grace d'être delivrez du mal de dents que nous souffrons, & celle d'être sous une si puissante protection, preservez de toutes les langueurs & infirmitez spirituelles de nos ames.*

O Mon Dieu, vous pour l'amour de qui la bienheureuse Appollonie Vierge & Martyre, souffrit avec tant de patience l'horrible tourment qu'on lui fit éprouver en lui arrachant violemment toutes les dents. Accordez, nous vous en conjurons, à tous ceux qui honorent avec pieté sa memoire d'être toûjours preservez du mal de dents, & de pouvoir, aprés avoir fini leur triste exil dans cette vallée de larmes, aller goûter ces joyes éternelles, dont vos Saints joüissent dans le Ciel. Ainsi soit-il.

DEus pro cujus amore Beata Apollonia Virgo & Martyr horribilem dentium excussionem sustinuit, præsta quæsumus ut omnes qui ejus cōmemorationem frequentant, à dolore dentium & capitis semper immunes custodias, & post hujus exilii ærumnas ad superna gaudia perducas. Per Christum Dominum nostrū. Amen.

Ces trois Oraisons sont prises, la premiere du Brevaire d'Anvers en *1496.* la seconde du Breviaire de Mayence en 1495. & la troisiéme enfin des Breviaires de Cologne, Spire, &c.

POUR LA BENEDICTION des Pains de S. Blaise.

SIt nomen Domini benedictum.

Ex hoc nunc & usque in sæculum.

Adjutorium nostrum in nomine Domini.

Qui fecit Cœlum & Terram.

Domine exaudi orationem meam.

Et clamor meus ad te veniat.

QUe le nom du Seigneur soit beni.

Maintenant & dans tous les siecles.

Nôtre confiance & nôtre secours est dans le Seigneur.

Qui a fait le Ciel & la Terre.

O Dieu écoûtez ma priere.

Et que mes cris s'élevent jusqu'à vous.

OREMUS.

SAlvator mundi Deus Domine Jesu Christe, qui hodiernam diem Beatissimi Blasii Martyris consecrasti, & diversas creaturas ad salutem hominum creasti, qui ex quinque panibus & duobus piscibus quinque millia hominum sa-

ORAISON.

JEsus-Christ, Seigneur & Redempteur du monde qui avez consacré ce jour par le Martyre de S. Blaise, vous qui avez créé tant de differentes Créatures pour le salut de l'Homme, qui avez rassasié avec cinq pains & deux poissons cinq mille hommes; qui avez nourri d'une manne miraculeuse le

Peuple Juif dans le deſert, nous vous prions & nous vous demandons inſtamment de vouloir benir vous-même & ſanctifier par vôtre grace ces pains que ce Peuple fidéle a porté avec tant de pieté pour être benis & ſanctifiez dans ce lieu Saint, afin que tous ceux qui en auront mangé & goûté, ſoient delivrez de tout mal de gorge, & gueris de toutes leurs infirmitez. Daignez auſſi Seigneur, conſerver vos Serviteurs, qui implorent vôtre miſericorde, dans une ſanté entierement exempte de toutes les maladies, & de l'ame & du corps. Ainſi ſoit-il.

tiaſti, ac populum Judaicum in Deſerto miraculoſè paviſti, ineffabilem miſericordiam tuã exoramus & petimus, ut hos panes quos plebs fidelis tibi devotè hodie ad ſanctificandum attulit, tua pietate † benedieere & † ſanctificare digneris, ut qui ex eis comederint vel guſtaverint ab omni gutturis plagâ, & totius corporis infirmitate, meritis & interceſſione Beati Blaſii Martyris plenam recipiant ſanitatem, & nos ſervos tuos ab omni corporis & animæ ægritudine ſanos conſerves. Qui vivis & regnas Deus in ſæcula ſæculorum. Amen.

On lit dans ce même Rituel de Naples les Benedictions du Vin, des Fruits & des Semences ſous l'invocation du même Saint.

In vetuſtiſſimo benedictionario in Eccleſia Sancti Stephani Neapoli.

VIE
DE
SAINT SIMEON
STYLITE.

SAINT Simeon nâquit en un Bourg, qui est situé entre la Syrie & la Cilicie, nommé Sisan. Ce fut vers l'an 390. Dés sa plus tendre enfance, il s'occupa à garder les brebis de son Pere. Cet innocent & paisible emploi lui laissoit assez de temps pour assister le Dimanche aux Offices Divins, & à l'explication de l'Ecriture Sainte. N'ayant encore que treize ans, & la grande quantité de neige qui étoit tombée sur la terre, ne lui permettant pas un jour de faire sortir son troupeau, il entra par hasard avec ses Parens dans une Eglise : & y entendant lire l'Evangile, il demanda à un vieillard de lui expliquer ce qu'on venoit de lire.

Mon Fils, lui répondit le vieillard, on vient de lire que ceux qui pleurent sont heureux, & que ceux qui rient malheureux, & que le veritable bonheur de l'Homme sur la Terre, consiste dans la pureté du cœur. Qu'appellez-vous pureté du cœur, reprit le jeune Simeon ? Mon Fils, repartit le vieillard, pourquoi me faites-vous une pareille question ? Je vois que vous êtes encore un enfant, & que vous êtes fort peu instruit des veritez de la Foi. C'est pour cela même, repliqua le S. Enfant, que je vous conjure de vouloir m'instruire de ce que vous voyez que j'ignore : car je n'ai pas de plus grand desir que d'apprendre & que d'executer fidélement tout ce qui peut plaire à Dieu. He bien, mon Fils, lui dit alors le sage vieillard, la pureté du cœur se conserve par le jeûne & par la priere. Celle-ci doit partager toutes les heures du jour & de la nuit : & c'est sur tout dans les Monasteres qu'on peut accomplir ces deux choses avec plus de perfection. Mais, mon Fils, si vous pensez à y entrer, attendez vous d'y être éprouvé en bien de manieres. Il vous faudra souffrir toutes les rigueurs de la pauvreté, la faim, la soif, les maladies, les mépris, les rebuts, les injures, les humiliations ; en un mot, tout ce qui pourra contrarier & mortifier vos inclinations naturelles, même les plus innocentes. Dieu veüille, mon Fils, vous donner l'intelligence parfaite de ce que je vous dis, & la force necessaire pour l'accomplir.

Ces paroles penetrerent & attendrirent le cœur du jeune Simeon. Il ſort auſſitôt de l'Egliſe. Il ſe dérobe à ſes Parens. Il va ſe cacher dans un lieu écarté & ſolitaire, où il paſſa ſept jours de ſuite en prieres ſans prendre abſolument aucune nourriture, la face proſternée contre terre, demandant inſtamment à Dieu la grace de lui faire connoître ſa ſainte volonté, & la force de lui obeïr en tout. Au bout de ces ſept jours : il alla à un Monaſtere voiſin * c'étoit celui de Timothée, * où il y avoit quatre-vingt Moines qui ne mangeoint que de deux jours l'un. Heliodore en étoit Abbé. Il y étoit venu à l'âge de trois ans, & il en avoit pour lors ſoixante-cinq. Simeon ſe jettant aux pieds de ce S. Superieur, & fondant en larmes, lui dit d'une voix entrecoupée de ſanglots, ah mon Pere, ayez compaſſion de moi ! Voici un grand Pecheur qui ſe jette entre vos bras. Sauvez une Ame qui eſt en danger de ſe perdre, & qui veut être toute à Dieu. Aprés un délai & une épreuve de quatre jours, l'Abbé lui commanda de ſe relever, & lui dit ; d'où êtes-vous, mon Fils ? Quels ſont vos Parens ? Etes vous coupable de quelque crime ? Etes vous libre, ou n'êtes vous point peut-être quelque Eſclave fugitif qui ſonge à éviter la colere de ſon Maître ? Je n'ai commis aucun crime, répondit le S. jeune Homme. Je ne ſuis Eſclave de perſonne, & je ne veux l'être que de J. C. Mon nom eſt Simeon. Il vous eſt inutile de ſçavoir celui de mes Parens, & de mon

* Metaphraſte fait mention de deux Monaſteres, l'un où le Saint demeura d'abord pendant deux ans, & l'autre où il demeura pendant dix ans.

* Metaphraſte & Theodoret l'appellent Heliodore, peut-être portoit-il ces deux noms, ou peut-être avoit il changé celui d'Heliodore en celui de Timothée.

Païs. Je ne vous demande que la grace de me recevoir au nombre de vos Disciples. Alors l'Abbé attendri lui-même des larmes & des prieres de Simeon, le prit par la main, l'introduisit dans le Monastere, & le recommanda aux Freres pour l'aider à le former à la vie Monastique. Dans peu de temps il sçût tout le Pseautier, & il gagna l'estime & l'amitié de tous ces Saints Solitaires : mais son ardeur extrême pour la Penitence le porta à des excez de ferveur, qui ne lui permirent pas de rester long temps dans le Monastere. En voici l'occasion.

Ayant trouvé une grosse corde à puis, faite de palmier (selon d'autres tissuë de crin trés-apre & trés-rude) il la prit, & s'en entoura le Corps depuis la ceinture en haut. Il la porta sous son cilice pendant un an. * On ne s'en apperçût que lorsqu'étant entrée bien avant dans les chairs, la quantité de sang, & la mauvaise odeur qu'il en sortoit, jointe à la quantité effroyable de vers, dont le lieu de son repos fourmilloit, firent soupçonner quelque chose d'extraordinaire, & engagerent les Moines à en porter leurs plaintes au Superieur ; ajoûtant que Simeon, non content du jeune exact & rigoureux de tous les jours, selon l'usage du Monastere, passoit de plus toute la semaine entiere sans rien manger, & sans prendre qu'un peu de nourriture tous les Dimanches seulement. L'Abbé ayant voulu être témoin lui-même de la verité de ce qu'on lui disoit, & ayant

* Theodoret dit seulement pendant dix jours.

vû la cellule & la couche du Saint, s'écria cet Homme est un second Job. Il le fit appeller sur le champ, & lui fit des reproches amers de son indiscretion. Il commanda à même temps qu'on le depouillât de ses habits, pour voir de plus prés de quoi il s'agissoit : mais il ne fut pas possible de le faire, tant ses habits étoient attachez & collez fortement aux chairs gâtées & ulcerées par les cordes qui y avoient penetré si avant, qu'on ne les decouvroit plus. On fut trois jours à laver, à étuver, & à netoyer ses playes avec de l'huile & de l'eau tiede, pour pouvoir faire d'éprendre ses habits. Pendant une operation si douloureuse & si humiliante, Simeon fondant en larmes, repetoit de temps en temps ces mots. Mes Freres, laissez-moi mourir dans cet état de souffrance. Laissez-moi expier mes pechez. L'Abbé ne pouvant plus à son tour retenir ses larmes, tant il étoit attendri d'un spectacle si touchant & si peu ordinaire, lui dit, hé, mon Fils, vous êtes encore si jeune * & quel si grand peché avez-vous donc pû commettre dans un âge si peu avancé ? A quoi le S. jeune Homme répondit ces paroles du Pseaume cinquantiéme : j'ai été conçû dans l'iniquité, & dés le sein de ma Mere, j'étois un pecheur. On le pensa, & on le traita avec soin & avec charité pendant cinquante jours, avant qu'il pût se remettre ; & dés que sa santé commença à être un peu rétablie, le Superieur lui dit : mon Fils vous voilà gueri : allez à present où il vous plaira. Vôtre

* Il n'avoit que vingt deux ans.

Ps. 50. v. 7.

maniere de vivre a quelque chose de trop singulier, pour qu'on puisse vous souffrir plus long temps dans un lieu où l'on fait profession d'une vie commune & ordinaire.

Simeon obéït, & se retira assez prés du Monastere dans une citerne profonde, pleine de serpens & d'autres insectes venimeux. On dit qu'elle étoit infectée aussi par les Demons, & que les Voyageurs en évitoient pour cela même avec soin les approches. Quoiqu'il en soit, le S. jeune Homme y entra, & y demeura caché pendant sept jours. Mais le Seigneur qui se plaît à glorifier ceux qui s'humilient pour son amour, fit connoître à l'Abbé dans un songe mysterieux, quel étoit le merite de celui qu'il avoit renvoyé, & lui commanda de le rappeller au plûtôt. Les Moines qu'il chargea de cette commission, aprés bien des courses & des fatigues inutiles, découvrirent enfin Simeon dans ce puis sec & aride, où quelques Bergers leur montrerent avec la main, qu'ils l'avoient vû entrer depuis quelques jours. Cinq d'entr'eux ayant allumé des flambeaux, & fait le Signe de la Croix, eurent le courage de s'y faire descendre avec bien de la peine, à la faveur d'une corde dont on les soutenoit, & ils reconduisirent le Saint au Monastere, sans avoir égard aux instantes prieres qu'il leur faisoit de vouloir le laisser mourir dans le lieu qu'il avoit choisi pour faire penitence. L'Abbé le reçût avec bonté, se jetta à ses pieds, lui demanda pardon, & s'offrit à lui obéir en tout. Le Saint ne répondit à tout cela

que par ses larmes : & aprés un sejour de trois ans parmi ses Freres, il se deroba encore d'eux, & se retira à Telanisse dans le Desert de Thalampsis, où il se bâtit une Cellule de pierres seches, dans laquelle il demeura quatre ans * ne prennant aucune nourriture qu'un peu de lentilles detrempées dans de l'eau toute pure: Il y éleva une colonne haute de six coudées * sur laquelle il demeura pendant sept ans.

* Theodoret dit trois seulement.

* D'autres disent haute seulement de quatre coudées.

Alors il commença à vouloir imiter le jeûne de Moyse & d'Elie, en s'abstenant à leur exemple de prendre absolument aucune nourriture. Pendant l'espace de quarante jours, il communiqua son dessein à l'Abbé Blasus, qui étant Superieur d'un des principaux Monasteres, ne laissoit pas d'avoir l'inspection sur tous les Solitaires des environs, & sur les Prêtres de la Campagne, qu'il assistoit par ses conseils, & animoit par ses exemples à la pratique exacte de la vertu la plus austere. Ce S. Homme surpris & effrayé de la simple proposition que lui faisoit Simeon, lui dit sans hesiter, & d'un ton ferme qu'il ne devoit pas y penser ; que ce seroit évidemment tenter le Seigneur ; qu'il étoit dans l'erreur, s'il croyoit que se donner la mort, pût être une action de vertu ; que ce seroit au contraire le plus grand de tous les crimes, & un veritable desespoir. Hé bien, reprit Simeon, pour ne pas tenter le Seigneur, & pour vous obéïr, mon Pere, faites mettre là dix pains & un vase plein d'eau, afin que s'il arrive que je me trou-

ve rrop foible ; je puisse p endre aussitôt un peu de nourriture pour reparer mes forces. Blasus agréa ce sage temperament. Il lui fit porter ce peu de raffraichissement qu'il avoit demandé , & eût soin qu'on murât la porte de sa Cellule, comme il l'avoit souhaité. Au bout de quarante jours , le S. Abbé revint , pour voir lui-même ce qui seroit arrivé , & qu'elle auroit été l'issuë d'une entreprise si extraordinaire & si surprenante. Il ôta d'abord la terre dont la porte étoit bouchée , & il fut bien surpris lorsqu'il apperçût tous les dix pains en leur entier , le vase également plein d'eau, comme lorsqu'on l'y avoit mis, & Simeon étendu par terre, sans voix , sans mouvement , sans respiration , & presque sans aucune marque de vie. Il s'approche aussitôt , prend une éponge , la trempe dans l'eau , l'approche de ses levres , & lui en ayant humecté la bouche , il lui donna la Sainte Eucharistie. Tout à coup Simeon parut reprendre ses forces. Il se leva peu à peu, prit un peu de nourriture fort legere , c'est-à-dire , des laituës & de la chicorée sauvage. Blasus hors de lui-même de voir un tel prodige , n'eût pas le cœur de blâmer Simeon , ni de lui reprocher l'excez & les suites de son jeûne. Au contraire, charmé & édifié de tout ce qu'il venoit de voir , il vint aussitôt en faire part à ses Moines , qui étoient au nombre de plus de deux cens. Depuis ce temps-là Simeon observa tout le long de l'année exactement le même jeûne , c'est-à-dire , qu'aprés avoir passé

passé trente-neuf jours sans prendre aucune nourriture ; le quarantiéme jour finissoit & il commençoit une pareille abstinence.* Il demeuroit debout pendant les premiers vingt jours ; s'occupant à psalmodier ; ensuite épuisé de forces, il s'asseioit sans interrompre sa priere. Enfin il demeuroit le reste du temps étendu & demi mort. Il avoit déja passé vingt-huit ans de la sorte, lorsque Theodoret écrivoit une chose si inoüie & si surprenante.

* Rebadeneira s'est trompé, lorsqu'il a crû que Theodoret disoit que le Saint ne pratiquoit ce jeûne de quarante jours de suite qu'une fois l'année.

Aprés avoir passé quelques années dans sa Cellule de Telanisse, il changea de demeure ; & alla sur le haut de la Montagne s'enfermer dans une nouvelle enceinte de murailles qu'il fit bâtir exprés. Là, chargé d'une chaîne de fer, longue de vingt coudées, dont une extrêmité étoit attachée à une grosse pierre, & l'autre à son pied droit, il s'ôta entierement la liberté de pouvoir sortir de ce petit espace où il s'étoit renfermé pour mener une vie plus penitente & plus solitaire. Melice Cor-Evêque d'Antioche, ensuite Evêque de Mopsueste, & ami particulier de Theodoret, vint voir Simeon dans sa nouvelle Solitude. Il n'eût pas de peine à lui persuader de quitter cette chaîne de fer, dont le poids l'accabloit, en lui disant, les liens de la charité & du pur amour sont plus forts que ces liens de fer, sous le poids desquels vous êtes prêt de succomber : quittez ceux-ci pour redoubler ceux-là, qui vous attacheront bien plus sûrement & plus saintement à nôtre Seigneur.

Il y avoit déja vingt-ſept ans que ſa Mere étoit inconſolable de ne ſçavoir ce qu'étoit devenu ſon Fils. Ayant appris où il étoit, elle s'y tranſporta auſſitôt, & proſternée pendant trois jours à la porte de ſa Mandre (car les Femmes n'approchoient pas du lieu où étoit le Saint) & fondant toute en pleurs, elle le conjura de ne pas lui refuſer cette derniere conſolation de ſe laiſſer voir au moins une fois avant que de mourir. Ma Mere, répondit le Saint, ſans oſer la regarder, le Seigneur eſt le Maître. S'il veut que j'aye cette conſolation en ce Monde, je l'aurai bientôt. Attendez encore un peu, & vos deſirs ſeront exaucez. Mais à peine ſe fut-elle aſſiſe dans une ſi douce attente à la porte du Monaſtere, qu'elle y expira tranquillement, & rendit ſon eſprit au Seigneur. Son cher Fils ne parut donner aucun ſigne de douleur. Il offrit ſeulement à Dieu pour elle des prieres ferventes, la regarda attentivement avec des yeux ſecs, & la fit enſevelir au pied de ſa colonne.

Ce qu'on raconte de la converſion & de la mort d'Antiochus, a quelque choſe qui n'eſt pas moins ſurprenant. C'étoit un fameux ſcelerat, ſurnommé Agonatus ou Gonatas, redoutable à tout le monde par ſes vols & par ſes meurtres. Sa force étoit prodigieuſe, & rien ne pouvoit lui reſiſter. Cent cinquante Soldats étant venus pour le prendre dans une Hôtellerie où il mangeoit, il ſortit l'épée à la main, ſans qu'aucun oſât l'arrêter. Il monta à cheval en leur preſence, & courut à toute bride vers

la colonne où étoit Simeon. Dés qu'il l'apperçût, il s'écria, Serviteur de Dieu, sauvez un malheureux qui a recours à vous, pour fléchir la misericorde du Seigneur, & pour se delivrer de l'Enfer. Il fondoit en larmes en parlant de la sorte, lorsque les Soldats qui l'avoient suivi d'assez loin, le voyant saisi & accablé de douleur, demanderent au Saint la permission de le charger de fers, pour le conduire en prison; disant que ce seroit une injustice criante, que de vouloir conserver la vie à un mechant Homme, qui l'avoit déja faite perdre à tant de gens de bien. Mais le Saint leur répondit avec un air plein de douceur; c'est le Seigneur qui l'a conduit dans ce lieu. Il la mis entre mes mains pour lui faire grace. Il ne convient pas que je le remette entre les vôtres pour lui ôter la vie. Les Soldats se retirerent pour un peu de temps, par respect pour le Saint. Cependant la contrition d'Antiochus augmenta à un tel point que le Seigneur fit connoître à Simeon qu'il lui avoit déja pardonné tous ses pechez, & qu'il seroit bientôt au comble de ses desirs. En effet il expira peu de momens aprés en levant les mains vers le Ciel, & disant J. C. Fils unique du Pere, vous qui êtes mort pour racheter les Pecheurs, recevez mon esprit en paix, & faites lui part du bonheur des Justes. Les Soldats ennuyez d'attendre trop long temps, retournerent à la colonne, & demanderent au Saint avec plus d'instance qu'auparavant, qu'il leur rendit ce Cri-

minel qu'ils avoient ordre de prendre pour le faire mourir. Simeon ſe contenta de leur dire en ſoûriant ; le Seigneur qui l'avoit conduit ici, vient de lui rendre la liberté, & perſonne ne pourra jamais la lui ôter. Ils s'approcherent, & furent fort ſurpris de le trouver mort par l'excez de ſa douleur & de ſa penitence. Ils en benirent le Seigneur à l'envi, & n'en eurent que plus de veneration pour le Saint.

La vertu du Saint croiſſoit trop de jour en jour pour n'être pas miſe à de nouvelles épreuves. Le Demon eſſaya de le tenter d'orgüeil & de préſomption. Il s'apparut à lui déguiſé en Ange de lumiere, brillant de gloire, porté ſur un char tout de feu, & lui adreſſant la parole : Simeon Serviteur de Dieu, lui dit-il, c'eſt le Seigneur qui m'envoye pour vous enlever dans le Ciel, ſur ce même char où j'enlevai autrefois le Prophete Elie ; le temps de vôtre recompenſe approche, & la fin de vos travaux. Venez partager dans le Ciel avec moi la felicité des Saints, que vous avez ſi juſtement meritée ſur la terre. Simeon étoit pour lors en priere ; & l'ayant finie, il dit : ô mon Dieu, ſe peut-il bien que vous veüilliez élever dans le Ciel un auſſi grand Pecheur que moi ! Il s'avance à même temps, leva le pied droit pour l'appuyer ſur le char de feu qui joignoit la colonne. Mais à peine eût-il fait le Signe de la Croix, que tout diſparut dans le moment, & que le Saint reconnut la tromperie & l'artifice du Demon. Rentrant auſ-

ſitôt en lui-même, ce pied, dit-il, ne s'appuyera plus ſur la terre. Il ſera toûjours élevé en l'air, juſqu'au moment que le Seigneur viendra veritablement appeller à lui ce Pecheur trop credule & trop preſomptueux. A même temps, il ſe ſentit frappé à la cuiſſe, au deſſus du genouil, & former une eſpece d'ulcere ou de charbon trés-douloureux, d'où il ſortoit des vers & une pourriture inſupportable. On voyoit avec horreur tomber ces inſectes au pied de la colonne, & le Saint commandoit à ſon cher Diſciple Antoine de les amaſſer pour les remettre ſur ſa playe, en lui diſant, qu'il étoit juſte qu'ils fuſſent nourris où le Seigneur les avoit fait naître. C'eſt le même témoin oculaire, qui rapporte le changement miraculeux qui ſe fit d'un de ces vers en une perle trés-précieuſe, entre les mains d'un Prince Sarraſin qui étoit venu viſiter le Saint.

Sa reputation ſe répandoit de plus en plus de toutes parts. Les Malades venoient en foule lui demander leur gueriſon, & ils l'obtenoient ſans peine : & en publiant à leur retour les Miracles du Saint, Ils augmenterent par tout la curioſité de ceux qui avoient beſoin de recourir à lui. On y venoit des Nations les plus éloignées. On y voyoit des Iſmaëlites, des Perſes, des Armeniens, des Iberiens, des Omerites, des Arabes, des Scythes & des Ethiopiens, des extrêmitez de l'Occident, d'Italie, d'Eſpagne, & de la Grande Bretagne. On s'adreſſoit à lui avec un empreſſement & une

confiance égale dans les Gaules. Son nom & sa vertu étoient dans une singuliere veneration. C'étoit sur tout à Sainte Genevieve qu'on en étoit redevable : le Seigneur lui ayant fait connoître miraculeusement, & malgré la distance des lieux jusqu'où alloit la sainteté de Simeon. Jusques dans Rome même, sa vertu étoit si universellement connuë, cherie & respectée de tout le monde, qu'on voyoit à l'entrée des boutiques de tous les Artisans de cette premiere Ville du Monde Chrêtien de petites images du Saint, comme de leur Protecteur & de leur Pere. Domnus Evêque d'Antioche vint le voir sur sa colonne. Il voulut sçavoir de lui les raisons & les motifs d'un nouveau genre de vie si extraordinaire & si admirable. Il fut si édifié de tout ce que lui dit Simeon, qu'ils contracterent dés-lors une amitié trés-étroite ; & aprés avoir celebré les Divins Mysteres, & communié tous deux, ils se separérent avec regret l'un d'avec l'autre.

Dans ce temps arriva la fameuse deputation des Solitaires vers S. Simeon, pour éprouver son obéïssance. Erague est le seul qui en parle, & il la rapporte en ces termes. Comme bien des gens étoient surpris d'une conduite si nouvelle & si peu pratiquée jusqu'alors, ces Saints Solitaires en choisirent un d'entr'eux pour aller demander de leur part à Simeon, pourquoi est-ce qu'il avoit embrassé une maniere de vie si étrange & si éloignée de celle de tant de Saints, qui avoient vêcu avant eux dans

le Desert ? S'il se croyoit plus parfait & plus éclairé dans les voyes du Ciel que ne l'avoient été tant de grands Hommes qui les avoient précedez : qu'enfin il lui ordonnât de leur part de descendre incessamment de sa colonne, & de vivre à l'avenir comme tous les autres Solitaires, sans toutes ces singularitez affectées, qui scandalisoient ses Freres : s'il obéït à vôtre commandement, ajoûterent-ils, contentez-vous de son obéïssance, sans permettre qu'il descende de sa colonne ; mais s'il refuse, contraignez-le d'obéïr par force. Le Ciel fit connoître clairement à ces Saints Solitaires ce qu'ils souhaitoient tant sçavoir. A peine leur Envoyé eût-il signifié de leur part à Simeon l'ordre de descendre du lieu où il étoit, qu'il se mit dans l'instant en état de le faire. A Dieu ne plaise, lui dit pour lors le Solitaire, que nous nous opposions à la volonté du Ciel, qui demande de vous le contraire. Vôtre obéïssance nous en est une preuve qui ne nous permet plus d'en douter. Perseverez constamment jusqu'à la fin dans une si penible carriere, Dieu le veut. Attendez-vous à souffrir beaucoup pour sa gloire : mais vous triompherez de tout par sa grace.

Simeon confirmé de plus en plus dans la persuasion que Dieu approuvoit ce nouveau genre de vie qu'il avoit embrassé uniquement pour lui plaire, continua ses exercices ordinaires avec la même ferveur. Sa priere étoit presque continuelle : il la faisoit tantôt debout, tantôt incliné vers la terre,

& il s'inclinoit si bas, qu'il touchoit du front aux doigts de ses pieds, tant ses jeûnes continuels avoient affoibli & extenué son corps. Ces inclinations étoient si frequentes, qu'on en a compté en un seul jour plus de douze cens quarante. Il commençoit sa priere vers le coucher du Soleil, & la prolongeoit jusqu'au lendemain à l'heure de None. Aux grandes solemnitez, il passoit les nuits entieres debout les mains étenduës vers le Ciel.

1244.

Quelque goût qu'il trouvât à la priere, il ne negligea jamais ce qu'il devoit à la charité du prochain. Sur sa colonne même, il instruisoit les Peuples de la Campagne des veritez de la Religion ; & les Barbares y venoient en foule pour l'écoûter & se convertir. On en a vû deux ou trois cens, & quelquefois mille, renoncer à haute voix au culte des Idoles, & recevoir le Baptême. Theodoret témoin oculaire de ce qu'il raconte, assûre qu'il pensa un jour être étouffé au pied de la colonne, par la foule de ceux, qui par ordre du Saint, s'empressoient à recevoir sa benediction. Son zele & son amour pour l'Eglise, l'engagerent à écrire à l'Empereur Theodose, à l'occasion d'une Sinagogue d'Antioche, que ce Prince avoit ordonné qu'on rendit aux Juifs. La Lettre de S. Simeon eût tout l'effet qu'on en pouvoit attendre : & les Catholiques ne rendirent point leur Eglise aux Ennemis declarez de Jesus-Christ. Bien plus, le Prefet du Pretoire qui avoit si fort protegé les Juifs, fut disgracié & privé de son emploi,

L'Empereur Leon le consulta sur le Concile de Chalcedoine. Nous avons la réponse qu'il fit à Basile Evêque d'Antioche, où aprés l'avoir exhorté à s'en tenir inviolablement à la décision des Peres du Concile ; il ajoûte ces paroles. Tout vil & tout méprisable que je suis, & le moindre de tous les Moines ; j'ai aussi declaré à Sa Majesté Imperiale, mon sentiment touchant la foi des six cens trente Peres qui se sont assemblez à Chalcedoine, m'arrêtant & m'affermissant sur cette foi revelée par le Saint Esprit : Car si le Sauveur est au milieu de deux ou trois personnes assemblées en son nom : comment se pourroit-il faire que le Saint Esprit ne fût pas entre tant de Saints Evêques ? Soyez donc ferme & courageux pour la vraie Religion, comme Josué le fut pour le Peuple d'Israël. L'Empereur Marcien voulut aussi voir Simeon sur sa Colonne, il se déguisa, pour le faire sans être connu, & il admira une vertu si rare. Le Roy & la Reine de Perses l'honorerent toûjours de leur bienveillance, & le distinguerent d'une maniere particuliere.

Il étoit vêtu d'un habit de peau qui le couvroit jusqu'aux pieds. Il portoit sur sa tête une espece de Thiarre ; c'étoit un bonnet à la maniere du Pais, semblable au Capuchon, ou au Froc dont se servent aujourd'hui les Moines. Au milieu de tant d'applaudissemens, & dans l'exercice d'une vie si penitente. Il étoit le plus doux, le plus humble & le plus affable des Hommes, d'un accez toûjours facile & agréable,

d'une égalité d'esprit, & d'une douceur de naturel à l'épreuve de tout, répondant à tout le monde avec la même affabilité & la même douceur ; fut-ce un Artisan, fut-ce un Paisan ou Pauvre qui lui parlât. Il avoit coûtume de dire à ceux qu'il avoit gueris, si quelqu'un vous demande qui vous a gueris, dites que c'est Dieu : gardez-vous de parler de Simeon, autrement je vous avertis que vous retomberez dans le même mal. Il avoit un talent rare pour parler de Dieu & des veritez éternelles. Il en parloit quand il le pouvoit deux fois par jour à ceux qui venoient l'entendre, ensuite il terminoit leurs differens particuliers, il employoit à ces fonctions de charité & de zéle tout le temps qu'il ne prioit pas, c'est-à-dire depuis depuis l'heure de None jusqu'au coucher du Soleil.

Il y avoit environ quarante-sept ans que Simeon vivoit sur sa Colonne, lorsque le Seigneur voulut lui faire goûter les doux fruits d'une penitence si austere. Ce fut le Vendredi Saint. S'étant incliné à son ordinaire pour prier & pour donner sa benediction au Peuple qui la lui demandoit. Il demeura trois jours dans cette même posture, c'est-à-dire, le Vendredi Saint, le Samedi Saint & le Dimanche de Pâques. Les Assistans qui attendoient toûjours qu'il leur donnât sa benediction, commencerent à soupçonner quelque chose. Son cher Disciple Antoine monta sur la Colonne, & tout épouvanté, lui dit, levez-vous mon Pere : donnez-nous vôtre benediction : nous l'at-

tendons depuis trois jours : Mais le Saint ne lui repondant point , Antoine s'écria , mon Pere , pourquoi voulez-vous nous affliger? Qu'avons-nous fait qui merite une punition si grande ? Enfin aprés avoir attendu environ une demie heure, il s'approche du Saint. Il le trouve sans aucune marque de vie, & son Corps repandant une odeur infiniment douce , il comprit qu'il étoit mort, lui baisa les yeux & la barbe, & se laissant attendrir à sa vive & juste douleur ; à qui me laissez-vous mon Pere, dit-il , où trouverai-je ailleurs une Doctrine semblable à la vôtre ? Que repondrai-je aux malades qui viendront vous chercher ? Qui pourra regarder cette Colonne sans vous , & ne pas fondre en larmes ? En disant cela, il s'assoupit d'accablement & de tristesse. Le Saint lui apparut, & lui dit ; ne craignez point , mon fils , je n'abandonnerai point cette Colonne, ce lieu ni cette Montagne où le Seigneur m'a comblé de tant de graces. Il vient de m'appeller au repos éternel, aprés lequel je soûpirois depuis long-temps. Usez de discretion & de secret pour apprendre cette nouvelle à Antioche , afin d'éviter le bruit & le trouble. Antoine revenu de son assoupissement, envoya avertir Martyrius Evêque d'Antioche. Le Prelat vint aussitôt avec trois autres Evêques accompagnez d'Ardabure qui commandoit les Troupes qui étoient en Orient. Tandis qu'on descendoit de la Colonne le Corps du Saint, on remarqua une infinité d'oiseaux qui voltigeoient doucement au-dessus, comme s'ils

eussent été sensibles à la perte & à l'affliction commune. On porta le Corps à Antioche en chantant des Hymnes & des Pseaumes. On le portoit sur des Mulets à cause de la longueur du chemin qui étoit de trois cens stades, c'est-à-dire, de quinze lieuës.

Le Convoi funebre étant arrivé à Meroé qui est un Bourg à cinq milles, c'est-à-dire, prés de deux lieuës d'Antioche, le Corps du Saint devint immobile, sans que les Mulets qui le portoient pûssent avancer; à même temps un homme qui en punition d'une impureté monstreuse, étoit demeuré sourd & muet depuis quarante ans * dans le même lieu & dans le Sepulchre même où il avoit attenté de commettre un crime si horrible, accourut avec précipitation, se jetta devant le cercüeil, en s'écriant tout-à-coup, grand Serviteur de Dieu, c'est pour moi que vous vous arrêtez en ce lieu. Vous me guerirez pour toûjours, & je vous servirai toute ma vie. En disant cela, il se leve, prend un des Mulets qui portoit le Corps du Saint, accompagne le Convoi & se trouve entierement gueri. Tous les Habitans d'Antioche vinrent en foule au-devant de ses précieuses Reliques. Ils portoient des branches de Palmier en leurs mains, & des Flambeaux allumez en chantant des Pseaumes: le Corps fut d'abord placé dans la grande Eglise de Cassien, & ensuite transferé dans celle de la Penitence. * Il se fit plus de miracles à son Tombeau, qu'il n'en avoit fait pendant sa vie: & l'homme qui avoit

* Les autres disent seulement onze.

Concordia pœnitentiæ.

été gueri si miraculeusement à Meroé, passa le reste de ses jours à servir la Sacristie * de l'Eglise où reposoit le Corps du Saint. Le celebre S. Auxent Abbé, (celui-la mêmême que l'Empereur Marcien obligea de quitter sa chere solitude d'Oxie pour venir à Constantinople approuver les Decrets du Saint Concile de Chalcedoine,) connut d'une maniere miraculeuse sur sa Montagne de Siope le moment de la mort de S. Simeon : & interrompant Matines qu'il recitoit pendant la nuit ; il ouvrit la fenêtre de sa Cellule, & cria trois fois à haute voix à ceux qui étoient dehors en prieres avec lui ; mes Enfans, cette grande lumiere de l'Orient, Simeon nôtre cher Pere vient de s'éteindre. Nôtre Saint Pere Simeon, qui étoit la Colonne & le soûtien de la verité, repose en paix, & son ame toute pure & exempte de peché, n'a pas dedaigné de me faire sçavoir son heureuse entrée dans le Ciel.

* Oedituus.

L'Empereur Leon qui avoit succedé à Marcien, demanda aux Habitans d'Antioche le Corps de S. Simeon, pour le faire transporter & placer plus honorablement dans la Ville Imperiale : mais ils le conjurerent de le leur laisser, pour leur servir de sauve-garde & de défense à leur Ville, dont les murs étoient tombez dans le dernier tremblement de terre. Ce Prince écouta & goûta leurs raisons, & leur permit de garder chez eux un si précieux dépôt.

On fit bâtir une Eglise magnifique sur la Montagne où le Saint avoit demeuré si long

temps. Elle étoit en forme de Croix, & les quatre côtez étoient ornez de galeries soûtenuës de colonnes de pierre de taille trés-belles, & travaillées avec beaucoup d'art. Au milieu de la croisée étoit une Tour découverte & fort éclairée, où l'on avoit mis la colonne de quarante coudées, sur laquelle le Saint étoit mort. Les galeries avoient des fenêtres pour donner des jours dans les endroits les moins éclairez. Evagre assûre avoir vû plusieurs fois dans cette Eglise, à côté gauche de la colonne, une étoile miraculeuse, qui paroissoit avoir son cours au tour de ce saint Temple. On y voyoit aussi quelquefois le Saint, sous la même forme & le même habit qu'il avoit lorsqu'il vivoit sur la colonne. J'ai vû en presence de plusieurs Prêtres, dit le même Evagre, la Tête du Saint. Elle est encore avec tous ses cheveux. La peau du front est sainc & entiere, mais un peu ridée. On lui voit toutes les dents, excepté celles que la pieté de quelques Fidéles a enlevées de force, & avec violence. La Chaîne de fer qu'il portoit au col, est proche de sa Tête, & cet instrument affreux de penitence, dont il a affligé son Corps pendant sa vie, paroît lui être cher encore aprés sa mort.

L. 1. Hist. c. 13.

QUESTIONS CRITIQUES & historiques sur la vie de Saint Simeon Stylite.

1°. POurquoi a-t'on donné à ce Saint le surnom de Stylite ?

R. On appelle en Grec *Stylite*, celui qui demeure debout sur une colonne. Comme le Saint a vêcû de la sorte presque pendant toute sa vie, on lui a donné ce surnom pour le distinguer de plusieurs autres Simeons que l'Eglise honore aussi comme Saints. Tels sont, par exemple, le S. vieillard Simeon, qui eût le bonheur de recevoir dans le Temple JESUS-CHRIST entre ses bras, S. Simeon Martyr Evêque de Jerusalem, S. Simeon l'ancien, dont parle Theodoret, S. Simeon Salus, &c.

2°. Quelle étoit la forme de la colonne sur laquelle a vêcû S. Simeon Stylite ?

R. La figure étoit ronde. La hauteur n'en fut pas toûjours égale. Elle ne fut d'abord que de six coudées, c'est-à-dire de neuf pieds, ensuite de douze, puis de vingt-deux, enfin de trente-six & de quarante. Au haut de la colonne étoit une petite enceinte à hauteur d'appui. Cette espece de boisseau ou de loge n'avoit que trois pieds d'étenduë, sans aucun toict, entierement exposé à toutes les injures de l'air, pour pou-

Rader. Viridar. p. 3. c. 4.

Evagr. l. 1. c. 13. Niceph. l. 14. c. 51.

voir souffrir d'avantage. On y appliquoit une échelle portative, quand on vouloit y monter ou en descendre. On s'y tenoit ordinairement debout, car le peu d'espace qu'il y avoit, permettoit à peine qu'on pût y demeurer couché. Pendant les premiers quarante jours, S. Simeon se fit attacher & lier à une grosse poutre. Il la fit ôter ensuite, afin d'avoir la liberté d'agir & de se remuer, telle à peu prés que l'ont nos Predicateurs dans leurs Chaires. Les Bollandistes remarquent dans leurs notes sur la vie de S. Simeon Stylite le jeûne. 1°. Que le boisseau ou la loge qui étoit sur la colonne, étoit quelquefois couverte de peaux, comme une espece de tente. 2°. Qu'il étoit entouré d'une galerie de fer. 3°. Qu'il y avoit une échelle attachée à la colonne pour y monter, & pour en descendre, quand il en étoit necessaire. 4°. Que cette loge n'étoit pas toûjours ouverte par le haut, mais qu'elle étoit quelquefois fermée de toutes parts, afin qu'elle inspirât plus d'horreur & plus de receüillement.

Act. Sanct. 24. Mai tom. 5. pag. 313.

3°. N'y a-t'il eû qu'un seul Saint Simeon Stylite?

R. Il y en a eû trois.

Le premier est celui dont nous venons de donner la vie. L'Eglise Latine en fait la Fête le 5. de Janvier, & l'Eglise Grecque le premier de Septembre, & non pas le 24. de Mai, comme l'a crû le Cardinal Baronius, sur la foi du Menologe du Cardinal Sirlet. On l'appelle communément S. Simeon Stylite l'ancien, ou S. Simeon *de la Mandre.*

Mandre

Mandre ſignifie une eſpece de parc fait de pierres ſeches, où les Paſtres renfermoient leurs Troupeaux, pour les garantir des Voleurs & des Loups. Ce fut dans une ſemblable Mandre qu'étoient les differentes colonnes ſur leſquelles ce Saint demeura ſucceſſivement juſqu'à ſa mort. D'où vient qu'on lui donne quelquefois le nom d'Archimandrite, quoiqu'il n'ait jamais été Abbé d'aucun Monaſtere, & qu'on ne ſçache pas qu'il ait eû d'autre Diſciple qu'Antoine, qui a composé la vie de ce Saint.

Le ſecond, eſt S. Simeon Stylite le jeune, ou de la Montagne admirable ; parce que de la colonne où il mourut, on découvroit une vûë charmante des Villes d'Antioche & de Seleucie, de la Mer, du Mont Caucaſe, & du Fleuve Oronte, dont les eaux pures & tranſparentes arroſoient le vallon delicieux qui etoit immediatement au deſſous. Sa colonne étoit élevée au milieu d'un grand Monaſtere, où pluſieurs Religieux habitoient ſeparement, chacun dans leur Cellule le long d'un grand Cloître, à peu prés comme font encore aujourd'hui les Chartreux. Il étoit Diacre lors qu'il monta ſur cette colonne, & fut enſuite ordonné Prêtre. Il en deſcendoit de temps en temps pour viſiter ſes Diſciples dans leur Mandre, & y celebroit avec eux les Divins Myſteres. On croit que S. Germain Patriarche de Conſtantinople a compoſé l'Office de S. Simeon le jeune. On n'y fait aucune commemoraiſon d'aucun autre Saint ; ce qui eſt trés-rare parmi les Grecs.

Il nâquit à Antioche vers l'an 521. & mourut l'an 596. âgé de 75. ans. Il vêcût sous cinq Empereurs, Justin l'ancien, Justinien, Justin le jeune, Tibere II. & Maurice, à qui il prédit l'Empire. S. Theodore Siceote le lui avoit aussi prédit, lors que l'Empereur Tibere envoya Maurice pour combattre les Perses. Mon Fils, lui dit-il, si vous vous souvenez du Martyr Saint Georges, vous connoîtrez bientôt que vous serez élevé à l'Empire ; & alors je vous prie de nourrir les Pauvres. La prediction étant accomplie, Maurice envoya à S. Theodore une coupe, & accorda à son Monastere six cens boisseaux de bled par an pour les Pauvres.

Bolland. 22. April. c. 7. n. 5.

Le troisiéme est S. Simeon Stylite le Prêtre & l'Archimandrite. Nous n'en connoissons gueres que le nom. Quelques uns croyent qu'il fut tué d'un coup de tonnerre Les Grecs en honorent la memoire le 26. de Juillet.

In prat. spirit. c. 57. L. 10. de vitis Patrum.

4°. A quel âge est mort S. Simeon Stylite?

R. Le Cardinal Baronius croit que le S. a vêcû plus de cent ans. On lit dans une note marginale de Nicephore (edition de Paris 1574.) que le Saint mourut à l'âge de cent trois ans : mais on ne trouve rien de semblable dans le texte. Si l'on s'en rapporte aux Menologes des Grecs, & à celui du Cardinal Sirlet, à Metaphraste & à Evagre, le Saint doit être mort à l'âge de soixante-neuf ans : en ayant passé cinquante-six dans les exercices de la vie Monastique, qu'il embrassa à treize ans. On ne con-

vient pas du temps qu'il demeura sur la derniere colonne, où il mourut. Evagre & Nicephore assûrent qu'il y demeura trente ans : Rosveide, seize seulement.

5°. Les Auteurs dont on a les Actes de la vie de S. Simeon Stylite, sont-ils dignes de foi dans le recit prodigieux qu'ils nous font des Miracles du Saint, & d'un genre de vie si extraordinaire, & inoüi jusqu'alors ? Jean Hessels fameux Docteur de Louvain, n'a t'il pas eû raison de dire que cette vie lui paroissoit avoir quelque chose de fabuleux ? N'a-t'il pas eû en particulier raison de blâmer & de condamner hautement le conseil que S. Simeon donnoit de jurer par son nom, & non pas par celui de Dieu, promettant l'impunité d'un pareil jurement ?

In passionali de Sanctis per annum.

R. Ou l'on doit s'en rapporter à ce que nous racontent ces Auteurs, ou l'on ne peut rien croire prudemment d'une foi humaine. Car 1°. Ce sont des Auteurs contemporains, & témoins occulaires de ce qu'ils rapportent ; comme Antoine Disciple de S. Simeon, & Theodoret. 2°. Ce sont des Auteurs distinguez par leur naissance, par leurs emplois, & par leur érudition ; tels que sont Evagre, Nicephore, Metaphraste. 3°. Ces Auteurs sont respectables par leur nombre ; car outre ceux qu'on vient de nommer, Theodore le Lecteur, Glycas, Suidas, Cedrenus, Saint Gregoire de Tours, S. Jean de Damas font mention de S. Simeon Stylite, sans conter une infinité d'autres plus recens, & tous les Martyro-

loges. On en parle aussi avec éloge dans le Concile d'Ephese, & dans le second Concile œcumenique de Nicée. Il suffit d'opposer à l'autorité de Jean Hessels celle du celebre Molanus, qui assûre que Monsieur Hessels lui a témoigné plus d'une fois, qu'il vouloit retoucher & retracter plusieurs censures trop fortes, qu'il reconnoissoit avoir portées dans cette matiere avant d'avoir eû le loisir d'examiner assez ces sortes d'ouvrages des Vies des Saints. Au reste S. Simeon n'a jamais conseillé aux Idolâtres ni aux Chrêtiens de jurer simplement par son nom : mais les voyant déterminez par une malheureuse habitude a jurer le nom de Dieu ; pour les corriger peu à peu d'un abus si criminel & si scandaleux, il leur proposoit quelquefois de jurer plûtôt par son nom, que par celui de Dieu : à peu prés comme on proposeroit à une personne déja determinée par sa propre malice à pecher, de choisir dans ce cas le peché le plus leger, préferablement à un peché beaucoup plus grand.

Part. 3. c. 25. act. 4.

6°. La vie de S. Simeon Stylite, n'a-t'elle pas quelque chose d'extrême, & d'absolument incroyable, soit dans cette posture gênante & continuelle sur une colonne, soit dans ces jeûnes excessifs, qui mettoient sa vie en danger, soit dans ces ulceres qu'il s'étoit procurées, ou qu'il avoit negligées, dont l'infection & la pourriture font horreur lorsqu'on y pense seulement ?

Centur Magdeb cent. 4. & 5. c. 6. & 10. Calvin institut. c. 13. §. 16.

R. Il y a long temps que Theodoret

Theodoret. philoth. c. 26.

a prévenu cette objection de Calvin & des Centuriateurs de Magdebourg, en reconnoiſſant que tout ce qu'a fait Saint Simeon en ce point, n'a été que l'effet d'une inſpiration particuliere du Saint Eſprit, qui ſe plaît à faire paroître de temps en temps des effets extraordinaires de ſa grace. En effet, comme le remarque trés-judicieuſement cet Auteur dans tout ce que nous liſons de plus ſurprenant dans la vie de S. Simeon, y a-t'il quelque choſe de plus incroyable, ou qui paroiſſe plus choquer les foibles lumieres de nôtre raiſon, que dans le commandement que Dieu donna à Iſaïe de marcher nud au milieu d'une Ville trés-peuplée? A Jeremie de s'entourer le Corps d'une peſante chaîne de bois? A Ezechiel de manger du pain cuit dans de la fiente de vache, & de dormir ſur le côté gauche pendant trois cens quatre-vingt-dix jours, & quarante ſur le côté droit: de ſe raſer la barbe & les cheveux au milieu d'une Place publique, peſer tout cela dans une balance; en brûler une partie, en couper l'autre avec une épée, jetter la troiſiéme au vent, & attacher la quatriéme au haut de ſon manteau? Enfin à S. Jean-Baptiſte, de demeurer dans le Deſert, de s'y habiller de poil de chameau, & de s'y nourrir de ſauterelles. En bonne foi Calvin & les Centuriateurs de Magdebourg oſeroient-ils bien revoquer en doute tous ces faits ſi ſinguliers & ſi ſurprenans, que nous trouvons dans le Texte ſacré? Oſeroient-ils ſerieuſe-

Iſaiæ 20.

Jerem. 28.

Ezech. 4.

Ibid. 5.

ment les tourner en derision par de fades plaisanteries ? Comment esperent-ils donc pouvoir faire passer pour incroyables & pour ridicules des faits beaucoup moins extraordinaires, que des Auteurs contemporains, sçavans, habiles & pieux, nous racontent dans la Vie des Saints ? A la bonne heure, que des Idolâtres & des Payens s'avisent de nous faire de pareilles objections, mais ne sont-elles pas scandaleuses & pitoyables dans la bouche d'un Chrêtien.

7°. De tous ceux qui eurent le bonheur de s'entretenir avec S. Simeon Stylite sur sa colonne, quels sont ceux qui ont été les plus illustres, qu'on peut regarder en quelque maniere comme ses Disciples ?

R. Il y en a deux ; sçavoir, S. Daniel Stylite, dont l'Eglise honore la memoire le 11. de Decembre, & S. Theodose Abbé, dont l'Eglise fait la Fête le 11. de Janvier.

S. Daniel Stylite étoit du Bourg de Maratha prés de Samosate. A l'âge de douze ans, il se retira dans un Monastere. Allant à Antioche, il vit à Telede S. Simeon Stylite, qui étoit sur sa colonne. Il lui parla, & reçût sa benediction. Ce ne fut qu'aprés la mort de S. Simeon que Daniel se fit bâtir une colonne à un lieu nommé Anaplas, prés l'embouchure du Pont Euxin. La petite colonne sur laquelle il logeoit étoit soûtenuë sur deux grandes colonnes jointes par de grosses barres de fer. Il y eût un hyver fort rude, où la violence des vents, telle qu'elle a coûtume de se faire sentir de

Theodor. lect. l. 1.

temps en temps ſur les côtes de la Mer, fut extraordinaire. Ils furent ſi orageux, qu'ils penſerent l'emporter : Ils lui enleverent ſes habits, & le laiſſerent immobile, tranſi & à demi mort de froid. On lui appliqua avec des éponges de l'eau chaude pour le degeler. Il ne quitta point pour cela ſa colonne, & y vêcût juſqu'à l'âge de quatre-vingt ans. Sans en deſcendre, il fut ordonné Prêtre par Gennade Evêque de Conſtantinople, qui monta lui-même ſur la colonne, pour lui conferer la Prêtriſe, & lui donner la Communion. Il fut pourtant obligé de la quitter pour quelque temps à la ſollicitation d'Acace Patriarche de Conſtantinople, pour venir défendre le Concile de Chalcedoine. Comme on le portoit dans l'Hebdomon * (car à force de ſe tenir toûjours debout, ſes pieds s'étoient tellement enflez qu'ils ne pouvoient plus marcher.) Un Officier Goth, dit en ſe moquant du Saint, voilà qu'on porte un nouveau Conſul : mais auſſitôt il tomba roide mort. Aprés avoir ſouvent refuſé avec indignation d'aller voir l'Empereur Baſiliſque, Fauteur des Eutichiens ; ce Prince vint lui.même ſe jetter à ſes pieds. Le Saint lui fit des reproches amers de ſon peu de bonne foi & de ſa diſſimulation en matiere de religion. Il lui prédit à même temps ſa chûte prochaine ; aprés quoi il retourna ſur ſa colonne, où il mourut aprés avoir celebré les Saints Myſteres.

* C'étoit une Place de Conſtantinople.

S. Theodoſe Abbé étoit de Capadoce. En allant au Concile de Chalcedoine, il paſſa

par la Syrie où il vit S. Simeon qui le fit monter sur sa Colonne, & lui declara qu'il seroit un jour le Pasteur d'un grand Troupeau. Il vêcut pendant trente ans dans une Caverne, * à deux lieuës de Jerusalem, sans manger de pain, ne se nourrissant que de fruits & de legumes. Ayant assemblé sept ou huit Disciples, il leur ordonna de bâtir un Sepulchre. Dés qu'il fût fini, il leur dit, voici le Tombeau achevé ; mais qui sera celui d'entre vous qui en celebrera la Dedicace, & qui y sera enseveli le premier ? A cette demande Basile qui étoit Prêtre se mit à genoüil, & lui répondit sans hesiter, ce sera moi, s'il vous plaît, mon Pere. Je n'attends pour cela que vôtre benediction. Le Saint la lui donna. Basile se mit dans le Tombeau : on lui fit durant quarante jours les prieres de l'Eglise qu'on avoit coûtume de faire pour les Morts, & le quarantiéme jour Basile mourut tranquillement sans avoir été malade. On l'entendit pendant quarante jours aprés sa mort psalmodier au Chœur avec les Freres, comme s'il eût été encore en vie. Le seul Abbé Theodose & le Moine Aëtius eurent la consolation de le voir & de l'entendre. S. Theodose fut ami intime de S. Sabas. Celui-ci lui envoyoit tous les jeunes gens qui venoient pour embrasser la vie Monastique. Car S. Sabas ne vouloit point recevoir de jeunes gens dans sa Laure * avant qu'ils eussent été bien éprouvez & formez à la vie Religieuse dans le Monastere * par les soins de l'Abbé Theodose. Aussi S. Sabas avoit-il coûtume de

* On croit que c'est celle où les Mages se cacherent pour éviter la fureur d'Herode.

* Laure est un Monastere, dont les Cellules sont renfermées dans un même enclos,

dire quelquefois en riant, & par une espece de raillerie innocente à l'Abbé Theodose; je vous abandonne la conduite de ceux qui ne sçavent pas se conduire eux-mêmes; mais je me reserve celle de ceux qui sont en état de conduire les autres. Son attachement pour le Concile de Chalcedoine lui merita l'honneur d'être exilé pour la Foi, qu'il soûtint genereusement contre les Acephales. Il mourut à l'âge de cent cinq ans, assisté de trois Evêques avec qui il s'entretenoit doucement du bonheur de la mort des Saints. Ce fut l'an 529. le onze de Janvier. Il bâtit son Monastere de Hutila proche de la Mer morte en cette maniere. Il prit un encensoir, y mit des charbons éteints avec de l'encens, & demanda à Dieu que ces charbons prissent feu & s'allumassent d'eux-mêmes dans l'endroit où il voudroit qu'on lui bâtit ce nouveau Monastere. Il fut exaucé, & il fonda dans le lieu que Dieu lui avoit marqué par ce Miracle un Monastere d'une trés-grande étenduë, où l'on exerçoit tous les arts necessaires à la vie. Il y avoit quatre infirmeries, deux pour les Moines; sçavoir, une pour les Malades, & l'autre pour les Vieillards, & ceux qui étoient épuisez par leurs travaux ou par leurs jeûnes. Les deux autres étoient pour les Seculiers, selon leur condition. Il y avoit aussi quatre Eglises, une pour ceux qui parloient grec, une pour les Besses ou Esclavons, la troisiéme pour les Armeniens, afin que les uns & les autres fissent l'Office en leur lan-

mais separées pourtant, & à quelque distance les unes des autres, comme il se pratique aux Camaldules.

* Ce Monastere étoit à une demie lieuë de la Laure.

gue ; & la quatriéme enfin, pour ceux des Moines, qui ayant voulu temerairement embrasser mal à propos la vie Eremitique, avoient perdu l'esprit, & étoient ensuite revenus dans leur bon sens. Aprés l'Evangile tous, excepté les Energumenes, s'assembloient dans la grande Eglise; & y communioient ensemble. S. Theodose eût la consolation de voir avant sa mort six cens quatre-vingt-treize de ses Religieux, finir leur vie dans la pratique d'une vertu consommée, & aller joüir dans le Ciel du fruit de leurs travaux.

Il avoit coûtume de leur repeter incessamment ces maximes prises de S. Basile, qu'il s'étoit proposé d'imiter en tout.

Pensons serieusement à sauver nôtre ame : pleurons les années steriles d'une vie passée inutilement, & efforçons-nous de meriter une gloire éternelle, que J. C. nous a achetée au prix de tout son Sang.

Hâtons-nous de sortir de cet état de tiedeur & de lâcheté dans lequel nous vivons : nous nous promettons toûjours de changer dans la suite, & que nos dernieres années seront plus saintes que celles qui les ont précedées, cependant la mort nous surprendra à l'improviste, & elle nous mettra hors d'état de faire plus aucun bien.

Les meilleures années de nôtre vie se sont déja écoulées : que gagnons-nous à differer au lendemain l'execution de nos bons desirs ? ils passent avec le temps, & le temps ne revient plus.

Il y a une difference infinie entre le temps

preſent & le temps à venir. L'un eſt un temps de penitence, de travail, de douleur & de ſouffrance : l'autre eſt un temps de recompenſe, de repos, de paix & de conſolation. Maintenant Dieu nous preſſe & nous ſollicite à faire penitence, & à accepter le pardon qu'il nous offre : alors il ne ſera plus que nôtre Juge, Juge ſevere & inexorable, qui examinera & punira ſans miſericorde juſqu'aux penſées, aux deſirs & aux actions tant ſoit peu coupables ; nous abuſons à preſent de ſa patience ; nous ſentirons alors tout le poids de ſa colere, & toute la rigueur de ſa juſtice.

Eveillons-nous donc au plûtôt de ce ſommeil lethargique où nous ſommes : ceſſons de marcher dans la voye large des Mondains, & commençons à marcher dans les ſentiers étroits de la perfection Evangelique. La crainte des Jugemens de Dieu, les menaces d'un feu éternel, rien de tout cela ne fera-t'il ſur nous aucune impreſſion ?

C'eſt en vain que nous diſons que nous ſoupirons aprés le Ciel, tandis que nous ne nous mettons point en peine de faire ce qu'il faut pour l'acquerir. Oſons-nous bien eſperer la recompenſe des Saints, en ne faiſant rien de ce qu'ils ont fait pour la meriter ?

FIN.

Cette Fête a été obmise le premier jour du mois de May

S. PHILIPPE ET S. JACQUES Apôtres.

Fête d'obligation.

Bolland.

Act. Ch. 21.

L'Eglise Latine fait la Fête de S. Philippe Apôtre le 1. May. Les Grecs, les Arabes & les Egiptiens ou Coptes ne la font que le 14. Novembre. Papias Evêque de Hierapolis, & Policrate Evêque d'Ephese Auteurs contemporains assûrent qu'il fut marié aussi bien que S. Pierre. Le premier avoit vû les Filles de S. Philippe, dont deux vecurent Vierges jusqu'à une grande vieillesse. Ce n'est pas d'elles, mais des Filles de Philippe un des sept Diacres que parle S. Luc dans les Actes des Apôtres, lorsqu'il dit qu'ils trouverent à Cesarée dans la maison de Philippe ses quatre Filles qui prophetisoient, c'est-à-dire, qui intruisoient les Fidéles. S. Hippolite Martyr dit que le S. Apôtre mourut à Hierapolis sous l'Empire de Domitien à l'âge de 87. ans. Il fut crucifié la Tête en bas. Son Corps est à Rome dans l'Eglise des Peres Conventuels de l'Ordre de S. François. On honore à Florence un Bras de ce S. Apôtre, qui y fut porté l'an 1204. On montre en divers endroits d'autres parties de ses Reliques, à Naples, en Portugal, en l'Isle de Cypre, à Treves, à Cologne, en Baviere, à Troyes en Champagne : mais on n'a point assez de certitude de la verité de ces faits.

Ce que nous avons de plus certain de la Vie de S. Philippe, est écrit dans les Evangiles & les Actes des Apôtres. Il étoit natif de Betsaide Ville de Galilée sur le Lac de Genesareth. Il paroît avoir été le troisiéme Apôtre appellé par J. C. même. C'est lui qui amena Nathanael au Messie. Il accompagna J. C. aux Noces de Cana. Il se trouva au Miracle de la Multiplication des Pains dans le Desert. On peut voir encore ce qui regarde cet Apôtre dans l'Evangile de S. Jean.

S. Jacques le Mineur Apôtre, Fils d'Alphée, est ainsi appellé pour le distinguer de l'Apôtre S. Jacques le Majeur Fils de Zebedée, dont on fait la Fête le 25. Juillet. Il étoit Frere de S. Mathieu Apôtre & Publicain comme lui. C'est ce que disent Theodoret, S. Jean Chrysostome & toute l'Eglise d'Orient. Les Grecs en font la Fête le 9. d'Octobre. On compte jusqu'à dix-huit Martyrologes de differentes Eglises, qui en marquent la Fête au 22. Juin.

Bolland.

La Fête de ces deux Apôtres unis ensemble en un même jour, c'est-à-dire au premier de May, est trés-ancienne dans l'Eglise, aussi bien que celle de S. Pierre & de S. Paul le 29. Juin, & celle de S. Simon & S. Jude le 28 Octobre. Tous ces Saints Apôtres sont également unis ensemble dans les grandes Litanies.

Cet Apôtre fut appellé avec son Frere Jude par J. C. la seconde année de sa prédication. Il fut élû Evêque de Jerusalem au commencement de cette Eglise nais-

ſante, peu de temps aprés l'Aſcenſion de J. C. Hegeſippe nous apprend que ce S. Apôtre n'étoit vêtu que de toile de lin, & qu'il avoit le privilege d'entrer dans le Lieu Saint, qui étoit une partie du Temple ouverte aux Prêtres ſeulement. Ce n'étoit pas le Saint des Saints où le Souverain Pontife n'entroit qu'une fois l'an.

C'eſt ce S. Evêque de Jeruſalem, qui avec S. Pierre reçût S. Paul que S. Barnabé avoit amené dans cette Ville. C'eſt lui qui envoya le même S. Barnabé à Antioche, où la Foi faiſoit de grands progrez.

Il aſſiſta au premier Concile, le modele de tous ceux qui ſe ſont tenus depuis dans l'Egliſe, & il y parla le dernier, comme Evêque du lieu où il ſe tenoit, dit S. Jean Chryſoſtome. Les Juifs le precipiterent du haut du Temple en bas; mais comme il ne mourut pas de cette chute, il fut lapidé; & enfin il fut aſſommé par un coup de levier dont ſe ſervent les foulons. Ce fut la vingt-neuviéme année de ſon Epiſcopat, & vers le temps de Pâques, l'an 62. de l'Ere Chrêtienne.

Il fut enterré prés du Temple où il avoit été martyriſé, & les Juifs qui avoient veneré la vertu de ce S. Homme, ne manquerent pas d'attribuer à la cruauté de ſes Perſecuteurs les maux publics qui tomberent ſur leur Nation huit ans aprés.

Le Corps de cet Apôtre fut tranſporté à Conſtantinople ſous l'Empire de Juſtin le jeune, vers l'an 572. Pluſieurs Villes & pluſieurs Royaumes pretendent poſſeder

quelques parties de ses Reliques : mais nous en avons une bien certaine dans toutes les Eglises, c'est la premiere des sept Epitres Catholiques, qui est certainement de S. Jacques.

Fête chez les Religieuses de Nôtre-Dame.

1. May 1608.

Les Religieuses de Nôtre-Dame solemnisent tous les ans ce jour, comme la Fête de l'Institution de leur Ordre. La Marquise de Monferran, si connuë depuis sous le nom de la Mere de l Estonnac, en est la Fondatrice. Sa Famille est une des plus anciennes & des plus distinguées de cette Province. Ce fut pour s'opposer aux progrez des erreurs de Calvin dans ce Royaume, qu'elle conçût le dessein de fonder un nouvel Ordre de Filles, qui fussent toutes occupées à instruire & à former les jeunes personnes de leur sexe dans tous les exercices d'une veritable & solide pieté, à leur apprendre les principes de la Religion Catholique, & à leur inspirer une tendre devotion envers la Sainte Vierge : devotion pour laquelle tous les Heretiques pour l'ordinaire tâchent si fort d'inspirer de l'éloignement ou de l'indifference. Elle voulut pour cela même que ce nouvel Ordre portât le glorieux Nom *de Filles de Nôtre-Dame*, afin que la seule prononciation de leur nom leur rappellât à tout moment l'esprit de leur vocation. Aussi ce Saint Ordre approuvé pour la premiere fois le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge, fut-il confirmé par la Profession solemnelle de ses premieres Religieuses le jour de l'Immaculée Conception ;

encore aujourd'hui ces Saintes Filles renouvellent leurs Vœux aux Fêtes de la Purification & de l'Assomption; & chaque année au jour de la Purification, elles offrent au Seigneur les jeunes personnes qui ont été confiées à leurs soins, ne laissant passer aucune solemnité de la Mere de Dieu, sans donner des marques publiques & éclatantes de leur zele pour en augmenter la gloire.

Le Cardinal de Sourdis Archevêque de Bordeaux n'oublia rien, pour unir ce nouvel Ordre à celui des Ursulines, qui ne faisoit que commencer alors : mais le Ciel en avoit autrement ordonné, & il vouloit que cette grande Ville eût le bonheur & la consolation de donner à même temps à l'Eglise deux nouveaux Ordres Religieux de Filles toutes devoüées, autant que leur état & leur sexe le permettent, au salut du prochain. Paul V. en accordant la Bulle pour l'établissement des Filles de Nôtre-Dame de Bordeaux, ne pût dissimuler la joye qu'il en ressentoit. Je mourrai content, dit-il, aprés avoir établi un Ordre Religieux de Filles, dont la fin est de travailler au salut des Ames, & de conserver dans l'Eglise la pureté de la Foi & des mœurs parmi les personnes de leur sexe.